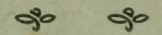
EDMOND BIRÉ

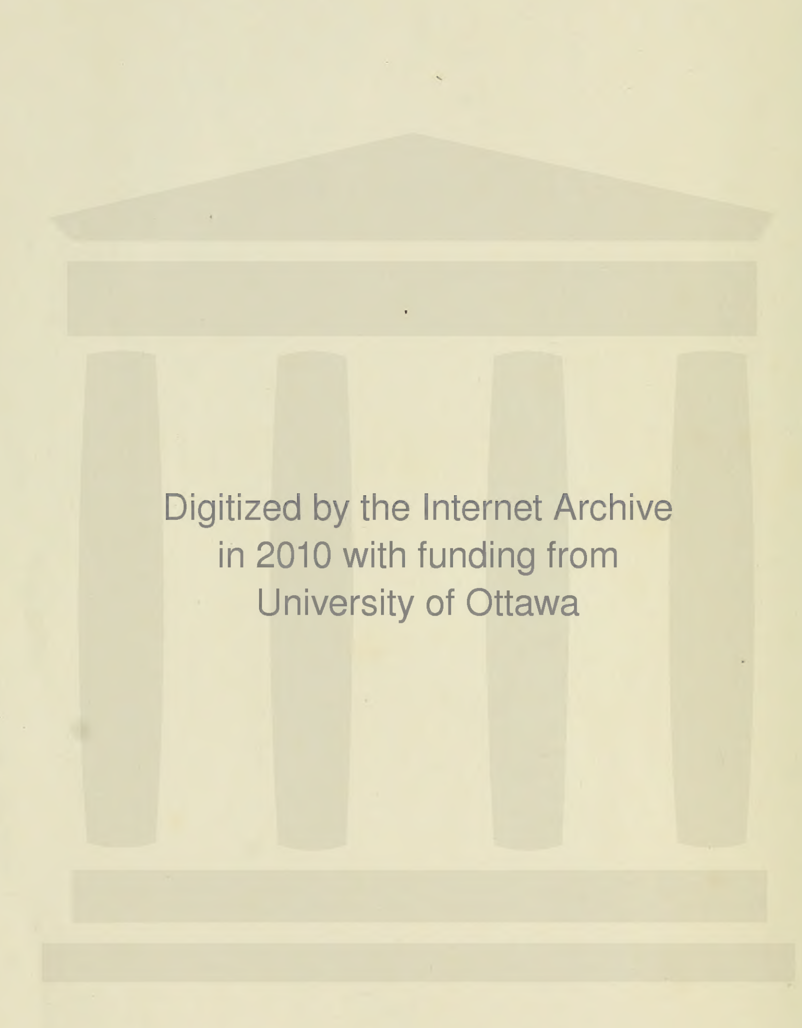


Mes Souvenirs

1846-1870



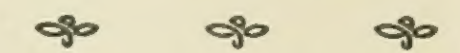
PARIS
JULES LAMARRE, ÉDITEUR
14, rue Drouot, 14



MES SOUVENIRS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

J. LAMARRE, éditeur, 14, rue Drouot, 14



EDMOND BIRÉ

ROMANS & ROMANCIERS
CONTEMPORAINS

Le Roman au XIX*ᵉ *siècle — Lamartine
Le premier Roman de Sainte-Beuve — Edmond de Goncourt
Ernest Renan — Pierre Loti — Edouard Rod
Victor Cherbuliez — René Bazin
Villiers de l'Isle-Adam — Quo Vadis — Émile Zola, etc., etc.

Un beau volume in-8° cavalier, broché.	Prix.	**8 fr. »**
relié..	»	**10 fr. 50**

H. DE BALZAC

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE

Avec Introduction, Notes et Appendices
par Edmond BIRÉ

1 volume de luxe in-8° jésus, orné de 44 illustrations en noir dans le texte et de 16 planches hors texte, tirées en couleurs d'après les dessins originaux de J. Rouffet.

Couverture en couleurs, par J. Van Driesten.

EDMOND BIRÉ

Mes Souvenirs

1846-1870

Le Collège de Poitiers (1846-1847)
L'École de Droit (1847-1848) ▣ La République de 1848
Le Document Taschereau ▣ Le 15 Mai et les Journées de Juin
Les Cours de la Sorbonne et du Collège de France
La Chaire et les Théâtres (1849-1851)
L'Assemblée législative (1850-1851) ▣ Les Débuts du Second Empire
Mes Amis (1850-1854) ▣ Ma première rencontre avec
Sainte-Beuve et avec Victor Hugo
Victor Hugo et la Restauration ▣ Les Élections de 1869-1870
La Chute de l'Empire



PARIS
JULES LAMARRE, ÉDITEUR
14, rue Drouot, 14

PRÉFACE

Il fut un temps où, pour écrire ses Mémoires, il fallait avoir été ambassadeur ou ministre, général d'armée ou à tout le moins académicien.

C'était le temps des grands Mémoires, et nous savons du reste que Bossuet et Pascal mis à part, rien n'égale, dans la prose française, ceux du cardinal de Retz, du duc de Saint-Simon et de Chateaubriand. Nous avons changé tout cela. Là comme ailleurs, la démocratie coule à pleins bords. Après les grands Mémoires, c'est maintenant le tour des *petits*. On n'a rien été, on n'a rien fait, on n'a été mêlé à aucun événement. C'est égal, on couchera sur le papier ses Souvenirs. Les sergents écriront les leurs comme les généraux, les commis comme les ambassadeurs. N'avons-nous pas vu le Dr Véron, l'inventeur de la pâte Régnault, nous donner les Mémoires d'un apothicaire.

Ce serait un grand tort d'ailleurs que de mépriser ce que je viens d'appeler les *petits* Mémoires. Presque tous présentent de l'intérêt; plusieurs ont une très réelle valeur. On lit encore, on relira longtemps les Mémoires de Marmontel, de Fiévée, Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, tome 5, page 172 « Une introduction qui est un des meilleurs et des plus piquants morceaux d'histoire contemporaine »), de Vaublanc, de Louvet, de Riouffe, de Lacretelle le jeune (*Dix années d'épreuves pendant la révolution*). S'il vous arrive de rencontrer sur les quais les trois volumes du bonhomme Bouilly, *Mes Récapitulations*, ne manquez pas de les acheter. Ce bonhomme écrit mal, mais qu'est-ce que

cela fait? Il a vu tant de choses, il a connu tant de gens, il parle de tout et de tous avec une si parfaite honnêteté, qu'il vous instruit, vous amuse, et qu'avec lui on ne perd pas son temps. — S'est-on assez moqué de ce pauvre M. Brifaut, l'auteur de *Ninus II*, de cette malheureuse tragédie que l'auteur avait d'abord placée en Espagne, et que la censure impériale l'obligea de transporter en Pologne, puis en Russie, finalement en Assyrie? Outre *Ninus II*, et une tragédie de Jane Gray, de très spirituels contes en vers, il a composé deux traités sur le *Religionisme moderne* et la *Réorganisation sociale* : il fut académicien. Il serait pourtant complètement oublié s'il n'avait eu l'idée, en ses dernières années, d'écrire ses *Mémoires* sous le titre modeste de *Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul*, et de *Passe-temps d'un reclus*. Nulle part ailleurs, mieux que dans ces aimables pages, on ne peut voir comment l'esprit de conduite, l'élégance des manières, des mœurs et du langage, la sûreté des relations, la souplesse de l'esprit unis à la dignité du caractère, peuvent, même sans un grand talent, élever la profession de l'homme de lettres au premier rang des supériorités sociales. Sur ses débuts à Paris, ses premiers rêves de gloire, ses premières relations avec les célébrités de l'Empire et de la Restauration il a des pages pleines d'atticisme et de grâce, de malice et de modestie. On retrouve à chacune de ces pages le galant homme, l'homme de cœur qui, après juillet 1830, lorsque le nouveau gouvernement fit offrir à M. Brifaut de lui continuer la pension qu'il tenait des bontés de Charles X, fit cette réponse : « Honoré des bienfaits du roi déchu, je me vois dans l'impossibilité d'en recevoir d'autres. Je ne puis ni ne veux déplacer ma reconnaissance. Puisque le gouvernement est généreux, j'espère qu'il me pardonnera d'être fidèle. »

C'était un ami de M. Brifaut, M. Roger, cet autre académicien oublié, (n'est-ce pas le sort commun de presque

tous ces messieurs de l'Académie ?) — qui avait eu, lui aussi, d'assez grands succès de théâtre.

M. Roger n'a pas écrit ses Mémoires, mais lorsqu'en 1835 il publia ses œuvres complètes, il fit précéder chacune de ses comédies d'une longue préface. Ce sont autant de chapitres de Mémoires. Il suffirait de les réunir pour avoir un des plus jolis volumes qui aient été écrits au XIXe siècle, car M. Roger écrivait en prose avec une pureté parfaite et une rare élégance. J'espère qu'un jour un éditeur intelligent et lettré nous donnera ce petit volume, qui prendra rang dans les bibliothèques bien composées, — s'il reste encore en ce temps-là des hommes de goût et des bibliothèques..... Je pourrais allonger encore la liste des écrivains qui ont laissé de *petits* Mémoires, mais je m'aperçois que tous ont été quelque chose, journalistes comme Fiévée, députés et hommes d'Etat comme Vaublanc, auteurs dramatiques comme Bouilly, académiciens comme Marmontel, Lacretelle le jeune, Brifaut et Roger.

Je n'ai rien été de tout cela, je n'ai même rien été du tout, non pas même homme de lettres, ce qui pourtant n'est pas grand' chose. Mes parents n'ont point eu à lutter contre ma vocation : de vocation littéraire, je n'en ai jamais eu. J'ai vécu pendant cinq ans à Paris, fréquentant des journalistes et des écrivains ; pas un seul instant, je n'ai été tenté d'écrire. Revenu en province, j'ai quelque peu pratiqué le barreau, et si je l'ai abandonné ç'a été, non pour faire des livres, mais pour fabriquer des huiles et vendre des savons. Un beau jour, il est vrai, j'ai publié un volume,

> Mais j'avais quarante ans quand cela m'arriva.

Depuis, quarante autres volumes ont suivi, mais il en est un peu de ma prose comme de celle de M. Jourdain, j'ai fait ces quarante volumes, sinon *sans le savoir*, du moins

sans le vouloir. Ce sont les circonstances seules et non ma volonté propre qui m'y ont poussé. Un seul mot suffira pour prouver que je n'ai jamais été, à aucun titre, un homme de lettres. Mes livres une fois publiés, je ne me suis jamais inquiété de ce qu'ils devenaient. Chute ou succès m'ont toujours laissé indifférent. Quand on me signalait un article où il était parlé de moi, je me gardais bien de le faire venir. Je n'ai pas à me reprocher d'avoir jamais dépensé un sou pour savoir ce que l'on disait de mes bouquins. Quant aux critiques qui voulaient bien m'envoyer leurs articles, je leur en étais sans doute très reconnaissant ; mais qu'ils me le pardonnent ! à l'exception de trois ou quatre, j'ai jeté au feu tous ces articles, favorables ou hostiles, me rappelant le mot de Voltaire sur *la fumée et la gloire*.

Je sais plusieurs de mes amis — et je ne le leur reproche pas — qui ont chez eux, au grand complet, tous leurs livres magnifiquement reliés. Dans ma bibliothèque, mes livres brillent par leur absence. Ils n'entrent chez moi que pour en sortir, je n'en conserve aucun, et quand il m'arrive d'avoir besoin de l'un d'eux, je suis obligé de l'emprunter à un de mes amis.

Et à propos de ma bibliothèque, j'extrais les lignes suivantes d'un des rares articles que j'ai gardés, celui de M. Victor Giraud sur mon édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* (*Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1899).

« Nul n'était mieux qualifié que M. Edmond Biré pour éditer les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Il y a peut-être des historiens plus impartiaux, il n'y en a pas de mieux informés que l'auteur de la *Légende des Girondins* et des Etudes sur Victor Hugo et sur Honoré de Balzac ; personne mieux que lui ne connaît dans ses « dessous » l'histoire politique et littéraire de la fin du dernier siècle et de celui-ci : livres rares, éditions introuvables, mémoires, corres-

pondances, articles de revues ou de vieux journaux, il a tout lu, tout exploré, tout noté. Je me l'imagine, — M. Biré habite la province — vivant dans une vaste « librairie » surchargée de livres de toute espèce, et de toute dimension, encombrée de cartons, de catalogues et de répertoires, mais le tout si ingénieusement et si méthodiquement classé qu'on y peut circuler à l'aise et s'y reconnaître presque facilement. »

Hélas! Si M. Victor Giraud m'avait fait l'honneur de me venir voir à Nantes et de visiter ma « librairie », quelle n'eût pas été sa désillusion! « Ma librairie » est si bien surchargée de livres de toute espèce et de toute dimension, que j'ai dû les mettre un peu partout, dans des armoires, où ils étouffent, dans des cabinets noirs, où ils sont si bien engloutis qu'on ne les peut plus retrouver. Nul classement, nul catalogue, nul répertoire, pas le moindre fil qui me puisse guider dans ce labyrinthe où moi-même je ne me reconnais plus.

Ces *Souvenirs* ne seront donc pas ceux d'un homme de lettres, puisqu'aussi bien je ne l'ai pas été. J'y parlerai surtout de mes parents et de mes amis, qui furent de braves gens, sans prétention, mais non sans esprit et sans vertu, honnêtes, généreux, religieux, désintéressés, fidèles. Mon but serait atteint si, en fermant ce volume, le lecteur se disait : « Allons! tout n'est pas perdu : il y a encore en France de braves gens! »

MES SOUVENIRS

CHAPITRE I

LE COLLÈGE DE POITIERS

(1846-1847.)

La diligence Lafitte et Caillard. — Le proviseur M. Ménard. MM. Léon Frugère et Antonin Rondelet. L'abbé Maynard. — Edmond Ernoul, Émile et Charles Merveilleux du Vignaud. Boreau-Lajanadie et Auguste Callet. Arthur Ranc et Amable Ricard. — La *Galerie des Contemporains illustres* et la loi d'Ampère. — Saint-Marc Girardin et Victor Hugo. — Berryer, le procès de M. de M... et l'*Hôtel Bouchardeau*. — L'*Estafette* et les *Mystères de Londres*. Une lettre de Paul Féval. — Un bourgeois d'autrefois et la maison de la rue Saint-Nicolas. — Une lettre d'Alfred de Vigny.

I

En 1846, j'étais en rhétorique au collège royal de Poitiers.

En ces temps lointains, vieux de plus d'un demi-siècle et déjà perdus dans les brumes mythologiques, la distance était grande de Luçon [1], où habitait ma famille, au chef-lieu du département de la Vienne. La mode était alors aux cabriolets. Mon père en avait un, et il nous conduisait, mon frère Alfred et moi, de Luçon à Fon-

1. Chef-lieu de canton, arrondissement de Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.

tenay-le-Comte, puis de Fontenay à Niort, ce qui nous prenait toute une journée. Descendus à l'*Hôtel du Raisin de Bourgogne*, il nous fallait attendre le passage de la diligence Lafitte et Caillard, qui venait de La Rochelle et arrivait à Niort sur les neuf heures du soir. C'était une de ces voitures monumentales, jaunes et noires, dont le modèle est depuis longtemps perdu, composées d'un coupé ou cabriolet, d'un intérieur et d'une rotonde. A la hauteur des caisses, elle se renflait considérablement, et l'impériale surplombait encore sur les caisses, ce qui, au point de vue de la stabilité, laissait peut-être un peu à désirer. Lorsqu'elle pénétrait dans la cour de l'hôtel, elle était presque toujours pleine, cabriolet, intérieur, rotonde, et l'impériale même. Si, d'aventure, il restait encore une ou deux places libres, on les donnait à un ou deux voyageurs cossus, qui avaient eu l'heur de plaire au propriétaire du *Raisin de Bourgogne*. Quant à nous, pauvres diables de collégiens, on finissait par nous hisser sous la bâche, sur une botte de paille, accotés contre une malle et respirant à plein nez les effluves des paniers de poissons que les pêcheurs de La Rochelle expédiaient aux Halles de Paris. A mi-chemin, se dressait une côte aussi longue que roide et que les six chevaux de la diligence avaient peine à gravir. Force était aux voyageurs de mettre pied à terre et de pousser aux roues. Enfin, sur les six heures du matin, le conducteur faisait retentir des sons de sa trompe les premières rues de Poitiers, et, peu d'instants après, nous faisions à grand bruit notre entrée dans la cour des *Trois-Piliers*. Le temps de se dégourdir les jambes, de prendre au restaurant de l'hôtel une tasse de café au lait, de faire deux ou trois fois le tour de la place d'Armes pour nous

désinfecter du parfum des sardines et des soles rochelaises, et nous franchissions tristement la porte du vieux collège, du haut de laquelle le buste du roi Henri IV essayait de nous réconforter par son bon et jovial sourire.

Comment mon père avait-il pu se décider à nous envoyer si loin, et dans un collège du gouvernement de Juillet, lui qui ne se faisait pas faute, bien qu'il fût notaire, de se montrer en toute rencontre un légitimiste intransigeant ? C'est que le proviseur de Poitiers, M. Ménard, avait été son camarade d'enfance et de jeunesse, et qu'il le savait profondément religieux. Quand il prit sa retraite, quelques années plus tard, le premier soin de M. Ménard fut de se faire recevoir membre d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et il devint bientôt président général des conférences de la Vienne. Les professeurs de rhétorique et de philosophie, M. Léon Frugère[1] et M. Antonin Rondelet[2], étaient également d'excellents catholiques. D'autres professeurs, il est vrai, largement imbus de l'esprit universitaire, n'étaient pas pour inspirer confiance aux familles catholiques et royalistes. La plupart de ces familles envoyaient leurs enfants dans un pensionnat dirigé par l'abbé Maynard, et dont les élèves suivaient, comme externes, les cours du collège

1. Léon *Frugère* (1810-1858). Outre un livre sur *Étienne de la Boétie*, on lui doit une série d'études réunies sous le titre de *Caractères et Portraits littéraires du* XVIe *siècle* (2 volumes in-8°).

2. Antonin-François *Rondelet* (1823-1893). Après avoir professé la philosophie à Rennes, à Poitiers et à Marseille, il fut nommé professeur à la Faculté de Clermont, qu'il abandonna, au bout de quelques années, pour prendre la chaire de philosophie à la Faculté catholique de Paris. Il a publié de nombreux et intéressants ouvrages, dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie Française : les *Mémoires d'Antoine* (1860); les *Mémoires d'un homme du monde* (1861); *Le Lendemain du mariage*, roman (1866); *La Science de la Foi* (1866); *L'Art d'écrire* (1878); *L'Art de parler* (1879); *Le Livre de la Vieillesse* (1888), etc., etc.

royal. L'abbé Maynard était un homme d'esprit et de talent, docteur ès-lettres, et dont la soutenance de thèse à la Faculté des lettres de Poitiers avait fait grand bruit. Il a publié de nombreux et importants ouvrages, *La Vie et les Pensées de Pascal*, une édition critique des *Provinciales*, une *Vie de saint Vincent de Paul*, en quatre volumes, la *Vie de la Très Sainte Vierge*, une biographie de *Crétineau-Joly*, l'historien de la Vendée militaire, etc., etc. Très ardent et très batailleur, il menait contre l'Université une rude guerre. Ce fut, durant quelques années, entre la Pension et le Collège une lutte homérique. Combats d'enfants où commencèrent de se former bien des hommes éminents, et, à leur tête, ce brillant Ernoul[1], élève de la pension Maynard.

Les classes du collège étaient très nombreuses et très fortes. Je retrouve une vieille liste de places de mon année de rhétorique : nous étions cent six. En philosophie, nous étions cent huit. Si élevés que soient ces chiffres, il était rare qu'un seul élève n'occupât pas dans chacune de ces classes, et dans toutes les compositions, le premier rang. Ici, c'était Emile Merveilleux du Vignaud, depuis avocat-général à la cour d'appel de Paris, secrétaire général du ministère de la Justice en 1873, premier président de la Cour d'appel de Poitiers, et, après sa révocation par le gouvernement de la République, président du comité royaliste de la Vendée. Là,

1. Edmond *Ernoul*, né à Loudun (Vienne), le 5 août 1829, mort en 1899. Avocat de premier ordre et l'un des plus remarquables orateurs de l'Assemblée de 1871, Ernoul contribua puissamment à la chute de M. Thiers, le 24 mai 1873, et fut nommé ministre de la justice dans le premier cabinet de Broglie. Aux élections du 20 février 1876 et à celles du 14 octobre 1877, il échoua contre un de nos anciens camarades de Poitiers, l'avoué Henri *Salomon*, un *sage* qui, tout le long de ses deux législatures, n'a pas une seule fois ouvert la bouche à la Chambre.

c'était son frère, Charles Merveilleux du Vignaud, qui sera représentant de la Vienne à l'Assemblée nationale de 1871 et doyen de la Faculté de droit à l'Institut catholique de Paris. Une autre année, c'était mon frère Alfred[1], que serrait d'ailleurs de très près Charles de la Rouverade, mort récemment conseiller à la Cour de Cassation. Comment oublier Boreau-Lajanadie, qui vit toujours, grâce à Dieu, et que le parti royaliste, dans la Gironde, s'honore d'avoir à sa tête? Lorsqu'il vint à Poitiers, en rhétorique, il sortait d'un tout petit collège, celui de Confolens, je crois. Visitant la classe, le lendemain de la rentrée, l'excellent M. Ménard lui demanda s'il avait de bonnes places dans son collège. « J'étais toujours premier, » répondit naïvement Boreau. « Combien étiez-vous? — Monsieur, nous étions trois. » Et les cent élèves de Poitiers, les cancres surtout, de rire du *grand vainqueur* de Confolens.

Trois jours après, on composait. Boreau-Lajanadie était premier, et il le fut jusqu'à la fin. Pas une seule fois, en deux ans, il ne fut second. Doué d'un vrai talent d'écrivain et d'un réel talent de parole, à l'Assemblée de 1871 où l'avaient envoyé les électeurs de la Charente, il aurait pu marquer sa place en bon rang. Mais c'était un modeste, d'une modestie qui ne se peut imaginer. Il ne voulut pas aborder la tribune, se bornant à rendre dans les Commissions d'éminents services. La plus importante de toutes, la Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale en province et à Paris, le comptait parmi ses membres. Déjà l'Assemblée touchait à sa fin et plusieurs rapports n'étaient pas encore déposés. Celui sur la défense nationale

1. Sénateur de la Vendée, de 1887 à 1897.

en province avait été confié à M. Auguste Callet, représentant de la Loire, ancien député à la Constituante et à la Législative. Il avait fait paraître, en 1846, un roman historique, *Aymé Verd*, soi-disant trouvé dans les papiers de Walter Scott et qui était un pastiche extrêmement réussi. A la suite du coup d'Etat du 2 décembre, il avait publié en Belgique deux ou trois petits pamphlets, dont l'un, *La Veille du Sacre*, était bien près d'être un chef-d'œuvre. Malheureusement, si Auguste Callet était un homme d'infiniment d'esprit, il était encore plus paresseux que spirituel. Quand vinrent les dernières heures de l'Assemblée nationale, il n'avait encore écrit que les deux premiers chapitres de son rapport[1], et il renonçait à aller plus avant. Grand fut l'embarras de la Commission. Il ne restait plus que quelques semaines. Comment, en si peu de temps, mener à bien un si difficile et si considérable travail? Et, d'autre part, comment se séparer, après avoir siégé pendant cinq ans, sans rien donner sur la partie la plus importante de l'enquête? A tout hasard, on remet le volumineux dossier à Boreau-Lajanadie, et voilà notre modeste qui s'enferme dans sa chambre, qui, pour la première fois, manque d'assister aux séances, et qui reparaît bientôt avec quelque chose comme deux volumes, toute l'histoire de la Dictature de Tours et de Bordeaux, de septembre 1870 à février 1871. En moins d'un mois, Boreau-Lajanadie avait écrit un livre de tous points excellent. Il n'eût tenu qu'à lui d'obtenir un grand succès, en le publiant chez un bon éditeur : il se garda bien d'en rien faire, préférant le

1. Ces deux premiers chapitres, imprimés seulement à trente exemplaires et restés inconnus du public, forment soixante pages in-4°. Ce n'est qu'un fragment, mais un fragment admirable ; il serait vivement à désirer qu'on lui donnât une véritable publicité.

laisser enfoui dans ces in-4° parlementaires qui servent à allumer le feu de nos législateurs.

Boreau-Lajanadie, dans son Rapport, ou plutôt dans son Histoire de la Défense nationale en province, rencontrait sur son chemin deux anciens élèves de Poitiers, Arthur Ranc [1], directeur de la Sûreté générale pendant la dictature de Gambetta, et Amable Ricard, commissaire extraordinaire du Gouvernement de la Défense nationale dans l'Ouest.

Ranc était dans la même classe qu'Ernoul, tous deux également forts, défendant avec une égale ardeur et un succès pareil, l'un, l'honneur du collège universitaire, l'autre, celui de la Pension Maynard, ne cédant jamais un peu de terrain que pour reprendre le lendemain l'avantage, et, aux jours de distributions de prix, se partageant les couronnes avec une fraternité qui faisait la joie de leurs parents et l'orgueil de leurs camarades. Pour moi, dans une classe toute voisine, j'applaudissais de grand cœur à leurs communs succès. En souvenir de ces vieilles et chères années, il m'arrive parfois de rouvrir ces premiers chapitres du *Roman d'une conspiration*, où Arthur Ranc a tracé, du Poitiers d'autrefois, une si fidèle et vivante image.

Ricard était dans ma classe et non tout à fait des premiers. Déjà pourtant il avait le verbe haut, la poitrine forte, le geste exubérant ; il lui arrivait, à de certains jours, de parler dans la cour des grands comme s'il eût été en Cour d'assises sous l'Empire ; il eut à Niort, à La Rochelle et à Fontenay-le-Comte, des succès d'avocat.

1. Arthur *Ranc*, né à Poitiers le 20 décembre 1831, représentant de la Seine et du Rhône à l'Assemblée nationale, député de Paris de 1881 à 1885, sénateur de la Seine, puis sénateur de la Corse; auteur de deux romans politiques: *Sous l'Empire* et *Le Roman d'une conspiration.*

En 1870, il se donna la satisfaction de briser les juges du tribunal de La Rochelle. Bon diable au demeurant, pourvu de bon sens et qui eut vite fait de reconnaître, à l'Assemblée de Bordeaux, où l'avaient envoyé les électeurs des Deux-Sèvres, qu'il n'était pas fait pour briller au premier rang dans une Chambre où il y avait tant de véritables orateurs. Il s'attacha, dès le premier jour, à M. Thiers, et, comme il avait peu de fortune, il accepta de ce dernier, moyennant une modique pension, la mission de faire pour lui, pendant la nuit, les recherches juridiques et autres qui lui pourraient servir le lendemain. M. Thiers, reconnaissant, sachant gré d'ailleurs à son jeune collègue de ne lui ménager point l'encens soir et matin, le bombarda un beau jour président du centre gauche. Le 9 mars 1876, Amable Ricard, de président de groupe, passa ministre, — ministre de l'Intérieur, en remplacement de M. Buffet ! C'est alors que je le revis à Versailles, dans la galerie des Tombeaux. Il ne s'en faisait pas trop accroire, et il aimait à plaisanter avec moi sur ses grandeurs d'un jour qui ne lui semblaient pas précisément en rapport avec son mérite. Le 11 mai 1876, il mourut subitement avant que le pouvoir ne l'eût quitté. Quelques années plus tard, on lui eût fait des funérailles nationales et on lui eût dressé une statue. Les républicains étaient jeunes alors et presque naïfs : on se contenta de lui ériger, à Niort, un buste sur la place du Donjon. Ce modeste hommage est peut-être encore un peu excessif. Il a pourtant en lui son excuse, car le bronze d'Amable Ricard évoque après tout le souvenir d'un honnête homme.

II

Au collège, j'étais déjà ce que je devais être toute ma vie, un infatigable *liseur*, un gourmand de livres, *Helluo librorum*, comme le disait un jour en riant un de mes maîtres d'études. Je brochais mes devoirs, je n'apprenais pas mes leçons, et pourtant je maintenais mon rang à la tête de la classe, grâce à mes incessantes lectures. Je lisais pendant les classes, au long des études, même à l'heure des récréations. Un jour, (j'étais, je crois, en troisième), notre professeur, furieux de ce que tous mes devoirs étaient toujours faits à la galope, se plaignit au proviseur. Le bon M. Ménard ordonna au maître d'études de m'ôter tous les livres qu'il me verrait entre les mains, fussent-ils irréprochables. La consigne fut rigoureusement exécutée, mais mon professeur n'y gagna pas grand'chose. Le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, de M.-N. Bouillet, venait justement de pénétrer dans les collèges, et il y était regardé comme l'ouvrage classique par excellence. Chaque étude en possédait un exemplaire; mais les élèves, le tenant pour *sacré*, se gardaient d'y toucher. Faute de grives on mange des merles. A défaut d'un volume de Sainte-Beuve ou d'Alfred de Vigny, matin et soir j'emportais à ma place l'énorme bouquin, et mes camarades n'en revenaient pas de me voir, non le feuilleter et y faire de loin en loin quelque recherche, mais le lire et le relire page à page, ligne à ligne. Au bout de cinq ou six mois, je le savais presque par cœur.

Peu à peu cependant l'étroite surveillance dont j'étais l'objet se relâcha, puis finit bientôt par cesser complè-

tement. Non moins vivement que moi, du reste, les maîtres d'études étaient désireux de voir revenir le temps où j'avais toujours quelque volume à leur prêter. Je repris donc le cours habituel de mes lectures. Quand la bibliothèque du collège y eut passé à peu près tout entière, il me fallut songer à chercher ailleurs. Les communications avec les externes étaient chose facile et courante dans des classes de plus de cent élèves. Deux d'entre eux acceptèrent de prendre pour moi un abonnement aux deux cabinets de lecture de la ville. Il fut convenu qu'ils ne m'apporteraient jamais de romans, mais des livres d'histoire, de biographie et de critique et surtout des revues.

L'un de ces cabinets de lecture, celui de la place du Palais, possédait la collection complète de la *Revue des Deux-Mondes* et celle de la *Revue de Paris*. Ce fut, pendant toute une année, ma principale ressource. Je ne me lassais pas de relire les articles de Sainte-Beuve, qui devint très vite mon auteur de prédilection. Quelle fête, le jour où l'un de mes externes me remit les cinq volumes in-8 que le célèbre critique avait publiés, de 1832 à 1839, sous le titre de *Critiques et Portraits littéraires!* Ces cinq volumes, déjà rarissimes, je n'ai jamais pu me les procurer depuis; mais de 1844 à 1846, l'auteur avait remanié cette première édition et en avait recueilli le meilleur dans le format in-12, sous le titre de *Portraits de femmes, — Portraits littéraires, — Portraits contemporains et divers*. Je ne manquai pas de les acheter tous.

Heureusement pour ma bourse de collégien, une petite révolution venait de se produire dans la librairie. A l'ancien in-octavo de 7 fr. 50 avait succédé l'in-douze à 3 fr. 50 de la *Bibliothèque Charpentier*. Je pus ainsi

acquérir à peu de frais les Œuvres de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny, de Charles Nodier, de Casimir Delavigne, de Prosper Mérimée, de Xavier de Maistre, de Topffer et de Manzoni. On me confisquait bien de temps en temps quelques-uns de ces volumes, mais ils étaient presque aussitôt remplacés : *Primo avulso non deficit alter.*

L'avouerai-je? Je faisais aussi mes délices d'un honnête recueil publié sous le voile de l'anonyme, la *Galerie des Contemporains illustres* par *Un Homme de rien*. Elle avait commencé de paraître, avec un vif succès, en 1839. En 1845 et 1846, l'auteur, M. Louis de Loménie [1], en donna une édition nouvelle et définitive, publiée comme les précédentes à raison d'une livraison par semaine. Les jours de sortie, j'achetais toutes les livraisons qui avaient paru d'une sortie à l'autre. Souvent même, dans mon impatience, incapable d'attendre jusqu'à la sortie prochaine, je chargeais un externe de m'apporter le *Contemporain* du jour. Je possède encore, à peu près complète, la collection de ces petites brochures grises, de 36 pages in-16, contenant chacune une biographie et un portrait lithographié; le prix était de sept sous. En philosophie, je passais consciencieusement les classes de physique, de chimie et d'histoire naturelle à parcourir la *Galerie* de l'*Homme de rien*. Par un hasard assez singulier, lorsque sonna l'heure du baccalauréat ès lettres, l'examinateur pour la partie scientifique, M. Lory [2], me

1. Louis-Léonard *de Loménie* (1815-1878). Il fut élu académicien le 30 décembre 1871, en remplacement de Prosper Mérimée.

2. Sorti le premier de l'Ecole Normale, il avait été envoyé au collège de Poitiers comme professeur de physique et de chimie. Il mourut peu d'années après, tout jeune encore, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble, au moment où ses beaux travaux sur la *Géologie des Alpes* allaient le faire entrer à l'Institut.

demanda gravement ce que c'était que *la loi d'Ampère*. Mes camarades me crurent perdu : j'étais sauvé au contraire: quoique myope, le savant professeur avait déniché une aiguille dans une botte de foin. De tout ce qu'il avait enseigné dans l'année, je ne savais rien, sinon précisément la *loi d'Ampère*, que j'avais retenue en l'honneur du *contemporain illustre* qui en était l'auteur et dont j'avais lu cinq ou six fois la biographie.

Non content de consacrer aux brochures grises de l'*Homme de rien* une partie de mes classes et de mes études, il m'arrivait d'y jeter encore les yeux avant de m'endormir. Je comptais ici sans mon hôte, c'est-à-dire sans notre proviseur. L'honnête M. Ménard faisait de temps en temps des visites nocturnes dans les dortoirs: il se chaussait de pantoufles, et on ne l'entendait pas venir. Certain soir, il surprit mon installation; sur ma table de nuit, une petite lanterne sourde et de petites bougies, avec une boîte d'allumettes: sous ma couverture, la biographie de Victor Hugo. Toujours paternel, M. Ménard confisqua mes allumettes, mes bougies et ma lanterne : il me laissa la biographie.

III

Pendant mon année de rhétorique, M. Saint-Marc Girardin vint à Poitiers pour inspecter la Faculté des lettres, qui était de création récente. Il annonça qu'il visiterait également le collège. Ce fut un événement. Membre du conseil royal de l'Université, professeur en Sorbonne, académicien, député, à la veille, croyait-on, d'être nommé ministre de l'Instruction publique. M. Saint-Marc Girardin était un des personnages les

plus importants de la France d'alors. Quand il entra dans notre étude, escorté du proviseur et du censeur, sa longue redingote, son faux-col d'une hauteur démesurée, sa cravate négligemment nouée, ne laissèrent pas d'abord de nous étonner un peu ; mais son air fin et spirituel, ses paroles aimables, nous eurent vite conquis. Je le fus d'autant plus aisément que je venais de lire avec l'intérêt le plus vif les deux premiers volumes de son *Cours de littérature dramatique ;* je me faisais d'avance une fête de devenir l'un de ses auditeurs, lorsque je serais étudiant à Paris. « Quel est le premier de la classe ? » demanda-t-il au proviseur. Celui-ci me nomma, me fit lever et se laissa aller, en vieil ami de mon père, à me couvrir d'éloges. « Cependant, ajouta-t-il, nous avons à lui faire un reproche assez grave, il dit du mal de Boileau, il n'aime que médiocrement Racine, il préfère *Les Burgraves* à *Britannicus*. S'il n'a pas en ce moment dans son pupitre les trois volumes du théâtre de M. Victor Hugo, c'est parce que nous les lui avons confisqués il y a huit jours, c'est un petit hugolâtre. — *Cela lui passera,* » reprit en souriant M. Saint-Marc.

En effet, *cela* depuis m'a bien passé.

A quelques semaines de là, il me fut donné de voir et d'entendre une autre célébrité, un orateur autrement puissant que Saint-Marc Girardin, un des *contemporains* les plus *illustres* de la galerie de l'*Homme de rien*.

Au mois de février 1832, Berryer était venu en Vendée, à Fontenay-le-Comte, où siégeait alors la cour d'assises, prêter l'appui de sa parole à des paysans, à d'humbles métayers coupables d'avoir caché chez eux

des réfractaires. Le principal témoin était un soldat qui avait déserté, s'était fait chouan et avait joué auprès des Vendéens le rôle d'espion et d'agent provocateur. Les débats furent solennels. Le procureur général de Poitiers, M. Gilbert-Boucher, soutenait l'accusation. Berryer subjugua, convainquit, attendrit le jury, la cour, les témoins, les accusés et le parquet lui-même. Il pleura, il fit pleurer la Vendée. Il arracha à l'échafaud ou à l'ignominie du bagne neuf têtes innocentes. Ce fut une ovation indescriptible, et, chez les paysans, une ivresse inexprimable : les uns se prosternaient à ses genoux, les autres se jetaient dans ses bras.

Le soir, dans une maison amie, mon père fut présenté à Berryer, qui lui remit, avec un mot gracieux, son portrait, une lithographie, que j'ai encore sous les yeux en écrivant ces lignes. Combien de fois, pendant mon enfance, mon père n'est-il pas revenu sur ce procès de Fontenay-le-Comte? J'ai été élevé par mes parents dans le culte de Berryer, — et *cela ne m'a point passé.*

Quatorze ans s'étaient écoulés depuis le mois de février 1832, lorsque, dans l'hiver de 1846, je reçus de mon père une lettre où il me disait : « L'affaire de la succession D... sera plaidée mercredi prochain. M. de M... veut absolument que je l'accompagne à Poitiers; j'arriverai donc dimanche et te ferai sortir. Comme tu le sais, c'est M. Berryer qui défendra les intérêts de M. de M... J'espère que M. Ménard te permettra d'assister avec moi aux audiences... »

Mon père et son ami M. de M... descendirent à l'*Hôtel de France*, dont le propriétaire, M. Bouchardeau, était renommé dans tout le Poitou pour l'excellence de ses pâtés de perdrix et de bécasses. Berryer avait retenu un

appartement au même hôtel, si bien que, pendant quatre jours, je ne le quittai pour ainsi dire pas.

Le matin, M. de M..., mon père et moi, nous l'accompagnions dans le trajet de l'Hôtel de France au Palais de Justice. Les rues étaient pleines de curieux, avides de contempler l'illustre orateur et qui s'émerveillaient de lui voir porter un manchon, comme les dames de la ville. Chaque soir, après son dîner, qu'il prenait seul, il descendait dans le salon occupé par M. de M..., et il nous tenait jusqu'à onze heures sous le charme de sa parole. De l'*Affaire*, il n'était jamais dit un traître mot, Berryer ayant fait défense expresse à son client de mettre ce sujet sur le tapis. On causait donc de la Vendée, de la duchesse de Berry, des événements de 1832, auxquels M. de M..., tout jeune alors, avait pris part. A ses récits, Berryer mêlait de temps en temps une citation de Virgile et d'Horace, et dans ces moments-là il semblait s'adresser surtout au pauvre petit rhétoricien que j'étais. M. de M..., grand chasseur devant le Seigneur, était depuis longtemps brouillé avec Horace aussi bien qu'avec Virgile, et mon père, de son côté, ne connaissait plus guère, en fait de *classiques*, que les *Codes annotés* de Rogron et le *Dictionnaire du Notariat* du président Favard de Langlade. Pour moi, je sortais de ces soirées de l'hôtel Bouchardeau en me disant déjà ce qu'écrira un jour Jules Janin : « J'ai vu, j'ai entendu cet *admirable et charmant* Berryer [1]. »

Les débats de l'affaire cependant allaient commencer. Elle était d'une importance exceptionnelle. Outre les intérêts pécuniaires considérables qui s'y rattachaient,

1. *Correspondance de Jules Janin*, p. 265. Lettre au prince Galitzin.

elle soulevait une question d'Etat, de sorte que la Cour siégeait, toutes Chambres réunies, le premier président et tous les conseillers en robe rouge.

En première instance, devant le tribunal civil de Niort, malgré le talent et la science de son avocat, M. Abel Pervinquière, M. de M… avait perdu son procès. Berryer était donc appelant et, à ce titre, devait parler le premier. Il se borna à un exposé des faits de la cause, très simple, très net, très clair, mais sans mouvements oratoires, sans éclats d'éloquence, sans phrases et presque sans gestes. Sa plaidoirie avait duré moins d'une heure. Quand il se rassit, ce fut dans toute la salle, magistrats, membres du barreau, simples auditeurs, ce fut une surprise attristée, une déception profonde, une véritable stupéfaction. Je levai les yeux sur M. de M… et sur mon père. M. de M… avait peine à contenir sa colère; mon père avait peine à retenir ses larmes.

Après une courte suspension d'audience, la parole fut donnée à l'adversaire, un fort en thème… et en droit, doyen de la Faculté et bâtonnier de l'Ordre, M. Calmeil[1].

1. M. Calmeil avait un frère, médecin de l'hospice de Charenton, qui était alors presque célèbre et dont Louis Veuillot parle en ces termes dans ses *Libres Penseurs :* « L'un des principaux médecins d'une de nos grandes maisons de fous a trouvé enfin l'explication de certains problèmes moraux qui l'avaient toujours inquiété. Il est sûr, il est convaincu, il s'est prouvé que tous les grands hommes, tous les saints, tous les martyrs, furent des *hallucinés*. Voilà sa synthèse philosophique et son origine de tous les cultes. A l'appui de ses découvertes, il cite surtout Jeanne d'Arc; c'est quasi la pierre angulaire de son système. La bergère de Vaucouleurs était, selon lui, une fille mal portante. De là ces voix qui lui parlaient, cette mission qu'elle croyait avoir reçue, ce courage extravagant dans le combat, cette foi dans les supplices. Si Jeanne d'Arc avait joui d'une santé régulière, elle n'aurait pas sauvé la France. — Il a imprimé tout cela sans perdre sa place, et au contraire, on s'étonne plutôt qu'il ne soit pas devenu médecin en chef, car son livre lui a fait grand honneur dans la littérature et dans les académies. »

Il s'appliqua de son mieux, entassant arguments sur arguments, textes sur textes, arrêts sur arrêts. Au bout de trois heures, il déclara n'avoir point tout à fait terminé et demanda la remise au lendemain.

Nous sortîmes du Palais la tête basse, le front triste, ne comprenant rien à la bonne humeur de Berryer, qui nous regardait en souriant. Ce jour-là, contrairement à la règle qu'il avait lui-même fixée, il voulut dîner avec son client. Lui prenant les deux mains : « Mon cher ami, dit-il, si je n'étais pas venu ce soir, vous n'auriez même pas touché aux excellents pâtés de ce brave M. Bouchardeau. Je veux, au contraire, que vous mangiez de bon appétit. Ce que je vous ai dit à Paris, lorsque j'ai accepté de me charger de votre cause, je vous le répète avec une confiance plus grande que jamais : votre procès, vous le gagnerez. — Et maintenant, mes amis, à table! »

Le lendemain, le doyen-bâtonnier occupa toute l'audience. C'était le mercredi : le jeudi, sous prétexte de se résumer, il parla encore pendant plusieurs heures. A peine avait-il fini que Berryer se levait.

« Maître Berryer, lui dit le premier président, la Cour va renvoyer l'affaire à demain, ce qui vous permettra de ne pas scinder votre réplique. » La pendule de la salle, à ce moment, marquait quatre heures. — « Si la Cour, répondit-il, veut bien m'accorder une demi-heure, une demi-heure seulement, cela me suffira. Je suis attendu à Vannes, pour une affaire d'assises dont la date ne se peut remettre. Je désirerais pouvoir partir ce soir. » Le coup, cette fois, était trop rude pour que M. de M... le pût supporter. Il allait faire un éclat, et mon pauvre père eut beaucoup de mal à l'en empêcher. Le public

s'agitait, les avocats et les avoués se regardaient, le premier président lui-même paraissait confondu. L'étonnement était au comble. Comment, en une demi-heure, renverser cette forte et solide plaidoirie qui avait duré trois jours? Comment, en trente minutes, démolir cette épaisse muraille bâtie à chaux et à sable? — Cependant Berryer parlait, sa voix harmonieuse et puissante remplissait sans effort l'enceinte de la grande salle. Il avait demandé à son avoué un exemplaire du Code, il avait lu un tout petit article, puis, du ton le plus naturel, en toute simplicité : « Messieurs de la Cour, avait-il dit, ma cause est gagnée. » Et elle l'était en effet. Point n'avait été besoin de démolir le mur; il lui avait suffi de quelques paroles pour montrer que ce mur, s'il possédait toutes les qualités, avait pourtant un défaut capital : il était en dehors du vrai terrain du débat, à côté de la question. Cinq heures sonnèrent: peu de minutes après, Berryer se rasseyait, ayant porté la conviction dans tous les esprits. — Quinze jours plus tard, la Cour rendit son arrêt : M. de M... gagnait son procès sur tous les points.

Dans la soirée, tandis que sa chaise de poste, attelée de quatre chevaux, attendait dans la cour de l'*Hôtel de France*, Berryer fit affectueusement ses adieux à M. de M... et à mon père. Je me tenais un peu à l'écart. Il me fit signe d'approcher, me dit quelques paroles et m'embrassa sur les deux joues, *à la vendéenne*. C'est un des plus chers souvenirs de ma vie.

IV

Vers ce même temps eut lieu ma première *rencontre* avec Paul Féval. En revenant de vacances, au mois d'octobre 1845, j'avais rapporté au collège une grosse malle contenant des vêtements et des objets divers, pots de confitures, tablettes de chocolat, pâtés de lièvres et de perdrix, qui n'étaient pas de chez *Bouchardeau*, quelques livres et trois ou quatre paires de souliers. La plus neuve était enveloppée dans un vieux numéro de l'*Estafette, journal des journaux*[1], que j'eus bien soin de ne pas déchirer. L'*Estafette* était une feuille politique qui vivait de reproductions, empruntant à ses confrères les *premier-Paris* du matin, et, pour ses feuilletons, les romans de l'année précédente :

Des spectacles d'hier affiches déchirées!

Mon numéro renfermait un feuilleton des *Mystères de Londres*, parus en 1844 dans le *Courrier français*, sous le pseudonyme de *Sir Francis Trolopp*, qui cachait le nom de Paul Féval, alors à ses débuts. Ce feuilleton, où l'auteur mettait en scène avec humour l'Irlandais Bob Lantern, je le dévorai, je le relus plus de vingt fois, essayant de deviner ce qui précédait et ce qui devait suivre, faisant à mon tour, non plus ma tragédie, mais mon roman de collège.

Plus tard, beaucoup plus tard, en 1877, je publiai dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* quelques pages sur *Châteaupauvre*, que Féval venait de faire paraître dans

1. L'*Estafette* a paru de 1833 à 1858.

le *Correspondant.* En lui envoyant mon article, je lui racontai ma petite histoire de l'*Estafette* et de son feuilleton dépareillé, et je lui dis quelques mots de deux de mes camarades d'alors, Edmond Ernoul et Arthur Ranc. Sa réponse, si elle faisait une large part aux remerciements et aux compliments obligés, n'avait pourtant rien de banal, ainsi qu'on va pouvoir en juger. Avec Paul Féval, la banalité n'était jamais à craindre.

Voici la lettre :

« *Paris, 18 juin 1877,*
« 80, Avenue des Ternes.

« Cher monsieur,

« J'ai bien le droit de vous traiter avec cette fami-
« liarité, puisque nous sommes de si vieux amis. Ernoul
« et Ranc! Un chapitre des *Mystères de Londres* dans un
« numéro de l'*Estafette*, journal des journaux, rédacteur
« en chef Gabriel[1] (ange ou démon), auteur de *Victorine,*
« *ou : La Nuit porte conseil*, et serrurier de la clef du Ca-
« veau! Quel peintre vous êtes! Voilà toute une époque
« ressuscitée pour moi! Et des joies d'un sou et d'énor-
« mes mélancolies! Et vous êtes l'ami de Pontmartin
« par-dessus le marché! Je fus également un homme
« de ces temps mémorables. Je demeurais boulevard du
« Temple, et je me souviens d'avoir fait le voyage de là

1. Jules-Joseph-Gabriel *de Lurieu* (1792-1869) publiciste, auteur dramatique et chansonnier. Il était surtout connu sous le nom de *Gabriel*, nom sous lequel il signait ses pièces de théâtre, dont plusieurs obtinrent un réel succès : *Joséphine, ou : Le Retour de Wagram, Les Barrières de Paris, Le Gamin de Londres*, etc.; *Victorine, ou : La Nuit porte conseil*, drame-vaudeville en cinq actes, composé en collaboration avec Dumersan et Dupeuty, fut joué au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 21 avril 1831

« à la *Quotidienne* (!) pour dire à M. de Locmaria [1] le « transport que m'avait causé un de ses articles : *Euterpe en voyage*. J'étais brûlant de toute sorte d'admiration, mais sauvage, et M. de Pontmartin ne sut pas « quel partisan il avait en moi, car, six ou sept ans « après, dans l'*Assemblée nationale* de Lavalette, et pendant la publication même de mon roman *Les Belles de nuit* [2], il écrivit cette phrase (peut-être mieux « faite) :

« Si M. Féval voulait travailler beaucoup son style, « ce serait un écrivain ordinaire. » Cela ne me fit pas « regretter mon cri d'admiration à la vieille *Quotidienne*. « Pontmartin est une plume, il a droit de sévérité. Seulement je me désolais, parce que tous les esprits éminents, sauf Sandeau et quelques autres, ont eu sur « moi un avis tout pareil. Sainte-Beuve a toujours refusé de me lire, comme n'étant pas « *proper* ». A ces « causes, vous pouvez juger si votre lettre beaucoup « trop bonne, mais si spirituelle et si éminemment « « littéraire », m'a ravi! J'ai écrit tout de suite « pour qu'on adressât les livres indiqués par vous, « 202, rue de Rivoli [3]. Je vous remercie de tout mon « cœur. »

« Quant à ma chère conversion, que vous traitez « presque légèrement, bien cher monsieur, par excès « de bienveillance et parce que vous jugez trop favorablement mon passé, elle n'a pas été du tout, en effet,

1. Le comte de Locmaria, directeur de la *Quotidienne*.

2. *Les Belles de nuit, ou : Les Anges de la famille*, 8 volumes in-8°. Ce roman parut en 1849 dans l'*Assemblée nationale*, feuille royaliste qui avait pour directeur M. Adrien de Lavalette.

3. A l'Hôtel de Rivoli, où je devais me rendre quelques jours plus tard.

« un changement de croyance, mais une transformation « de vie et une naissance à l'amour de Dieu que j'igno- « rais dans mon complet bonheur. Le *Figaro* a parlé de « spéculation à propos de cela : elle n'aurait pas été « bonne au point de vue matériel; mais au point de « vue de la consolation, et c'est trop peu dire, ah! la « belle, en effet, la riche spéculation.

« Quand vous viendrez à Paris, pousserez-vous jus- « qu'aux Ternes? C'est loin, mais je voudrais bien vous « serrer la main. Je vous répète que j'ai été rarement, « je ne dirai pas loué, mais même « admis » par les « gens qui écrivent comme vous. Tout récemment, j'ai « reçu une lettre de Louis Veuillot qui m'a jeté dans « l'extase. Il me connaissait aussi depuis vingt ans et « me disait presque les mêmes choses que vous, du « haut, il est vrai, de sa très réelle grandeur, qu'il ne « peut abdiquer, tandis que vous, grâce à Ranc, à Er- « noul et à l'*Estafette*, vous avez le droit daté de me « regarder comme votre ascendant. Evidemment vous « êtes aussi exagéré dans votre amitié que les autres « dans leur dédain, mais le choix que vous faites parmi « mes vieux livres indique une telle délicatesse de sym- « pathie! *Le Drame de la Jeunesse* est de beaucoup mon « préféré. Si je savais comment en purifier certaines « pages « sans y toucher! » Mais j'espère bien que vous « m'écrirez encore quand vous aurez une demi-heure à « perdre, et, en attendant, merci *ex imo*.

« PAUL FÉVAL. »

V

Ma dernière année de Poitiers, mon année de philosophie, fut marquée pour moi par une grande douleur. Je perdis mon grand-père paternel, qui était aussi mon parrain et qui avait pour moi une particulière affection. Il habitait Fontenay-le-Comte et, avant le collège, je passais chez lui plusieurs mois chaque année, en son logis de la rue Saint-Nicolas, à deux pas du magasin de draps tenu par son ami M. Crétineau, — Crétineau-*Joli*, comme on l'appelait pour le distinguer de ses frères, — le père de l'historien de la Vendée militaire et de la Compagnie de Jésus.

La maison de mon grand-père, située entre une petite cour et un assez vaste jardin, était sans luxe et presque sans confort; mais combien plaisante, animée qu'elle était par la voix encore forte du maître et par son rire sonore!

Le matin, il me conduisait un instant dans la chambre de ma grand'mère, toujours riante, elle aussi, sous ses cheveux blancs, et qui se tenait assise dans son lit, avec son beau casaquin ruché, et, sur sa tête, un bonnet de coton blanc, serré par une faveur rose et surmonté d'une mèche droite et haute. Nous descendions ensuite, nous traversions le salon carrelé de rouge où je ne me lassais pas d'admirer, dans leurs cadres noir et or, les portraits en pied d'Henri de La Rochejaquelein, de Charette et des autres généraux vendéens, d'après les toiles de Guérin. Nous nous arrêtions à la cuisine, où mon grand-père donnait ses ordres, étant, comme la plupart des bourgeois de son temps,

enclin au péché de gourmandise. La cuisine donnait sur le jardin, où nous nous promenions jusqu'au déjeuner, moi questionnant sans cesse, lui se plaisant à me répondre, sans interrompre pour cela sa besogne quotidienne, arrachant les mauvaises herbes, arrosant ses fleurs et ses arbres fruitiers. C'était, d'ailleurs, un singulier jardin que celui de la rue Saint-Nicolas. Bien que situé en pleine ville, il n'était point enclos de murs ; il n'était séparé des voisins que par des buissons, fleuris de roses dans la belle saison, et par un ruisseau où les ménagères du quartier venaient laver leur linge. Ce qu'il avait de plus remarquable, c'était l'arborescence et le déploiement de ses buis, hauts de plusieurs mètres, si épais qu'on avait pu y tailler quatre cabinets de verdure, avec des tables et des sièges. Ces retraites m'enchantaient, et j'y ai passé de si douces heures que, depuis, il m'a été impossible de trouver le moindre charme aux plus beaux et aux plus riches jardins, lorsqu'ils n'avaient pas au moins deux ou trois allées avec des bordures de buis.

Si particulier, si original que fût le jardin, son propriétaire l'était bien plus encore; il fut à son heure l'un des exemplaires les plus complets de ce type qui ne se retrouve plus que dans les romans de Balzac : le bourgeois royaliste d'avant 1830.

Mon grand-père maternel, M. Valade, quoique bon monarchiste, inclinait un peu vers les idées libérales ; il était abonné au *Journal des Débats*. Mon grand-père Biré était abonné à la *Quotidienne* et il lui paraissait tout naturel d'être plus royaliste que le roi. La chaleur de ses opinions était d'autant plus grande qu'elles avaient surtout leur foyer dans son cœur. Ces princes qu'il

n'avait jamais vus, qu'il ne devait jamais connaître, il les aimait à l'égal de ses parents les plus proches: il ne séparait pas, dans ses affections, la famille royale de sa propre famille. Et c'est pourquoi, si modeste que fût sa condition, les joies trop rares qui éclairaient parfois les lambris dorés des Tuileries, projetaient leur reflet jusque sur son humble toit, comme aussi les douleurs qui assombrissaient, hélas! trop souvent le vieux palais, mettaient sa maison en deuil. Le jour où il apprit l'assassinat du duc de Berry, il tomba sérieusement malade.

Et ce même homme, qui eût donné sa vie pour le roi, conservait vis-à-vis de lui son indépendance: plus frondeur que courtisan, il blâmait à l'occasion sa politique et disait pis que pendre de ses ministres, de ceux de Louis XVIII surtout, de braves gens cependant, dont nous ne sommes pas près de revoir les pareils. Il n'était pas coureur de places, et son ambition se bornait à ne pas quitter la ville où il était né, à ajouter quelques arpents à ce clos de vignes de l'Orbrie où, les bonnes années, il récoltait vingt barriques! Le roi, quand il s'agissait de nommer un maire ou un conseiller général, faisait-il choix d'un noble ou d'un propriétaire plus riche que lui, il ne s'en formalisait point. Il n'estimait pas, comme Figaro, que tout fût perdu parce qu'il n'était pas le premier dans l'État et qu'il y avait au-dessus de lui des hommes qui ne s'étaient donné que la peine de naître. Si même il arrivait que, parmi les membres de sa *chambre* (on appelait ainsi en ce temps-là ce que nous appelons aujourd'hui le cercle), il y eût deux ou trois vieux gentilshommes, il tenait à grand honneur de faire leur partie. Singulier homme.

et dont les vertus n'allaient point (je le confesse) sans quelques défauts et quelques ridicules. Il tonnait contre l'impiété des *libéraux*, et cela ne l'empêchait pas de chanter quelquefois, au dessert, des chansons dont maint couplet était dirigé contre les *moines*. Il médisait volontiers de la fortune trop rapide de son voisin, qu'il accusait de jouer à la Bourse, et il nourrissait un terne à la loterie. L'obstination de ce malheureux terne à ne point sortir était un des gros mécomptes de sa vie, d'ailleurs la plus régulière du monde et la plus paisible. Sa matinée, comme je l'ai dit, se passait dans son jardin, à moins qu'il n'allât à la Poissonnerie voir s'il y avait quelque belle pièce; de son après-midi il faisait deux parts, consacrées l'une à ses affaires (qu'il négligeait bien un peu), et l'autre à musarder avec ses amis sous les arbres de la *Promenade*. Au demeurant, honnête, désintéressé, content de son lot, jovial (encore un vieux mot qui s'en va), friand, ami des longs repas, prompt à dire à ses voisins :

« Ma foi, je ne sais pas trop ce qu'il y aura aujourd'hui à la maison: mais c'est égal, venez manger ma soupe. »

— *Tempi passati!*

VI

Je portais encore le deuil de mon grand-père lorsqu'au mois d'août 1847 je quittai Poitiers, mon diplôme de bachelier en poche. A peine rentré à la maison, je repris le cours de mes lectures qu'avait un peu interrompues la préparation de mon examen. Je relus d'un trait toutes les œuvres d'Alfred de Vigny, poésies, ro-

mans, théâtre, et il me prit fantaisie de lui écrire. Je me gardai bien de lui dire que j'étais un échappé de collège.

Très gravement, je me présentai à lui comme *un de ses plus vieux lecteurs*. Depuis son volume de *Servitude et Grandeur militaires*, paru en 1835, il n'était sorti de sa retraite — de sa *Tour d'Ivoire*, selon le mot de Sainte-Beuve — que pour donner à la *Revue des Deux Mondes* un article sur *Mlle Sedaine et la Propriété littéraire*[1], et cinq pièces de vers : *La Sauvage*, *La Mort du Loup*, *La Flûte* et *Le Mont des Oliviers* en 1843; *La Maison du Berger*[2] en 1844. Je lui reprochai respectueusement son silence de douze années, et je lui demandai s'il ne publierait pas enfin cette seconde *Consultation du Docteur-noir*[3], promise depuis si longtemps.

Pendant plusieurs jours, je guettai le facteur. Un beau matin, il me remit, non sans me réclamer quatorze sous de port, une lettre timbrée de Paris et dont le cachet portait une couronne de comte. Je payai avec joie la forte somme. Les lettres que je reçois maintenant me coûtent moins cher; mais valent-elles celle-là ?

« *Paris, 4 septembre 1847*, Samedi.

« C'est une récompense précieuse pour moi qu'une « lettre telle que la vôtre, monsieur, et je vous remercie « de n'avoir pas résisté à ce bon mouvement qui vous

1. 15 janvier 1841.

2. Ces cinq pièces font maintenant partie du recueil posthume intitulé *Les Destinées*.

3. *Stello* portait, on le sait, cet en-tête : *Les Consultations du Docteur-noir* (*première consultation*).

« portait à venir à moi. Lorsque nous parlons au public « des théâtres, il nous répond par des applaudissements, « des larmes ou des sourires, il jette des fleurs à nos « acteurs et nous donne ainsi une couronne visible et « palpable.

« Mais le public des livres où est-il? S'il ne nous « écrit, comment l'entendre? Comment mettre la « main sur les cœurs qu'on a fait battre? Ce parterre « invisible est-il nombreux? On ne le saurait jamais si « quelques-uns des spectateurs ne se dénonçaient eux-« mêmes, comme vous venez de le faire avec tant d'es-« prit et de bonne grâce.

« Vous ne pouvez me dire rien qui soit pour moi l'at-« testation d'un meilleur triomphe que ce mot :

« Vous m'avez fait oublier l'auteur pour ne voir que « l'homme. »

« Pascal a dit : « Je cherche un homme et je ne trouve « qu'un auteur. » Ai-je réussi à faire disparaître cet être « factice : l'auteur? Vous avez répondu : *oui* à Pascal, et « quelques opinions pareilles à la vôtre me le feraient « croire.

« Il me semble que si l'on arrivait toujours à faire « disparaître les apparences de l'art à force d'art[1], on « aurait l'immense avantage de faire toucher l'idée à « nu et sans les langes dorés qui la déforment. — C'est « pour cette raison que j'ai écrit *Chatterton* en prose. « Un poète de mes amis me le reprochait un jour :

1. Le Tasse a dit de même dans sa *Jérusalem délivrée* :

E quel che'l bello e'l caro accresce all'opre,
L'arte che tutto fa, nulla si scopre.

« Et ce qui ajoute à la beauté et au prix des ouvrages, l'art qui a présidé à tout ne se découvre nulle part. »

« Écrit en vers, lui dis-je, le drame eût été plus froid. « Chaque rime eût rappelé l'auteur; je voulais graver « une idée vraie sur le cœur en le forçant à pleurer. « J'aimerais mieux que l'on s'écriât : *C'est vrai*, que : « *C'est beau!*

« Une société légère, distraite, agitée en mille sens, « oublie trop vite une pensée si l'œuvre d'art qui en est « la *démonstration* ne lui cause une profonde et même « une douloureuse impression. Je laisse échapper là le « secret de ce silence obstiné que vous voulez bien re- « gretter. Je n'aime point que l'on raconte pour conter. « Je pars toujours du fond de l'*Idée*. Autour de ce cen- « tre, je fais tourner une fable qui est la *preuve* de la « pensée et doit s'y rattacher par tous ses rayons comme « la circonférence d'une roue. Sur vingt compositions « que j'esquisse, j'en choisis une pour la terminer et en « faire un tableau. Mais si vous aimez mes tableaux, « croyez que bientôt j'en aurai de nouveaux à vous en- « voyer. Lorsque j'ai dit, dernièrement :

A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse.
Seul le silence est grand ; tout le reste est faiblesse [1] ;

« j'ai pensé à ces grandes circonstances où, dans la « souffrance et la mort, l'homme doit préférer le silence « à la plainte qui l'abaisse. Mais c'est un devoir que de « parler à sa nation quand on sait en être écouté et j'ai « des vérités à dire. — Vous êtes trop modeste, mon- « sieur, il y a des âmes de poètes qui ne donnent pas à « leur pensée la forme et le rhythme des vers mais qui « sont aussi rares que celles des poètes consacrés. Vo- « tre âme est assurément de ce nombre. Je vous remer-

1. Voir le poème de Vigny, *La Mort du Loup*.

« cie de n'avoir pas étouffé un de ses élans vers moi et « je vous dirais volontiers ce qu'un poète de nos jours « a écrit à André Chénier :

..... Jeune ami que je n'ai pas connu.

« J'espère, si vous venez à Paris, qu'il n'en sera pas « toujours ainsi.

« Alfred de Vigny,
« *6, Rue des Ecuries d'Artois.* »

CHAPITRE II

L'ÉCOLE DE DROIT

(Novembre 1847 - Février 1848).

Le *Grand Hôtel de la Loire.* — Le cabinet Grassat. L'*Univers* et les articles de Louis Veuillot. — M. Isambert. La séance de la Chambre des députés du 2 février 1848. Lamartine. M. Guizot et M. Guyet-Desfontaines. — L'oraison funèbre d'O'Connell et le Père Lacordaire. — Les banquets réformistes. La manifestation des étudiants. *Vive le Père du peuple!* — Le 23 février. Le coup de feu du boulevard des Capucines. Proclamation de la République.

I

Un mois après avoir reçu la lettre d'Alfred de Vigny, je partais pour Paris, et je faisais le voyage en trois étapes : de Luçon à Fontenay-le-Comte, dans le cabriolet paternel, de Fontenay à Saumur, à travers le Bocage vendéen et le pays de *Monsieur Henri*[1], en diligence. Saumur était, à cette époque, le point terminus du chemin de fer d'Orléans. A la gare, on enleva les roues de la diligence, qui fut installée, avec tous ses voyageurs, sur une plate-forme faisant partie du convoi. Ainsi claquemuré dans la rotonde, j'arrivai à la gare d'Austerlitz, où les roues furent replacées à notre voiture. A grand bruit de ferrailles et au son de la trompe du conducteur, elle traversa les quais et les rues et après un détour brusque, passant sous une voûte, elle nous déposa,

1. Henri de la Rochejaquelein.

rue Notre-Dame-des-Victoires, sur le pavé d'une cour tout encombrée d'hommes, de femmes, d'enfants, de camions, de malles, de portefaix et de brouettes, toute retentissante de cris et de rumeurs de toutes sortes. C'est au milieu de ce fracas assourdissant que, le 4 novembre 1847, nous fîmes, mon frère Alfred et moi, notre entrée à Paris, — mon frère, qui venait de terminer à Poitiers sa licence en droit, pour suivre les cours de doctorat, et moi pour prendre ma première inscription.

Des amis nous avaient retenu deux chambres rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 2, au *Grand Hôtel de la Loire*, immense et bruyante bâtisse où logeaient alors de nombreux étudiants poitevins.

Le lendemain de notre installation, j'allai me faire inscrire à la Faculté, où je reçus, avant même d'y être entré, une petite leçon de choses. Le plâtre qui recouvrait l'ancienne devise républicaine de l'École, sur la place du Panthéon, s'étant détaché peu à peu avec le temps, on pouvait lire au-dessus de la porte : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Était-ce un présage?

Un de mes premiers soins fut de prendre un abonnement à un cabinet de lecture. Les cabinets de lecture aujourd'hui n'existent plus: ils ont disparu — comme les diligences. En 1847, ils étaient très nombreux. Les journaux étaient tous d'un prix très élevé; la vente au numéro était chose presque inconnue, et le numéro coûtait quatre sous. Qui les voulait lire devait donc aller au cabinet de lecture. De même pour les romans. J'ai parlé, dans mon premier chapitre, de la *Bibliothèque Charpentier* et de ses volumes à 3 fr. 50; mais la

librairie Charpentier, qui n'éditait que les chefs-d'œuvre, n'imprimait pas les romans du jour. Ils se publiaient tous dans le format in-octavo. Grâce aux interlignes et aux blancs que l'on ne ménageait pas, le récit le plus court formait deux volumes, qui se vendaient 15 francs. *Les Mystères de Paris* faisaient dix volumes, *Le Juif Errant* dix, *Les Mystères de Londres* onze, *Le Fils du Diable* quatorze. C'était, seulement pour ces quatre ouvrages, une dépense de trois cent trente-sept francs cinquante. Force était donc, pour les romans comme pour les journaux, de recourir aux cabinets de lecture. Quelques-uns, d'ailleurs, n'étaient pas seulement des boutiques où l'on prenait en location les *nouveautés*, mais de véritables bibliothèques, des lieux d'études et de travail.

Tel était, en particulier, celui auquel je m'abonnai, le *Cabinet Grassot*, ainsi appelé du nom de sa propriétaire, femme très religieuse et très respectable, sœur, disait-on, de l'acteur Grassot, du Palais-Royal, célèbre alors par son nez en trompette et par sa verve comique. Situé à l'angle de la place de l'Odéon et de la rue Casimir-Delavigne, il se composait d'un vaste entresol rempli de livres ainsi que l'escalier qui y conduisait, et, au rez-de-chaussée, de la salle des journaux, très bien éclairée, sur la place, et d'une salle de travail sur la rue. Dans l'entresol et l'escalier, tous les romans possibles, tous les Romantiques dans leurs éditions originales; dans la salle de travail, les livres de droit [1], une bibliothèque latine

1. On n'y trouvait pas de livres de médecine; un autre cabinet de lecture s'en était fait une spécialité, celui de la cour du Commerce, situé au rez-de-chaussée de la maison où, de 1838 à 1840, Sainte-Beuve avait vécu au quatrième, sous un nom supposé, dans deux chambres d'étudiant.

et grecque très complète, les ouvrages de théologie, de philosophie et d'histoire.

Chaque matin, dès huit heures, j'étais dans la salle des journaux qui ne tardait pas à se remplir. Je lisais les articles de M. Laurentie dans l'*Union monarchique*[1] et ceux de MM. de Genoude et de Lourdoueix dans la *Gazette de France*. Mais on pense bien que je ne m'en tenais pas là.

Je lisais aussi la *Presse*, le *Journal des Débats*, le *National*, la *Réforme* et l'*Univers*. Je m'aperçus bien vite que les *premier-Paris* de cette dernière feuille damaient le pion à tous les autres. Au mois de janvier 1848 et tant que dura la discussion de l'Adresse, l'*Univers* publia chaque jour un compte-rendu des Chambres, où il traçait, tantôt le portrait d'un orateur, tantôt un croquis parlementaire: et portraits et croquis étaient de purs chefs-d'œuvre, au bas desquels La Bruyère aurait pu mettre son nom. Mais précisément, la signature manquait; personne, en ce temps-là, ne signait ses articles. J'étais émerveillé, mais je ne savais à qui mon admiration devait s'en prendre. — « Comment! me dit un jour un de mes amis, tu ne sais pas de qui sont ces articles? Ils sont de Louis Veuillot. »

Louis Veuillot! Je ne connaissais ce nom que pour l'avoir rencontré une fois ou deux dans la *Revue des Deux Mondes*, où le rédacteur de l'*Univers* était représenté comme un journaliste qui avait quelque esprit, — un esprit apprécié surtout dans les sacristies, — et comme un romancier qui rappelait de loin le bon évê-

1. Née de la fusion de la *France* et de l'*Écho français* avec la *Quotidienne*, l'*Union* avait commencé de paraître le 7 février 1847 sous le titre de l'*Union monarchique*. L'adjectif fut sacrifié aux circonstances après le 24 février 1848.

que Camus[1], auteur de *Palombe, ou : La Femme honorable*[2]. Évidemment, la célèbre Revue s'était moquée de moi. Il m'apparut que, dans toute la presse dite littéraire, de la *Revue* au *Journal des Débats*, le mot d'ordre était donné de faire le silence sur les écrivains catholiques et royalistes. Je constatai en même temps, non sans tristesse, que les feuilles royalistes et catholiques, loin de prodiguer les éloges à leurs défenseurs et de proclamer leur talent, n'en parlaient presque pas et semblaient craindre de mener un peu de bruit autour de leurs noms. Jusqu'ici je n'avais guère dirigé mes lectures de leur côté. Je n'avais lu ni la *Sainte Élisabeth de Hongrie*, de Montalembert, ni les *Conférences de Notre-Dame*, du Père Lacordaire, ni tant d'autres ouvrages, très supérieurs pourtant à la plupart de ceux dont je m'étais nourri. Toute mon éducation était à refaire, et je ne m'y épargnai pas.

J'étais encore sous l'impression des articles de l'*Univers*, lorsqu'il me fut donné d'assister à une de ces séances de la Chambre que décrivait si bien Louis Veuillot.

II

La session des Chambres s'était ouverte le 11 janvier 1848. Au cours de la discussion de l'Adresse, le 1er février, les journaux du soir annoncèrent que MM. de Lamartine et Guizot parleraient le lendemain. Com-

1. Jean-Pierre *Camus* (1582-1653), évêque de Belley, théologien et romancier.

2. Louis Veuillot avait publié, en 1844, un roman intitulé *L'Honnête femme*, dont Sainte-Beuve a dit au tome I, page 59 de ses *Nouveaux Lundis* : « Savez-vous qu'il a devancé *Madame Bovary* pour certaines peintures étonnantes de vérité locale? Il est réel au delà de tout. Balzac imagine et invente beaucoup plus dans ses portraits de provinciaux : il surcharge et surajoute à tout instant : M. Veuillot rend et copie mieux. »

ment entrer dans la salle? Nous ne pouvions, mon frère et moi, demander des billets à notre député, M. Isambert[1]. Il avait une double spécialité : plaider pour les nègres et aboyer après les curés. Mon père, dont il était la bête noire et qui le combattait depuis quinze ans, ne nous eût pas pardonné de nous adresser à lui. Restait la tribune du public: mais les jours de grandes séances, elle était à peu près inabordable. Dès six heures du matin, la queue commençait à la grille du quai d'Orsay. C'eût été folie à nous de faire ainsi le pied de grue pendant six heures (les portes ouvraient à midi), au cœur de l'hiver, peut-être sous la pluie ou la neige, sur un quai battu de tous les vents. Heureusement, les courageux citoyens qui bravaient ainsi les intempéries de la saison, le faisaient moins par amour de l'art et pour entendre les orateurs, que pour être en mesure de céder leur place à des auditeurs *payants*. Leurs prétentions s'élevaient à mesure qu'approchait l'heure de l'entrée. Nous n'étions pas assez riches pour l'attendre, et, sur les neuf heures, nous fîmes affaire, dans des prix modérés, avec deux solides gaillards qui, ce jour-là, s'étaient levés de bon matin.

On discutait le paragraphe de l'Adresse relatif aux affaires italiennes. Lamartine, dont le discours dura près de deux heures, fut mélodieux, coloré, lyrique. Cette fois encore, il avait parlé en poète. La réponse de Guizot fut celle d'un homme d'État. Rien d'ailleurs de

1. M. Isambert, conseiller à la cour de cassation depuis le 27 août 1830, était député de Luçon depuis le 27 décembre 1832. Il avait publié, de 1823 à 1828, de nombreux mémoires en faveur de l'affranchissement des nègres. En 1848, abandonné par les électeurs de la Vendée, il fut recueilli par le département d'Eure-et-Loir qui l'envoya à la Constituante mais ne le réélut pas à la Législative. Il mourut subitement le 13 avril 1857.

plus frappant que le contraste offert par les deux orateurs, dans leur personne comme dans leur talent. Lamartine avait la taille haute, les traits fiers et réguliers, le port élégant, les gestes nobles et une sorte de désinvolture, un peu raide, de grand seigneur[1]. Guizot était un *grand bourgeois* sans doute, mais un bourgeois. Tandis que Lamartine avait l'air d'un gentilhomme, descendu un instant de son château et prêt à y remonter, Guizot, avec son extérieur austère, son air grave et sa figure blême, ressemblait à un prédicant du Midi, venu de Nîmes ou de Genève pour être *ministre*. Il était de petite et grêle stature. A son banc ou dans l'hémicycle, ce n'était que « le petit monsieur Guizot »; mais, à la tribune, il se redressait, il grandissait, et c'était de haut, de très haut, qu'il regardait l'Opposition et bravait ses fureurs. Il tint tête, avec un courage admirable, avec une sérénité superbe, aux députés de la gauche, aux suivants de M. Thiers, qui hachèrent son discours de cris, de trépignements, de vociférations véritables. Rien ne put le démonter. Entre tous ces interrupteurs, je distinguai un député de la Vendée, M. Guyet-Desfontaines[2]. M. Guizot disait : « Nous avons accepté les traités de 1815... — *Subis! subis! subis!* s'écrie M. Guyet-Desfontaines, à qui se joignent immédiatement tous ses amis. — Comment, messieurs, reprend le ministre, vous trouvez plus honorable et plus fier de subir des traités que de les accepter? — *Subis, subis!* continue M. Guyet-Desfontaines. — Subis en 1815; mais en 1830? — *Subis! subis!* » Épuisé

1. Voir dans le *Livre des Orateurs*, par *Timon*, le portrait de Lamartine.

2. M. Guyet-Desfontaines, ancien notaire parisien, était depuis 1834 député des Herbiers (4e collège de la Vendée).

bientôt, mon incandescent député avait dû enfin *subir* le discours de M. Guizot. Si peu Guizotin que je fusse, je sortis indigné. Le puissant orateur s'était montré éloquent, habile, politique, sensé, et il avait été couvert de huées! C'était ma première rencontre avec les Chambres, et, dès ce moment, j'étais bien près d'être fixé sur ce qu'était déjà, sur ce que devait être de plus en plus chez nous le régime parlementaire.

III

Très peu de jours après avoir entendu au Palais-Bourbon Guizot et Lamartine, j'entendais à Notre-Dame le Père Lacordaire.

Daniel O'Connell était mort le 15 mai 1847. Selon le mot de Balzac, il avait été, « avec Napoléon et Georges Cuvier, l'un des trois plus grands hommes du XIX[e] siècle »: il avait tiré son peuple de l'esclavage et donné le plus magnifique exemple de ce que peuvent, unies ensemble, la Religion et la Liberté. Sous l'impression de cette irréparable perte, la jeunesse catholique de Paris pria l'archevêque de faire célébrer à Notre-Dame un service solennel et de confier au cœur et au génie du Père Lacordaire la tâche auguste de glorifier le Libérateur de l'Irlande. Mgr Affre accéda volontiers à ce vœu, mais il en fallut retarder l'accomplissement. Retenu à Rome par les affaires de son Ordre, à Toulon par ses prédications de l'Avent, Lacordaire ne put rentrer à Paris qu'à la fin de janvier 1848.

La cérémonie eut lieu le 10 février. Le lendemain, j'écrivais à ma mère :

« Comme ici il y a toujours foule partout, à l'église comme au théâtre, il nous a fallu prendre nos précautions d'avance.

L'oraison funèbre devait être prononcée à midi et demi. Dès six heures, Alfred m'a réveillé. Je me lève et je me rends à Notre-Dame avec un de nos anciens camarades de Poitiers, Charles Isambert (rien de notre député).

Bien qu'il ne fût pas encore sept heures du matin, tous les abords de la chaire étaient occupés, si bien que nous ne pûmes trouver place dans la nef qu'à une certaine distance, à peu près aussi loin de la chaire qu'on peut l'être à Luçon quand on est sous les cloches.

A neuf heures, Alfred et un autre de nos camarades arrivèrent et, prenant les deux chaises que nous leur avions réservées, nous relevèrent de garde. Nous pûmes ainsi aller déjeuner. Quand nous revînmes vers dix heures, toutes les places étaient prises. Dans le banc d'œuvre et dans l'enceinte réservée, à côté des deux Comités de la liberté religieuse et de l'Irlande, des hommes éminents, des célébrités de tout genre et, à leur tête, Berryer, se pressaient autour du fils d'O'Connell. M. de Montalembert, en ce moment gravement indisposé, manquait à cette réunion. Mgr l'archevêque de Paris, également malade, était remplacé par Mgr l'évêque de Saint-Flour. A midi, une messe basse a été célébrée ; à peine était-elle finie, que nous avons vu apparaître dans la chaire un homme de taille moyenne, portant sur une robe de laine blanche un camail noir et sur la tête aux trois quarts rasée une couronne de cheveux noirs. C'était le Père Lacordaire. Sa figure, qui est

assez pleine et assez fraîche, est jeune encore. Sa physionomie a quelque chose de saisissant, et tout en lui respire une foi ardente. Avant même qu'il ait ouvert les lèvres, on se sent déjà persuadé, on est déjà conquis. Bien que sa voix, un peu voilée ce jour-là, ne fût pas dans toute sa plénitude et dans toute sa force, je n'ai pas perdu une seule de ses paroles. Il a considéré O'Connell sous un double aspect : comme libérateur de l'Église, et comme libérateur de l'humanité: car tout ce que l'on fait pour l'Église, on le fait aussi pour l'humanité.

Jamais idées plus élevées ne se revêtirent d'un langage plus magnifique et plus simple à la fois. L'harmonie du geste, l'expression du visage, le ton de la voix, tout semblait d'accord pour augmenter l'effet du discours, et sans la sainteté du lieu, nul doute que la foule frémissante n'eût éclaté plus d'une fois en applaudissements. On aurait pu se croire, à certains moments, au XVII[e] siècle, au pied de la chaire de Bossuet. —

Et cela pour trois sous que coûtaient les chaises ce jour-là. »

IV

Dans ma lettre à ma mère, craignant de l'inquiéter, je me gardais bien de lui rien dire de l'agitation qui régnait à Paris, de la tournure chaque jour plus grave que prenaient les événements.

La campagne des *banquets réformistes*, ouverte le 9 juillet 1847 par celui du Château-Rouge, avait porté ses fruits. L'émeute était dans l'air. Personne cepen-

dant, ou presque personne, ne croyait à une révolution.

Pour ma part, j'étais plus amusé qu'effrayé. Plus clairvoyant, mon frère ne cessait de me dire : « Tu verras que cela finira par des coups de fusils et par la proclamation de la République. »

Un banquet, auquel devaient assister une centaine de députés de la gauche, quelques pairs de France et de nombreux gardes nationaux, fut annoncé pour le dimanche 20, puis pour le mardi 22 février. L'endroit définitivement choisi était un vaste terrain situé rue de Chaillot.

Le 21, le banquet fut interdit par le ministère qui, dans la soirée, fit placarder sur les murs diverses proclamations. De forts attroupements se formèrent autour de ces affiches. Paris prit la physionomie de ses plus mauvais jours.

De leur côté, les députés de l'Opposition envoyaient aux journaux du soir une note annonçant qu'ils allaient déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de mise en accusation des ministres. A la même heure, on faisait circuler dans le quartier Latin de petits papiers invitant tous les étudiants à se réunir, le lendemain 22, à dix heures du matin, place du Panthéon.

Quand je fis part à mon frère de l'intention où j'étais de m'y rendre : « Tu es fou, me dit-il ; je ne suis pas plus philippiste que toi, tu le sais bien ; mais notre place, à nous royalistes, et nous le sommes doublement puisque nous sommes Vendéens, notre place n'est pas parmi ces buveurs de chopes, qui rèvent béatement — disons bêtement — d'une République plus ou moins

honnête. La meilleure des Républiques serait encore, pour la France, le pire des gouvernements. » Ce petit discours était celui d'un sage. Je n'y répondis pas; mais, dix minutes après, j'étais sur la place du Panthéon, où retentissaient déjà les couplets de la *Marseillaise* et le *Chœur des Girondins* :

Mourir pour la patrie
Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie [1].

Je ne m'unis point à ces chants — cela du moins soit dit à ma décharge, — mais je me joignis au cortège. Des colonnes d'étudiants — *cette respectable jeunesse*, comme l'appelait niaisement, en 1830, le très spirituel Benjamin Constant — descendirent la rue des Grès, suivirent la rue de la Harpe, la rue de l'École-de-Médecine, la rue Dauphine, le Pont-Neuf, et arrivèrent enfin sur la place de la Madeleine, où se trouvait réunie une foule compacte, curieuse, mais froide et qui semblait n'avoir encore aucun parti pris. Là, les chants recommencèrent, et les manifestants défilèrent sous les fenêtres de M. Odilon Barrot, en criant : *Vive le Père du peuple !*

A mes côtés, deux ou trois de mes anciens camarades de Poitiers poussaient avec ferveur ce cri mémorable — et inepte. Je n'ai pas le regret aujourd'hui de m'y être associé, mais alors qu'allais-je faire dans cette galère? Un instant, je songeai à me retirer: mais, poussé par la curiosité, je restai dans les rangs.

1, Dans *le Chevalier de Maison-Rouge*, d'Alexandre Dumas et Auguste Maquet, représenté au Théâtre-Historique, le 27 octobre 1847, les auteurs avaient introduit un hymne dont la popularité, très grande tout d'abord, allait bientôt l'être encore davantage.

Un assez grand nombre d'ouvriers s'étaient joints aux étudiants.

Ainsi renforcée, la *respectable jeunesse* se répand sur la place de la Concorde, franchit le pont Louis XV, passe par dessus les grilles du Palais-Bourbon, monte sur le péristyle et déborde jusque dans les jardins environnants. A ce moment, les portes de la caserne du quai d'Orsay s'ouvrent, un escadron du 8e dragons sort, se forme en peloton, part au trot, arrive sur la foule dont il se contente de fendre les masses avec le poitrail de ses chevaux. Derrière la cavalerie, un bataillon de troupes de ligne accourt au pas gymnastique et prend position sur la place du Palais-Bourbon. Un commissaire est avec lui, prêt à faire les sommations d'usage.

En même temps, des piquets d'infanterie, de cavalerie, de chasseurs, de dragons et de municipaux, surgissent de tous côtés et s'échelonnent sur toutes les avenues qui conduisent à la Chambre, tandis que deux pièces de campagne se mettent en batterie dans la rue de Bourgogne.

Vers une heure, survint une petite pluie, aussi fine qu'opportune. Elle fit peu à peu son office, et, les municipaux aidant, émeutiers et badauds — ce qu'on appelle *le peuple* — commencèrent à se retirer.

A deux heures, tout était fini, ou semblait l'être, et je réintégrais ma chambre de la rue des Mathurins-Saint-Jacques, assez peu fier, après tout, de ma sotte équipée.

V

Le mercredi 23, au moment où le jour paraît, la pluie commence à tomber par torrents, et déjà beaucoup répètent le mot de Petion : *Il pleut, il n'y aura rien.* On se trompait.

De nombreuses barricades avaient été dressées pendant la nuit : on se battait rues Beaubourg, Quincampoix, Bourg-l'Abbé, dans les quartiers Saint-Martin-des-Champs, du Mont-de-Piété et du Temple. Les barricades sont prises, mais la garde nationale, que le rappel, battu sur les onze heures, fait entrer en scène, ne se réunit que pour pousser le cri de : *Vive la Réforme! A bas le ministère!* Dans l'après-midi, on apprend que M. Guizot et ses collègues viennent de donner leur démission, que M. Molé a été appelé aux Tuileries et que la réforme électorale est accordée.

Après notre dîner, rapidement expédié, nous nous rendons, mon frère et moi, sur les boulevards. Des milliers de lanternes étincellent aux fenêtres, en signe de réjouissance. Un cordon de flammes s'étend de la Madeleine à la Bastille. C'est surtout devant le café du Grand-Balcon, cette seconde façade de l'Opéra-Comique, que la foule s'amasse. C'est là que les chants retentissent avec le plus de force, suivis de longs applaudissements. Le propriétaire a ouvert tous ses robinets à gaz, une éruption de lumière s'est faite, jetant sur la foule un reflet fantastique.

Nous ne songions guère à regagner le quartier Latin; j'y songeais d'autant moins, pour ma part, que je venais d'avoir, au milieu de cette cohue, un petit suc-

cès. Boulevard Montmartre, devant le Théâtre des Variétés, j'avais acheté la dernière édition de la *Patrie* qui, vu les circonstances, se vendait cinquante centimes !

Je m'approche d'un bec de gaz et je suis aussitôt entouré de curieux, qui n'ont pas voulu tirer de leur poche leurs dix sous, et qui me demandent, très poliment, de faire à haute voix la lecture du journal.

Je m'acquittai de ce soin, paraît-il, à leur entière satisfaction, car tous me remercièrent, et quelques-uns même lièrent conversation avec moi.

Je savourais mon modeste triomphe, quand tout à coup — il était à ce moment neuf heures et demie — nous vîmes s'avancer, venant du côté de la Bastille, une longue colonne agitant des torches et du sein de laquelle quelques ouvriers brandissent en l'air des sabres et des fusils. Celui qui semble leur chef, un homme de haute taille, aux traits énergiques, vêtu seulement d'un pantalon bleu et d'une chemise, élève au-dessus de sa tête et de celles de ses compagnons un drapeau rouge. A cette vue, beaucoup de figures, tout à l'heure joyeuses, se rembrunissent ; mais comme, après tout, cette poignée de manifestants ne paraît pas très redoutable, et qu'on y voit même un certain nombre d'enfants portant des lanternes tricolores, la curiosité l'emporte sur l'inquiétude ; trois ou quatre cents personnes descendent du trottoir et suivent de plus ou moins près l'homme au drapeau rouge et sa bande.

J'étais décidément badaud dans l'âme ; je voulais voir, j'entraînai mon frère qui bougonnait, et nous voilà tous

les deux sur la chaussée, mêlés au cortège, — dans les derniers rangs, je dois le dire.

La colonne arrive bientôt à la hauteur du ministère des Affaires étrangères, situé, à cette époque, boulevard des Capucines. Elle se heurte à un bataillon du 14e de ligne, massé en carré dans toute la largeur de la chaussée et des contre-allées.

Un coup de feu parti, un feu de peloton lui succède.

Une cinquantaine de tués et de blessés gisent étendus dans une mare de sang. La foule affolée se disperse en tous sens; les parapets de la rue Basse-du-Rempart sont brisés, et c'est par là que, mon frère et moi, nous nous échappons.

Supprimez ce coup de feu, et il n'y a plus de révolution de Février.

Qui donc l'a tiré[1]? Comment douter qu'il soit parti des rangs de ceux qui en ont profité et en ont fait sortir la République; de ceux qui ont su trouver à la minute, et comme à portée de la main, un tombereau tout prêt; qui ont fait sur les boulevards la *promenade des cadavres*, puis se sont enfoncés dans les rues étroites, coutumières des barricades, dans les faubourgs populaires où, de temps en temps, un homme monté sur la funèbre voiture soulevait et dressait le cadavre d'une femme, qu'il laissait retomber après que la

1. Il semble aujourd'hui bien établi que le coup de feu du boulevard des Capucines fut tiré par Charles Lagrange, l'un des plus ardents promoteurs de l'insurrection de Lyon en avril 1834. Représentant du Rhône en 1848 et 1849, il siégea au plus haut de la Montagne. Exilé après le 2 décembre 1851, il est mort à La Haye (Hollande), le 22 décembre 1857. — Je dois ajouter que Lagrange a toujours plaidé *non coupable* au sujet de son rôle dans la soirée du 23 février.

lumière vacillante d'une torche avait éclairé pendant une minute la terrible vision?

Tous les magasins s'étaient fermés, toutes les fenêtres s'étaient éteintes. Quand nous arrivâmes au quartier Latin, le tocsin sonnait à l'église Saint-Sulpice. Il m'eût été impossible de dormir. Je passai le reste de la nuit à relire, dans l'*Histoire de dix ans*, de Louis Blanc, le récit des Journées de Juillet 1830.

Le lendemain — c'était la journée du 24 — j'errai par les rues et les quais de la rive gauche, entendant de confuses clameurs et des coups de fusil dans la direction du Carrousel et du Palais-Royal, recueillant avidement les nouvelles : à deux heures l'abdication et le départ de Louis-Philippe, puis successivement l'échec de la régence de la duchesse d'Orléans, l'envahissement de la Chambre, la nomination d'un gouvernement provisoire et son installation à l'Hôtel-de-Ville. La République était faite.

En ma qualité de *vieux chouan* de dix-sept ans, je fus tenté un moment de me réjouir de la chute de la monarchie de Juillet; mais ce sentiment fit bientôt place à un autre plus raisonnable et plus juste. Comment ne pas m'avouer que cette monarchie, renversée par une poignée de factieux, avait été, malgré sa fâcheuse origine et malgré ses fautes, un gouvernement éclairé, conservateur, honnête, et qu'elle avait donné à la France de longues années de paix et de prospérité? Comment ne pas comprendre, si jeune que je fusse, que la République ne resterait pas longtemps aux mains de Lamartine et qu'elle nous conduirait aux abîmes? Comment enfin ne pas me rappeler, alors que je sortais à peine des bancs du collège, et cette parole d'Homère : « Le

gouvernement de plusieurs n'est pas bon; qu'il n'y ait qu'un maître et qu'un roi! » — et le vers de Corneille :

Le pire des états, c'est l'état populaire;

— et aussi ces vers de Lamartine, celui des *Méditations*, dans son *Ode aux Français :*

Peuple! des crimes de tes pères
Le ciel, punissant tes enfants,
De châtiments héréditaires
Accablera leurs descendants,
Jusqu'à ce qu'une main propice
Relève l'auguste édifice
Par qui la terre touche aux cieux ;
Et que le zèle et la prière
Dissipent l'indigne poussière
Qui couvre l'image des Dieux!

CHAPITRE III

LA RÉPUBLIQUE DE 1848.

(*Février-Avril.*)

Paris ne s'ennuie pas. Deux cents journaux. Les dessins de Cham. Les affiches. Les processions laïques. — La *Journée des Bonnets à poil*. La manifestation du 17 mars. L'*Histoire des Girondins* qui passe. — Les théâtres. Mademoiselle Rachel et la *Marseillaise*. — Deux cent vingt clubs. Le club de l'Union, le Père Lacordaire et le citoyen Barnabé. Le club de la rue Bergère et Auguste Blanqui. Un réactionnaire héroïque.

I

Lamartine avait dit en 1839 : « La France s'ennuie[1]. » Pour être juste, il faut reconnaître que, sous son gouvernement et celui du citoyen Ledru-Rollin, son collègue, l'on n'avait pas le temps de s'ennuyer. Certes, les temps étaient durs, les craintes étaient grandes, et

1. Lamartine prononça cette parole, non en 1847, comme on l'écrit communément, mais dans son discours du 10 janvier 1839, où il disait : « Mil huit cent trente n'a pas su créer son action et trouver son idée. Vous ne pouviez pas faire de légitimité : les ruines de la Restauration étaient sous vos pieds. Vous ne pouviez pas faire de la gloire militaire : l'Empire avait passé et ne vous avait laissé qu'une colonne de bronze sur une place de Paris. Le passé vous était fermé; il vous fallait nos idées nouvelles. Il ne faut pas vous figurer, messieurs, parce que nous sommes fatigués des grands mouvements, qui ont remué notre siècle et nous, que tout le monde est fatigué comme nous et craint le moindre mouvement. Les générations qui grandissent derrière nous ne sont pas lasses. Elles veulent agir et se fatiguer comme nous. Quelle action leur avez-vous donnée? *La France est une nation qui s'ennuie!* »

nombreuses les faillites. Les quartiers riches étaient déserts et silencieux les jours où l'on ne battait pas le rappel. On allait de la Bastille à l'Arc-de-Triomphe sans rencontrer plus de dix fiacres et deux voitures de maître. Les théâtres étaient ouverts, les chanteurs chantaient, les acteurs jouaient, les danseuses dansaient, mais les recettes oscillaient entre deux ou trois cents francs. C'est égal, pour ceux qui n'avaient pas pignon sur rue, qui n'étaient ni banquiers, ni industriels, ni comédiens, ni boutiquiers, et qui n'avaient pas à se préoccuper des échéances de fin de mois : pour les badauds qui aimaient à *musarder* — et j'étais du nombre, — que de spectacles, de curiosités, d'amusements de toutes sortes! Pas de jour qui ne vît paraître cinq ou six feuilles nouvelles[1], tantôt *Le Père Duchêne, ancien fabricant de fourneaux, La Commune de Paris, L'Aimable Faubourien, La Voix des femmes, La Voix des clubs, La Voix du peuple, La Vraie République, La Foudre, La Guillotine, Le Représentant du peuple*, de Proudhon : tantôt *L'Assemblée nationale, Le Petit Caporal, La Redingote grise, L'Ère nouvelle*, de Lacordaire, *Le Pamphlet, Le Lampion*[2], petit journal réactionnaire, vif, hardi, spirituel en diable, que j'achetais tous les jours et dont je faisais mes délices. — Et puis il y avait Cham[3]!

Je ne sais plus quel roi d'Espagne, apercevant au

1. Du 24 février au 4 mai 1848, jour où se réunit l'Assemblée nationale, il y eut jusqu'à 200 journaux. *Daniel Stern* (la comtesse d'Agoult) en a donné la liste dans l'*Appendice* du tome I[er] de sa très remarquable *Histoire de la Révolution de 1848*.

2. Ses principaux rédacteurs étaient H. de Villemessant, Xavier de Montépin et Alphonse de Calonne. *Le Lampion* fut suspendu par le général Cavaignac (21 août 1848).

3. Amédée DE NOÉ, dit CHAM (1819-1882). Il était le second fils du comte de Noé, pair de France.

loin dans la plaine, de l'une des fenêtres de l'Escurial, un berger qui, oublieux de son troupeau, riait à gorge déployée, un livre à la main, s'écria aussitôt : « Ce gaillard-là lit à coup sûr *Don Quichotte!* » Lorsque vous rencontriez dans la rue un passant qui, les yeux fixés sur son journal, souriait d'aise et parfois même riait aux éclats, vous pouviez dire, sans crainte de vous tromper : « Encore un qui se délecte aux caricatures de Cham! » Chaque matin, en effet, chaque soir, avec une incroyable facilité d'improvisation, le crayon du malicieux dessinateur se chargeait de saisir au vol le côté comique de tous les épisodes, de tous les personnages, petits et grands, de la nouvelle République. Les légendes étaient encore plus spirituelles que les dessins. Un matin, c'était un bourgeois du Marais, marchandant un poisson, et disant timidement : « J'aimerais autant qu'il ne fût pas de la veille ». Le soir, c'était un pur, un *humanitaire* qui, pour sauver le genre humain, demandait trois cent mille têtes et à qui l'imperturbable Cham répliquait : « Monsieur est coiffeur? »

Qui ne voulait pas acheter de journaux pouvait aisément faire cette petite économie. Affiches rouges, jaunes, vertes, de toutes les couleurs et de tous les formats, couvraient les kiosques, tapissaient les maisons, tirant l'œil du passant et s'offrant à lui pour rien. Elles se renouvelaient chaque matin par centaines.

Tout marquis veut avoir des pages.

Il n'y avait plus de *marquis*[1], mais seulement des *citoyens*. Tout citoyen voulait avoir son affiche, le

1. Un décret du gouvernement provisoire avait supprimé les titres de noblesse, et il faut reconnaître qu'en cela la République avait raison : elle était logique avec son principe.

marchand de marrons et l'homme de lettres, l'ouvrier cambreur et le *travailleur de la pensée*, le peintre et le charcutier, l'ex-député et le candidat à la Constituante, — et aussi le candidat à Charenton. La République avait déchaîné toutes les passions, toutes les convoitises, toutes les folies, et elles s'étalaient sur les murailles avec une naïveté grotesque, avec une inconscience admirable. Nous n'avions plus besoin de théâtres, puisque nous avions les *Affiches!*

Si la matinée leur appartenait ainsi qu'aux journaux, l'après-midi offrait plus d'intérêt encore. Les rues et les quais voyaient passer, se dirigeant vers la place de Grève, avec chants et bannières, ces interminables processions — laïques — composées de citoyens de toutes les professions et de toutes les nationalités, en quête, l'une après l'autre, d'un discours de Lamartine ou, à son défaut, de Garnier-Pagès ou Crémieux, *poetæ minores*. Ainsi défilèrent tour à tour les culottières et les giletières, les porteurs d'eau, les ouvriers bitumiers, les ouvriers pâtissiers, les Vésuviennes, la Société des hommes lettrés, les Auvergnats industriels, les décorés de juillet, les blessés de février, les paveurs, les blanchisseuses du port Saint-Paul, les délégués des vidanges de Paris, etc., etc.; vinrent ensuite les députations des Allemands, avec le drapeau de l'*Unité germanique* (rouge, noir et or): des Italiens, conduits par le citoyen Mazzini; des Corses, des Savoisiens, des Belges, des Hellènes, des Espagnols, des Polonais, des Romaniotes, des Irlandais venus de Dublin, de Manchester et de Liverpool[1]. Dans les grands jours, c'était

1. Daniel Stern (t. II, p. 419) a donné la liste des Députations reçues par le gouvernement provisoire, du 27 février au 28 avril 1848; il y en eut 271.

par milliers et quelquefois par cent mille et plus que se comptaient les manifestants. Un décret avait supprimé les grenadiers de la garde nationale et leurs bonnets à poil qui choquaient le principe de l'égalité en reconnaissant l'aristocratie de la taille. Le 16 mars, des gardes nationaux appartenant aux 1re, 10e, 11e et 12e légions et auxquels s'étaient joints plusieurs détachements de la banlieue, se réunirent sur la place de la Madeleine, sur les boulevards et sur les quais. Ils étaient en uniforme, mais sans armes. Ils se rendirent à l'Hôtel de Ville, où leurs délégués furent reçus par MM. Arago et Marrast. Cette journée du 16 mars fut appelée la *Journée des Bonnets à poil.*

Une contre-manifestation, organisée par Blanqui et son club, par les amis de Louis Blanc et de Ledru-Rollin, par le préfet de police lui-même, cet ineffable Caussidière, qui « faisait de l'ordre avec du désordre », se produisit dès le lendemain.

Le rendez-vous avait été fixé à dix heures, place de la Révolution[1]. Dès le matin, les groupes affluèrent et couvrirent bientôt l'ex-place de la Concorde et l'avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'Arc-de-Triomphe. Les rangs se formèrent, les bannières désignèrent les corporations et les clubs, et, à onze heures, l'immense cortège se déroula en ordre le long des quais de la rive droite, au chant de la *Marseillaise* et des *Girondins;* les premières files atteignaient la place de Grève, quand les dernières quittaient à peine les Champs-Élysées. Il y avait là au moins cent cinquante mille hommes. Du quai des Grands-Augustins, sur la rive gauche, avec une curiosité mêlée d'une certaine inquiétude, Henri

1. Ci-devant place de la Concorde.

Perraud[1], un de nos amis de Vendée, mon frère Alfred et moi, nous contemplions cette marée montante, ces flots d'hommes bruyants comme les flots de l'Océan, qui sans doute ne s'arrêteraient pas sur la place de Grève et qui allaient peut-être envahir l'Hôtel de Ville, comme autrefois les Tuileries, au 20 juin et au 10 août.

Il était visible que ce grand effort était dirigé, non contre les *Bonnets à poil* et les compagnies d'élite de la garde nationale, mais contre Lamartine. « Ça sera rude, nous dit Perraud; mais c'est égal, Lamartine, cette fois encore, saura bien s'en tirer. Il sera fier, éloquent, courageux, héroïque même, s'il le faut... — Sans doute, reprit mon frère, il sera tout cela, mais c'est bien le moins qu'il nous doive. Nous sommes en droit d'exiger de lui qu'il nous tire du danger, puisque c'est lui qui nous a jetés à l'eau. J'admire comme toi ses harangues, mais elles ne sauraient faire qu'il ne soit en tout ceci le grand coupable. Ces drapeaux, ces cris, ces menaces, ces hommes des faubourgs, ces clubistes et ces émeutiers, c'est son *Histoire des Girondins* qui passe!

II

Ainsi s'écoulaient nos journées et je les trouvais toujours trop courtes, tant il y avait de choses à voir. Les spectacles du soir, d'ailleurs, valaient au moins ceux du matin. Je ne parle pas ici des théâtres, où je n'allais guère à ce moment, si ce n'est parfois à la Comédie-

1. Né à la Châtaigneraie (Vendée), Henri Perraud avait fait ses études à Poitiers dans la même classe que mon frère. Esprit charmant et cœur d'or, il a eu la bonne fortune de remplir toute son ambition, n'en ayant jamais eu d'autre que d'être maire de sa commune et conseiller général de son canton.

Française, qui avait repris, comme en 1792, le nom de *Théâtre de la République*[1]. Un jour, c'était, je crois, le 6 mars, — à une représentation de *Cléopâtre*[2], j'entendis mademoiselle Rachel chanter la *Marseillaise*. Elle la joua autant qu'elle la chanta. L'attitude, le mouvement, le geste, l'énergie de l'action et des traits, l'éclair du regard, la robe blanche sur laquelle se détachait l'éclat du drapeau tricolore, la dernière strophe dite et mimée à genoux, avec le drapeau sur le cœur, tout était savamment calculé. L'effet fut prodigieux. Mais combien je préférais la grande tragédienne dans ses rôles de Phèdre et de Pauline! J'étais tenté de lui dire, comme elle le disait elle-même si bien à Joas :

> Hé quoi! vous n'avez point de passe-temps plus doux?

Mais, encore une fois, ce n'étaient pas les théâtres qui m'attiraient le plus, à cette date, c'étaient les clubs. Les plus fameux étaient la *Société centrale républicaine* ou *club Blanqui*, dont les séances se tenaient dans la salle du Conservatoire de musique, rue Bergère : le *club de la Révolution*, présidé par Barbès, au Palais-National[3] : le *club des Amis du peuple*, créé par Raspail, au Marais ; le *club Cabet*, rue Saint-Honoré, où se réunissaient les adeptes de la *secte icarienne*.

Indépendamment de ces clubs principaux, il s'en était formé une multitude d'autres[4]. Le quartier des Écoles

1. Le Théâtre-Français de la rue Richelieu avait pris, le 19 août 1792, le titre de *Théâtre de la Liberté et de l'Égalité*, qu'il quitta, le 30 septembre suivant, pour prendre celui de *Théâtre de la République*.

2. Tragédie de Mme Emile de Girardin. Elle avait été représentée pour la première fois le 13 novembre 1847.

3. Le Palais-Royal.

4. Au nombre de 220. Voir la liste au tome II, page 212, de l'ouvrage de DANIEL STERN.

en comptait plusieurs : le *club de l'École de droit*, le *club de l'École de médecine*, le *club des Jeunes-Étudiants*, le *Comité central des Écoles*, le *club du Deux-Mars*, sur la place du Panthéon. Dans les bâtiments de la Sorbonne, il n'en existait pas moins de trois : le *club populaire de la Sorbonne*, le *club de l'Union* et le *club des Indépendants*. Quelques clubs conservateurs ou légitimistes, le *club républicain pour la liberté des élections*, sous la présidence de M. Viennet, membre de l'Académie française ; le *club du X[e] arrondissement*, présidé par M. de Vatimesnil, ancien ministre de Charles X, essayaient aussi, non sans courage, de tempérer le mouvement révolutionnaire.

Je fréquentais surtout les clubs de la Sorbonne, dont le *Grand Hôtel de la Loire* était le très proche voisin. Le souvenir qui m'en est resté est assez confus ; ces séances, où s'amusait si fort mon imprévoyante jeunesse, ne m'apparaissent plus aujourd'hui que comme de mauvais rêves, *ægri somnia*. Je dois faire exception cependant pour l'une d'elles qui m'est toujours présente : celle où Lacordaire prit la parole.

III

Depuis quelques années, on a essayé de le représenter comme un républicain. Il ne le fut à aucun moment de sa vie. A coup sûr, ce n'était pas un républicain *de la veille*, puisqu'aussi bien, au plus fort de l'effervescence révolutionnaire, en plein club, il fit un jour cette déclaration : « Le 23 février, il n'y avait pas en moi *un atome de républicanisme* [1] ». A-t-il été, comme tant d'autres, un

1. *Biographie des candidats à l'Assemblée nationale*, par *Un Vieux Montagnard*. — Voir aussi plus bas la séance du club de l'*Union*, du 11 avril 1848.

républicain *du lendemain*? Pas davantage. La République étant devenue le gouvernement de la France, il consentait à ce qu'on en fît l'*essai*: mais, à la différence de ses collaborateurs de l'*Ère nouvelle*[1], il ne croyait nullement à la supériorité intrinsèque de la forme républicaine sur la forme monarchique. Ainsi que le dit très bien son éminent biographe, M. Foisset, qui a eu entre les mains toute sa correspondance, « il aurait voulu qu'on ne fît pas de la démocratie le perfectionnement absolu de l'ordre politique, comme aussi qu'on n'affirmât pas expressément que la république démocratique était l'avenir inévitable de la France et du monde: mais que tout en l'appuyant sincèrement comme un *essai* raisonnable et nécessaire, on laissât l'expérience prononcer sur son opportunité comme sur sa nécessité finale ». Il s'est du reste expliqué lui-même sur ce point, avec une parfaite netteté, à la date du 16 novembre 1848, dans une lettre à son ami M. de la Perrière :

« J'ai été constamment monarchiste jusqu'au 24 février. A ce moment, j'ai accepté la République comme *un essai*, essai nécessaire à tenter en France après la chute consécutive de trois monarchies. Je l'admettais bien comme un système de gouvernement praticable en soi, mais sans la rattacher par un lien doctrinal, comme le faisaient mes collaborateurs, aux dogmes et aux prin-

1. Le premier numéro de l'*Ère nouvelle* parut le 15 avril 1848. Dès le 17 mai, en même temps qu'il se démettait de ses fonctions de représentant du peuple, Lacordaire prenait le parti de se retirer du journal. « Il ne croyait plus, dit M. Foisset (tome II, p. 190), à l'avenir de la République, et il était trop sincère pour afficher dans l'*Ère*, une foi démocratique qu'il n'avait pas. » Dans la crainte que sa retraite, si elle se faisait brusquement et avec éclat, n'entraînât la chute immédiate du journal, il se résigna à temporiser, se contentant, pour le moment, de prendre ses sûretés à l'effet de contenir la feuille dans une attitude extrêmement réservée. A la fin d'août 1848, il se retira définitivement.

cipes de l'Évangile. Sans doute, c'est l'Évangile qui a fondé la liberté dans le monde, qui a déclaré les hommes égaux devant Dieu, qui a prêché les idées et les œuvres de la fraternité : et l'on peut appeler cela démocratie, si l'on veut. Mais ce mot, d'après son étymologie, exprime plutôt le sens de *gouvernement par le peuple* : or, j'avoue ne pas voir clairement qu'il y ait nécessairement plus de liberté, d'égalité, de fraternité, sous une démocratie prise *en ce sens-là,* que sous une monarchie. Cela peut être ou ne pas être. C'est là une question, et, pour ma part, je la crois au moins douteuse. »

Voué tout entier à son œuvre dominicaine et à cette autre grande œuvre, les *Conférences de Notre-Dame*, Lacordaire n'avait nul désir d'entrer à l'Assemblée constituante. Il ne posa sa candidature ni à Paris, ni en province. Si son nom cependant était mis en avant, pouvait-il décliner les suffrages qui lui seraient accordés? Pouvait-il se refuser à descendre dans le forum et à travailler, dans la mesure de ses forces, au salut de son pays? De tous côtés, des invitations lui étaient adressées par les différents clubs, désireux d'entendre le grand orateur, et plus encore peut-être curieux de voir comment il répondrait aux questions qui lui seraient posées. Après avoir résisté longtemps à toutes les sollicitations, il se résigna enfin à paraître dans deux réunions qui représentaient plus particulièrement la jeunesse des Écoles.

Au *Club de l'École de Médecine*, son succès fut très grand. Malgré tous mes efforts, il ne m'avait pas été possible de pénétrer dans la salle. Je fus plus heureux, quelques jours après, à la Sorbonne, au *Club de l'Union*. C'était le 11 avril, et l'on savait depuis la veille que Lacordaire devait venir. Le grand amphithéâtre fut

envahi de bonne heure par deux à trois mille auditeurs qui, pour la plupart, avec leurs barbes hirsutes et leurs chapeaux mous, ne ressemblaient guère aux habitués des Conférences de Notre-Dame. Bientôt une foule innombrable inonda la cour, la rue même; elle devait, pendant toute la soirée, troubler par ses chants et ses clameurs les discussions du dedans.

Le bureau était présidé par le citoyen Barnabé, un républicain *rouge*, assisté de deux bons et solides compagnons, dont la couleur n'était pas moins foncée. A peine la séance était-elle ouverte que la parole fut donnée au *citoyen* Lacordaire. La salle était houleuse : l'orateur n'a pas encore prononcé une parole, et déjà des applaudissements, des sifflets, des interpellations éclatent de toutes parts : un assez long temps se passe avant qu'il puisse se faire entendre. D'une voix vibrante et nerveuse, il dit qu'il n'est pas candidat, — et cette déclaration est accueillie par les cris les plus divers. Il ajoute que si les électeurs, dont il ne sollicite pas les suffrages, l'envoient cependant à l'Assemblée, il acceptera leur mandat, afin de pouvoir défendre à la tribune deux causes qui lui sont également chères et que, pour sa part, il n'entend pas séparer l'une de l'autre la cause de l'Ordre et celle de la Liberté. Pour l'immense majorité des auditeurs, ces deux mots sonnaient mal : pour eux, l'*Ordre*, c'était le retour à l'ancien régime : la *Liberté*, c'était le masque sous lequel se cachait la *Réaction*. Lacordaire est violemment interrompu, couvert de quolibets et d'outrages : ses amis le soutiennent de leur mieux ; mais nous étions à peine deux ou trois cents et nos applaudissements se perdaient dans le bruit.

L'excellent Barnabé, je dois le dire, s'épuisait en

efforts, assurément louables, pour obtenir un peu de calme, il finit par y réussir.

Un membre du bureau, dont j'ai oublié le nom, demanda alors la parole ; il tenait à la main une brochure :

« Citoyens, dit-il, ceci est un des écrits les plus célèbres du citoyen Lacordaire, la fameuse *Lettre sur le Saint-Siège;* j'y trouve la page suivante :

« La guerre est en Europe ! Où est-elle ? Est-ce entre « les peuples ? nullement ; entre les rois ? point du tout ; « entre les peuples et les rois ou, en termes plus clairs, « entre la monarchie et la république ? pas davantage ; « car la France, qui en est le foyer, *est le pays le plus « monarchique qui soit au monde*. La France ne peut être « qu'une *monarchie ou un chaos*, parce qu'il n'y a pas de « milieu réel entre la soumission commune à un seul « chef et l'indépendance radicale de tous les citoyens. « *Les républiques sont des États bâtards comme les Églises « protestantes sont des Églises bâtardes*. On pourrait même « dire qu'il n'existe en France que des partis monar- « chiques, si l'on ne découvrait, à fond de cale de la « société, *je ne sais quelle faction qui se croit républicaine, « et dont on n'a le courage de dire du mal que parce qu'elle « a des chances de nous couper la tête dans l'intervalle de « deux monarchies*. »

La tempête qui suivit cette lecture est indescriptible. Pendant une heure, la salle retentit de cris, d'imprécations, de hurlements, auxquels répondaient les vociférations du dehors. Lacordaire était un peu pâle, mais sa contenance était ferme, son attitude calme et résolue. Sans timidité comme sans jactance, il attendait que le silence se rétablît.

Il ne désavoua aucune de ses paroles de 1838[1] : il déclara hautement que « le 23 février 1848, il n'y avait pas en lui un atome de républicanisme ». Puisque la République est proclamée et qu'elle est devenue le gouvernement de la France, il l'accepte comme un *essai*, essai nécessaire à tenter après la chute consécutive de trois monarchies. Cet *essai*, il s'y prêtera loyalement, et si la République est chrétienne, libérale, honnête, protectrice de l'ordre et de la justice, il ne lui refusera ni son adhésion ni son concours.

Son éloquence et la noblesse de son attitude, si elles ne désarment pas complètement ses adversaires, ne laissent pas pourtant de les frapper et de les émouvoir, et plus d'un, qui tout à l'heure l'insultait, l'écoute maintenant avec sympathie.

Le citoyen Barnabé commence à s'inquiéter ; pour rallier ses troupes, il jette dans le débat le nom de Montalembert : il rappelle son discours sur le Sunderbund[2] et ses violentes attaques contre le radicalisme. « Je demande, dit-il, au Père Lacordaire s'il adopte le jugement porté sur les libéraux en général et sur les hommes de 93, en particulier, par le citoyen Montalembert. » — Et Lacordaire de répondre :

« Le citoyen Montalembert, dans son discours, a « porté un jugement sur ce qu'il a appelé les *radicaux* « présents et anciens : les radicaux de 1793 et les radi- « caux de 1847. Je déclare, pour ma part, que je ne « suis pas le moins du monde *radical*, dans le sens que « l'on attache ordinairement à ce mot. — Le mot *radi-*

1. C'est à cette date qu'avait paru la *Lettre sur le Saint-Siège*.

2. Ce magnifique discours avait été prononcé à la tribune de la Chambre des Pairs le 14 janvier 1848.

« *cal* a, dans notre langue, une signification qui, jus-
« qu'à présent, n'est pas favorable... »

De violentes interruptions éclatent; des clameurs retentissent au dehors, Lacordaire peut enfin reprendre la parole, et il le fait en ces termes :

« *Messieurs*, en deux mots, M. de Montalembert a dit
« du mal de 1793 : eh bien! je déclare que, pour ma
« part, il y a des hommes de 93 dont je ne pourrai
« jamais dire du bien : qu'il y a eu également en 1847,
« en 1848, et qu'il y aura même en 1849, des discours,
« des faits, de certains révolutionnaires, dont je ne
« pourrai jamais dire du bien. Maintenant, quels sont
« ces révolutionnaires? Ce sont ceux qui ne veulent ni
« la liberté dans l'ordre, ni l'ordre dans la liberté. Je
« regarde l'ordre et la liberté comme deux éléments
« essentiels à la vie humaine, et quiconque est convaincu
« d'avoir été l'ennemi de l'ordre est l'ennemi de la li-
« berté... »

Ici encore protestations furieuses, tumulte général, — et toujours les cris du dehors. Quand le calme est un peu revenu, Lacordaire poursuit :

« Je méprise les tyrans parce qu'ils ont été les enne-
« mis de la liberté : *je méprise les révolutionnaires* parce
« qu'ils étaient, au fond, des tyrans, sous un autre nom.
« Entre les tyrans et ces révolutionnaires, je ne fais
« aucune différence. »

Le citoyen Barnabé n'est pas satisfait ; il ne trouve pas la réponse *catégorique*. Il demande donc au citoyen Lacordaire si le discours de Montalembert « qui était tout entier une longue satire envenimée contre nos pères de 93 », mérite son éloge ou son blâme. — La réplique ne se fait pas attendre :

« On me dit *catégoriquement* que le discours du ci-
« toyen Montalembert était contre nos pères de 93 : eh
« bien ! pour ma part, je déclare que je ne me recon-
« nais aucun père de 93. Je reconnais en 1789 des
« hommes qui ont voulu la destruction d'un grand
« nombre d'abus, qui ont combattu pour cette destruc-
« tion : je reconnais, de 89 à 93, des hommes qui sont
« morts pour combattre ces abus, soit à l'intérieur, sur
« l'échafaud, soit à l'extérieur, dans les victoires que
« nous avons remportées. Les hommes persévérants
« dans leur volonté, dans leurs luttes pour la liberté,
« voilà ceux que j'appelle mes pères. Parmi tous ceux
« qui sont morts à cette époque, je distingue ceux qui
« mouraient pour défendre la liberté et ceux qui *fai-*
« *saient mourir* pour anéantir et reculer cette même li-
« berté. »

Il était plus de minuit lorsque la séance fut levée au milieu d'une extrême agitation. La cour de la Sorbonne était encore pleine de monde. Lacordaire put la traverser, escorté de ses amis et recueillant sur son passage de nombreux témoignages d'admiration et de respect. Si quelques cris, si quelques injures s'y mêlaient encore, ce n'était là, après tout, que la rançon de son triomphe. Quatre heures durant, il avait tenu tête aux attaques, aux objurgations, aux clameurs furieuses d'un auditoire, hostile en très grande partie à ses idées, sinon à sa personne. Calme, intrépide, porté sur les ailes de l'éloquence, il avait plané au-dessus de la tempête, comme l'alcyon au-dessus des flots déchaînés. Il n'avait pas seulement été courageux (ce qui ne lui coûtait guère), il avait été, du même coup, merveilleusement habile. Pas une bravade, pas une provocation, mais pas

une seule concession non plus, pas un faux-pas, pas un recul. De ce que le conférencier de Notre-Dame, envoyé à la Constituante[1], n'y a pas pris la parole et s'en est retiré au bout d'une ou deux semaines[2], on a conclu presque universellement qu'il n'était pas fait pour la vie politique; que, puissant dans la chaire, il manquait des qualités de la tribune, et qu'il l'avait lui-même reconnu en donnant sa démission. Aucun de ceux qui l'ont entendu au club de *l'Union,* dans la soirée du 11 avril, ne saurait souscrire à une telle conclusion. Pour ma part, je demeure convaincu que si Lacordaire eût siégé dans nos Assemblées, il y serait bien vite devenu un Maître, supérieur à Guizot, à Lamartine, à Montalembert, l'égal peut-être du grand Berryer.

IV

A cette étrange époque, tout était mêlé, brouillé, confondu. Les extrêmes se touchaient. Et c'est pourquoi, après avoir parlé de cet admirable Lacordaire, je dois maintenant m'occuper du citoyen Blanqui.

Son nom était, à ce moment, dans toutes les bouches. Fils d'un conventionnel, frère d'un membre de l'Institut[3], remarqué lui-même pour la précocité de son talent, Auguste Blanqui[4] avait, dès sa jeunesse, voué une haine

1. Non élu à Paris, où il avait cependant obtenu une minorité de 62,000 voix, il avait été nommé à Marseille, où il ne savait même pas que sa candidature fût posée. Voir sa lettre à Mme de Prailly, 4 mai 1848.)

2. Le 17 mai 1848.

3. Adolphe *Blanqui* (1798-1854), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, député conservateur de 1846 à 1848.

4. 1805-1881.

mortelle à cette société bourgeoise qui ne demandait pourtant qu'à lui ouvrir ses rangs, à le prendre pour un de ses guides et bientôt peut-être pour l'un de ses chefs. Après dix-huit ans de conspirations et de luttes, après une condamnation à mort [1], aussitôt commuée en détention perpétuelle, il était rentré à Paris, à la première heure, pour prendre la direction du mouvement ultra-démagogique. Il n'avait pas voulu être l'homme de 1830; il ne lui convenait pas davantage d'être l'homme de 1848. Il entendait être l'homme de 93, et d'un 93 aggravé: car Robespierre, à ses yeux, n'était qu'un « déiste » et un « muscadin ». Dans la soirée du 25 février, alors que Lamartine, d'un geste superbe, avait jeté bas le drapeau rouge, Blanqui avait ramassé dans la boue du ruisseau la loque sanglante. Il avait dicté une proclamation insurrectionnelle, aussitôt affichée, et que je crois voir encore, telle que je la lus le lendemain sur les murs de la rue Saint-Jacques. Elle se terminait ainsi :

« ..... Le peuple a arboré la couleur rouge sur les « barricades de 1848. Qu'on ne cherche pas à la flé- « trir.

« Elle n'est rouge que du sang généreux versé par le « peuple et par la garde nationale.

« Elle flotte étincelante sur Paris, elle doit être main- « tenue.

« *Le peuple victorieux n'amènera pas son pavillon.* »

Son premier soin fut d'improviser un club. La première séance fut tenue presque en plein vent, sous le

1. A la suite de l'attentat du 12 mai 1839, commis de complicité avec Armand Barbès et Martin Bernard.

vestibule de l'église de l'Assomption, rue Saint-Honoré. Le lendemain, passant de l'église au théâtre, on siégeait à la Redoute, salle de concert voisine du Palais-Royal: au bout de quelques jours, on se transportait rue Bergère, dans le faubourg Poissonnière, à la salle du Conservatoire de musique. Ce fut la dernière et définitive station du club Blanqui, lequel ne tarda pas à devenir le plus important de Paris, celui qui attirait le plus de monde. Pareils aux enfants qui veulent voir Croquemitaine, malgré la peur qu'ils en ont, les bourgeois eux-mêmes s'y rendaient en foule. Les théâtres étaient déserts, les acteurs les plus célèbres jouaient devant les banquettes vides; mais on s'étouffait dans la salle de la rue Bergère. Il ne suffisait point d'ailleurs, comme dans les autres clubs, de se présenter à l'ouverture des portes. Besoin était de se munir préalablement d'une carte signée par le président et contresignée par les membres du bureau.

Ces cartes se délivraient, moyennant finance, à l'Agence de la *Société centrale républicaine*, agence située dans une rue du quartier des Innocents.

Quelques-uns de mes amis avaient déjà fait le pèlerinage de la rue Bergère, quand je me décidai à suivre leur exemple. Je me rendis à l'Agence. Au second étage, deux blanquistes, de faction à la porte, m'introduisirent dans un corridor très sombre, vaguement éclairé par une lampe fumeuse et rempli d'hommes moustachus et barbus, largement ceinturés de rouge. J'eus sur le champ l'impression que, un jour ou l'autre, dame Justice ferait là quelque descente et mettrait la main sur les registres où j'allais avoir l'honneur de figurer. Aussi, quand au fond du corridor s'ouvrit le guichet, et qu'un

grand gaillard, plus barbu encore que les autres, me demanda mon nom, je répondis — peu bravement : « Étienne Lucas. — Ta profession? — Étudiant en médecine. — Ton domicile? — Rue de la Harpe, 79. — C'est bien, citoyen. »

Je versai ma pièce de vingt sous, et je reçus ma carte.

Le soir, je fis queue, comme les camarades, rue Bergère, entre la muraille et une barrière de bois, sous la surveillance de *Montagnards*, qui faisaient office de sergents de ville. On entra. Tandis que le public payant s'installait aux galeries et dans les loges — des centaures à la longue barbe, de ceux qui avaient des brassards rouges aux coudes et que les bourgeois effrayés avaient surnommés : *les Tourterelles de Sobrier* [1], étaient les ouvreuses de céans, — les membres du club prenaient place à l'orchestre, au parterre et au paradis. En haut et en bas, des blouses. Partout des bras rudes, quelquefois nus. Les loups occupaient la bergerie. Sur la scène, à droite, les membres du bureau, Blanqui président, assisté du Dr Lacambre et de l'un de mes compatriotes, le communiste Théodore Dézamy. A gauche, une petite table et la place réservée à l'orateur.

On était au lendemain des troubles de Rouen. L'armée avait réprimé l'émeute, et elle l'avait fait avec une extrême modération. Chefs et soldats n'en avaient pas moins, à l'estime des démagogues, commis un crime abominable.

1. Sobrier était le directeur de la *Commune de Paris, Moniteur des Clubs*, le plus révolutionnaire des journaux de la capitale. Il avait installé dans ses bureaux, rue de Rivoli, n° 16, toute une escouade de *Montagnards* hirsutes, dont le nom seul répandait la terreur dans la bourgeoisie parisienne.

Blanqui se leva. Petit[1], pâle, chétif, les joues frappées de rides profondes, les cheveux blancs, vêtu de noir, l'habit boutonné jusqu'au col, cravaté de noir, ganté de noir[2], il n'avait rien du tribun et du chef populaire. Sa voix était grêle et ne trahissait aucune émotion, non plus que sa physionomie : sa figure était immuable comme le marbre. Sa parole était élégante, correcte, d'une pureté presque classique. Point de gestes impétueux, nulle fougue, nul éclat, nulle flamme. On l'appelait quelquefois « le petit Robespierre ». L'idée ne serait venue à personne de le comparer à Danton. Et pourtant il exerçait sur les membres de son club une fascination véritable. Il avait l'art d'attiser le feu de leurs passions, de leur communiquer la fièvre dont il était dévoré. C'était bien plus qu'un orateur, c'était un chef de conjurés. Ses auditeurs ne se bornaient pas à l'applaudir : ils lui sacrifiaient leurs volontés, ils étaient prêts à le suivre partout où il les voudrait mener. Il n'avait pas seulement des admirateurs, il avait des séides.

Dans une harangue pleine d'habileté, il s'étendit longuement sur les faits qui venaient de se passer à Rouen, déplaça les responsabilités, dénonça comme des assassins les officiers et les soldats qui avaient tiré sur *le peuple* et, en finissant, invita les citoyens qui l'écoutaient à venger leurs *frères*. Il ne s'était pas encore rassis, qu'une voix partait de l'une des loges : « C'est faux! c'est faux! Citoyens, on vous trompe! » Des murmures, des cris, des imprécations s'élèvent de toutes parts. Déjà plusieurs

1. On l'appelait familièrement, dans les sociétés secrètes, *le petit Blanqui*. Après le 12 mai 1839, Barbès disait, en expliquant la défaite des émeutiers : « *Le petit a eu peur* » (*Daniel Stern*, T. II, p. 25).

2. Une maladie de peau, contractée dans un pénitencier, l'obligeait à avoir toujours les mains gantées.

montagnards s'élancent du parterre, grimpent le long des piliers, prêts à faire un mauvais parti à l'interrupteur. Celui-ci, debout, très crâne : « Je demande la parole! » Au milieu du tumulte, Blanqui, froid et calme, ordonne à ses hommes de regagner leurs places et, se tournant vers les loges : « Citoyen, dit-il, tu as la parole; viens auprès du bureau et parle librement. J'ai la police de la salle, tu n'as rien à craindre. »

Le courage civil est le plus rare et le plus noble de tous. J'ai toujours regretté de ne pas connaître le nom du brave homme qui, ce soir-là, en plein club anarchique, tint si haut le drapeau de la défense sociale. Quittant sa loge, il vint sur la scène, se mit derrière la petite table et, pendant une demi-heure, d'une voix un peu tremblante au début, mais qui bientôt se raffermit, il réfuta une à une les assertions de Blanqui, il stigmatisa l'émeute et rendit à l'armée un émouvant hommage. Blanqui se montra beau joueur. Non content de forcer ses montagnards à garder le silence, il félicita son adversaire de n'avoir pas craint de dire toute sa pensée; puis, reprenant sa thèse, il la développa de nouveau, mais avec moins d'assurance et d'audace qu'au commencement de la séance. On le sentait atteint. Aussi bien, quelques jours auparavant, il avait reçu en plein cœur une de ces blessures qui ne se cicatrisent jamais.

J'arrive ici à l'un des épisodes les plus intéressants de l'histoire de la seconde République, à l'un de ceux qui piquèrent le plus vivement ma curiosité, — épisode bien oublié aujourd'hui, comme le sont d'ailleurs les autres événements et les hommes de cette époque. La presse n'en dit jamais un traître mot, et, comme le journal, la tribune est muette. Les conservateurs, qui n'aiment

guère la bataille et qui luttent à peine dans le présent, laissent volontiers en paix leurs adversaires d'autrefois. Les républicains, de leur côté, évitent avec soin d'évoquer le souvenir de leurs pères de 48, soit qu'ils en rougissent, soit qu'ils redoutent d'avoir à rougir devant eux. Puisque l'épisode, auquel je viens de faire allusion et dont Auguste Blanqui fut le *héros* (?), est demeuré dans l'ombre, je veux essayer de le mettre en pleine lumière, dussé-je pour cela être entraîné à d'assez longs développements.

CHAPITRE IV

LE DOCUMENT TASCHEREAU

(*Mars-Avril*).

Le 12 mai 1839 et le 17 mars 1848. Armand Barbès et Auguste Blanqui. — La *Revue rétrospective* et M. Taschereau. *Déclarations faites par M*** devant le ministre de l'Intérieur*. Barbès et le club de la Révolution. *Réponse du citoyen Auguste Blanqui*. — L'Ordonnance de la Chambre du Conseil du 18 juillet 1848. Dépositions de MM. Dufaure et Passy, du chancelier Pasquier et du procureur général Franck-Carré. *Souvenirs intimes*, du baron Mounier. — Le Jury d'honneur. Un duel dans l'enceinte de la Haute-Cour de Bourges. Conclusion.

I

Le 12 mai 1839, un dimanche, les affiliés de la Société des *Saisons*, au nombre de cinq ou six cents, divisés en trois petites troupes commandées par Barbès, par Blanqui et par Martin Bernard, avaient attaqué quelques postes et quelques mairies, occupé un instant l'Hôtel de Ville, élevé deux ou trois barricades dans le quartier Saint-Merry. La population était restée calme, la garde nationale avait marché contre l'émeute, qui dura quelques heures à peine, le temps de tuer un officier et de blesser quelques malheureux soldats. Barbès et Martin Bernard furent arrêtés. Plus heureux ou plus habile, Blanqui ne fut pas pris, et il sut, pendant cinq mois,

dépister la police. Le 12 juillet, la Cour des Pairs condamna Barbès à mort et Martin Bernard à la déportation. Grâcié par le roi Louis-Philippe, Barbès vit sa peine commuée en celle de la déportation, peine qui se traduisait alors par la détention perpétuelle dans une forteresse. Ce fut seulement au mois d'octobre qu'eut lieu l'arrestation de Blanqui, rue de l'Hôtel-de-Ville, au moment où il montait sur l'impériale d'une diligence en partance pour la Suisse. Le 31 janvier 1840, il fut condamné à mort, comme l'avait été Barbès: mais, pour lui aussi, la peine capitale fut commuée en celle de la détention perpétuelle. Le lieu de détention, pour les trois chefs de l'émeute du 12 mai, fut le Mont Saint-Michel. Aucun d'eux ne devait, du reste, y demeurer longtemps.

La révolution de février trouva Barbès à la prison de Nîmes, Martin Bernard à la citadelle de Doullens, et Blanqui dans une maison de campagne aux environs de Blois, où la police le laissait jouir d'une liberté relative[1]. La révolution faite, tous les trois accoururent à Paris. Barbès et Blanqui allaient-ils se réunir comme autrefois et poursuivre en commun leur tâche fraternelle? Ils arrivaient, au contraire, animés l'un contre l'autre d'une haine mortelle. Homme d'action avant tout, soldat plus que conspirateur, Barbès n'avait pas vu sans un commencement d'inquiétude les prudences, les habiletés personnelles de Blanqui depuis le 12 mai. Les ménagements dont son compagnon d'émeute avait été l'objet de la part du Gouvernement avaient achevé de le mettre en défiance. Il alla jusqu'à l'accuser d'avoir, par lâcheté ou par trahison, fait manquer le coup de main de 1839.

1. *Histoire de la Révolution de 1848*, par *Daniel Stern*, t. II, p. 26.

Blanqui, de son côté, cachait mal son dédain pour la « simplicité » de son ancien ami, brave sans doute, mais dépourvu d'intelligence et d'esprit politique, entaché d'ailleurs, à ses yeux, d'un ridicule suprême : Barbès n'était-il pas « spiritualiste »?

Comme s'il eût voulu répondre, par un redoublement d'ardeur démagogique, aux suspicions dont il était l'objet, Blanqui, nous l'avons vu, avait dès le lendemain du 24 février, préparé une révolution nouvelle. Tandis que Barbès ouvrait son club par une adhésion explicite à la politique du Gouvernement provisoire, Blanqui prenait position contre le Gouvernement [1].

La nomination des représentants à l'Assemblée constituante avait été fixée au 9 avril. Le premier, Blanqui protesta contre cette mesure, qui ne laissait pas à la République le temps de faire l'éducation du suffrage universel. Le 7 mars, il vint à l'Hôtel de Ville, présenter, au nom de son club, une adresse demandant l'ajournement des élections.

Dans une réunion, tenue chez le cuisinier Flotte, l'homme à tout faire de Blanqui, réunion à laquelle assistent, avec les délégués des ouvriers du Luxembourg, Sobrier, Cabet, Huber, Blanqui et d'autres chefs de clubs, on décide la formation d'un comité central, chargé d'organiser une grande manifestation, qui se rendra à l'Hôtel de Ville et sommera le Gouvernement provisoire de renvoyer à une date indéterminée la convocation des comices électoraux.

Le 17 mars, la manifestation a lieu [2]. Cent cinquante mille hommes descendent dans la rue. Au premier

1. Voir plus haut, chapitre III, p. 65.
2. Voir ci-dessus, p. 53.

rang marchent les hommes de Blanqui. Une cinquantaine de délégués sont introduits à l'Hôtel de Ville, et parmi eux Blanqui, qu'accompagnent deux des principaux membres du club, les citoyens Flotte et Lacambre. Barbès aussi est là, Barbès l'ennemi juré de Blanqui, bien décidé à ne rien négliger pour faire échouer ses desseins.

Blanqui cependant a pris la parole. Il réclame, au nom du peuple, l'éloignement des troupes, l'ajournement des élections de la garde nationale et de celles de l'Assemblée. Son ton est celui de la menace. En terminant, il demande à Lamartine et à ses collègues de délibérer séance tenante et de rendre aux délégués une réponse immédiate. Il est un des membres du Gouvernement sur lequel il croit pouvoir compter : c'est Louis Blanc. Ce dernier, en effet, est partisan de l'ajournement des élections: il a vu sans déplaisir s'organiser une manifestation qui, dans sa pensée, ne devait pas l'atteindre, qui devait le servir au contraire, en le débarrassant de collègues entachés, à ses yeux, de *modérantisme*. Mais, au ton de Blanqui, surpris d'une audace derrière laquelle il croit entrevoir une force dont il n'a pas le secret, il appréhende tout à coup de voir passer en d'autres mains que les siennes la conduite du mouvement populaire. Un regard échangé avec Barbès ne lui laisse plus de doute[1]. Il prend aussitôt son parti, et, faisant cause commune avec la majorité de ses collègues, il repousse une intimidation dont il avait eu cependant la première pensée. MM. Cabet et Sobrier, qui ne veulent pas faire, eux non plus, le jeu de Blanqui, prononcent des paroles pleines de modération. Ledru-Rollin tient le

1. *Daniel Stern*, t. II, p. 225.

même langage. Lamartine, comme toujours, est superbe d'éloquence : « Les dix-huit brumaire du peuple, s'écrie-t-il, pourraient amener, contre son gré, les dix-huit brumaire du despotisme ; et ni vous, ni nous, n'en voulons. »

Un applaudissement général couvre, à ce mot, la voix du grand orateur. La députation, déconcertée, s'ébranle. MM. Cabet et Sobrier saisissent ce moment favorable pour déterminer le mouvement de retraite. Blanqui et les siens sont entraînés. Ils avaient cru tenir la victoire, et la victoire leur échappe. Leur fureur est extrême. Au bas du grand escalier, l'un d'eux se jette armé sur M. Marrast . on le contient : un autre se précipite sur M. Garnier-Pagès : M. de Bramont, commandant en second de l'Hôtel de Ville, l'arrête[1]. Lorsque Louis Blanc descend l'escalier, un troisième, lui saisissant le bras et le secouant brutalement : « Tu es donc un traître, toi aussi ! » s'écrie-t-il. Louis Blanc le regarde stupéfait, il ne le connaissait pas : c'était le cuisinier Flotte[2].

Le coup était manqué, Blanqui n'en restait pas moins redoutable. Il avait pu faire descendre dans la rue cent cinquante mille hommes. Ils étaient, ce jour-là, demeurés sur la place de Grève. Qui pouvait dire qu'un autre jour ils n'entreraient pas, à sa suite, à l'Hôtel de Ville ? Il rêvait déjà d'une revanche prochaine... Cette revanche, il ne devait pas l'avoir.

1. Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. VI, p 442.
2. Louis Blanc, *Pages d'histoire*, p. 94.

II

Depuis le 24 février, paraissait à des époques indéterminées, sur grand in-octavo à deux colonnes, par livraisons de deux feuilles, un petit recueil qui ne laissait pas de faire grand bruit. Il avait pour titre *Revue rétrospective*. M. Paulin, le fondateur du *National*, signait au frontispice comme éditeur. Sous des titres divers : *Histoire*, — *Fonds secrets*, — *Epistolaires*, — *Variétés*, on y trouvait toutes sortes de documents, tant officiels que confidentiels, provenant pour la plupart du sac des Tuileries et du Palais-Royal. Leur groupement, les annotations et les commentaires étaient l'œuvre de *M. Jules Taschereau*, ancien député, connu comme auteur d'une assez bonne *Vie de Pierre Corneille*, et surtout comme fureteur de vieilleries bibliographiques et de manuscrits oubliés. Déjà de nombreuses pièces — papiers intimes de Louis-Philippe, de la reine Amélie et des princes, lettres de M. Guizot et de M. Duchâtel, etc., etc., — avaient été mises au jour, lorsque, le 31 mars, éclata dans Paris, comme une bombe, la publication dans la *Revue* d'un long document intitulé : *Affaire du 12 mai 1839, déclarations faites par M** devant le ministre de l'Intérieur*. L'effet fut énorme. Au quartier Latin, sur les boulevards, dans les faubourgs, on ne s'abordait qu'en se demandant : « Avez-vous lu la *Revue rétrospective* ? Dès le lendemain, deux feuilles quelque peu réactionnaires, la *Gazette des Tribunaux* et le *Journal des Débats*, reproduisirent *in extenso* le document, et certes il en valait la peine. C'était une série de révélations faites les 22, 23 et 24 octobre 1839 et donnant la clef de tous les incidents

antérieurs à la prise d'armes du 12 mai. Ce récit, à n'en pas douter, était l'œuvre de l'un des chefs. Tout y était : l'origine et la formation de la Société des Familles et de la Société des Saisons, les noms des organisateurs, le nombre des adhérents, les dates des résolutions prises, les motifs déterminants, les colloques, les démarches, les armes, les munitions, les causes d'insuccès, la biographie et le caractère des principaux conspirateurs, enfin des détails si vrais, si fidèles, qu'un seul homme semblait pouvoir les avoir fournis. Cet homme, M. Taschereau ne le nommait pas, mais nul ne pouvait s'y tromper. Ou le document était faux, fabriqué de toutes pièces, ou les révélations émanaient de Blanqui. A peine Barbès en eut-il parcouru les premières lignes que, tout frémissant d'indignation, sans admettre une seule minute l'hypothèse d'une pièce supposée ou falsifiée, il nomma Blanqui. Et celui-ci, à la même heure, écrivait à la *Gazette des Tribunaux* : « J'y suis désigné d'une manière aussi claire que si mon nom y était articulé, bien qu'il ne le soit pas[1]. »

Les *Déclarations* ne contenaient pas seulement un historique des sociétés secrètes de 1815 à 1839. Elles faisaient connaître quelle était, au mois d'octobre 1839, à la date où elles se produisaient, la situation exacte de la Société des Saisons, son organisation, ses principaux membres, que le gouvernement se trouvait ainsi en mesure de faire arrêter. « Après six semaines, — dit l'auteur des *Déclarations*, qui vient de parler de l'affaire du 12 mai et de ses suites, — après six semaines, l'association a repris son élan..., mais il n'y avait plus de chefs... Alors,

1. Lettre d'Auguste Blanqui du 1er avril 1848. (*Gazette des Tribunaux* du 2 avril.)

on s'adressa à moi, je conseillai de conserver l'ancienne dénomination. Il y avait alors cinq cents sociétaires présents... C'est à la fin de juillet que j'ai repris le commandement. » Vient alors, avec les noms des chefs, le détail des groupes, de ceux qui se sont dissous à la suite du 12 juillet, et de ceux qui subsistent encore. Puis l'indication d'autres groupes isolés, formés depuis, çà et là. Sur ces derniers, voici comment s'exprimait la déclaration de la deuxième journée :

« Dans le faubourg du Temple, il s'est formé, sur la lisière du faubourg Saint-Antoine, un groupe de 150 hommes qui a rallié beaucoup d'hommes des divers autres groupes : *Lionne* est le chef. *Hippolyte* commande aujourd'hui un groupe de cordonniers de 100 hommes; il ne s'est pas battu en mai; cependant il conserve le commandement. *Boivin* commande un groupe de 30 à 40 hommes. Le quartier Saint-Antoine est raisonneur, anarchiste; il avait été dissous avant le 12 mai, il a été réorganisé par les soins de *Jouy*, ébéniste. Ce groupe est isolé; il se compose de 140 à 150 hommes; il est en l'air, il n'a pas de rapports avec l'association. *Jouy* a sous ses ordres *Langlois*, *Scarguète*, *Dupuis*, jeune homme assez ambitieux. Tous les chefs sont sous la direction de deux individus : *Napoléon Bazin,* cuisinier (on ne l'appelle jamais que Napoléon) qui a sous ses ordres *Ason*, *Boivin*, *Gorat*, *Chéry* et *David*, employé à la Bourse, beau garçon de vingt-six à vingt-sept ans. Il commande à tout le reste, sauf au faubourg Saint-Antoine. Ce sont deux hommes médiocres mais très braves. Napoléon est dans la misère: c'est un franc et loyal garçon: il lit mal, il fait des cuirs en lisant les ordres du jour, cela déplaît aux ouvriers; il est bon organisateur. *David* est un peu

« monsieur » ; il a des prétentions, mais il n'est pas très capable. Sa division est la plus forte.

« Je parle en dernier lieu de *Lamieussens* : il n'a pas pris part au 12 mai, parce qu'on l'avait forcé de se retirer de l'association. C'est le plus grand organisateur avec *Martin Bernard*. J'ai pensé à lui pour la direction. Sans lui la Société ne pouvait se soutenir. *David* et *Hippolyte* lui étaient très opposés, mais ils ont fini par consentir à son admission. Cela s'est passé très récemment. *Lamieussens* est sur un pied d'égalité avec les deux autres ; dans le fond, c'est la seule forte tête, la seule capable de commander ; sa présence ralliera immédiatement le faubourg Saint-Antoine, où il a beaucoup d'influence. Il ralliera aussi la majeure partie des groupes dispersés. Le principal lieutenant de *Lamieussens* est *Bonnefaux*, homme assez intelligent. Les gens de *David* font une hostilité sourde à *Lamieussens*. Ce que le gouvernement a à craindre, c'est l'union de divers chefs. Il y a un moyen de l'empêcher ; il faudrait lâcher au milieu de la société *Raisant* et *Raban*, qui doivent sortir de prison au mois d'avril prochain. »

L'émotion, je l'ai dit, fut immense, la rumeur effroyable. Dans les rues, dans les cafés, sur les places publiques, on discutait avec passion l'événement du jour, l'un des plus étranges de cette singulière époque, on prenait parti pour ou contre la sincérité du *document Taschereau*, que plusieurs appelaient déjà le *Confiteor* de Blanqui. Le soir, le club de la rue Bergère fut envahi par une foule énorme, où les partisans et les adversaires du terrible révolutionnaire se mesuraient du regard, où les curieux, en quête d'émotions, se demandaient quelle attitude allait être la sienne en face de cette publication,

calomnieuse peut-être, à coup sûr terrible pour lui. La séance s'ouvrit une heure plus tard qu'à l'ordinaire. D'après le compte rendu de la *Commune de Paris*, Blanqui déclara « avec un certain embarras » qu'il avait l'intention de combattre la note infâme publiée par la *Revue Rétrospective*, mais qu'il lui manquait quelques documents. En attendant, il rappelle le passé. Il parle de sa captivité si longue, si rude, du froid, de la faim, de l'isolement, des tristesses sans nombre qu'il y a trouvées. Ne l'aurait-on pas rendu libre, s'il eût dénoncé ses amis? Il fait voir ses habits souillés de misère; il montre son visage creusé par le jeûne. « Mais ce n'est rien. Qu'on me laisse répliquer à un écrit par un écrit. » Cédant alors la présidence, il se retira au fond de la salle. La séance fut levée sans qu'il eût repris la parole.

A la même heure, au *Club de la Révolution*, Barbès déclarait qu'aucun doute n'était possible, que le délateur — à moins qu'on ne voulût bien dire que c'était lui, Barbès, — que le délateur était Blanqui, puisque aussi bien seuls au monde ils avaient eu, l'un et l'autre, cette connaissance intime des moindres détails de la conspiration[1].

Cependant la réponse promise ne venait pas. Chaque matin, on la cherchait sur les murailles, et les murailles étaient muettes. Lorsqu'elle parut enfin, le 14 avril, Raspail, qui seul alors dans la presse prenait parti pour Blanqui, ne put s'empêcher de dire que sa réponse *s'était fait attendre un peu trop longtemps*[2]. Publiée sous forme de placard et tirée à cent mille exemplaires, elle fut bientôt dans toutes les mains. A l'angle des carre-

1. *Daniel Stern*, t. II, p, 317.
2. *L'Ami du Peuple*, n° du 16 avril 1848.

fours, au coin des rues, à la porte des passages, cinq cents crieurs la distribuaient à la foule : *La Réponse du citoyen Auguste Blanqui pour un sou!* Je l'achetai rue Racine et aujourd'hui encore je n'échangerais pas ce petit écrit de 300 lignes contre les huit gros volumes de l'excellent Garnier-Pagès sur la *Révolution de 1848*.

III

Elle est bien éloquente, cette *Réponse*, d'un style nerveux et d'une fière allure, méprisante, hautaine, pleine d'indignation, de colère et de larmes. On ne peut la lire sans émotion. Comment d'ailleurs oublier, en parcourant ces pages, que l'homme qui les a écrites était hier en prison et qu'il y retournera demain? Est-ce que les pierres des cachots où il a passé sa vie ne crient pas en sa faveur et ne lui rendent pas témoignage? A chaque page, à chaque ligne, on souhaite ardemment que son innocence éclate, que la calomnie soit confondue, — s'il a été calomnié!

« Ce n'est pas mon style, dit Blanqui, c'est encore moins mon écriture. — Mais vous avez dicté! — Non, il y a dans plusieurs parties de ce morceau une certaine recherche de la forme qui ne permet pas de supposer une improvisation au courant de la parole; j'ai dû rédiger. Où est le manuscrit? J'étais prisonnier, je ne pouvais le soustraire, et on avait à le posséder un intérêt capital. Pas de signature non plus! Est-ce croyable? Comment! voici un vieil ennemi des plus dangereux, rendu à merci, prosterné aux pieds du vainqueur, livrant à discrétion son passé, toute sa personne! et on

ne prend contre lui aucune garantie! On ne lui demande aucun gage, pas même sa simple signature[1]. »

Tout cela, semble-t-il, n'est guère concluant. *Il n'a pas écrit*, car autrement on ne manquerait pas de montrer son manuscrit! — Mais personne n'a dit que l'auteur des *Déclarations* les ait écrites de sa main.

Il n'a pas dicté non plus! S'il eût dicté, le texte ne serait pas si correct! — Blanqui oublie ici sa facilité d'élocution, la correction de son langage de tous les jours, l'art avec lequel il manie la parole. Voici d'ailleurs que Barbès et ses amis prétendent reconnaître, non seulement son style, mais jusqu'à certaines locutions non usitées, dont il faisait fréquemment usage[2].

On ne lui a pas demandé sa signature! — A quoi bon? Ces *Déclarations*, qu'il a faites de son propre mouvement, non devant un officier de police ou un magistrat, mais devant le ministre de l'Intérieur, on n'entend pas les lui opposer et les produire contre lui à l'audience. Sa signature n'est donc pas nécessaire.

On ne prend contre lui aucune garantie! — Mais on n'a besoin d'en prendre aucune. Sa participation à l'affaire du 12 mai est éclatante et publique; sa condamnation est certaine. Au bout d'un peu de temps, on lui fera grâce; et alors, suspect à ses amis, renié par eux, que pourra-t-il contre le gouvernement qui l'aura amnistié?

Il triomphe pourtant, — il le croit du moins; — le fabricateur du *document Taschereau* s'est pris lui-même à son propre piège. Ici encore, il convient de citer le texte même de la *Réponse :*

« Quel a été, dit-il, le secret du faussaire? l'emploi

1. *Réponse du citoyen Auguste Blanqui.*
2. *Daniel Stern*, t. II, p. 318.

de la première personne. Comment résister à l'influence de ces mots *Je*, *Moi*, qui reviennent incessamment dans le récit, comme la personnification du même homme. C'est lui, s'écrie-t-on : il parle, il raconte, il est en scène !... Mais le misérable falsificateur n'a pu aller jusqu'au bout sans se trahir. La troisième partie du document n'est qu'un pèle-mèle confus de lambeaux et de tronçons sans ordre et sans suite, une macédoine de notes cousues au hasard et dépourvues de sens. L'ouvrier trébuche à chaque pas et finit par se prendre au piège. Il oublie que je suis en scène, que je raconte, et, au milieu de son discours, il place tout à coup une note de police dirigée contre moi : « Voici quel était le pro-« jet de fuite de Blanqui. Il avait accepté de réorganiser « la Société, mais il voulait s'en aller, une fois l'orga-« nisation faite. Il se proposait d'aller en Suisse, dans « le canton du Tessin : après deux ou trois mois passés « en Suisse, il aurait perdu toute direction : on ne se « serait plus soumis à lui demander le mot d'ordre. » Méprise étrange, *providentielle*, qui a cloué sur son crime la main du faussaire pour notre enseignement à tous[1] ! »

Blanqui a tort d'invoquer ici la *Providence*, à laquelle il ne croit pas. La Providence ne lui est point venue en aide. Il n'est pas vrai, en effet, comme il le dit, que le rédacteur du document ait oublié que Blanqui était en scène et racontait lui-même, et qu'il ait placé tout à coup au milieu de son discours une note de police. Dans les deux premières parties de la pièce, sous les dates des 22 et 23 octobre, Blanqui est seul en scène, il raconte, et d'un bout à l'autre, sans un seul manque-

1. *Réponse du citoyen Auguste Blanqui.*

ment, le récit est à la première personne. Dans ces deux premières séances, Blanqui a tout dit, ses révélations sont terminées. Le ministre de l'Intérieur, cependant, a désiré le voir encore et lui poser quelques questions. C'est l'objet de la troisième séance, celle du 24 octobre. Cette fois, Blanqui ne raconte plus, il ne fait plus un récit, il n'y a donc plus de motif pour recourir à l'emploi de la première personne. D'un autre côté, il ne s'agit pas d'un interrogatoire judiciaire, demandant à être reproduit sous la forme de questions et de réponses, ayant les unes et les autres une physionomie et un caractère personnels. Il s'agit d'une conférence politique entre le ministre et l'ex-conspirateur. Le premier interroge le second sur les points qui intéressent, d'une façon plus particulière, le gouvernement. — A-t-il existé des relations entre les bonapartistes et les chefs des sociétés secrètes ? — La Société des Familles et la Société des Saisons ont-elles eu des affiliés dans l'armée ? — Quels étaient, en dernier lieu, les projets de Blanqui, et s'il eût réussi à gagner la Suisse, aurait-il continué, du fond de sa retraite, à diriger les Saisons ? — Les sociétés secrètes ont-elles des projets pour 1840 ? — Ce Lamieussens, dont il a longuement parlé la veille, a-t-il vraiment une grande influence ? Est-ce un homme d'action ? — La Société des Saisons avait-elle des adhérents dans la garde nationale ? — Est-il à supposer qu'il se formera une association nouvelle ?

Sur tous ces points, l'interlocuteur du ministre fournit des renseignements. Ces renseignements, celui qui tient la plume les enregistre avec soin, mais sans leur donner la forme personnelle, qui n'avait plus ici sa raison d'être comme elle l'avait eue les deux jours précé-

dents, lorsqu'il s'était agi d'enregistrer le récit personnel de Blanqui.

On le voit, le document Taschereau se suit très logiquement. Nulle trace, au moins dans sa forme extérieure, d'une interpolation dans le discours: point de *note de police* qui se vienne jeter à la traverse d'un discours à la première personne: point de *fausse note*, en un mot, où se trahisse la main d'un fabricateur et d'un faussaire.

Si les *Déclarations* des 22, 23 et 24 octobre 1839 n'ont jamais été faites, si elles sont l'œuvre d'un faussaire, Blanqui devra dire, dans sa *Réponse*, quel intérêt avait M. Duchâtel, le ministre de l'intérieur d'alors, à inventer ces *Déclarations*. Ce n'était pas sans doute qu'il en eût besoin pour obtenir de la Cour des pairs la condamnation du principal auteur de l'émeute du 12 mai. Cette condamnation, nous l'avons dit, était inévitable: elle ne pouvait pas ne pas être prononcée. Etait-ce donc dans le dessein de déshonorer un ennemi, en rendant cette pièce publique, que le ministre avait commis le *crime* de la faire fabriquer? Non, sans doute, puisque cette pièce est demeurée secrète, tant que la monarchie de juillet est restée debout.

Il y a là des évidences sur lesquelles je n'insiste pas. Blanqui lui-même les avait si bien comprises que, pas un seul instant, dans sa *Réponse*, il n'accuse le gouvernement de Louis-Philippe d'avoir forgé le document Taschereau. M. Taschereau affirmait que la pièce avait été trouvée, le 24 février 1848, au ministère des Affaires étrangères, dans le cabinet de M. Guizot, et qu'elle était, depuis ce jour-là, en sa possession. Et Blanqui de lui répondre : « Quant à vous, citoyen Taschereau,

vous mentez! L'enlèvement du factum *pendant le combat* est une fable imaginée pour qu'on ne puisse vérifier son point de départ. Vous ne l'avez pas gardé trois semaines. On vous l'a remis pour l'impression, et votre *Revue Rétrospective* est ressuscitée tout exprès pour enregistrer une calomnie irresponsable. »

Ce n'est pas au mois d'octobre 1839 que la pièce a été *fabriquée*. Ce n'est pas le 24 février qu'elle a été trouvée. C'est après la journée du 17 mars qu'elle a été forgée, parce qu'à ce moment il était devenu nécessaire de se débarrasser par tous les moyens, même les plus criminels, du « patriote clairvoyant et ferme » qui ne permettrait pas, on le savait bien, que la révolution fût escamotée. C'est là le fond même de la défense de Blanqui, son argument capital. Il le développe en ces termes :

« Avant la journée du 17 mars, je n'étais encore qu'une gène, pas encore un danger : l'heure des grandes extrémités n'avait pas encore sonné...

« La journée du 17 a frappé de terreur la majorité du Gouvernement provisoire : elle a cru n'avoir échappé que par miracle à un grand danger...

« Les soupçons tombaient sur moi... J'étais donc l'hostilité du moment, celle qu'il fallait briser à tout prix... écraser sous un coup de massue...

« C'est le 22 mars que la fameuse pièce a fait sa première affirmation : ce jour même on l'apporte au Gouvernement provisoire.

« *Avant le 22, pas de trace du libelle*. Ce jour-là il tombe à l'improviste. C'est un coup de théâtre et un coup d'État. A l'instant même tout change de face ; la réaction presque vaincue relève la tête. Il semble

qu'une main providentielle vient de la sauver du naufrage...

« Imposture et guet-apens. Voilà donc les pivots de l'intrigue ourdie contre un homme qui vous trouble! A merveille, messieurs! des misérables accoutumés d'acheter par tous les crimes la faveur de tous les pouvoirs *forgent à votre haine une arme empoisonnée*. Ce que vaut cette arme, vous le savez trop et n'osez la toucher. Mais il est avec l'honneur des accommodements. Cachés dans la coulisse, vous mettez le poignard dans la main d'un sicaire... Le 31 mars, la pièce *fabriquée* paraît dans la *Revue Rétrospective*. »

La réponse se terminait par ces lignes :

« C'est la haine, la peur, l'intérêt qui vous inspirent! Tous les moyens sont bons pour écraser une rivalité dangereuse. Le succès à tout prix, c'est votre doctrine, il paraît, comme à vos prédécesseurs. *Ce document Taschereau vous était nécessaire : il s'est trouvé.* IS FECIT CUI PRODEST. L'infamie de son origine se trahit dans les honteux détours de sa publication.

« Réacteurs, vous êtes des lâches! »

Toute cette fin du placard de Blanqui produisit un grand effet. Qu'il fût l'ennemi le plus redoutable du Gouvernement provisoire, rien n'était plus certain. Se débarrasser d'un tel adversaire était, pour ses membres, un coup de portée. Et quel plus sûr moyen de l'écraser que de le présenter, avec pièce à l'appui, comme un *délateur*, comme l'émule de ce Lucien Delahodde, dont justement les rapports venaient d'être retrouvés à la préfecture de police, de ce conspirateur-mouchard à qui Caussidière, après l'avoir démasqué en présence des sociétés secrètes, avait pu dire en lui présentant un

pistolet : « Tiens, misérable, brûle-toi la cervelle! » Le Gouvernement n'avait pas reculé devant ce moyen. Il avait fait fabriquer les prétendues *Déclarations* et il avait trouvé, pour les mettre au jour, au moment opportun, un homme à tout faire, un ancien rédacteur du *National*, M. Taschereau!

C'était une explication, sans doute, et à beaucoup, dans les jours où elle parut, elle put sembler suffisante. Malheureusement, elle ne valait rien, et on allait bientôt en avoir la preuve..

IV

Accusé par Blanqui d'être un « sicaire », un « misérable falsificateur » et un « faussaire », M. Taschereau déposa une plainte en diffamation. A la suite d'une instruction dans laquelle furent entendus plusieurs témoins, et non des moindres, comme on va le voir, la Chambre du Conseil rendit, à la date du 18 juillet 1848, une ordonnance qui renvoyait Blanqui devant la police correctionnelle comme prévenu du délit de diffamation.

Le texte de cette ordonnance fut publié par la *Gazette des Tribunaux*, dans son numéro du 1er août. Voici les faits que l'instruction avait établis :

Deux membres du ministère de 1839, M. Passy, ministre des Finances, et M. Dufaure, ministre des Travaux publics, entendus comme témoins, étaient entrés dans des détails qui concordaient, d'une manière frappante, avec la teneur du document publié par la *Revue Rétrospective*. M. Dufaure, notamment, s'était exprimé ainsi :

« *Je me rappelle parfaitement que le nommé Blanqui,*

après son arrestation, ayant témoigné le désir, d'après le rapport qui en fut fait au Conseil, d'être mis en rapport avec un membre du gouvernement, M. le ministre de l'Intérieur Duchâtel fut chargé de cette mission.

« Il se rendit *deux ou trois fois* à la prison où était détenu le nommé Blanqui. M. le ministre de l'Intérieur ne nous rendit pas compte, dans tous leurs détails, des *déclarations* de Blanqui, mais *nous sûmes qu'elles avaient de l'importance, en ce qu'elles dévoilaient l'organisation des sociétés secrètes.* J'avais cru me rappeler que M. le ministre de l'Intérieur avait eu *trois conférences successives* avec le nommé Blanqui, si bien qu'à la lecture de la *Revue Rétrospective*, je rapprochai involontairement mes souvenirs des trois dates que contient la pièce publiée.

« Cependant, dans la crainte que mes souvenirs ne soient pas parfaitement exacts à cet égard, je dois dire seulement *qu'il nous a été rendu compte de plusieurs conférences.* »

Le ministre des Finances, M. Passy, avait fait une déposition conforme en tous points à celle de M. Dufaure. M. Duchâtel n'avait pu être interrogé : il était alors en Angleterre et ne devait rentrer en France que l'année suivante.

C'était devant la Cour des pairs que Blanqui devait comparaître comme auteur principal de l'émeute du 12 mai. On avait donc dû communiquer toutes les pièces au chancelier Pasquier et en particulier celle qui avait pour titre : *Déclarations faites par Blanqui au ministre de l'Intérieur*. Par les ordres du chancelier, M. Lalande, secrétaire de la présidence de la Chambre des pairs, fit une copie de cette pièce. Il fut demandé à M. Pasquier si cette copie avait été faite sur une pièce

originale à lui communiquée par le ministre de l'Intérieur. Voici la réponse de M. Pasquier, parfaitement claire en dépit de la réserve qu'il se croyait tenu de garder :

« La pièce en question m'aurait été communiquée par le ministre de l'Intérieur, cela est possible, cela est même vraisemblable, mais je ne saurais l'affirmer. »

Cette pièce fut d'ailleurs, à cette date d'octobre 1839, communiquée par M. Pasquier à plusieurs personnes, parmi lesquelles M. de La Chauvinière, secrétaire-archiviste-adjoint de la Chambre des pairs, et M. Franck-Carré, procureur général. M. de La Chauvinière déposa en ces termes dans l'instruction de 1848 :

« Un jour, je ne saurais préciser d'une manière absolue la date, mais c'est bien certainement avant la comparution de Blanqui devant la Cour, et dans ma conviction peu de jours après les dates indiquées dans l'écrit que vous me représentez, M. le chancelier me dit : « Voulez-« vous lire quelque chose de curieux? *Ce sont les révéla-« tions que Blanqui vient de faire devant le ministre de l'Inté-« rieur.* » La lecture que j'en fis immédiatement fit sur moi une impression profonde; ma mémoire, qui rarement me fait défaut, en conserva souvenir à tel point, que j'aurais pu en rendre un compte exact avant la publicité que cet écrit vient de recevoir. »

La déposition du procureur général Franck-Carré ne fut pas moins décisive :

« Quelques jours, dit-il, après l'arrestation de Blanqui [1], me rendant au Luxembourg, pour l'instruction de

1. Blanqui avait été arrêté le 14 octobre 1839. Il comparut devant la Cour des pairs le 14 janvier 1840. Au tome V du *Journal du maréchal de Castellane*, je trouve les lignes suivantes, relatives à l'arrestation de Blanqui : « 7 décembre 1861. — J'ai dîné chez le duc Pasquier... Le chancelier Pasquier a raconté des anecdotes sur Blanqui, qui, tout en

l'affaire, M. le chancelier me dit : « Eh bien! *Blanqui vient de faire des révélations devant le ministre de l'Intérieur.* Ces révélations sont, à vrai dire, plus utiles pour l'administration que pour la justice régulière: mais enfin, prenez-en connaissance: elles sont assez curieuses. »

« Je les lus attentivement, et j'en conservai un souvenir exact, à tel point qu'en lisant la pièce publiée dans la *Revue Rétrospective*, je me rappelai les choses quant au fond, et je dirai même jusqu'à leur forme. J'ajouterai même que mes souvenirs devançaient le contenu de la pièce publiée et que je me disais : Je vais sans doute y voir tel ou tel point. »

Il y a peu d'années, ont paru les *Souvenirs intimes* d'un ancien pair de France, le baron Mounier. On y trouve, à la date du 8 novembre 1839, la note suivante : « *Blanqui a fait une longue déclaration que j'ai lue.* Elle est d'un homme qui regarde sa cause comme perdue et ménage sa grâce. La déportation serait commuée en bannissement [1]. »

V

Ces témoignages, aussi nombreux que concordants, émanés de personnes dont la véracité et la bonne foi ne sauraient être suspectées, ne peuvent, ce me semble, laisser aucune place au doute. S'il en était besoin, d'ail-

conspirant, *avait des rapports avec le ministre de l'Intérieur Duchâtel* et le préfet de police Delessert. Voulant faire arrêter un de ses complices, il convint du lieu où il irait prendre la diligence; la police s'y trouva. Blanqui, pour s'assurer que ce conjuré se rendrait au rendez-vous, l'accompagna à la diligence; il était sur la liste des signalements et fut arrêté avec l'autre. »

1. *Souvenirs intimes et Notes du baron Mounier*, p. 269.

leurs, d'autres faits, d'autres preuves, non moins décisives, les viendraient confirmer.

Le jour où avait paru le document Taschereau, grande avait été l'agitation dans les clubs. Le premier mouvement de stupeur une fois passé, tous reconnurent qu'il était nécessaire, dans l'intérêt même de la République et de la Révolution, de faire la lumière sur ce mystérieux incident : la constitution d'un jury d'honneur s'imposait.

Ce jury fut immédiatement formé. Ses membres, au nombre de trente, furent choisis parmi les chefs des clubs, les anciens condamnés de la monarchie de 1830 et les écrivains les plus avancés de la presse démocratique.

En faisaient partie notamment les citoyens Cabet, Dupoty, Lamieussens, Langlois, Proudhon, Lachambaudin, Étienne Arago, Schœlcher. Ces deux derniers furent nommés présidents [1]. Le jury demanda et obtint du ministère de l'Intérieur communication du dossier de Blanqui.

Il ne devait pas se borner à entendre les explications de ce dernier et celles de M. Taschereau. Il devait de plus appeler en témoignage tous les compagnons de captivité de Blanqui. Celui-ci, dès son arrivée à Paris, avait fondé la *Société centrale républicaine*, dont le club de la rue Bergère n'était qu'une émanation. Cette société se réunit le 5 avril sous la présidence du citoyen Xavier Durrieu.

Sur l'invitation du président du jury, elle accepta de choisir quatre délégués, qui reçurent mission de suivre l'instruction et les débats de l'affaire et d'en rendre

1. *Daniel Stern*, t. II, p. 318.

compte à la Société. Cette nomination de délégués, faite par son propre club, permettait de croire que Blanqui était prêt à s'expliquer devant le jury d'honneur.

Il y comptait sans doute quelques ennemis; mais le sentiment qui dominait parmi ses juges, c'était le désir de le trouver innocent, de n'avoir pas à constater chez lui une défaillance dont la honte rejaillirait sur le parti républicain tout entier. Pouvait-il, d'ailleurs, devant une accusation comme celle dont il était l'objet, et lorsqu'un tribunal était formé pour qu'il y pût répondre, pouvait-il refuser de comparaître devant lui? C'est pourtant le parti qu'il crut devoir prendre. Blanqui faisant ainsi défaut, l'enquête de la commission instituée par les clubs ne pouvait pas aboutir. Il n'y eut pas de verdict ; mais, par Daniel Stern, si bien informé des choses de ce temps, et qui publia son livre alors que tous les hommes mêlés à cet épisode vivaient encore, nous savons que la *presque totalité du tribunal d'honneur* partageait sur Blanqui et sur la pièce de la *Revue rétrospective* l'opinion de Barbès [1].

Cette opinion que, dès le premier moment, Barbès avait proclamée dans son club, il allait la porter bientôt sur une scène plus retentissante.

C'était un an, presque jour pour jour, après la publication du document Taschereau, le 2 avril 1849, à Bourges, devant la Haute-Cour de justice, dans le procès de l'attentat du 15 mai. Assis sur son banc, grave et muet comme un juge, Barbès dédaignait de se défendre. Debout, frémissant, Blanqui se défendait avec énergie,

1. *Daniel Stern*, t. II, p. 319. — Ses deux premiers volumes ont paru en 1851 et le troisième en 1852.

avec faconde, avec habileté. Le procès touchait à sa fin: Blanqui avait, pour la dernière fois, pris la parole. Il expliquait son rôle dans la journée du 16 avril, disant n'avoir été au Champ-de-Mars que pour y distribuer sa *Réponse* à l'horrible calomnie forgée contre lui par la majorité du gouvernement provisoire :

Barbès. — « J'en ai parlé dans une autre encore, et puisqu'on en parle ici, j'en parlerai aussi.

Blanqui. — *Je me réserve de vider cette question plus tard.*

Barbès. — Quand vous voudrez. »

Ce n'est encore qu'une escarmouche, le vrai duel commencera tout à l'heure.

Blanqui a repris son discours ; il s'étend longuement sur la journée du 16 avril et sur celle du 15 mai.

Quand il a fini, le président demande à Barbès s'il a quelque chose à dire pour sa défense.

Avec une fierté à laquelle il n'est que juste de rendre hommage, Barbès rejette bien loin toute idée de défense personnelle.

Il parlera pourtant :

« Tout à l'heure, dit-il, malgré ma volonté, j'ai été obligé d'interrompre un des accusés qui disait qu'un fait que j'ai affirmé dans mon club était un fait faux.

« Oui, j'affirme de nouveau ce que j'ai dit dans le Club de la Révolution. *Cette pièce n'a pas été fabriquée, elle contient la vérité; il n'y a que l'individu à qui on l'a reprochée qui peut en être l'auteur...*

« J'ai tout fait pour que cette discussion n'éclatât pas ici, mais *ON* a profité tout à l'heure de la fin des débats pour dire, dans une espèce de discours étudié, que ce

que j'avais affirmé était faux, afin de se donner le droit de dire plus tard :

« J'ai dit cela devant Barbès, Barbès ne l'a pas dé-« menti ; donc Barbès avoue que c'est faux. »

« Je demande maintenant que cela se vide ici. *ON* s'est défendu, *ON* a plaidé *pour avoir sa liberté ; pourquoi ne parle-t-ON pas pour avoir son honneur*[1] ? »

Le moment est venu, l'heure est solennelle. Si Blanqui, à cet instant précis, après de telles paroles sorties de la bouche d'un homme tel que Barbès, ne défend pas enfin son honneur, quand donc le défendra-t-il ? — Il répond :

« Cet incident, qui n'est pas flatteur pour nous, n'est pas arrivé par ma faute... Il n'a aucun rapport au procès actuel. *Si tout le monde avait fait comme moi, il n'aurait pas surgi dans le débat* ; mais j'en suis bien aise maintenant, puisque cela me donnera l'occasion de m'expliquer, *non par devant le jury, que ces discussions n'intéressent pas,* mais devant un autre tribunal, devant le tribunal de l'opinion publique. *J'ajoute seulement que cela ne peut se terminer ici.* »

Mais on y était, justement, devant ce tribunal de l'opinion publique. Est-ce que la France entière, à ce moment, n'avait pas les yeux fixés sur les débats de la Haute-Cour ?

Barbès de nouveau se lève.

En vain le président l'engage à ne pas rentrer dans cette discussion.

Le duel va continuer.

Barbès. — « Je puis demander *à l'individu* pourquoi,

1. *Gazette des Tribunaux*, n° du 3 avril 1849. — *Moniteur*, n° du 5 avril.

par exemple, il a été gracié en 1846 : qu'il explique cette grâce autrement que par la rédaction du document qui lui a été attribué.

Blanqui. — En 1846, cette grâce, que j'ai repoussée complètement, m'a été accordée sur un rapport de médecin, qui avait déclaré que je n'avais pas huit jours à vivre; j'ai été dans un hôpital complètement moribond. Sur ce rapport fait que j'allais expirer est arrivée cette grâce. On n'a pas voulu que je mourusse en prison. J'ai repoussé cette grâce de toutes mes forces; je suis resté volontairement prisonnier, je n'ai jamais quitté ma prison, je n'en ai jamais franchi l'enceinte.

Barbès. — Je demande si dernièrement *ON* n'avait pas l'air de dire qu'*ON* était sorti de prison le 24 février 1848. Il est certain qu'*ON* en était tellement sorti qu'à Blois *ON* a publié une lettre dans laquelle *ON* se prétendait suivi par des mouchards qui se tenaient en vélites.

« Depuis 1846, *ON* était, jusqu'au procès de Blois[1], resté en prison; mais cette prison était un hôpital où, après sa liberté, Dupoty est resté volontairement, où *ON* vivait fort bien aux dépens du gouvernement, où l'*ON* chevauchait. Mais après le procès de Blois, *ON* était parfaitement sorti de prison; *ON* était en liberté, *ON* allait où *ON* voulait.

« Quant à être malade, mais c'est un drôle d'intérêt que le gouvernement aurait de mettre en liberté des individus malades! N'a-t-il pas laissé mourir Parquin,

1. En 1847, une émeute avait eu lieu à Blois, à l'occasion de la cherté des grains. On y avait impliqué Blanqui. L'affaire se dénoua, le 26 avril 1847, par un acquittement devant la police correctionnelle de Blois.

Millet en prison? Jeanne allait y mourir en 1837, quand on a donné la grande amnistie: et, si cette amnistie n'était pas arrivée, on aurait laissé mourir Jeanne en prison.

« Moi-même, j'ai été extrêmement malade et on ne m'a pas mis en liberté. Qu'ON explique cela. Moi, je me l'explique très bien: il y avait des révélations qu'un seul individu pouvait faire et qui contenaient des détails que nul ne savait.

BLANQUI. — Messieurs, *cet incident se videra ailleurs;* cependant, je dois dire tout de suite que, après cette grâce donnée et reprise, je suis resté prisonnier à Tours, et que, à la suite de l'émeute sur les grains, j'ai été immédiatement enfermé au pénitencier et enveloppé dans ce procès: je suis retombé malade. Il est enfin intervenu un jugement qui m'a mis hors de cause, qui m'a mis en liberté peu de temps avant la révolution de Février: et, une fois que nous avons été mis en liberté, on n'a plus voulu me laisser en prison. J'ai protesté que je ne voulais pas sortir, que je me considérais toujours comme prisonnier: on m'a jeté de force hors de la prison.

« — Voilà la réponse à ce qu'on a dit : du reste, *ce n'est qu'une réponse provisoire*, et je me félicite de ce qui vient d'arriver, car j'aime mieux une attaque avouée qu'une haine cachée.

BARBÈS. — J'ai dit mon opinion en plein club. Immédiatement après, le parti républicain a nommé un jury d'honneur. On a assigné *la personne* à venir devant le jury, *la personne* n'est pas venue.

BLANQUI. — Pardon! je ne puis pas laisser dire cela. Je ne pouvais accepter un tribunal composé d'en-

nemis. Je ne connais d'autre juge que l'opinion publique[1]. »

Telle fut cette émouvante scène du 2 avril 1849. Barbès avait l'attitude d'un justicier. L'attitude de Blanqui fut celle d'un malheureux qui, mis en demeure de se défendre contre la plus déshonorante des accusations, ne trouve autre chose à répondre, — lui qui a sur son adversaire la supériorité de l'intelligence et du talent, — ne trouve que ceci : *Je me défendrai ailleurs..., plus tard.*

Ailleurs..., plus tard! Et où donc, à quelle époque, a-t-il essayé de se défendre? Sans doute, le 14 avril 1848, il avait publié le placard où il s'efforçait de montrer que la pièce de la *Revue rétrospective* ne pouvait pas être de lui. Mais il ne s'agit plus de cela, il ne s'agit plus de répondre à la *Revue rétrospective* et à M. Taschereau.

Depuis le 14 avril, un fait nouveau s'est produit, un fait considérable, *énorme:* c'est la publication dans la *Gazette des Tribunaux* du 1er août 1848, de l'ordonnance de la chambre du Conseil du 18 juillet; c'est la déposition de M. Dufaure, déclarant, sous la foi du serment, que Blanqui, après son arrestation, a témoigné le désir d'être mis en rapport avec un membre du gouvernement: que M. Duchâtel, ministre de l'Intérieur, s'est rendu plusieurs fois dans la prison où Blanqui était détenu, qu'il a rendu compte à ses collègues de ses conférences avec Blanqui, et que ce dernier avait dévoilé au ministre de l'Intérieur l'organisation des sociétés secrètes.

Ou M. Dufaure a menti, — et qui l'oserait dire? —

1. *Gazette des Tribunaux* du 3 et *Moniteur* du 5 avril 1849.

ou Barbès avait raison de tenir Blanqui pour l'auteur des *Déclarations faites devant le ministre de l'Intérieur.*

En tout cas, après cette déposition de M. Dufaure, rendue publique et consignée dans un document judiciaire, Blanqui n'avait qu'un moyen de se défendre. M. Duchâtel vivait encore. Il fallait obtenir de lui une déclaration attestant que Blanqui, après son arrestation, n'avait pas demandé à être mis en rapport avec un membre du Gouvernement : que lui, M. Duchâtel, n'avait eu aucune conférence avec Blanqui, et que ce dernier ne lui avait jamais dévoilé l'organisation des sociétés secrètes.

Ce n'est pas le temps qui a manqué à Blanqui pour réclamer cette déclaration du ministre de l'Intérieur de 1839, puisque celui-ci n'est mort que le 5 novembre 1867.

M. Duchâtel, d'ailleurs, dont l'on peut bien, sans doute, ne pas approuver toujours la politique, n'en était pas moins, de l'aveu de tous, un galant homme et l'honneur même. Du moment que l'honneur d'un de ses adversaires était mis en cause et que, sous le couvert de son nom, cet adversaire était l'objet des plus flétrissantes imputations, il eût, de lui-même, sans attendre d'être mis en demeure, rétabli la vérité, si la vérité eût été altérée par M. Dufaure et par M. Passy...

Depuis 1849 et sa rencontre avec Barbès, Blanqui a multiplié les écritures.

Il a couvert de notes ses cahiers de Belle-Ile-en-Mer, de Corte, de Sainte-Pélagie, du Taureau, de Clairvaux.

Il a rédigé des journaux, *Candide*, *La Patrie en danger*, *Ni Dieu ni maître*.

Il a composé un livre de philosophie, de science et de poésie, *L'Éternité par les astres*.

Il eût fait plus pour sa mémoire, en écrivant simplement quelques pages où il aurait fourni la preuve que *les 22, 23 et 24 octobre 1839 il n'avait pas vu le ministre de l'Intérieur*.

CHAPITRE V

LE 15 MAI ET LES JOURNÉES DE JUIN. — UNE ANNÉE A POITIERS.

(*Avril 1848 — Juillet 1849*).

Les élections de la Constituante. Lamartine et *Millevoye*. — Les élections de la Vendée. M. Grelier du Fougeroux et l'*hôtel du Pré-aux-Clercs*. — Le 15 mai vu de la terrasse du bord de l'eau. L'abbé Châtel. *Vive le général du peuple!* Le cabriolet de Louis Blanc. — *La Mode* ou *le Lion et le Moucheron*. Mon premier article : *Voyage autour du Collège de France*. — Les Journées de Juin. La barricade de la rue des Mathurins-Saint-Jacques. Mon frère Alfred. — Notre retour à Luçon. Le banquet de la garde nationale et le toast du commandant Armand de Béjarry. — A Poitiers. L'élection présidentielle. — *Ledru*-Ricard. Emile de Girardin. La *Presse* et les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

I

Le décret du 5 mars 1848 avait institué le suffrage universel. Fixées d'abord au 5 avril, les élections à la Constituante avaient été reculées ensuite au 23, qui tombait le jour de Pâques. Les candidats pullulèrent. Chacun avait sa panacée, son élixir, son remède souverain, qui un projet de constitution supprimant tous les abus, qui une loi de finances supprimant les impôts, qui une loi militaire supprimant l'armée. Dans les derniers jours, c'était à ne plus oser sortir de chez soi. On était arrêté à chaque pas par des crieurs qui bourraient vos mains et vos poches de professions de foi et de bul-

letins de vote. Paris n'était plus qu'une immense affiche, offrant aux regards éblouis des listes de toutes les couleurs. Sur une grande pancarte bleue, on lisait : Nommons tous CHAMPION, *Le Petit Manteau bleu!* — Sur une rouge : Nommons tous LA MOSKOWA! — Sur une jaune : Nommons tous TRIPON! — Tout le monde était candidat, même mon ex-député, M. Isambert; même mon compatriote, le communiste Dézamy.

Je n'étais pas électeur, mais je fus admis à prendre part, comme scrutateur, au dépouillement du scrutin, dans une des sections du Collège de France. Il y avait huit tables dans la salle, et de toutes s'élevait à chaque minute le nom de Lamartine, porté sur presque tous les bulletins.

Trente-quatre représentants étaient à nommer; les candidats étaient légion; presque tous les électeurs avaient voté. Le dépouillement fut donc très long et prit plusieurs jours. La commission ne put terminer ses opérations que le vendredi 28 avril.

Le soir, une foule énorme, — plus de deux cent mille hommes — envahit la place de Grève, les quais, les ponts. Les musiques des différentes légions de la garde nationale jouaient et rejouaient l'*Hymne des Girondins* et la *Marseillaise*. Cette foule qui se pressait dans la nuit — une belle nuit de printemps — ces illuminations qui étincelaient aux fenêtres de toutes les maisons, ces chants et, à chaque instant répété, le cri de *Vive Lamartine!* tout cela formait un spectacle inoubliable. Sur les dix heures et demie, nous vîmes paraître, sur les marches de l'escalier de l'Hôtel de Ville, un petit groupe éclairé par des torches. C'étaient Armand Marrast et les maires de Paris qui venaient proclamer le ré-

sultat du scrutin. Lamartine était élu le premier avec 259.800 voix. Ce chiffre se propagea comme une traînée de poudre, jusque dans les derniers rangs; et ce fut alors une acclamation immense, des applaudissements sans fin, un triomphe inouï, — d'autant plus grand qu'on le savait déjà nommé dans neuf départements[1]. *Vox populi, vox Dei,* disaient les optimistes, qui se voyaient déjà définitivement sauvés. Seuls quelques sceptiques, attendant le sauveur à l'œuvre, se contentaient de dire, en hochant la tête : « Hé! hé! Le chantre d'Elvire, avec son million de suffrages, enfonce aujourd'hui et dépasse de beaucoup *Millevoye :* mais, gare *la Chute des feuilles!* »

II

En Vendée, les élections avaient été excellentes. Depuis 1830, les électeurs censitaires ne nommaient plus que de soi-disant *libéraux*, qui tous allaient se ranger derrière M. Odilon Barrot et M. Thiers. Qu'adviendrait-il avec le suffrage universel? Les légitimistes osaient à peine espérer qu'ils feraient passer un ou deux de leurs candidats. Ils en firent passer sept : l'abbé de Lespinay, vicaire général de Luçon, M. Grelier du Fougeroux, le marquis de Tinguy, M. Bouhier de l'Ecluse, avocat à Paris, M. de Fontaine, M. Emile Rouillé, avocat aux Sables-d'Olonne, M. Théodore Marsan, filateur de lin à Mortagne. Les deux autres élus, MM. Luneau et Parenteau étaient des libéraux modérés, qui votèrent presque toujours avec la Droite.

1. Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Dordogne, Finistère, Gironde, Ille-et-Vilaine, Nord, Saône-et-Loire et Seine-Inférieure.

MM. Grelier du Fougeroux, de Lespinay et de Tinguy[1] étaient des amis de mon père; ils se logèrent tous les trois sur la rive gauche, non loin de ma rue des Mathurins-Saint-Jacques, et j'eus vite pris l'habitude d'aller le soir chez eux, soit pour avoir des nouvelles, soit, au besoin, quand on s'attendait à une séance intéressante, pour leur demander des billets.

La Constituante s'était réunie le 4 mai, non dans l'ancienne Chambre des députés trop étroite pour recevoir 900 membres, mais dans une salle en bois élevée à la hâte au milieu de la cour du Palais-Bourbon, et que George Sand avait aussitôt baptisée du nom de *la boîte de papier peint*.

Le 10 mai, les représentants nommèrent une Commission exécutive de cinq membres, qui furent François Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin. Lamartine n'était arrivé que le quatrième: c'était le commencement de *la chute des feuilles*.

Le lendemain, j'étais rue Jacob, à l'*Hôtel du Pré-aux-Clercs*, chez M. Grelier du Fougeroux : « Eh bien! me dit-il en riant, vous savez : un de ces jours, nous serons jetés à la Seine. » On annonçait, en effet, pour le 15, une manifestation à laquelle prendraient part clubistes, ouvriers des faubourgs, *travailleurs* des ateliers nationaux, réunis pour un commun assaut : l'assaut du Paris révolutionnaire contre la Province conservatrice. Une pétition en faveur de la Pologne serait le prétexte : cent

1. Charles-Louis, marquis de *Tinguy*, membre de la Constituante et de la Législative. Il a attaché son nom à un amendement resté célèbre, qu'il présenta dans la discussion de la loi sur la presse, de concert avec M. de Laboulie, et qu'il fit adopter le 9 juillet 1850. En vertu de cet amendement, tous les articles de discussions politiques, philosophiques ou religieuses, insérés dans un journal, durent être signés.

mille hommes suivraient les pétitionnaires, forceraient les portes et jetteraient les représentants par les fenêtres.

Curieux incorrigible, dès neuf heures du matin, le 15, tournant le dos à l'Ecole de droit, je me dirigeai vers les Tuileries et je pris rang, avec mille autres badauds comme moi, sur la terrasse du bord de l'eau. Nous étions là aux meilleures places, places d'orchestre et de balcon, d'où la vue embrassait la rue Royale, les Champs-Elysées, la place et le pont de la Concorde, le quai d'Orsay et le péristyle du Palais-Bourbon, tout ce décor magnifique au milieu duquel allaient se dérouler tout à l'heure les premières scènes du drame ou plutôt de la comédie du *Quinze-Mai.* L'endroit où nous nous trouvions était d'autant mieux choisi, que la chaleur, ce jour-là, était accablante et qu'on avait un peu de fraîcheur sous les arbres.

Partie de la Bastille à onze heures, la colonne des manifestants arriva vers midi sur la place de la Madeleine et pénétra sur la place de la Concorde aux cris longuement répétés de *Vive la Pologne!* Des officiers de la garde nationale et des soldats de la garde républicaine étaient mêlés aux ouvriers. Les délégués du Luxembourg avaient arboré à leurs chapeaux des cartes orange. On se montrait du doigt les chefs, Blanqui, Raspail, Sobrier, Huber, l'ancien détenu de Doullens, fier de sa longue barbe rousse, et dont la haute taille dominait tous ceux qui l'entouraient. On cherchait en vain Barbès. Désapprouvait-il la manifestation? Redoutait-il qu'elle ne tournât au profit de son ex-ami Blanqui, devenu son ennemi mortel? Dans la crainte de voir se produire quelque trahison, voulait-il être prêt à la conjurer? Toujours est-il que, contrairement à ses habi-

tudes, car il était la bravoure même, il était resté à l'arrière-garde et se trouvait encore sur les boulevards.

La colonne cependant, arrivée au milieu de la place, s'était arrêtée. Nous vîmes alors au pied de l'Obélisque un petit homme qui se démenait comme un diable dans un bénitier et qui paraissait discourir chaudement en faveur de la Pologne. C'était l'ex-abbé Châtel, le fondateur de feu l'*Église française*, celui qui célébrait sa messe en français, qui disait bravement à ses fidèles : *Que le Seigneur soit avec vous!* et à qui l'on répondait, sans rire : *Et avec votre esprit!*

Tout à coup, les cris : *En avant! en avant!* sont poussés par les membres du club Blanqui. Puis cet autre cri : *Vive le général du peuple!* C'est le général Courtais, commandant général de la garde nationale, qui est l'objet de cette ovation. Il a reçu mission de défendre l'Assemblée et, sans hésiter, il la livre. La 4e légion garde l'entrée du pont : il lui ordonne de remettre les baïonnettes au fourreau et de laisser passer l'émeute. On crie de plus belle, bien entendu : *Vive le général du peuple!* et on envahit le Palais-Bourbon.

Que se passe-t-il à l'intérieur? Les nouvelles circulent sur la place et sur la terrasse du bord de l'eau : — La salle est forcée, l'émeute est victorieuse. — Plusieurs des envahisseurs sont armés : beaucoup agitent des drapeaux surmontés du bonnet rouge. — Les représentants se tiennent immobiles sur leurs bancs, sans résister, sans plier, fermes et dignes. — Raspail, qui ne fait pas partie de l'Assemblée, monte à la tribune et somme l'Assemblée de se prononcer sur l'heure en faveur de la Pologne. — Blanqui réclame, comme Raspail, le vote immédiat. — Ledru-Rollin, qui essaie d'obtenir de la

foule qu'elle se retire, est couvert de huées. — Barbès demande le départ d'une armée pour la Pologne, un impôt d'un milliard sur les riches, la sortie des troupes de Paris, la défense de battre le rappel. — Un homme est monté sur le bureau et y a planté un drapeau noir que surmontent un bonnet rouge et une épée nue. — Huber a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale. — Un nouveau gouvernement provisoire est nommé, et on le dit composé de Barbès, Blanqui, Louis Blanc, Huber, Raspail, Caussidière. — Les membres du nouveau gouvernement se disposent à aller prendre possession de l'Hôtel de Ville...

Vers les cinq heures, des bruits contraires nous parviennent. Des gardes mobiles et des gardes nationaux ont chassé les factieux : — les représentants rentrent peu à peu dans la salle ; — la séance est reprise.

Quittant aussitôt les Tuileries, je parvins, non sans peine, à gagner la place de Bourgogne et la rue de l'Université. A ce moment, un groupe d'ouvriers sortait du jardin de la présidence, très animé, très bruyant, serrant de près un petit homme pâle comme un mort, la figure couverte de larges gouttes de sueur et qui faisait de vains efforts pour s'échapper. Je reconnus Louis Blanc, et je crus d'abord que les gens qui l'entouraient voulaient lui faire un mauvais parti. Ils voulaient, au contraire, le porter en triomphe. Le pauvre homme leur disait d'une voix à demi-éteinte :

« Laissez-moi, citoyens, je vous en prie ; c'est une affaire manquée ; vous me feriez remarquer. » Supplications inutiles! Ses terribles amis n'en criaient que plus fort : *A l'Hôtel de Ville! à l'Hôtel de Ville!* Vint à passer un cabriolet ; la personne qui l'occupait consentit à le

recevoir, ainsi que son frère. Le cabriolet disparut et l'emmena non à l'Hôtel de Ville, mais dans une maison amie, auprès de l'École de médecine.

La séance, je l'ai dit, avait été reprise ; elle fut levée à neuf heures du soir. A neuf heures et demie, j'étais chez M. Grelier du Fougeroux, qui me raconta tous les incidents de la journée. Une des choses qui l'avaient le plus frappé était l'attitude de Lacordaire. Il était resté fièrement à sa place, désigné par sa robe de dominicain à la haine et aux coups des factieux. Le président Buchez avait entendu l'un des émeutiers s'écrier à la vue de la robe blanche :

« Est-ce que l'on ne tordra pas bientôt le cou à cette cigogne-là ? »

III

L'ordre avait triomphé, mais pour combien de temps ? L'inquiétude était dans tous les esprits, Paris avait pris cette physionomie sombre qui annonce l'approche des jours néfastes. Presque tous les soirs, des rassemblements avaient lieu sur les boulevards, principalement aux alentours de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin. On savait que l'insurrection avait une armée toute prête dans les ouvriers des ateliers nationaux. Ils étaient au nombre de cent quatre-vingt mille. Les Montagnards dissous, l'ex-garde républicaine, les officiers de la garde nationale des quartiers populaires étaient là pour leur servir de chefs.

Je continuais, malgré tout, à suivre quelques cours, à l'École de droit, à la Sorbonne et au Collège de France.

Au sortir d'une leçon de Michelet, j'écrivis un petit article que je jetai dans la boîte de *La Mode*, au numéro 25 de la rue du Helder. Sous le gouvernement de Juillet, la petite revue royaliste avait tenu vaillamment sa place parmi les feuilles de l'opposition. C'est elle qui, plus encore que la *Quotidienne* et la *Gazette de France*, avait entretenu, avait nourri pendant dix-huit ans les répugnances, les rancunes, l'hostilité des légitimistes contre la monarchie de 1830. Le raisonnement même y revêtait la forme du sentiment, à moins qu'il ne prît celle de l'épigramme. Mordant, incisif, infatigable, ce très spirituel pamplet harcelait l'adversaire, sans lui laisser ni repos ni trêve, jouant vis-à-vis du pouvoir, dans cette guerre de tous les jours, le rôle du moucheron de la fable :

> Un avorton de mouche en cent lieux le harcèle,
> Tantôt pique l'échine et tantôt le museau,
> Tantôt entre au fond du naseau.

On sait du reste que les choses se sont passées dans l'histoire comme dans la fable.

> L'insecte du combat se retire avec gloire ;
> Comme il sonna la charge, il sonne la victoire,
> Va partout l'annoncer, et rencontre en chemin
> L'embuscade d'une araignée ;
> Il y rencontre aussi sa fin.

La Mode a vu succomber son ennemi : mais ce jour-là même — c'était le 24 février 1848, — au moment où elle *sonnait la victoire*, elle rencontrait, elle aussi, *l'embuscade d'une araignée*, et elle y trouvait, sinon sa fin immédiate, du moins sa ruine. Il lui fallut d'abord renoncer à étaler, sur sa couverture jaune paille, le double écusson de France et de Naples, par lequel s'affirmait le

patronage de la duchesse de Berry. Elle vit ensuite s'éloigner peu à peu la plupart de ses abonnés et, en même temps, la plupart de ses rédacteurs, qu'elle n'était plus en état de payer. Le directeur manquait sans doute de *copie* lorsque lui parvint mon article; il s'empressa de le publier dans sa livraison du dimanche 18 juin. Le voici :

Voyage autour du Collège de France

« Il était une fois, (il y a de cela bien longtemps, six mois au moins), il était une fois un petit homme dont toutes les paroles étaient recueillies par une foule avide et par un sténographe attentif. Il faisait ses discours sur la montagne Sainte-Geneviève, et chaque fois qu'il en déclamait un, il y avait grand concours d'auditeurs. Il n'est pas dans Paris de comédien plus couru. On s'écrasait à la porte du temple, et ceux à qui il était donné de pénétrer dans le sanctuaire n'avaient pas assez d'yeux pour voir, d'oreilles pour entendre, de mains pour applaudir M. Michelet.

Rien ne lui manqua, pas même l'auréole de la persécution. Au moment où l'enthousiasme commençait à se refroidir, notre professeur fut assez heureux pour être suspendu de ses fonctions; de là, grande rumeur dans le quartier Latin, qui sentait d'autant plus vivement le besoin de conserver M. Michelet, qu'on voulait le lui enlever. Sur ces entrefaites, la révolution de Février éclate. Le pouvoir qui avait osé porter une main sacrilège sur la chaire de M. Michelet, tombe comme frappé de la foudre, ainsi qu'il arrivait jadis à ces Israélites qui n'avaient pas craint de toucher l'Arche sainte. Il semblait que le *martyr* de la veille devait être le héros

du lendemain. Point. Nul n'en parle, nul n'y songe, et, ma foi, je l'avais pour mon compte parfaitement oublié, quand hier, ayant une heure à perdre, j'entrai au Collège de France. Six mois auparavant, j'avais eu grand'peine à parvenir dans le même amphithéâtre. J'étais alors étouffé par une foule compacte. Aujourd'hui, je me trouvais perdu dans la salle comme un ilot dans l'Océan immense. Et cependant, aujourd'hui comme alors, j'avais devant les yeux le même professeur. Les paroles sonores et vides qui tombaient de ses lèvres sentencieuses ne me permettaient pas d'en douter. Hélas! c'était bien lui. C'était feu M. Michelet.

L'auteur du *Livre du Peuple* avait contribué, dans la sphère de son action, à amener la révolution de Février, et cette révolution, comme une fille ingrate, l'avait oublié et laissé à l'écart. Elle l'avait repoussé loin d'elle, comme on jette, quand l'édifice est à bas, la pioche qui a servi à démolir et qui est inutile pour la reconstruction.

C'est qu'il faut bien le dire : si M. Michelet paraissait jadis à quelques-uns un grand professeur, c'est qu'il était monté sur ce piédestal de l'opposition qui nous trompe tous sur la valeur véritable des hommes. Aujourd'hui qu'il en est descendu, on s'étonne de le trouver si petit. Oui, si les leçons de M. Michelet sont si peu suivies, c'est qu'à l'heure qu'il est les esprits sont ailleurs et qu'ils ont pris une autre direction, laissant de côté le professeur qui est resté immobile et qui, ce semble, n'a rien oublié, ni rien appris.

Voyez plutôt sa leçon d'hier :

« La république ne peut vivre que si l'éducation est républicaine. Elle ne saurait l'être tant qu'il y aura des

prêtres, puisque les prêtres ne sont pas citoyens français mais sujets d'un prince étranger. » C'est là le *Delenda est Carthago* de M. Michelet. Voici tantôt dix ans qu'il répète sur tous les tons les imprécations de Camille :

> Puissé-je. . . . .
> Voir le dernier *vicaire* à son dernier soupir,
> Moi seul en être cause et mourir de plaisir.

Qu'on me permette de préférer mademoiselle Rachel !

Mais si le prêtre est le principal, il n'est pas l'*unique* objet du ressentiment de M. Michelet. N'allez pas lui faire l'injure de croire qu'il est luthérien, calviniste ou quaker. Fi donc ! ce qu'il attaque, c'est le Christianisme tout entier, et voici comme : « Ce n'est pas dans l'Évangile, dit-il, qu'il faut chercher le Christianisme. »

Et où donc, s'il vous plaît ? Ah ! ce système ne prouve-t-il pas qu'une simple lecture de l'Évangile tranche la question et vous condamne ? Ne serait-ce pas que vous craignez d'être réduit comme J.-J. Rousseau : « Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si sage soit l'ouvrage des hommes ! Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même !... La vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. »

Vouloir retrancher l'Évangile du Christianisme n'est-ce pas imiter le physiologue qui commencerait par décapiter un homme, puis dirait : « C'est un cadavre qui ne saurait marcher. » — Le Christianisme aussi, selon vous, n'est qu'un cadavre. Malheureusement, voilà tantôt dix-neuf cents ans qu'il marche et qu'il parcourt sa carrière,

> Versant des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs.

M. Michelet, qui ne veut pas voir le Christianisme dans l'Évangile, consent bien à le voir dans quelques livres du moyen âge, ceux de Gerson par exemple, et il s'écrie : « Vous le voyez, le Christianisme n'est autre chose que le Mysticisme ; c'est un tête-à-tête entre l'âme et Dieu, tête-à-tête qui ne demande que deux personnes ou plutôt qu'une seule, car Dieu et l'âme se confondent. » Un historien comme M. Michelet, qui reproche à la religion chrétienne de n'être qu'un mysticisme inutile, devrait savoir que jamais un principe d'activité plus fécond ne fut déposé dans le monde. Qui dira le nombre des missionnaires de cette religion et le nombre de ses hôpitaux? Qui comptera les âmes qu'elle a conquises, les douleurs qu'elle a soulagées, les plaies qu'elle a guéries? Autant vaudrait essayer de compter les étoiles du firmament.

« C'est une religion d'amour », continue le professeur du Collège de France, et ici nous sommes d'accord avec lui, car l'amour, dans son sens le plus large, comprend la Foi, l'Espérance et la Charité. Mais quand il ajoute : « Comme l'amour n'est qu'un composé de préférence et de jalousie, cette religion ne peut être qu'une source de privilèges et de faveurs pour quelques-uns, et de cruautés pour tous les autres », nous nous demandons s'il veut parler de cette religion qui est descendue du ciel sur la terre pour abolir l'esclavage, pour proclamer que tous les hommes sont libres, qu'ils sont égaux, qu'ils sont frères et qu'ils doivent s'aimer les uns les autres. Est-ce bien encore du Christianisme que M. Michelet a pu dire « qu'il avait détruit la famille », comme si la famille avait jamais été plus vivante et plus respectée qu'elle ne l'a été chez les peuples

chrétiens. Au moment où nous écrivons, la famille est audacieusement attaquée. Par qui? par les adversaires du Christianisme. Elle est énergiquement défendue. Par qui? par les défenseurs de cette religion.

Mais nous avons hâte d'arriver à la conclusion de M. Michelet, qui est celle-ci : La République est la république et M. Michelet est son prophète.

Écoutez plutôt :

« Plus de Christianisme : ce que nous devons créer, c'est l'harmonie dans la liberté, et pour y arriver nous devons puiser à mains pleines dans les trésors de l'infini, de l'inconnu, de l'espérance. » Et ici le professeur se transfigure, ses yeux s'animent, ses lèvres s'agitent d'un tremblement prophétique, *Deus, ecce Deus*... La sibylle va parler, elle parle :

« La vie a monté, dit-elle, du ver au mollusque, du mollusque au poisson, du poisson à l'homme. Redescendrions-nous au poisson, puis au mollusque, puis au ver? Non : je ne suis qu'un commencement. Je deviendrai un autre être, qui sera à l'homme ce que je suis au poisson. De même, la République, qui n'est encore qu'à l'état de mollusque, montera, montera, jusqu'à ce qu'elle réalise le problème de l'harmonie dans la liberté. »

Jérôme Paturot a déjà frappé à plus d'une porte sans pouvoir rencontrer la solution du problème. Nous l'engageons, avant d'éteindre sa lanterne, à s'adresser à M. Michelet : peut-être trouvera-t-il chez lui *la meilleure des républiques*[1].

1. M. Louis Reybaud, l'auteur de *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, publiait alors, par livraisons, un second et très spirituel pamphlet : *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques.*

Et pourtant M. Michelet est un homme d'une haute intelligence, d'une imagination poétique, d'une vaste science. Lorsqu'on compare ses débuts si brillants à son déclin si proche, on se sent saisi d'une tristesse profonde. Nous faudra-t-il donc chaque jour assister à une nouvelle édition de la chute d'un ange? La France devra-t-elle donc répéter chaque matin le vers du poète :

Mon beau ciel pleure une étoile de moins.

Historien, M. Michelet a su réunir un public d'élite, dont les applaudissements discrets mais éclairés auraient dû satisfaire un homme d'étude et de science. Mais à une renommée chaste et pure il a préféré le bruit et le scandale: il n'a pas craint d'atteler sa Muse au char des factions, et aujourd'hui il est puni par où il a péché : la foule le délaisse, le bruit se retire de lui et le silence de l'oubli l'environne déjà. Les lauriers de M. Isambert l'empêchaient de dormir: il est descendu dans la lice pour combattre l'*infâme*, et son talent n'est plus qu'un cauchemar. Comme J.-J. Rousseau, il nous fait l'effet d'un homme obsédé de mauvais rêves: de même que Jean-Jacques voyait des ennemis partout, de même M. Michelet voit partout des Jésuites.

Mais tâchons d'oublier le professeur, oublions cette *Histoire de la Révolution* écrite, non plus par le rival d'Augustin Thierry, mais par l'émule de M. Isambert, et allons relire cette *Histoire de France* pour laquelle, malgré ses défauts, *il sera beaucoup pardonné à M. Michelet*.

B. E.

Étudiant en droit. »

IV

Mon article passa naturellement inaperçu, et ce fut très heureux pour moi qui, sans cela, me serais peut-être cru un écrivain à la mode (sans italiques). Paris avait, à ce moment, de plus graves préoccupations. Dans la soirée du 18 juin et dans celle du 19, de nouveaux rassemblements eurent lieu sur les boulevards et aux Tuileries. Sur les boulevards, on criait : *Vive la République démocratique et sociale!* Aux Tuileries, à l'issue de la séance de l'Assemblée nationale, la foule accueillait les représentants aux cris de : *Vive Napoléon! A bas les vingt-cinq francs!*

Singulière ville que Paris! Le jeudi 22, quand tout se prépare, ou plutôt quand tout est prêt pour la plus formidable insurrection qui ait jamais ensanglanté les rues de la capitale, nous entendons sonner les cloches à Saint-Séverin, à Saint-Étienne-du-Mont, à Saint-Sulpice. Ce n'est pas le tocsin, mais une sonnerie de fête, un joyeux carillon. On célèbre la Fête-Dieu, les églises sont pleines, les fidèles sont en prières.

Le vendredi 23, aux hymnes pieux succédèrent les cris de guerre; les reposoirs garnis de fleurs firent place aux barricades. Les premières furent érigées sur la place du Panthéon, à l'entrée de la rue Soufflot, dans la rue Saint-Étienne-du-Mont, entre le Panthéon et les bâtiments en construction de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et dans la rue Saint-Jacques. C'était du quartier Latin que partait le signal.

Nous ne pouvions, mon frère et moi, rester au *Grand Hôtel de la Loire*, menacé d'être cerné bientôt, à droite,

par les barricades de la rue Saint-Jacques et, à gauche, par celle qui ne pouvait manquer d'être construite dans notre rue des Mathurins. A l'angle de cette rue et de la rue de la Sorbonne, sous nos fenêtres, la maison occupée par la librairie Delalain était depuis quelque temps déjà en démolition. Ses matériaux se trouvaient là tout à point pour servir aux insurgés.

Quitte à nous installer le soir n'importe où, nous quittons notre logis sur les dix heures du matin, avec deux ou trois amis, et nous descendons la rue de la Harpe, où l'on commençait déjà d'arracher les pavés. Par le quai, le Pont-Neuf, le Louvre, le Palais-Royal et la rue Vivienne, nous arrivons au boulevard, et nous prenons à droite pour avoir des nouvelles des faubourgs. Des badauds venant en sens contraire nous arrêtent à temps. Ils nous apprennent qu'à la hauteur de la Porte Saint-Denis une barricade formidable a été élevée et que ses chefs sont d'anciens soldats, aujourd'hui brigadiers des ateliers nationaux. On les reconnaît au galon doré de leur casquette et à leur brassard tricolore.

C'est le moment de revenir sur nos pas, ce que nous nous empressons de faire, suivant le trottoir, devisant, le cigare au bec, sur des incidents de la matinée, et n'ayant nulle crainte. Soudain, à l'endroit où s'ouvre la rue du faubourg Poissonnière, des balles sifflent à nos oreilles.

Pris de terreur, nous détalons comme des lièvres, pour ne nous arrêter que devant le perron de Tortoni.

Le péril était depuis longtemps passé : les balles qui nous avaient fait une si belle peur étaient parties d'une barricade érigée faubourg Poissonnière, à la hauteur de la caserne de la Nouvelle-France.

Quand nous revînmes au quartier Latin, la barricade dont nous avions le matin prévu la construction avait été soigneusement édifiée dans la rue des Mathurins-Saint-Jacques, et, d'après ce qu'on voulut bien nous dire, rue Racine, sans doute pour nous flatter, elle était une des plus belles de Paris. Il ne nous restait plus qu'à demander asile à un ami : nous allâmes frapper à la porte d'Henri Perraud, qui s'était donné le luxe d'avoir deux chambres, rue de l'Ancienne-Comédie, et qui nous improvisa aussitôt un lit de camp.

Le samedi 24, la situation était devenue plus menaçante encore que la veille. L'insurrection était maîtresse de plus de la moitié de la ville. Dès trois heures du matin (on était aux plus longs jours de l'année), la lutte avait recommencé. Au sud, le Panthéon, au nord le clos Saint-Lazare formaient les points extrêmes des lignes des insurgés, tandis que, au centre, leurs efforts combinés se portaient contre l'Hôtel de Ville. Les nouvelles les plus sinistres se répandaient d'heure en heure.

« Je n'y tiens plus, me dit tout à coup mon frère; ma place est parmi les défenseurs de l'ordre ; je vais aller à la mairie demander un fusil. Je te défends de venir avec moi ; tu es trop jeune.

— Comment veux-tu que je te quitte? » lui répondis-je, et je l'accompagnai.

Notre mairie, celle du XIe arrondissement, était située rue Garancière, dans la maison où sont aujourd'hui l'imprimerie et la librairie Plon, Nourrit et Cie. Quand nous eûmes fait connaître que nous étions étudiants et que nous demeurions rue des Mathurins-Saint-Jacques, on nous dit qu'il n'y avait plus de fusils disponibles, et on nous invita à revenir plus tard.

Dans cette journée du samedi, la barricade de la rue des Mathurins fut prise, et elle le fut sans nous : François Arago qui, dans cette horrible guerre civile, se conduisit en grand citoyen, avait voulu marcher en personne contre les insurgés. A la tête d'un escadron de dragons, de deux détachements d'infanterie et de deux pièces de canon, il avait ce jour-là, à midi, enlevé, sur la place du Panthéon, la barricade qui fermait la rue Soufflot. Se dirigeant ensuite vers la place Cambrai, il s'était trouvé en présence de la forte barricade de la rue des Mathurins-Saint-Jacques. Commandée par un capitaine de la 12e légion, elle opposa à la troupe une longue résistance. On ne parvint à l'ébranler que par le canon. Il fallut l'enlever à la baïonnette, en perdant beaucoup de monde.

Comme les barricades de la rue Saint-Jacques (il y en avait eu un moment jusqu'à trente) avaient également été balayées, le *Grand Hôtel de la Loire* se trouvait entièrement dégagé. Dès le soir, nous rentrâmes dans nos chambres.

L'insurrection cependant était loin d'être écrasée. Dans la matinée du dimanche [1], mon frère s'absenta pendant plusieurs heures, et je commençais à être très inquiet, lorsqu'il revint et me dit : « J'ai fini par trouver un fusil, et une compagnie de la garde nationale du quartier veut bien m'admettre comme volontaire. Ne crains rien, du reste. Cette nuit, je vais monter la garde à deux pas d'ici, dans la cour du Musée de Cluny [2]. Il n'y a donc pas de quoi avoir peur. »

De toute la nuit, je ne pus fermer l'œil. Chaque fois que retentissait le cri : « Sentinelles, prenez garde à

1. 25 juin.
2. Le *Grand Hôtel de la Loire* et le Musée de Cluny se touchaient.

vous! » je croyais reconnaître la voix de mon pauvre frère.

Le lundi 26, sa compagnie reçut l'ordre de prendre position dans la rue Saint-Jacques. Je me figurais à chaque instant qu'une balle, partie d'une fenêtre, allait l'atteindre et l'étendre sur le pavé. Cette inquiétude me tuait, et je ne pus la supporter longtemps. Je me présentai au lieutenant ; il se laissa fléchir, me fit donner un fusil et me mit sous la protection d'Alfred, qui m'embrassa et ne put que me dire : « Cher Edmond, c'est bien. »

Les nouvelles cependant étaient de plus en plus rassurantes. On affirmait que les munitions des insurgés s'épuisaient, qu'ils avaient perdu leurs positions principales et que la fin de la lutte était proche. En même temps, il est vrai, on annonçait que, du côté de la Bastille, la lutte continuait toujours ; que le général Lamoricière rencontrait, dans le quartier Popincourt, une résistance suprême. De quart d'heure en quart d'heure, des officiers à cheval traversaient au galop la rue Saint-Jacques et disaient aux hommes de chaque compagnie : « D'un moment à l'autre, le général Lamoricière peut avoir besoin de vous. Soyez prêts! » Vers deux heures, nouvel officier : « C'est fini! c'est fini! disait-il, Lamoricière a emporté la dernière barricade. C'est fini! »

Quelques cris de *Vive la République!* se firent entendre.

Comme le matin, nous nous embrassâmes, Alfred et moi, mais nous ne criâmes point : Vive la République!

Quelques jours après, une lettre de mon père nous rappelait. Les rues étaient encore obstruées de pavés quand nous pûmes enfin quitter Paris, munis d'un *laisser-passer* de la préfecture de police. Trois jours après, nous avions la grande joie de revoir la flèche de notre cathédrale, la maison de la rue des Gentilshommes et, avec nos chers parents, la fidèle Mariette, la bonne qui nous avait élevés, une sœur vendéenne de la Julienne de Paul Féval, dans *La Mort du père*. Grâce à Mariette, dont j'étais le favori, l'histoire de ma *prise de fusil* fit aussitôt le tour de la ville; puis, très grossie, agrémentée chaque jour de détails nouveaux, finit par prendre figure de légende. On parlait des terribles dangers que j'avais courus rue Saint-Jacques; de ma fière attitude en face de la dernière barricade, de l'utile concours qu'en cette circonstance j'avais prêté au brave Lamoricière ! ! ! En vain mon père protestait, déclarant que je n'avais rien fait du tout et que ces *racontars* étaient ridicules. On ne l'écoutait pas.

Dès le 25 juin, un certain nombre de gardes nationaux de Luçon étaient partis pour Paris. Arrivés trop tard pour participer à la lutte, ils n'en avaient pas moins fait preuve de dévouement et de courage, et ils avaient été accueillis dans la capitale aux cris de *Vive la Vendée!*

Pour fêter leur retour, on leur offrit un banquet, qui eut lieu sous les arbres de la place d'armes. Nous figurions, Alfred et moi, parmi les convives, assis à droite et à gauche de notre père en uniforme de capitaine. Les petits vins blancs de Mareuil et de Sigournay firent merveille, et l'enthousiasme était grand, lorsqu'au dessert le commandant, M. Armand de Béjarry, se leva

pour prononcer une allocution patriotique. En terminant, de sa voix la plus chaude, il félicita son ami Biré, « l'heureux père de ces deux jeunes défenseurs de l'Ordre, qui promettaient d'être, dans l'avenir, de vaillants champions de la Religion, de la Famille et de la Propriété! »

« Tout cela est très beau, me dit mon père en rentrant à la maison; mais, pour moi, je ne sais qu'une chose, c'est que tu n'as rien fait à Paris et que tu n'as point passé ton examen. » Il fut décidé qu'à la rentrée de novembre j'irais le passer à Poitiers, et que je ferais dans cette ville ma seconde année de droit.

V

De cette année de Poitiers (novembre 1848 — juillet 1849), il ne me reste guère que deux souvenirs, l'un politique, l'autre littéraire.

Au mois de novembre 1848, on ne s'occupait, à l'École de droit comme partout, que de l'élection présidentielle, fixée au 10 décembre. Quatre candidats étaient en présence: le général Cavaignac, chef du Pouvoir exécutif, le prince Louis Bonaparte, Ledru-Rollin et Lamartine[1]. Les deux derniers n'avaient aucune chance: la lutte n'existait véritablement qu'entre les deux premiers.

Pas plus qu'au mois d'avril, je n'étais électeur: mais cela n'était pas pour m'empêcher de prendre parti et de

1. Lamartine, sans se porter précisément candidat, avait déclaré qu'il accepterait le vœu du peuple. Il ne recueillit que 17,914 suffrages. C'était la continuation de *la chute des feuilles*.

faire campagne. A ma table d'hôte, et, le soir, dans ma chambre ou celle de quelqu'un de mes amis, je soutenais avec l'ardeur la plus vive la candidature du prince ou, comme l'appelait le *Moniteur*, du « citoyen Napoléon Bonaparte ». Non que je fusse le moins du monde napoléonien ; mais, pouvais-je faire autrement que de me prononcer pour lui, du moment que les feuilles démocratiques étaient unanimes à dire :

Tous ceux qui voteront pour M. Louis Bonaparte voteront contre la République?

Je n'étais pas, on le pense bien, sans rencontrer autour de moi d'assez nombreux contradicteurs. Le plus sérieux était Amable Ricard, dont j'ai déjà eu occasion de parler et qui faisait alors, comme moi, sa deuxième année de droit. J'avais bien pu, en rhétorique, lui enlever le premier prix de discours français ; il n'en restait pas moins que j'étais un très chétif parleur, tandis que Ricard promettait d'être un orateur. Sa chevelure rebelle, son front large, la vivacité de son regard attiraient tout d'abord l'attention. La saillie de la lèvre inférieure donnait à sa bouche une expression de finesse et d'ironie. L'ensemble des traits respirait l'énergie. Sa voix était forte, son geste exubérant, sa tenue négligée. Il posait déjà pour le tribun, un peu naïvement peut-être, car au fond c'était le meilleur garçon du monde. Ses deux grandes admirations étaient Mirabeau et Ledru-Rollin, et nous l'appelions, entre nous, *Amable* Riquetti et *Ledru*-Ricard.

Je ne laissais pas pourtant d'avoir assez souvent le dessus dans nos rencontres journalières, et cela pour une raison dont Ricard ne se doutait pas. Ne lisant que les journaux révolutionnaires, il professait pour les

feuilles de la *réaction* un parfait mépris. Pour rien au monde il n'eût voulu y toucher, surtout à la *Presse*, qu'il qualifiait de « feuille immonde ». Sans lui en rien dire, je m'y étais abonné, et son rédacteur en chef, Emile de Girardin, m'en donnait, on va le voir, pour mon argent.

Emile de Girardin n'avait ni la puissance et l'éclat de Louis Veuillot, ni l'élévation philosophique de Laurentie, ni la conviction ardente de Nettement, ni la verve légère d'Armand Marrast, ni la verve brutale de Proudhon. Mais tandis que ceux-là étaient surtout des écrivains, qui, au lieu de faire des livres, faisaient des articles, il était, lui, exclusivement *journaliste*; il n'était pas autre chose, mais il l'était bien. Il était l'Homme-Journal, toujours sur la brèche, ne s'avouant jamais vaincu, envoyant chaque jour à l'assaut ses alinéas sans cesse renouvelés, jusqu'à ce que la position ennemie fût emportée, jusqu'à ce que la redoute fût prise. Ses munitions n'étaient jamais épuisées. Sur chaque homme politique, fût-ce le plus obscur, sur chaque épisode de notre histoire contemporaine, fût-ce le plus insignifiant, il avait des dossiers sans nombre. Toutes armes, d'ailleurs, lui étaient bonnes, et toutes, entre ses mains, devenaient redoutables. Point de panache, point de style et de périodes brillantes, point de casque étincelant au soleil; de menues phrases, agiles, acérées, coupantes, et, au besoin, perfides. Ce n'était ni un paladin, ni un chevalier, ni même un de ces duellistes qui se tiennent pour satisfaits si, après une parade heureuse, ils ont mis hors de combat leur adversaire, légèrement blessé. Il n'allait sur le terrain que pour tuer son homme. Sa campagne de six mois contre le général Cavaignac fut

proprement une merveille. Ce fut sa campagne d'Austerlitz. Elle valut à Louis Bonaparte plus d'un million de voix[1]. Elle me valut, pour ma part, quelques menus succès. La *Presse* m'apportait chaque matin des arguments nouveaux, des documents et des pièces ignorées de Ricard. Quand je les produisais, il s'emportait, agitait sa noire chevelure, enflait sa voix, allant et venant d'un bout à l'autre de sa chambre, faisant trembler les vitres et ne s'apercevant pas que souvent sous sa fenêtre, qui donnait sur la place d'Armes, les curieux s'amassaient et se demandaient, inquiets, s'il ne fallait pas aller chercher la police.

VI

Ce n'était pas uniquement afin de pouvoir tenir tête à Ricard que j'avais pris un abonnement à la *Presse*. Un autre motif, celui-là d'ordre purement littéraire, m'y avait aussi décidé.

J'avais trouvé dans la bibliothèque de mon père un volume paru en 1834 et devenu presque aussitôt très rare : *Lectures des* MÉMOIRES *de M. de Chateaubriand, ou Recueil d'articles publiés sur ces Mémoires, avec des Fragments originaux*[2].

Depuis que j'avais lu et admiré ces Fragments, j'étais impatient de connaître le texte complet de l'illustre écrivain.

Chateaubriand mourut le 4 juillet 1848. Le 27 sep-

1. Louis Bonaparte obtint 5,534,520 suffrages; le général Cavaignac 1,448,812; Ledru-Rollin en avait eu seulement 371,431.

2. Chez Lefèvre, libraire, rue de l'Eperon, n° 6.

tembre, Émile de Girardin fit paraître en tête de son journal les alinéas suivants :

« Le 14 octobre, la *Presse* commencera la publication « des *Mémoires d'Outre-Tombe*: il n'a pas dépendu de la « *Presse* de commencer plus tôt cette publication: il y « avait, pour la levée des scellés, des délais et des for- « malités qu'on n'abrège ni ne lève au gré de son impa- « tience.

« Enfin les scellés ont été levés samedi [1].

« C'est en publiant ces *Mémoires*, si impatiemment « attendus, que la *Presse* répondra à tous les journaux « qui, dans un intérêt de rivalité, répandent depuis « trois mois (disons depuis quatre ans) que les *Mémoires* « *d'Outre-Tombe* ne seront pas publiés dans nos co- « lonnes.

« Les *Mémoires* formeront dix volumes.

« Le droit de première publication de ces volumes a « été acheté et payé par la *Presse* 96.000 francs. »

De Luçon, où je me trouvais encore, j'envoyai ma demande d'abonnement.

Le premier feuilleton parut le 21 octobre. Emile de Girardin, qui ne voyait dans cette publication qu'une affaire d'argent, eut bien soin de la faire durer le plus longtemps possible. Il la suspendait quelquefois durant des mois entiers. Les intervalles étaient remplis, tantôt par les *Mémoires d'un médecin*, d'Alexandre Dumas, tantôt par des feuilletons de Théophile Gautier ou d'Eugène Pelletan.

D'autres fois, c'était simplement l'abondance des matières, la longueur des débats législatifs qui obli-

1. Le samedi 23 septembre.

geaient le journal à laisser en souffrance l'immortel chef-d'œuvre.

La *Presse* mit ainsi près de deux ans[1] à publier les *Mémoires d'Outre-Tombe* : il avait fallu moins de temps à son directeur pour passer des opinions les plus conservatrices au républicanisme le plus teinté de rouge, au socialisme le plus effréné.

Paraître ainsi, haché, déchiqueté, découpé en une infinité de petits chapitres; être lu sans suite, avec des interruptions perpétuelles; servir de lendemain et, en quelque sorte, d'intermède aux diverses parties des *Mémoires d'un médecin*, qui étaient, pour les lecteurs ordinaires de la *Presse*, la pièce principale et le morceau de choix, c'étaient là, il faut en convenir, des conditions de publicité déplorables pour un livre comme celui de Chateaubriand. Fallait-il donc pour cela méconnaître les mérites de l'un des plus étonnants chefs-d'œuvre de notre littérature, de l'un des plus beaux modèles de la prose française? J'étais loin de le penser. A chaque nouveau feuilleton, je sentais mon admiration grandir. Je disais volontiers à tous ceux que je rencontrais : « Avez-vous lu Chateaubriand? » Et mes camarades de me répondre : « Avez-vous lu Baruch? » Tous ou presque tous, en effet, estimaient que les *Mémoires* étaient un ouvrage manqué, un roman ennuyeux, un pamphlet détestable. Comme, à ce même moment, paraissaient également dans la *Presse* les *Confidences* et l'épisode de *Graziella*, ils ne se faisaient pas faute de déclarer merveilleuses les pages de Lamartine et de leur sacrifier les pages démodées du « vieux Sachem ».

1. Du 21 octobre 1848 au 3 juillet 1850.

Ils ne se doutaient guère alors, et certes, pas plus qu'eux je ne me doutais qu'un jour viendrait où, plus vieux d'un demi-siècle, mais toujours aussi admirateur de Chateaubriand, je publierais une édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* dont le succès donnerait raison à mon juvénile enthousiasme.

CHAPITRE VI

LES COURS DE LA SORBONNE ET DU COLLÈGE DE FRANCE. LA CHAIRE ET LES THÉATRES.

(*1849-1851.*)

L'*Hôtel de l'Odéon.* — L'abbé de Lespinay et M. de Montalembert. — L'*Opinion publique.* Un Chouan de 1832, Voillet de Saint-Philbert. — Les cours du Collège de France. J.-J. Ampère et le faubourg Saint-Germain. Bas-bleus et Bas-blancs. Philarète Chasles. Les cours de la Sorbonne. Saint-Marc Girardin et Frédéric Ozanam. — Lacordaire, les homélies de la chapelle des Carmes et les *Conférences* de Notre-Dame. — Les théâtres. Mon ami Rousseau et le chef de claque de la Comédie-Française, Mlle Rachel et le répertoire moderne. – Le *Toussaint-Louverture* de Lamartine. Frédérick Lemaître et Mlle Lia Félix. Bonaparte est *un blanc.* — *Mademoiselle de la Seiglière.* Le *marquis* de Jules Sandeau et les vrais nobles. Messieurs de Chantreau, de Maynard et de Ternant. L'article 960 du Code civil.

I

Je revins à Paris, pour y continuer mon droit, le 21 novembre 1849. J'y devais rester jusqu'en 1854. Au lieu de retourner à l'*Hôtel de la Loire*, je me logeai à l'*Hôtel de l'Odéon*, au n° 13 de la rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice[1].

L'*Hôtel de l'Odéon* était une de ces maisons d'étudiants comme il y en a beaucoup aujourd'hui, mais

1. Aujourd'hui la partie de la rue Saint-Sulpice qui relie la rue de Tournon à la rue de Condé.

comme il en existait très peu à cette époque, — une maison de tout repos pour les familles religieuses de province; on y faisait maigre le vendredi.

Cette pension catholique était tenue par une famille protestante. Le père était un Suisse du canton de Vaud; il occupait à la maison de banque de MM. Delessert un poste de confiance, et nous ne le voyions que le soir. Nous avions surtout affaire à sa femme et à ses deux filles. C'était d'excellentes gens et d'une honnêteté parfaite. Quand je rentrais de bonne heure, il m'arrivait souvent de causer longuement avec eux. L'employé de MM. Delessert était réactionnaire comme ses patrons, et nous nous entendions à merveille.

Les députés royalistes de la Vendée avaient tous été réélus à la Législative[1]. Je repris donc mes visites chez l'abbé de Lespinay[2], ainsi que chez MM. de Tinguy[3] et Grelier du Fougeroux. Au sortir de ma première visite à M. de Lespinay, j'écrivis à mon père : « Au moment où je me levais pour prendre congé, le valet de chambre annonça... M. de Montalembert. Je me suis croisé sur le palier avec ce grand homme, qui est un peu plus petit que moi. Ses longs cheveux bouclés, qui retombent sur le col de sa redingote, lui donnent un peu l'air d'un séminariste. Il a une petite figure ronde-

1. Élections du 13 mai 1849. La députation de la Vendée, qui comptait neuf membres en 1848, n'en avait plus que huit en 1849, mais tous les huit étaient royalistes. Aux sept dont j'ai précédemment donné les noms, était venu se joindre, le 13 mai 1849, M. Alfred Dufougerais, avocat à la Cour d'appel de Paris et ancien directeur de *La Mode*.

2. Après avoir demeuré en 1848 à l'Hôtel des Ministres, rue de l'Université, M. de Lespinay avait pris, sous la Législative, un petit appartement place de la Madeleine.

3. Il habitait rue de l'Université, n° 11.

lette, aux traits chiffonnés, au nez court et légèrement camus. Sa tournure est assez commune, et sa physionomie ne le serait pas moins, n'étaient de magnifiques yeux noirs, des yeux d'esprit et de passion. »

Chez M. Grelier du Fougeroux, je fis une autre rencontre, celle d'un ami de mon père, dont j'ai déjà parlé[1], M. Benjamin de M..., qui venait de s'installer à Paris pour y passer trois ou quatre mois. Il nous raconta qu'étant l'un des principaux actionnaires de l'*Opinion publique*[2], la feuille d'Alfred Nettement, il allait assez souvent passer ses soirées aux bureaux de *son* journal. Je l'y accompagnai le lendemain et, accueilli avec la plus aimable bienveillance, j'y retournai plusieurs fois.

Les bureaux étaient situés rue Taitbout, n° 10. *L'Opinion publique* paraissant le matin, le rédacteur en chef et ses collaborateurs se réunissaient le soir, après la séance de l'Assemblée, à laquelle Alfred Nettement assistait tous les jours régulièrement en sa qualité de représentant du Morbihan. La petite salle ne tardait pas à se remplir d'amis, de députés de la droite, qui venaient aux nouvelles, ou qui en apportaient. On fumait beaucoup, on causait davantage encore. Cependant dix heures et demie, onze heures sonnaient à la pendule.

« Voyons, messieurs, disait gravement Théodore Muret[3], l'un des rédacteurs, il faut laisser Nettement faire son grand article. »

1. Voir le chapitre I, pages 14 et suivantes.

2. Le premier numéro avait paru le 2 mai 1848.

3. Théodore *Muret* (1808-1866), auteur de l'*Histoire de l'Armée de Condé*, de l'*Histoire des Guerres de l'Ouest*, de l'*Histoire par le Théâtre*, etc.

De quart d'heure en quart d'heure, le sage Muret reproduisait sa motion. Enfin sur le coup de minuit, on se retirait. Resté seul, Nettement se mettait à la besogne. Il couvrait de sa grande écriture de nombreux feuillets, dont le metteur en pages, le fidèle Méguin, s'emparait au fur et à mesure de leur achèvement. Après son grand article, il en composait un second, puis, si besoin était, un troisième. On finissait toujours par paraître, mais on manquait souvent le chemin de fer. L'accident du reste ne causait pas grande émotion. « Ah ça! messieurs, se bornait-on à dire, le journal n'est pas encore parti ce matin : il faudrait pourtant s'arranger différemment. » Et les choses n'en continuaient pas moins d'aller comme d'habitude.

Les lettres des abonnés de province se succédaient alors, toutes conçues à peu près dans les mêmes termes : « Monsieur le Rédacteur, je me suis abonné à votre excellent journal, et je vous avoue que c'est dans l'intention de le recevoir. S'il ne me manquait qu'une fois de temps en temps, passe; mais il me manque deux ou trois fois par semaine. C'est un accident, je le veux bien ; mais comment se fait-il qu'il soit si fréquent? »

Eh bien! le journal, malgré tout, voyait s'augmenter de mois en mois le chiffre de ses abonnés. Malheureusement, il ne suffit pas, pour qu'un journal vive et prospère, qu'il ait des écrivains de talent, des abonnés, un public : besoin est qu'il ait aussi un financier, — et l'*Opinion publique* n'en avait pas. Si la rédaction était brillante, l'administration n'était rien moins que sage. On avait agrandi le format et on avait abaissé le prix de l'abonnement. On avait multiplié, au delà de toute

prudence, les *abonnements de propagande*. Le *Supplément populaire* du jeudi était très onéreux. Un jour vint où il fallut bien s'avouer que les recettes et les dépenses ne s'équilibraient plus. Que faire? Suspendre le journal au moment où son influence était en progrès, alors qu'il rendait de très réels services? Il n'y fallait pas songer. Relever le prix d'abonnement, c'était bien périlleux; c'était, dans tous les cas, aller contre le but des fondateurs, qui avaient surtout voulu faire œuvre de propagande.

Adolphe Sala[1], l'un des rédacteurs de la première heure, ancien officier de la garde royale, homme d'action et de dévouement, proposa de recourir à un moyen héroïque : « Nous ne pouvons, dit-il, ni supprimer ni réduire les dépenses matérielles et les frais d'employés. Impossible également de ne pas payer les feuilletons et les articles en dehors. Reste la rédaction habituelle. Décidons qu'elle sera désormais gratuite. Supprimons la feuille d'émargement. Que l'honneur de servir notre cause soit notre seul salaire, et travaillons gratis tant qu'il plaira à Dieu. » La motion fut votée à l'unanimité. Alfred Nettement resta rédacteur en chef... sans appointements. Et jamais il ne déploya plus de zèle, jamais il ne fournit plus de *copie*.

J'étais tenu au courant de ces incidents par un ami que j'avais dans la place, le gérant même du journal, un ancien combattant de 1832, qui avait fait le coup de feu sous le drapeau fleurdelisé de la duchesse de Berry.

1. Après avoir donné, en 1830, sa démission d'officier de la garde royale, Adolphe Sala avait été compromis en 1832 dans l'affaire du *Carlo-Alberto*. Depuis cette époque, il s'était, non sans succès, occupé d'affaires sans pour cela renoncer à la politique.

M. de M., qui avait *chouanné,* lui aussi, à la même époque, heureux de retrouver à l'*Opinion publique* ce fidèle *carliste,* l'invitait de temps en temps à déjeuner au restaurant Durand: ces jours-là, en ma qualité de Vendéen, j'étais naturellement de la fête. Encore un type perdu que ce gérant d'autrefois! Fils de paysan, né à Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure), et portant le nom modeste de *Voillet,* il était entré à la *Mode,* en 1833, comme garçon de bureau. En 1835, le directeur, M. Edouard Walsh, l'avait promu à la dignité de gérant et, du même coup, ajoutant à son nom patronymique celui de sa paroisse natale, l'avait bombardé : *M. Voillet de Saint-Philbert,* ce qui ne faisait pas mal à la dernière page de l'aristocratique Revue. Après tout, *Voillet de Saint-Philbert* n'était pas plus drôle que *Français de Nantes, François de Neufchâteau, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Pelet de la Lozère, Girod de l'Ain,* et autres doubles noms, dont les porteurs, supprimant la virgule ou la parenthèse, s'étaient fait un fief de leur ville ou de leur département. L'excellent Voillet avait d'ailleurs sur ces derniers cet avantage, qu'il possédait la foi, le dévouement, la noblesse de cœur d'un vrai Vendéen. Toutes les fois qu'il lui avait fallu aller en prison — et cela lui était arrivé souvent avant 1848, à la suite des nombreuses condamnations de la *Mode,* — il avait fait avec joie *au parti* le sacrifice de sa liberté. Passant ainsi de longs baux avec Sainte-Pélagie, il avait pris ses habitudes dans *la maison;* il y mangeait, buvait, fumait, dormait, et cette vie de cocagne lui avait valu un embonpoint à faire craindre que, comme la belette de la fable, il ne pût sortir par la porte trop étroite.

Voillet de Saint-Philbert, qui s'était réjoui, on le

pense bien, de la révolution de Février, avait accueilli avec une philosophie parfaite le décret du Gouvernement provisoire supprimant la noblesse. A l'*Opinion publique*, où il était entré en quittant *la Mode*, il signait démocratiquement : *Le gérant :* P. VOILLET.

II

Il y avait loin de la rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice à la rue Taitbout, et je ne franchissais pas, aussi souvent que je l'aurais voulu, la distance qui les séparait.

Je suivais d'ailleurs assez régulièrement les cours de l'École de droit, — et aussi ceux de la Sorbonne et du Collège de France. Malheureusement, en 1850 et dans les années qui suivirent, les grands jours de la Sorbonne — ceux de Victor Cousin, de Villemain et de Guizot — étaient depuis longtemps disparus. Au lieu de Victor Cousin nous avions M. Jules Simon; au lieu de Villemain, M. Saint-Marc Girardin; au lieu de Guizot, M. Rosseuw Saint-Hilaire, et ce n'était pas tout-à-fait la même chose.

Collège de France et Sorbonne réunis offraient cependant à leurs auditeurs des compensations très appréciables. L'académicien J.-J. Ampère qui, réfractaire à la loi de la *résidence*, était presque toujours en course à travers l'Europe, l'Afrique ou l'Asie, se trouvait, par extraordinaire, à Paris et occupait momentanément, entre deux voyages, sa chaire de *Littérature française*. Il traitait du XVIIIe siècle et de ses principaux écrivains, mais non sans faire, hors de son sujet, de fréquentes échappées. Ses leçons, où abondaient les vues piquan-

tes et neuves, étaient semées de digressions, de souvenirs personnels, de rapprochements ingénieux et inattendus entre les chefs-d'œuvre littéraires et les chefs-d'œuvre de la nature et de l'art. Rien ne lui plaisait plus que d'évoquer, tantôt un paysage de Grèce ou d'Asie-Mineure, tantôt une de ses visites aux musées d'Allemagne ou d'Italie. Ce lui était une façon de faire, à chaque leçon nouvelle, un nouveau voyage où ses auditeurs, cette fois, avaient l'agrément de le suivre.

M. Ampère avait été, avec Ballanche, l'hôte le plus fidèle de l'Abbaye-au-Bois. Il fréquentait beaucoup au faubourg Saint-Germain, et une partie de son public lui venait de la rue de Varenne et de la rue Saint-Dominique. Les dames, qui n'étaient pas admises à la Sorbonne, l'étaient au Collège de France, et pour le cours de l'ancien ami de madame Récamier, il avait fallu élargir l'espace qui leur était réservé au pied de la chaire. Elles arrivaient, de plus en plus nombreuses, non en socques et en bas crottés, comme les auditrices de M. Michelet, mais en toilettes de ville d'une simplicité élégante, les plus modestes en omnibus, les autres en calèche armoriée. Tous les mercredis et tous les samedis, les équipages remplissaient la place Cambrai, au grand ébahissement des habitants du quartier qui, de longues années après, se surprenaient encore à dire, quand ils voulaient rappeler l'hiver de 1850 : « Vous savez bien? ce fameux hiver où il venait tant de voitures au Collège de France? » C'était la première fois, en effet, que les douairières et les jeunes filles du faubourg Saint-Germain gravissaient les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, et que l'on avait le plaisir, autour de ces chaires où l'on n'avait rencontré jusqu'ici, en fait de

dames, que des bas-bleus, d'apercevoir enfin des bas-blancs.

Philarète Chasles, l'un des collègues d'Ampère, était chargé d'enseigner les *Langues et Littératures d'origine germanique.*

Infortuné Philarète! Brillant professeur, écrivain original et, après Sainte-Beuve, le premier critique de son temps, celui à qui ses contemporains ont dû de connaître les littératures étrangères, avant lui si complétement négligées, il n'a jamais pu entrer à l'Académie, ce qui permit un jour à Théodore de Banville de lui décocher ce distique aux rimes opulentes :

Plaignez, mes chers amis, ce pauvre Philarète
Qu'au seuil de l'Institut toujours un fil arrête!

Son cours était très suivi, et j'étais pour ma part un de ses plus fidèles auditeurs. On disait sa vie légèrement décousue; mais, au fond, cela ne m'importait guère. Je ne voulais savoir qu'une chose, c'est que, fils d'un prêtre marié et régicide, élevé dans la haine de la royauté, il avait eu le bon sens et le courage de revenir aux idées conservatrices et de combattre, non sans éloquence, les principes révolutionnaires. Je ne lui ménageais donc ni mes sympathies ni mes applaudissements; je regrettais seulement qu'il fît, dans ses leçons, une part trop large à la fantaisie et au caprice.

Toujours à court d'argent, si la légende disait vrai, il lui fallait multiplier ses articles à la *Revue des Deux Mondes* et au *Journal des Débats*, et il ne lui restait pas une heure pour préparer son cours. Force lui était donc, arrivé sur l'estrade et après avoir pris trois ou

quatre tasses de café noir, de s'abandonner à son inspiration, à sa verve, de réveiller dans sa mémoire le souvenir de ses lectures si vastes et si variées, de promener son auditoire à travers tous les pays et tous les âges, de parler de tout enfin, excepté du sujet qu'il aurait dû traiter.

C'était étincelant comme un feu d'artifice, mais, la dernière fusée tirée, nous partions sans avoir pris une seule note.

Aussi bien, ce n'était pas pour nous, pauvres diables d'étudiants, qu'il avait parlé. Bien qu'il eût alors passé la cinquantaine[1], Philarète Chasles posait encore pour le jeune homme. Mince, sémillant et remuant, la physionomie vive et spirituelle, les cheveux noirs, — trop noirs, — ganté de frais, bien pris dans son frac, il portait beau, et, dès qu'il entrait dans la salle, on voyait bien qu'il ne venait pas là pour instruire, mais pour plaire, — pour plaire aux dames rangées en cercle au bas de l'estrade. Ses inflexions de voix, ses gestes étudiés, ses mots les plus spirituels étaient à leur adresse, et non à la nôtre. C'étaient, pour la plupart, d'honnêtes bourgeoises, lettrées ou se piquant de l'être. Plusieurs avaient cet air mélancolique où se reconnaissent les femmes incomprises, celles qui ont publié dans l'ombre un volume de vers ignoré : *Larmes du Cœur* ou *Plaintes de l'Ame*. Quelques-unes accusaient un nombre respectable de lustres ; mais toutes, même celles-là, étaient l'objet des attentions du galant Philarète. Il ne voulait voir en elles, comme dans ses autres auditrices, que des *femmes de trente ans*, — l'âge des héroïnes de son ami

1. Il était né le 8 octobre 1799.

Honoré de Balzac, sur lequel il avait écrit, le premier, ce mot si juste et depuis tant répété : *Balzac est un voyant*[1].

III

A la Sorbonne, les professeurs étaient MM. Patin, Egger, Haret, Gérusez, Damiron, Adolphe Garnier, Jules Simon, Rosseuw-Saint-Hilaire, Henri Wallon, Frédéric Ozanam et Saint-Marc Girardin. Ces deux derniers sont les seuls dont j'aie suivi les cours.

Saint-Marc Girardin faisait son cours dans le grand amphithéâtre, où se pressaient, pour l'entendre, plus de deux mille personnes.

Tel je l'avais vu à Poitiers avec sa longue redingote, son immense faux-col, sa cravate blanche négligemment nouée et son chapeau à larges bords, avec son air aussi de bonhomie narquoise, tel je le retrouvais à la Sorbonne.

Rien n'était plus attrayant que ses leçons. Comme il savait ménager adroitement l'intérêt, mettre en bonne place les anecdotes, jeter en ricochets les mots heureux! Il n'affichait aucune prétention oratoire et se contentait d'être un causeur, mais combien spirituel, agréable et persuasif! Si éloigné qu'il fût de s'abandonner jamais, comme le faisait trop souvent Philarète Chasles, aux caprices de la folle du logis, il ne lui déplaisait pas d'introduire de temps en temps dans son cours quelque intermède inattendu. Un jour, il nous arrive, tenant à

1. Les autres professeurs du Collège de France étaient MM. Désiré Nisard, Tissot, Barthélemy Saint-Hilaire, Michelet, Adam Mickiewitz et M. Dumesnil-Michelet, suppléant d'Edgar Quinet, alors représentant de l'Ain à l'Assemblée législative.

la main un élégant in-douze, avec une reliure ancienne. Il le pose sur la table, le prend et fait mine de le feuilleter. « Messieurs, dit-il, tout à l'heure, en venant de Versailles[1] et en passant sur les quais, fidèle à une vieille habitude, je me suis mis à bouquiner. Pour cinquante centimes, j'ai acheté ce volume, très bien relié, comme vous le voyez. Il a été imprimé en 1779. C'est un volume dépareillé du *Théâtre de M. de Belloy*. Il renferme *Le Siège de Calais* et *Gaston et Bayard*. Si vous le permettez, nous en parlerons ce matin. » Il en parla, et fort bien. Préparée ou non, cette petite mise en scène obtint beaucoup de succès, et sa leçon eut pour nous tout le charme d'une improvisation.

Le véritable et sérieux intérêt du cours que nous suivions avec tant d'empressement n'était point du reste dans ces légers intermèdes.

M. Saint-Marc Girardin était le type de l'universitaire, mais de l'universitaire *de droite*, profondément conservateur, épris de stabilité, de règle et de bon sens, aimant le beau, le vrai et le bien, mais le bien et le vrai plus que le beau. Comme il avait su, dans le milieu voltairien du *Journal des Débats*, garder intact le sentiment chrétien, de même, dans ce milieu de la Sorbonne exclusivement voué au culte de la littérature ou de la science, il se piquait moins d'être un professeur de belles-lettres qu'un éducateur et un moraliste. Il ne parlait pas aux jeunes gens de leurs *droits*, il leur parlait de leurs *devoirs*; il s'efforçait de les prémunir contre les chimères de l'esprit romantique et de l'esprit révolutionnaire. Alors que les idées de désordre et de révolte gagnaient

1. Il habitait Versailles depuis plusieurs années.

chaque jour plus de terrain, il multipliait les conseils de la raison, les enseignements utiles, applicables, pratiques. Il n'hésitait pas à prendre parti, en toute rencontre, pour le devoir contre la passion, — contre cette passion sans frein et sans contrôle dont les funestes effets se faisaient sentir à la fois dans la vie privée et dans la vie politique, dans la famille et dans l'État. Et ces leçons, il les savait donner sous une forme attrayante, avec une sagesse enjouée, non comme un prédicateur qui tonne du haut de la chaire, mais comme un ami plus âgé qui cause avec vous dans votre chambre. Combien de ses jeunes auditeurs n'a-t-il pas ainsi ramenés dans la voie droite, dans le bon chemin! Combien sont redevables à cet honnête homme d'être devenus et d'être restés d'honnêtes gens. La Sorbonne a connu des maîtres plus illustres: aucun peut-être — non pas même les grands professeurs de 1829 — n'a fait autant de bien.

Presque tous les étudiants suivaient le cours de Saint-Marc Girardin. Frédéric Ozanam avait moins d'auditeurs. Il ne lui avait servi de rien d'accepter la République et de plaider avec chaleur, dans l'*Ère nouvelle*[1], la cause de la démocratie chrétienne. Les républicains et les *libéraux* des Écoles, s'obstinant à voir en lui un suppôt des Jésuites, se refusaient à venir entendre le seul orateur que possédât la Sorbonne.

D'une taille médiocre et sans élégance, Frédéric Ozanam, dont la santé était déjà profondément altérée, avait

1. Elle parut pendant un an, du mois d'avril 1848 au mois d'avril 1849. Depuis que le P. Lacordaire s'en était séparé (août 1848), ses abonnés et ses acheteurs l'avaient abandonnée, et, en 1849, il l'avait fallu vendre à M. de la Rochejaquelein, qui en fit une feuille royaliste.

la vue extrêmement basse, un air doux et timide, une pâleur maladive, que faisait ressortir encore sa chevelure noire, épaisse et longue. Il avait pris pour sujet de son enseignement *La Civilisation chrétienne au Ve siècle.* Au début de chacune de ses leçons, sa phrase était laborieuse, pénible, son geste embarrassé: son regard semblait craindre d'en rencontrer un autre. Cependant, comme il était toujours admirablement préparé, il s'enhardissait peu à peu, se rendait maître de lui-même et bientôt de son auditoire, qui l'encourageait, l'applaudissait, le soulevait en quelque sorte. Plus de gêne alors, plus de timidité, mais une émotion communicative, un entraînement de parole, des flots d'idées et des jaillissements d'éloquence. Je me rappelle une leçon où, nous parlant d'un de ses voyages aux bords du Rhin, se transportant par la pensée à Cologne et dans la nef de la prodigieuse cathédrale, croyant y être encore, oubliant tout autre chose, et la Sorbonne et ses élèves, il laissa jaillir de ses lèvres une prière ardente, l'hymne d'un cœur débordant de foi et d'enthousiasme. Ozanam, ce jour-là, fut sublime, — sublime comme Lacordaire.

De telles séances achevaient de ruiner ses forces. Il dut suspendre son cours. En 1852, au lendemain des fêtes et du congé de Pâques, comme il ne reparaissait pas, ses élèves s'agitent, réclament leur professeur, emplissent de leurs cris la cour de la Sorbonne. Ozanam l'apprend. Il est retenu dans son lit par la fièvre : « Je veux, dit-il, honorer ma profession. » Malgré les pleurs de sa femme, les instances de ses amis, les ordres de son médecin, il se lève et court à sa chaire.

Je le vois encore entrant dans la salle, exténué, à bout de forces, plus pâle qu'un mort. Tous se lèvent devant

lui et le saluent d'applaudissements frénétiques. Beaucoup de ces jeunes hommes avaient les larmes aux yeux et ne pouvaient se défendre d'un attendrissement mêlé de remords, à la vue de ce Maître tant admiré, tant aimé et qui semblait leur dire : *Ave, Cæsar, moriturus te salutat.* Toute cette leçon — qui fut la dernière — ne fut qu'une suite d'ovations, plus de vingt fois renouvelées. Les acclamations devinrent passionnées lorsque le professeur termina ainsi : « Messieurs, on reproche à notre siècle d'être un siècle d'égoïsme, et l'on reproche aux professeurs d'être atteints de l'épidémie générale. Cependant, c'est ici que nous altérons nos santés, c'est ici que nous usons nos forces. Je ne m'en plains pas; notre vie vous appartient, nous vous la devons jusqu'au dernier souffle, et vous l'aurez. Quant à moi, messieurs, si je meurs, ce sera à votre service. »

Un an après, le *Saint* de la Sorbonne était mort[1].

Je vois, dans les *Cahiers de jeunesse*, récemment publiés, d'Ernest Renan, qu'il suivait assidûment les cours d'Ozanam et qu'il mêlait volontiers ses applaudissements aux nôtres : « Mon Dieu, s'écrie-t-il, que j'aimerais cet Ozanam s'il n'était pas si dur orthodoxe et s'il ne faisait pas cause commune avec toute la coterie de l'Université... Je ne sors jamais de sa leçon sans être plus fort, plus haut, plus décidé au grand, plus courageux et plus allègre à la conquête de l'avenir! Ah! que je suis heureux alors! » — Pauvre Renan! Pourquoi n'est-il pas resté fidèle aux leçons d'Ozanam, fidèle à ses exemples?

1. Il mourut à Marseille le 8 septembre 1853, à quarante ans. Il était né à Milan le 23 avril 1813.

IV

Lorsque j'étais revenu à Paris au commencement de novembre 1849, j'avais appris une heureuse nouvelle. Les Dominicains venaient d'être chargés par Mgr Sibour de l'évangélisation des fidèles qui fréquentaient l'église des Carmes, et, par conséquent, du prône du dimanche dans cette église. Cette fonction modeste, mais si essentielle, du saint ministère, le Père Lacordaire avait tenu à la remplir lui-même. Il arriva donc que, tous les dimanches, pendant quatre mois, de novembre 1849 à février 1850, il fit une homélie sur l'évangile du jour. L'affluence était considérable, mais comme il n'y avait qu'un pas de la rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice à la rue de Vaugirard, je fus toujours des premiers rendus. La messe était bien un peu matinale pour moi, — le Père la disait à six heures : — mais cela n'était pas pour m'arrêter. J'écrivais à ma mère, le 28 novembre : « J'ai trouvé le Père Lacordaire plus maigre qu'il y a deux ans [1], et ressemblant davantage à ses portraits, qui tous lui donnent une figure ascétique. Il est vrai que, le jour où je l'ai vu à Notre-Dame, le soleil, qui donnait sur son visage et lui faisait comme une auréole, pouvait faire paraître sa figure plus pleine ; les couleurs qui l'animaient n'étaient peut-être qu'un effet de lumière. Aux Carmes, surtout à cette heure de nuit, la chapelle est sombre, et le luminaire se borne à quelques cierges : mais à peine le Père a-t-il commencé son discours, qu'elle semble aussitôt s'éclairer, toute resplendissante

1. Le jour où il avait prononcé l'Oraison funèbre d'O'Connell. Voir ci-dessus, page 38.

de l'éclat de sa parole. Prêchant sur l'évangile du jour, il a été simple et profond, spirituel et touchant, sublime parfois, toujours élevé. Après M. Berryer, c'est, sans conteste, le premier orateur de France, n'en déplaise aux 750 Démosthènes de la Législative. Comme eux du reste il fait, au besoin, de la politique, mais sans en abuser. Dimanche dernier, sans sortir en rien de son sujet, il a fait des allusions très claires aux projets de coup d'État que l'on prête à Louis Bonaparte... »

Ces homélies de la chapelle des Carmes n'ont malheureusement pas été recueillies. Nul doute pourtant qu'elles n'eussent encore ajouté à la gloire de l'illustre Dominicain. Mais que lui importait la gloire? Son humilité était aussi grande que son génie. Le doge de Venise, lorsqu'il se mariait à la mer Adriatique, jetait à la mer son anneau tout constellé de pierreries: mais, outre que cela ne se pratiquait qu'une fois l'an, il savait que son anneau tombait dans un filet placé à l'avant du *Bucentaure*, et qu'il lui serait rapporté le lendemain. Sauf pour ses Conférences de Notre-Dame et pour celles de Toulouse, Lacordaire savait bien qu'il n'y avait pas de filet — pas de sténographe — au pied de sa chaire, et que ses discours, même les plus éloquents, seraient à jamais perdus.

J'eus le bonheur d'entendre le Père Lacordaire à Notre-Dame pendant les deux carêmes de 1850 et de 1851, les deux derniers qu'il ait prêchés à Paris. Les conférences de 1850 traitèrent de la chute et de la réparation de l'homme: celles de 1851 eurent pour sujet le gouvernement de la Providence dans l'ordre surnaturel. L'orateur étudia successivement les lois fondamentales du gouvernement divin, la distribution des grâces aux indi-

vidus et aux peuples, la prédestination, les élus, les réprouvés, l'éternité des peines, enfin l'eucharistie, considérée comme l'incarnation continuée, comme l'incorporation du Fils de Dieu à l'humanité et de l'homme au Fils de Dieu.

Ces deux stations furent le digne couronnement de celles qui, depuis 1835, ne cessaient d'attirer au pied de la chaire de Notre-Dame des auditoires presque entièrement composés de jeunes hommes, dont la plupart, au début surtout, ne ressemblaient guère à ces chrétiens recueillis et convaincus qu'on est accoutumé de voir aux sermons. Singulier spectacle que celui de la vieille cathédrale pendant les heures d'attente qui précédaient les conférences! Tandis que les uns, les moins nombreux, s'agenouillaient et priaient, les autres, depuis longtemps sans doute étrangers à l'église, paraissaient être venus là, poussés uniquement par la curiosité, par le désir d'entendre un homme qu'on disait éloquent, singulier, un orateur puissant, original, plein de mouvements inattendus. Je me souviens qu'à l'Oraison funèbre d'O'Connell et pendant le carême de 1848[1], beaucoup, avant que Lacordaire ne parût en chaire, lisaient qui un livre, qui un journal; certains même tournaient le dos à l'autel. Mais déjà en 1850 et en 1851, les choses étaient bien changées. Ceux qui s'agenouillaient étaient maintenant la majorité: ceux qui ne priaient pas se tenaient avec décence, et si deux ou trois encore tiraient un journal de leur poche, ils semblaient demander pardon de la liberté grande et ils ne tardaient pas à le replier. C'est que les prédictions de l'illustre Dominicain avaient porté

1. Dès le 27 février (quinze jours avant le carême), le Père Lacordaire avait ouvert la station de Notre-Dame.

leurs fruits : il avait transformé une grande partie de la génération de son temps. Au XIIIe siècle, on disait du frère Jourdain de Saxe, second général de l'ordre des Frères Prêcheurs : « N'allez pas aux sermons du frère Jourdain, c'est une courtisane qui prend les hommes. » Cela aussi, au XIXe siècle, on le pouvait dire du Père Lacordaire [1].

Le 20 avril 1851, le jour de Pâques, il prononça son dernier discours, le dernier du moins de ceux que devait entendre Notre-Dame. Il avait accompli en son entier la première partie de son œuvre, celle qui concernait le dogme. Restait à remplir la seconde, celle qui concernait la morale. Il avait le dessein de l'entreprendre, mais la préparation de cette nouvelle série de conférences lui demanderait peut-être deux ou trois années. Dans l'incertitude où il était à cet égard, il nous fit ses adieux. Avec quelle émotion et dans quels termes magnifiques il évoqua devant nous quelques-uns des souvenirs qui lui rendaient si chers et la métropole et son auditoire!

« C'est ici, nous disait-il, quand mon âme se fut « rouverte à la lumière de Dieu, que le pardon descen- « dit sur mes fautes, et j'entrevois l'autel où, sur mes « lèvres fortifiées par l'âge et purifiées par le repentir, « je reçus pour la seconde fois le Dieu qui m'avait vi- « sité à l'aurore première de mon adolescence. C'est ici « que, couché sur le pavé du temple, je m'élevai par « degrés jusqu'à l'onction du sacerdoce, et qu'après de « longs détours où je cherchais le secret de ma prédes-

1. Alfred Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, tome I, p. 373.

« tination, il me fut révélé dans cette chaire, que, de-
« puis dix-sept ans, vous avez entourée de silence et
« d'honneur. C'est ici qu'au retour d'un exil volontaire,
« je rapportai l'habit religieux qu'un demi-siècle de
« proscription avait chassé de Paris, et que, le présen-
« tant à une assemblée formidable par le nombre et la
« diversité des personnes, il obtint le triomphe d'un
« unanime respect. C'est ici qu'au lendemain d'une ré-
« volution, lorsque nos places étaient encore couvertes
« des débris du trône et des images de la guerre, vous
« vîntes écouter de ma bouche la parole qui survit à
« toutes les ruines, et qui, ce jour-là, soutenue d'une
« émotion dont nul ne se défendait, fut saluée de vos
« applaudissements. C'est ici, sous les dalles voisines de
« l'autel, que reposent mes deux premiers archevêques,
« celui[1] qui m'appela tout jeune à l'honneur de vous
« enseigner, et celui[2] qui m'y rappela, après qu'une
« défiance de mes forces m'eut éloigné de vous. C'est
« ici, sur ce même siège archiépiscopal, que j'ai re-
« trouvé dans un troisième pontife[3], le même cœur et
« la même protection. Enfin, c'est ici qu'ont pris nais-
« sance toutes les affections qui ont consolé ma vie, et
« qu'homme solitaire, inconnu des grands, éloigné des
« partis, étranger aux lieux où se presse la foule et se
« nouent les relations, j'ai rencontré les âmes qui
« m'ont aimé.

« O murs de Notre-Dame, voûtes sacrées qui avez
« reporté ma parole à tant d'intelligences privées de
« Dieu, autels qui m'avez béni, je ne me sépare point

1. Mgr de Quélen.
2. Mgr Affre.
3. Mgr Sibour.

« de vous; je ne fais que dire ce que vous avez été « pour un homme, et m'épancher en moi-même au « souvenir de vos bienfaits, comme les enfants d'Israël, « présents ou en exil, célébraient la mémoire de Sion. « Et vous, messieurs, génération déjà nombreuse en « qui j'ai semé peut-être des vérités et des vertus, je « vous demeure uni pour l'avenir comme je le fus dans « le passé : mais, si un jour mes forces trahissaient « mon élan, si vous veniez à dédaigner les restes d'une « voix qui vous fut chère, sachez que vous ne serez « jamais ingrats, car rien ne peut empêcher désormais « que vous n'ayez été la gloire de ma vie et que vous « ne soyez ma couronne dans l'éternité. »

Sa voix, si nerveuse et si vibrante, s'était attendrie; ce n'était plus le docteur et le maître que nous entendions, c'était l'ami. Plus d'action oratoire; plus de geste, non pas même celui qu'il affectionnait — son bras droit étendu horizontalement à la hauteur de la bouche; — son bras demeurait immobile le long de sa robe blanche, comme s'il n'avait plus la force de le soulever. Il se défendait de pleurer; mais combien, parmi nous, avaient les yeux pleins de larmes!... Et aujourd'hui encore, quand je veux revivre les plus belles heures de ma jeunesse, je rouvre les *Conférences* de Lacordaire, j'en relis les dernières pages et je sors de cette lecture comme, le 20 avril 1851, j'étais sorti de Notre-Dame, pleurant comme un enfant.

X

Si j'étais l'un des habitués des Conférences de Notre-Dame, je n'en assistais pas moins, au Théâtre-Français, à toutes les représentations de Mlle Rachel. Faute d'avoir assez d'argent pour retenir ma place d'avance, je faisais queue pendant trois ou quatre heures chaque fois, et la corvée ne laissait pas d'être pénible.

Un jour, — c'était, je crois, le 24 janvier 1850, — comme on annonçait que le lendemain Mlle Rachel jouerait pour la première fois, dans l'une des meilleures comédies d'Alexandre Dumas, le rôle de Mlle de Belle-Isle[1], je me lamentais, à ma pension, sur les ennuis de ces heures de queue et sur les pertes de temps qui en résultaient. En sortant de table, un de mes camarades me prit à part. C'était Charles Rousseau[2], excellent garçon, qui n'avait d'autre défaut, si c'en est un, que d'être très économe, quoique très riche. « Tu es un naïf, me dit-il, fais donc comme moi. Si tu veux, demain soir, je te ferai faire la connaissance du chef de claque de la Comédie-Française... — Comment! tu veux faire de moi un *romain*? — Non, mais un heureux *Solitaire*. Ecoute-moi tranquillement et ne monte pas sur tes grands chevaux. Voici comment les choses se passeront. Sur le coup de sept heures et quart, je te présenterai, au café de Rohan, à mon ami le chef de claque, un

1. *Mademoiselle de Belle-Isle*, comédie en cinq actes. La première représentation remontait au 2 avril 1839, Mlle Mars avait trouvé dans cette très jolie pièce un de ses meilleures rôles.

2. Né à Parthenay (Deux-Sèvres). Il était à Poitiers dans la même classe que moi.

homme très bien et que tu auras vite fait d'apprécier à sa valeur. Tu lui verseras le prix de ta place au parterre, pas un sou de plus, pas un sou de moins qu'au bureau. Cela fait, nous partirons avec tous les braves gens qui seront là, de jeunes ouvriers pour la plupart, ayant le goût du théâtre. Nous traverserons, à la brune, la place du Palais-Royal, où tu es bien sûr de n'être reconnu ni par l'abbé de Lespinay ni par M. du Fougeroux. Nous entrerons par une petite porte, nous monterons par un escalier — dérobé (comme dans *Hernani*), et nous pénétrerons dans la salle, à demi éclairée et complètement vide.... Arrivés au parterre, nous choisirons nos places, au premier rang, loin des claqueurs, à qui les banquettes avoisinant l'orchestre sont interdites. Nous n'avons pas le droit de siffler, puisque nous ne l'avons pas *acheté à la porte en entrant*, mais nous avons parfaitement celui de ne pas applaudir. Tu ne seras nullement tenu de dire au chef de claque, comme Hernani à don Carlos :

Oui, de ta suite, ô chef! de ta suite! — J'en suis.

« Tu le vois c'est simple comme bonjour... — Pas si simple que cela te plaît à dire. Il ne me sourit guère d'aller m'asseoir avec de tels compagnons dans un café borgne... — Non pas *borgne*, mais *louche*, comme dans *Ruy Blas*: tu vois que je sais mon Hugo comme toi. — Soit ; mais, je te le répète, je ne veux ni de ces visites à la rue de Rohan, ni de cette traversée de la place du Palais-Royal en compagnie de ces gens *à battoirs*... — Allons, allons, reprit Rousseau, voilà qui va bien, et nous allons nous entendre La visite au café n'a lieu qu'une fois, pour la présentation, et de même

pour la traversée de la place. La cérémonie du premier soir une fois faite, nous n'aurons, les autres jours, qu'à nous rendre directement à la petite porte du théâtre, à remettre notre argent au grand chef — un vrai père noble — et à entrer, non comme *romains*, mais comme *solitaires*, ce qui est bien différent. — S'il en est ainsi... »

Le lendemain soir, en compagnie de Rousseau, je prenais le chemin de la rue de Rohan, une de ces rues étroites, sales et noires, qui faisaient alors communiquer la place du Palais-Royal avec celle du Carrousel. Le café où nous entrâmes était plein. Au milieu, debout, chapeau à haute forme, redingote noire, cravate blanche, se tenait un homme à la physionomie intelligente, mais aux traits un peu ravagés, c'était le chef. Rousseau me présente, nous prenons ensemble un verre de curaçao, je lui remets 2 fr. 50 (c'était alors le prix du parterre) et nous nous rendons au théâtre... Pour les autres soirées, les choses se passèrent comme me l'avait dit Rousseau, et c'est ainsi que, sans trop dégarnir ma bourse d'étudiant, je pus assister aux représentations de Rachel et à toutes les *premières représentations*.

C'était le temps où Mlle Rachel, sans abjurer le culte de Corneille et de Racine, paraissait disposée à mettre son talent au service de l'école nouvelle.

Arsène Houssaye, administrateur de la Comédie-Française depuis le 15 novembre 1849, était un fervent romantique; sur ses instances, Rachel consentit à ne plus bouder Victor Hugo et son théâtre. Elle promit au poète de jouer *Angelo*, *Marion de Lorme*, *Hernani* et *Lucrèce Borgia*.

Angelo fut repris le 18 mai 1850[1]. Tous les rôles étaient excellemment tenus. Voici quelle fut la distribution : *Angelo*, Branvallet; *Rodolfo*, Maillart; *Homodei*, Maubant; *Anafesto Galeofa*, Mathiev; *La Tisbé*, Mlle Rachel; *Catarina Bragadini*, Mlle Rebecca: *Reginella*, Mme Thénard; *Dafné*, Mlle Favart. Rachel et sa sœur Rebecca furent admirables. Mlle Rebecca possédait un don précieux, le don des larmes, le seul peut-être qui manquât à son illustre sœur. Non seulement elle se fit applaudir presque autant que Rachel; mais, plus qu'elle, elle fit pleurer. Rachel fut-elle jalouse? Toujours est-il que, dans les représentations qui suivirent, elle soutint assez mollement la pièce, et celle-ci n'eut que dix-neuf représentations. Si ce n'était pas un échec, ce n'était pas non plus un succès[2]. Il en résulta que Rachel refusa de paraître dans les autres drames du poète.

Elle ne joua ni Marion de Lorme, ni Doña Sol, ni Lucrèce Borgia.

En revanche, elle parut, pendant mon séjour à Paris, dans un assez grand nombre de pièces modernes, en prose et en vers : *Cléopâtre*, de Mme Émile de Girardin; *Lucrèce*[3] de François Ponsard; *Adrienne Lecouvreur*, d'Eugène Scribe et Ernest Legouvé; *Mademoiselle de Belle-Isle*, d'Alexandre Dumas; *Horace et Lydie* de Pon-

1. La pièce avait été donnée pour la première fois le 28 avril 1835, avec Mlle Mars et Mme Dorval dans les rôles de la Tisbé et de Catarina Bragadini.

2. Le 11 juin 1850, la recette était tombée à 2 902 fr. 80. (Archives de la Comédie-Française.)

3. Représentée sur le théâtre de l'Odéon le 22 avril 1843, avec l'immense succès que l'on sait, la tragédie de Ponsard fut reprise ou plutôt transférée au Théâtre-Français au mois de mars 1848. Rachel reprit le rôle créé par Mme Dorval, sans parvenir du reste à la faire oublier.

sard; *Valéria*[1], de Jules Lacroix et Auguste Maquet; *Louise de Lignerolles*[2], d'Ernest Legouvé et Prosper Goubaux; *Diane*, d'Émile Augier; *Lady Tartuffe*, de Mme Émile de Girardin.

Le 6 avril 1850, le théâtre de la Porte-Saint-Martin annonça la première représentation de *Toussaint Louverture*, tragédie en cinq actes et en vers. La pièce était de Lamartine; Frédérick Lemaître devait jouer le principal rôle. Impossible donc de n'y pas aller. Cependant, comme ce même jour nous avions, mon frère et moi, des cartes pour l'Assemblée, nous nous rendîmes d'abord à la séance. On discutait sur les élections partielles qui avaient eu lieu, le 10 mars, dans le département du Haut-Rhin. Rien n'était moins intéressant. Après un discours de M. de Heeckeren, nous nous évadâmes du Palais-Bourbon, et nous prîmes un omnibus qui nous déposa, sur les quatre heures, à la porte du théâtre.

Queue formidable. Nous finissons néanmoins, moyennant un assez faible débours, par nous caser en bon rang. Quand, après une longue attente, nous arrivons au guichet, plus de parterres, plus de dernières galeries, plus rien, sinon au poulailler. Il fallut se résigner

1. Dans *Valéria*, les auteurs avaient séparé en deux la personnalité de l'impératrice Messaline (Valéria), femme de Claude. Ils avaient fait de Valéria et de Lycisca deux femmes distinctes, mais que confond une fatale ressemblance. Mlle Rachel joua ce rôle à double masque avec une rare perfection. Outre le mérite de la rapidité des transformations de costume, elle avait celui de la transformation instantanée de l'âme.

2. Comme pour *Lucrèce* et *Mademoiselle de Belle-Isle*, il s'agissait ici encore d'une reprise. La pièce de MM. Legouvé et Goubaux avait été représentée pour la première fois le 7 juin 1838. Mlle Mars y avait été parfaite; Mlle Rachel ne le fut pas moins.

à monter jusque-là : mais déjà le poulailler était à moitié rempli. De mon banc, je ne voyais ni n'entendais : en revanche, j'étouffais de chaleur, et la pièce de Lamartine s'annonçait, pour moi du moins, comme un *four* — et un *four noir*. Au premier entr'acte, heureusement, tout allait changer de face. Je me mis à causer avec mes voisins, je parlai de Lamartine et de Hugo, de Rachel et de Mlle Mars, de Talma et de Frédérick Lemaître : sur chacun d'eux je racontais des anecdotes. Comme je m'étais levé et que mes co-spectateurs (presque tous des ouvriers du faubourg) pouvaient aisément m'entendre, mon succès fut très vif. C'est à peu près le seul que j'aie jamais remporté, et c'est pourquoi l'on me pardonnera d'en faire ici mention. J'eus vraiment un quart d'heure de popularité. Je dus accepter des quartiers d'oranges, voire même un ou deux verres de coco, et deux braves jeunes gens, le plus courtoisement du monde, nous cédèrent, à mon frère et à moi, les places qu'ils occupaient sur le premier banc et d'où l'on pouvait très bien voir et entendre.

Il y avait, dans la pièce, du souffle, de la grandeur, de beaux élans lyriques ; on y trouvait même un mot sublime. Le moine, qui a été l'initiateur de Toussaint Louverture à la vie intellectuelle, l'exhorte à prendre la défense des noirs. Toussaint hésite, car il ne peut oublier que ses fils, Albert et Isaac, sont en otage aux mains des Français : en donnant le signal de l'insurrection, il s'expose à faire tomber leur tête. Inflexible, le moine lui fait un impérieux devoir de se sacrifier pour sa patrie : « Mais je suis père ! s'écrie Toussaint. — Dieu ne l'était-il pas ? » répond le moine.

Malgré de très belles scènes, *Toussaint Louverture* était moins un drame qu'un poème. Une sœur de Rachel, Mlle Lia Félix, qui débutait dans le rôle d'Adrienne, la nièce de Toussaint, se fit remarquer par sa sensibilité, sa chaleur, son débit harmonieux et pur. Quant à Frédérick, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Celui qui avait été le Talma du drame — plus grand peut-être que le Talma de la tragédie — n'avait plus sa beauté superbe, sa voix tour à tour tragique ou mordante ; il laissait maintenant tomber les fins de vers, — des vers de Lamartine ! Seuls lui demeuraient l'éclat des yeux et l'admirable justesse du geste ; mais rien qu'avec ces deux restes de génie, il parvint à soulever, à plus d'un moment, des transports d'enthousiasme.

Un incident *politique* marqua la représentation. Dans une scène où le général Leclerc veut convaincre Toussaint de tous les mérites du Premier Consul, le noir lui répond :

..... Bonaparte est *un blanc!*

Une triple salve d'applaudissements salua cette allusion. Les *rouges*, évidemment, étaient en majorité dans la salle. Ils n'avaient pas laissé échapper cette occasion de jouer en même temps sur la *rouge* et sur la *noire*.

La pièce finie, une couronne de laurier fut lancée sur le théâtre, et le nom de Lamartine fut proclamé au milieu de bravos frénétiques. « L'auteur! l'auteur! » criait-on de toutes parts, et comme il se refusait à paraître, cette demande, rythmée d'abord d'une façon honnête et modérée, finit par être scandée sur la célèbre mélopée des *Lampions*.

VI

Le souvenir d'une autre première représentation m'est aussi resté très présent.

Moins d'un mois avant le coup d'État, le 4 novembre 1851, *Mademoiselle de la Seiglière* fut donnée au Théâtre-Français.

Jouée par Samson, Régnier, Delaunay, Maillart, Mlle Madeleine Brohan et Mlle Nathalie, la comédie de Jules Sandeau obtint un succès considérable. Je fus un des rares spectateurs qui n'applaudirent point. L'auteur, qui s'était tenu jusque-là en dehors de la politique, avait fait œuvre de parti. Tandis qu'il exaltait, d'une part, Napoléon et le premier Empire, de l'autre il déversait à pleines mains le ridicule sur la noblesse et sur les royalistes. Pour tracer le portrait de son Marquis, il s'était inspiré d'une vieille et haineuse chanson de Béranger, *Le Marquis de Carabas*[1]. M. de la Seiglière, naturellement, n'a *rien appris ni rien oublié*. Pour lui, les paysans sont des vassaux et des vavassaux, et s'il ne leur fait pas battre l'eau des fossés de son manoir féodal, c'est par égard pour les grenouilles qui demandent un roi; Napoléon est toujours à ses yeux M. de Buonaparte, un assez mince gentilhomme, petit lieutenant d'artillerie qui a gagné, on ne sait comment, quelques batailles restées fameuses on ne sait pourquoi. Futile, égoïste, férocement orgueilleux, il tient les bourgeois

1. Jules Sandeau n'était pas précisément un inventeur. Tel de ses livres, *La Chasse au roman*, n'est pas autre chose que le développement et la très habile mise en œuvre d'un conte du bonhomme Bouilly, *La Manie des romans*. (*Conseils à ma fille*, par *J.-N. Bouilly*, tome Ier. — 1812.)

pour des croquants et la Révolution pour un tumulte de manants. Et le public, ce bon public parisien, de se dire : « Comme c'est bien ça! Les voilà bien, ces nobles incorrigibles! Ils seront toujours les mêmes! » — Pendant ce temps, j'évoquais dans mon coin la figure de quelques-uns de ces *nobles* d'autrefois qu'avait connus mon enfance. Je revoyais, avec ses cheveux blancs et son sourire toujours jeune, le vieux chevalier de Chantreau. Avant la Révolution, il habitait son petit manoir, un modeste logis avec des carreaux rouges pour tout parquet et des murs blanchis à la chaux. Un jour, en 93, un dimanche de mars, après la grand' messe, il jouait aux boules dans son avenue avec quelques métayers. C'est là que les paysans des environs vinrent le chercher pour le mettre à leur tête. Ancien lieutenant au régiment de Hainaut, il était brave comme son épée, mais il était aussi prudent et sage. Après s'être efforcé de les détourner de leur dessein, leur montrant l'échec certain, la ruine assurée, quand il vit qu'ils ne céderaient pas : « Eh bien! mes amis, dit-il, je pars avec vous. Vive le Roi! » En 1793 et 1794, le chevalier de Chantreau fit partie de l'armée de Lescure et de La Rochejaquelein : puis en 1795 et 1796, de l'armée du Centre[1], commandée par M. de Sapinaud. Incarcéré sous le Directoire, il s'était tenu à l'écart sous l'Empire. La Restauration lui accorda la croix de Saint-Louis, et le fit maire de sa commune. Ce fut tout, et il était content. Après 1830, retiré à Luçon, il aimait à venir chez mon père, et il nous racontait des épisodes de la *Grande Guerre*. Héros modeste, chrétien fervent, roya-

1. Armée catholique et royale du centre de la Vendée commandée par MM. de Royrand et de Sapinaud de la Verrie.

liste fidèle. Tel était aussi le chevalier de Maynard, lequel, à soixante-dix ans, rêvait encore d'une nouvelle prise d'armes. Il s'était battu pour la Monarchie en 1799, en 1815, en 1832, et dans cette dernière campagne, qui lui valut d'être condamné à mort par contumace, il avait emmené avec lui son fils unique, âgé de quinze ans. Bien qu'il n'eût presque pas de fortune, il n'avait rien demandé aux Bourbons, qu'il avait pourtant si vaillamment servis et qui se bornèrent à le nommer maire de Luçon. Il habitait, aux portes de la ville, une maison nommée *la Maison-Rouge*, qui, certes, n'avait rien de féodal, et où il vivait dans la pratique de toutes les vertus. Et à côté de ces nobles et admirables figures, d'autres encore se levaient devant moi : M. de Baudry d'Asson[1], le colonel Alexandre de la Voyrie, le chevalier de Ternant, qui demeurait avec sa sœur rue Sainte-Marguerite, partageant sa vie entre les fleurs de son jardin et les pauvres de son quartier. Afin de pouvoir leur donner quelques pièces blanches de plus, il s'était abonné au *Journal des Villes et des Campagnes*, lequel ne paraissait que trois fois par semaine, au lieu de prendre, comme il l'eût désiré, un abonnement à la *Gazette de France* : elle coûtait trop cher! Mon père, qui la recevait, m'envoyait tous les jours porter chez le bon gentilhomme le numéro de la veille.

Tandis que me revenaient ces souvenirs, la salle s'échauffait de plus en plus et trépignait d'aise ; on applaudissait à tour de bras les mollets de Samson et la façon soi-disant aristocratique dont il secouait, aux bons moments, les grains de tabac tombés sur son jabot de dentelles.

1. Grand-père de M. Armand de Baudry d'Asson, député de la Vendée depuis 1876.

Je n'avais pas été seulement révolté de l'inconscience avec laquelle Jules Sandeau — lui, l'ancien rédacteur de la *Mode*, l'ancien convive des déjeuners du vicomte Édouard Walhs, — avait emboîté le pas à Béranger; j'ai été frappé d'un autre défaut, également capital et qui détruisait toute l'économie de la pièce.

On connaît le sujet. Mlle Hélène de la Seiglière est courtisée à la fois par un gentilhomme, le baron Raoul de Vauvert, et par le fils d'un paysan, le lieutenant Bernard Stamply. Naturellement, il faut que le gentilhomme soit éconduit et que la fille du fier marquis donne son cœur et sa main au fils du paysan. Pour arriver à ce résultat, comment va s'y prendre l'auteur? A l'époque de la Révolution, le père de Bernard, Georges Stamply, l'un des fermiers du marquis, s'est rendu acquéreur, pour une poignée d'assignats, de la terre de la Seiglière, qui vaut un million. Après 1814, grâce aux insinuations doucereuses et *perfides* de la baronne de Vauvert, qui songe à marier son fils à Hélène, M. Georges Stamply, qui croit son fils mort à la guerre, fait *donation* entière au marquis du château et du domaine. En 1817, Bernard revient de Russie et trouve son père mort. Conseillé par l'avocat Destournelles, l'ennemi juré du marquis et de la baronne, il entreprend de faire révoquer la donation, cause de sa ruine. Qu'il doive gagner son procès, tout le monde en demeure convaincu, à commencer par le marquis de la Seiglière, qui, pour garder son million, consent au mariage de sa fille avec le fils de son ancien fermier.

Il n'y avait à tout cela qu'un petit malheur. Aux termes mêmes du code civil, cette donation, autour de laquelle tournait toute la pièce, bien loin d'être sans

valeur légale, était, au contraire, parfaitement inattaquable.

Alphonse de Calonne, dans l'*Opinion publique* du 10 novembre, donna un excellent feuilleton, où il disait : « Bref, cette comédie bourgeoise, avec des types bourgeois empruntés aux plus bourgeoises comédies de M. Scribe, a, grâce à Samson, une allure presque distinguée et chevaleresque. Elle est amusante, elle marche, elle pétille, elle réalise, enfin, l'un des plus beaux succès bourgeois que nous ayons vus au théâtre. » Comme tous ses confrères, du reste, Alphonse de Calonne avait cru que la donation était sans nulle valeur et que, par le seul fait du retour de Bernard Stamply, elle était devenue caduque. Du moins ne se prononçait-il pas formellement sur ce point. Je lui écrivis pour l'éclairer à cet égard, et dans son feuilleton du lundi, 17 novembre, je trouve ces lignes :

« Parmi les lettres que nous avons reçues depuis sept jours, il en est une entre autres, fort judicieuse et fort spirituelle, qui nous explique comment le fameux article 960, base de tout l'édifice, ne peut être en aucune façon invoqué par M. Stamply fils pour rentrer en possession de ce qu'il appelle faussement son bien. L'article 960 n'a été fait que pour les enfants posthumes; il ne donne aucun droit à ce grand gaillard de faire tapage et de le prendre de si haut avec M. le marquis. Pour nous, nous n'avons pas à revenir en cela sur ce que nous avons dit; sans être fort légiste, nous avons compris, dès le premier mot, que l'avocat Destournelles et Bernard Stamply, et l'auteur lui-même, n'avaient pas lu le code plus que le marquis, et que les droits de l'officier n'étaient rien moins que problématiques. Nous lais-

sons donc à ceux de nos confrères licenciés ès feuilleton qui ont affirmé que la révocation de la fameuse donation était de plein droit, la responsabilité de la petite erreur, et nous nous lavons les mains des fautes de l'auteur, en nous rappelant de les avoir signalées. En effet, si le sens prétendu de l'article invoqué s'efface, que deviennent les ressorts de la pièce, et ses péripéties, et ses caractères? Tout s'évanouit, tout s'en va en fumée. D'où il faut conclure qu'il n'est pas prudent aux littérateurs de faire de la comédie légale, sans avoir subi la thèse de docteur en droit, ou tout au moins de prendre un avocat pour collaborateur. »

CHAPITRE VII

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

(1850-1851.)

L'Assemblée législative. La séance du 5 avril 1850. Victor Hugo et Eugène Rouher. — Arthur Ranc et Mgr Pie. Comment il faut se défier du vendredi. *Celui qui ne rate jamais une grande séance.* — La revision de la Constitution et la séance du 16 juillet 1851. Lettre de mon ami Eugène Lebon au général Baraguey d'Hilliers. Michel de Bourges et Berryer. Une ronde *jacobite* et vendéenne. — Le Deux Décembre.

I

Le théâtre ne me faisait pas perdre de vue la politique. Aussi bien, la comédie n'est-elle pas partout? *Universus mundus exercet histrioniam.* Grâce aux billets que me donnaient nos députés, j'allais assez fréquemment au Palais-Bourbon, et j'assistai à plusieurs grandes séances. Comme je n'écris pas l'histoire de la Législative, je parlerai seulement de celles qui m'ont le plus vivement intéressé.

Le poète Lemierre, l'auteur de *Barnevelt* et de *La Veuve de Malabar*, entrant un jour au Théâtre-Français où l'on jouait une de ses tragédies, n'y trouva que de rares spectateurs : « Il y en a beaucoup, dit-il à l'ami qui l'accompagnait, mais je ne sais où ils se fourrent. » Quand il m'arrive, par extraordinaire, d'aller aujourd'hui à la

Chambre des députés et que j'y cherche de vrais orateurs, je suis toujours tenté de dire comme Lemierre : « Il y en a beaucoup, la chose est sûre, mais où diable se cachent-ils? »

En 1850, au contraire, à l'Assemblée législative, quelle admirable réunion d'orateurs! Quelle variété de talents! A Droite, Berryer, Montalembert, Thiers, Falloux, Odilon Barrot, Buffet, de Larcy, Molé, Rouher, Baroche, Édouard Bocher, de Parieu, Vitet, Dupin aîné, de Laboulie, Mauguin, de Vatimesnil, Sauvaire-Barthélemy, Audren de Kerdrel, Arthur Brugnot, Aurélien de Sèze, Alexis de Tocqueville, Charles de Rémusat, La Rochejaquelein, Léon Foucher, Duvergier de Hauranne, duc Victor de Broglie, etc.: — au Centre gauche, Dufaure, l'un des rares républicains modérés qui n'eussent pas échoué aux élections de 1849; — à Gauche, ou plutôt à la Montagne, Jules Favre, Crémieux, Michel (de Bourges), Victor Hugo, Baucel, Félix Pyat, Charras, Madier de Montjau, Jules Grévy, Dupont de Bussac, Joly père, Pascal Duprat, Théodore Bac, Mathieu (de la Drôme). — Ledru-Rollin, depuis son équipée du 13 juin 1849, était réfugié en Angleterre. Quant à Lamartine, réélu à grand'peine et comme par grâce, complètement découragé, il ne prenait plus part aux discussions; la dernière *feuille* de l'arbre était tombée.

J'étais à la séance du 5 avril 1850, où fut discuté le projet de loi relatif à la déportation.

Victor Hugo parla le premier. Son discours était une œuvre de cabinet, un morceau littéraire, éloquent par endroits, mais où l'éloquence était toujours voisine de la déclamation. En dépit de mon admiration pour le poète, il me fut aisé de voir ce jour-là que Victor Hugo, malgré

ses merveilleuses qualités d'écrivain, ou plutôt à cause de ces qualités mêmes, n'était à aucun degré un homme de tribune. Dès que la Droite faisait entendre des murmures, dès que les pupitres s'ébranlaient au bruit des couteaux à papier, il perdait la tête. Ce n'est pas lui qui aurait pu faire la réponse de Socrate : « Socrates res-
« pondit à Alcibiades s'estonnant comme il pouvoit por-
« ter le continuel tintamarre de la teste de sa femme,
« qu'il estoit comme ceulx qui sont accoustumés à l'or-
« dinaire bruit des roues à puyser l'eaue. » La moindre interruption le démontait. Il venait de dire : « Qu'une révolution survienne, les hommes d'affaires, les gens habiles, qui semblaient des colosses, ne sont plus que des nains. » — « Et les imbéciles sont des géants. » Cette interruption venait d'un représentant de Lot-et-Garonne, M. Boissié. Certes, le mot n'atteignait pas Victor Hugo. Quelle riposte eût lancée un Berryer, un Guizot, un Montalembert! Victor Hugo ne sut quelle contenance tenir, regarda la Droite, la Gauche, chercha une réplique qui ne vint pas. Il se retourna vers le président, comme pour lui demander aide et protection. M. Dupin, qui se réjouissait malicieusement de son embarras, se garda bien de l'en tirer. A la fin, Victor Hugo, au milieu de l'hilarité générale, reprit purement et simplement sa phrase, telle qu'il l'avait écrite dans son cabinet [1]. — Quelques instants après, il fit remarquer que si la loi en discussion eût existé en 1848 et que la révolution eût été vaincue, Louis-Philippe aurait pu déporter M. Odilon Barrot. Ce dernier se leva : « J'ai défendu le gouvernement, dit-il, je n'ai pas conspiré. Si je m'ho-

1. Victor Hugo, dans le volume où il a recueilli ses discours, a supprimé toute cette scène, ainsi que l'interruption qui l'avait amenée.

nore de quelque chose dans ma carrière politique, c'est de n'avoir jamais conspiré contre aucun gouvernement, c'est d'avoir défendu jusqu'au bout et le dernier la Constitution de mon pays. Si vous appelez cela un attentat, et s'il y avait un gouvernement au monde, fût-ce celui de vos amis, qui punît le respect et la défense des lois comme un attentat, ce parti serait d'avance jugé et vous seriez bien malheureux de lui appartenir [1]. » De nouveau pris au dépourvu, Victor Hugo ne trouva rien à répondre. Une voix lui cria : *Mais répondez donc!* — Une autre ajouta : *Ah! c'est que cela n'était pas prévu!* Cherchant toujours, il finit par trouver ceci : « L'honorable M. Odilon Barrot, dont personne plus que moi n'apprécie le noble caractère, — et ce fut ici sur les bancs de la majorité une explosion de rires à laquelle s'associa M. Odilon Barrot lui-même, — l'honorable M. Barrot s'est mépris sur le sens de mes paroles. Quand j'ai parlé d'une justice qui aurait pu l'atteindre, je n'ai pas parlé d'une *justice juste*, j'ai parlé d'une *justice injuste*. Je répète que je parle d'une *justice injuste* : c'est la justice des partis. Or la *justice injuste* frappe l'homme *juste*... » Devant cette mirifique trouvaille de *la Justice injuste qui frappe l'homme juste*, la Chambre se pâma :

Nulle voix ne peut rendre et nulle langue écrire
Le bruit que fit alors la tempête du rire.

Nulle séance d'ailleurs ne fut plus gaie.

Vers le milieu de son discours, Victor Hugo, de sa voix la plus tragique et de son air le plus sombre, s'était

1. *Moniteur* du 6 avril 1850. Victor Hugo a tronqué les paroles d'Odilon Barrot. Si l'on voulait signaler toutes les altérations qu'il a fait subir aux textes du *Moniteur*, il faudrait un volume.

écrié : « Messieurs les ministres, messieurs les membres de la commission, quand vous aurez institué ce pénitentiaire des déportés, quand vous aurez créé ce cimetière... »

A ce moment, un grand cri poussé par une femme partit d'une des tribunes. Était-ce une spectatrice qui s'évanouissait, comme cela se produisait jadis aux représentations de *Lucrèce Borgia*? L'orateur s'était interrompu et, comme tout le monde, cherchait des yeux la femme sensible qui n'avait pu contenir son émotion; peut-être même éprouvait-il quelque satisfaction à la pensée qu'il lui était donné d'arracher aux dames du Palais-Bourbon les mêmes cris d'admiration et de terreur qu'il arrachait autrefois à celles de la Porte-Saint-Martin. Ce n'était pas tout à fait cela. On apprit bientôt que le cri dont la salle entière s'était inquiétée était simplement l'exclamation effrayée d'une spectatrice qui, montée sur une banquette, avait failli se laisser tomber, mais, heureusement, ne s'était fait aucun mal. L'Assemblée mit à profit cette bonne nouvelle pour se livrer à un nouvel accès d'hilarité qui empêcha quelque temps Victor Hugo de reprendre la parole.

En quittant la tribune, il s'arrêta au bas de l'escalier de gauche. Les membres de la Montagne descendirent de leurs places et défilèrent devant lui: puis, tous se rendirent, avec l'orateur, dans une salle voisine, où se termina, au milieu des acclamations, ce baise-mains démocratique et social. Lorsqu'ils rentrèrent en séance, Victor Hugo n'était plus avec eux. Ainsi que Montalembert devait le dire quelques semaines plus tard : « Il n'est plus ici. C'est une vieille habitude chez lui : comme il se dérobe au service des causes vaincues, il se

dérobe aussi aux représailles qu'on a le droit d'exercer sur lui[1]. »

Ce fut M. Rouher, alors garde des sceaux, qui lui répondit, le 5 avril.

Eugène Rouher était un homme nouveau, un avocat de Riom, qu'avait mis en lumière une plaidoirie d'assises, sa défense de l'accusé Besson, dans l'Affaire des dames de Marcillange, presque aussi célèbre en son temps que l'Affaire de madame Lafarge. De taille moyenne, robuste, les traits réguliers et forts, les yeux éveillés et pleins d'intelligence, montrant dans toute sa personne, bien qu'encore très jeune[2], un air d'assurance et d'autorité, il semblait, plus qu'aucun de ses collègues, fait pour la lutte. Joignant à beaucoup de finesse et de vigueur une rare facilité d'improvisation, ce lui fut un jeu de dégonfler le ballon si laborieusement préparé par Victor Hugo. La Droite lui fit, à son tour, une chaleureuse ovation. Sans prévoir les futures destinées de Rouher, que du reste je ne devais plus entendre, je fus très frappé de son talent. Je remarquai seulement — je ne sais si depuis il a pu faire disparaître entièrement ce défaut — qu'il avait en parlant un peu de bouillie dans la bouche, — un reste sans doute de cette excellente bouillie d'Auvergne que l'on fait, là-bas, avec des châtaignes.

Je quittai l'Assemblée la tête un peu basse. Si vive que fût mon admiration pour Victor Hugo, je ne pouvais oublier qu'il avait chanté Louis XVIII et Charles X; qu'après avoir dit à Louis-Philippe : *Sire, Dieu a besoin*

1. Séance du 22 mai 1850.

2. Il était né le 30 novembre 1814 et n'avait pas encore trente-cinq ans lorsqu'il fut nommé ministre de la Justice (30 octobre 1849).

de vous! il avait répété à Louis Bonaparte : *Prince, la Providence a besoin de vous!* et que maintenant, triplement renégat, il siégeait au plus haut de la Montagne. Par dépit, par orgueil, par ambition, sans excuse, sans pudeur, il était allé d'une extrémité à l'autre de l'horizon politique, hier avec Montalembert, aujourd'hui avec Félix Pyat. Vainement, j'essayais de le défendre encore. M. de Lespinay, M. Grelier du Fougeroux et leurs amis me disaient : « Nous ne confondons point M. Hugo avec les autres représentants de la Montagne. Parmi ces derniers, plusieurs sont dignes d'estime, ne faisant après tout que défendre des opinions, anciennes chez eux et auxquelles ils demeurent fidèles. M. Hugo, lui, a servi tour à tour et trahi toutes les opinions. Chez ses nouveaux amis, soyez-en sûr, on le tient en défiance. Quant à nous, nous sommes bien fixés sur son compte. Ses provocations n'excitent même plus notre colère. Comme vous l'avez pu voir l'autre jour, cet ex-pair de France en carmagnole nous fait rire, et voilà tout. Quand il nous arrive de rencontrer Lamennais dans un des couloirs de l'Assemblée, nous le plaignons, nous voudrions lui tendre la main. Si M. Hugo osait nous tendre la sienne, nous la repousserions avec mépris. »

Et ces sentiments, je le savais, n'étaient pas seulement ceux des représentants de la Vendée et de la Bretagne: ils étaient ceux de tous les membres de la Droite et du Centre, sans exception. Je ne protestais pas. Je me retirais, le cœur triste, murmurant ces vers des *Feuilles d'Automne* que le poète avait biffés de sa vie, ne les pouvant effacer de son œuvre :

L'orage des partis avec son vent de flamme
Sans en altérer l'onde a remué mon âme;

Rien d'immonde en mon cœur, pas de limon impur
Qui n'attendît qu'un vent pour en troubler l'azur!
Après avoir chanté, j'écoute et je contemple,
A l'empereur tombé dressant dans l'ombre un temple
Aimant la liberté pour ses fruits, pour ses fleurs,
Le trône pour son droit, le roi pour ses malheurs,
Fidèle enfin au sang qu'ont versé dans ma veine
Mon père vieux soldat, ma mère vendéenne!

II

J'avais retrouvé à Paris Arthur Ranc, qui faisait également son droit. Dès cette époque, il avait les opinions qu'il n'a cessé de professer depuis. Tandis que je tenais pour la monarchie, il était partisan de la République démocratique et sociale. Nous n'en restions pas moins bons camarades. Tous les deux d'ailleurs nous détestions Louis Bonaparte: tous les deux nous aimions les beaux-arts et nous visitions les salons de peinture et quelques ateliers, ou encore les vieux monuments de Paris. Je me souviens qu'un jour nous allâmes, en l'honneur de Jean Goujon, visiter ensemble les sculptures de la fontaine des Innocents et celles de l'hôtel Carnavalet. Notre commun amour pour les lettres était un autre motif de rapprochement. Une fois, en revenant de vacances, Ranc me dit : « Sais-tu que nous avons à Poitiers[1] un évêque[2] qui est un maître écrivain? Ses lettres pastorales sont des chefs-d'œuvre de style. Je les lis toutes et j'en fais mon profit... littéraire. J'ai mis dans ma malle, à ton intention, quelques-uns des mandements et des discours de M. Pie. »

1. Le père d'Arthur Ranc était avoué à Poitiers.
2. Mgr Pie.

On pense bien que Ranc avait vite pris goût aux séances de la Législative. Les représentants de la Vienne étaient tous d'affreux réactionnaires, et pour rien au monde il n'eût voulu leur demander des billets; mais il en obtenait quelquefois par des représentants de la Montagne chez lesquels il fréquentait.

Dans la seconde quinzaine de mai 1850, l'Assemblée mit à son ordre du jour le projet de loi ayant pour objet de modifier la loi électorale. La discussion s'ouvrit le mardi 21.

Déjà plusieurs orateurs avaient été entendus, parmi lesquels le général Cavaignac, Victor Hugo, Montalembert, Baroche, lorsqu'on annonça, pour le vendredi 24, deux grands discours, l'un de M. Thiers, l'autre de Jules Favre.

Pouvions-nous, Ranc et moi, ne pas assister à une séance qui promettait à la fois d'éloquentes harangues et de violents orages? Nous nous mîmes en campagne, chacun de notre côté, frappant à toutes les portes, quémandant à droite et à gauche des billets, fût-ce pour la dernière et la moins recherchée des tribunes. Chasse inutile! Nous revînmes *bredouilles*. Dans la soirée du jeudi, Ranc me dit tout à coup : « Qui veut la fin veut les moyens. Nous n'avons pas de billets. Eh bien! nous irons dans la tribune publique. — Tu es fou: demain elle sera aussi inabordable que les autres. — C'est ce que nous verrons. Les jours sont longs en ce moment. Je te donne rendez-vous sur la place de l'Odéon, demain matin, à trois heures et demie. Nous serons à la queue avant quatre heures, et ce sera bien le diable si nous n'entrons pas. »

Revenu à l'hôtel, j'empruntai le réveille-matin d'Henri

Merlaud[1], un étudiant en médecine qui préparait son internat et se mettait chaque jour au travail dès patron-jaquet.

Je dormis mal et, un peu avant trois heures et demie, muni de quelques provisions, j'allai m'asseoir sur les marches du théâtre, où Ranc ne tarda pas à me rejoindre. A quatre heures, nous débarquions sur la place de Bourgogne, où, depuis la création de la nouvelle salle, les gens faisant queue se groupaient à droite de la grande porte de la cour. Le jour pointait, mais pas un chat sur la place, ce qui nous rendit un peu penauds. Ranc se remit le premier : « Parfait! dit-il : allons faire un tour sur les quais où nous verrons lever l'aurore : nous reviendrons dans quelques instants. » Sur les quatre heures et demie, encore personne? La situation devenait grotesque. Nouvelle promenade sur les quais. Enfin, à cinq heures, nous poussons un cri de joie, comme Robinson Crusoë, lorsqu'il aperçut dans son île — précisément un *vendredi* — des traces de pas. Devant la grille, commençant la queue, il y avait quatre pauvres diables, venus là bien évidemment pour vendre leurs places et gagner leur pain de la journée. Très allègrement, nous nous rangeons derrière eux. Maintenant, nous étions sûrs de notre affaire. Peu à peu les badauds arrivèrent : à neuf heures, nous étions plus de cinq cents, et plus de mille une heure après. La queue ne cessait de s'allonger, et il nous était doux de contempler la mine dépitée des nouveaux arrivants, qui, malgré la certitude où ils étaient de ne pouvoir entrer, ne s'en ré-

1. Il était né à Luçon, où il devint médecin en remplacement de son père, un ancien membre de *la Congrégation*, qui était tout bonnement un saint.

signaient pas moins, après quelques minutes d'hésitation, à grossir la foule.

Comme onze heures sonnaient à l'horloge du Palais-Bourbon, un commissaire de police, ceint de son écharpe et assisté d'une vingtaine de sergents de ville, se planta devant nous et, d'une voix de commandement, nous dit : « Messieurs, j'en ai assez de ces rassemblements, je ne les souffrirai plus. Vous allez tous quitter le trottoir où vous stationnez et vous réunir au milieu de la place, si mieux vous n'aimez rentrer chez vous. A midi, au signal que je donnerai, chacun pourra se précipiter vers la grille et prendre son rang. Seulement, je vous préviens que sur chaque rang il ne sera laissé que deux personnes; les autres seront expulsées. »

De violents murmures éclatèrent, des cris, des rugissements; mais personne ne bougea. Les sergents de ville se précipitèrent sur nous et nous rejetèrent au milieu de la place, jusqu'à l'endroit où trônait, avec son air placide, la statue en plâtre de la République. Nous étions là au moins deux mille lorsque, sur le coup de midi, le terrible commissaire s'écria : « Partez! » J'avais pu me maintenir, devant la statue, au premier rang.

Au risque d'être écrasé contre le mur et la grille, je m'élançai. J'étais peut-être parti à temps, mais j'avais sans doute mal couru, car je n'arrivai pas en rang utile. Un sergent me cueillit sans peine et me repoussa sur le pavé. Même sort échut à Ranc, que j'aperçus à dix pas de moi se débattant comme un diable, et cognant sur les sergents comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie.

Je n'osai pas rentrer à ma pension et, le soir, j'allai dîner chez Tavernier, au Palais-Royal. Le lendemain matin, j'allai voir M. du Fougeroux, qui me fit le récit complet de la séance: j'achetai ensuite le *Moniteur,* que je lus d'un bout à l'autre. Je pouvais maintenant reparaître à ma table d'hôte. Dès que je fus assis : « Eh bien! me cria-t-on, étiez-vous hier à la Chambre? Aviez-vous pu vous procurer un billet? — Oui, certes, et pour une des meilleures tribunes. » — Et me voilà racontant, avec force détails, tous les incidents de la séance, comme un homme qui a tout vu, tout entendu et tout retenu. On me traita de *veinard,* et c'est à partir de ce jour-là que je devins couramment, pour les étudiants de l'*Hôtel de l'Odéon* et pour leurs amis, *celui qui ne rate jamais une grande séance!* — « Voilà pourtant, me disais-je, comment se font souvent les réputations! »

III

Un an s'était passé. Nous étions au mois de juillet 1851, et les débats sur la revision de la Constitution venaient de commencer. MM. Poyer, de Falloux, Cavaignac, Coquerel et Michel de Bourges avaient été entendus dans les séances du lundi 14 et du mardi 15. Le mercredi 16, Michel devait terminer son discours, interrompu la veille, et Berryer devait lui répondre. Nul doute que le grand orateur, ayant à discuter devant son pays la question de Monarchie ou de République, ne s'élevât au-dessus de lui-même. Les billets étaient plus courus que jamais. J'avais échoué auprès de tous mes députés, même auprès de l'excellent M. du Fou-

geroux: il avait dû donner ses cartes à sa fille et à son gendre, M. Octave de Rochebrune, qui s'annonçait déjà comme un de nos plus éminents aquafortistes. Je ne pouvais cependant pas renoncer à entendre Berryer dans l'un de ses grands jours: je ne pouvais pas non plus recommencer mon infructueuse et ridicule expédition du 24 mai 1850. Comment faire?

J'avais pour voisin de chambre un étudiant en médecine, venu de Besançon et nommé Eugène Lebon. Je l'aimais pour sa piété, pour son esprit à la fois très naïf et très fin, et aussi pour son caractère un peu original.

Il bavardait comme une pie et ne disait jamais de mal de personne. Tous les jours de la semaine, il était vêtu comme le dernier des carabins. Le dimanche, il était beau comme un astre : Haut-de-forme soigneusement brossé, cravate noire correctement nouée, plastron de chemise d'une éclatante blancheur, habit à queue de pêche d'une coupe irréprochable. « Vous vous faites beaux pour aller dans le monde, nous disait-il, pourquoi trouver drôle que je me fasse beau, moi aussi, pour aller dans la maison du Seigneur? » Il lui arrivait quelquefois de mettre son habit à queue de pêche pour se présenter aux Tuileries et y rendre visite au général Baraguey d'Hilliers, représentant du Doubs et commandant en chef de l'armée de Paris. Le général avait commandé pendant plusieurs années à Besançon et s'y était lié d'une étroite amitié avec le beau-frère de Lebon, le principal notaire de la ville, M. D... Le salon de Mme D... était celui où il fréquentait le plus volontiers, je tenais dès lors mon affaire.

Le 15 juillet, dès le matin, je dis à Lebon : « Je

vais demain entendre Berryer, et je compte bien que tu m'accompagneras.

— Comment le ferais-je, puisque je n'ai pas de billet?

— Moi non plus; mais demain nous en aurons deux, et voici comment. Tu prends ton papier le plus satiné et ta meilleure plume, et tu écris au général Baraguey d'Hilliers quelque chose comme ceci :

« Ma sœur vient d'arriver à Paris: elle apprend que « M. Berryer doit parler demain. Elle ne se consolerait « pas s'il lui fallait retourner à Besançon sans avoir « entendu le grand orateur pour lequel, vous le savez, « elle professe une si vive admiration. Elle compte sur « vous, mon général, pour lui obtenir un billet — ou « plutôt deux, car elle se résignerait difficilement à « aller seule à l'Assemblée où elle n'a encore jamais « mis les pieds, et elle voudrait que je pusse l'accom- « pagner. Nous osons espérer, mon général... » Et patati et patata. Sois éloquent, insinuant, pathétique: soigne ta péroraison et mets dans ton épître ce que tu as de mieux en fait de style, — ton style des dimanches! »

Le malheureux Lebon était suffoqué : « Comment! criait-il, tu veux que je commette un abominable mensonge! Jamais! » Je ne lâchai pas pied et fis si bien qu'un quart d'heure après la lettre était écrite. Je m'en empare, je la porte aux Tuileries, et je rentre à l'hôtel, où Lebon, de plus en plus désespéré, continuait ses lamentations.

Dans la soirée, une ordonnance se présente à l'hôtel, monte à la chambre de Lebon et lui remet un large pli, que j'ouvre d'une main tremblante et d'où je retire deux

petits morceaux de carton, — deux cartes pour la grande tribune de face.

Bien avant l'ouverture de la séance, le lendemain, nous étions à notre poste, dans cette belle et vaste tribune, où il n'y avait, en dehors de nous deux, pauvres étudiants, que des illustrations de tout ordre, académiciens célèbres, avocats renommés, représentants de la haute aristocratie. Les dames étaient nombreuses, toutes baronnes, comtesses, marquises ou duchesses. J'étais placé derrière la vicomtesse de Vauferland, une des grandes amies de Berryer: Lebon était à deux pas de la duchesse de Noailles.

A une heure et demie, le président Dupin monte au fauteuil. Michel de Bourges, continuant son discours de la veille, parla pendant plus de deux heures. Depuis sa nomination à la Législative (il n'avait pas fait partie de la Constituante), il ne s'était pas encore montré à la hauteur de la réputation qu'il lui avait été donné, avant 1848, de conquérir au barreau : dans la discussion sur la revision, comme s'il fût enfin sorti d'un long sommeil, il se révéla puissant orateur, véhément, passionné, incisif, éloquent.

Considérable fut le succès de sa harangue. La séance fut suspendue pendant un quart d'heure.

Ce qui se passa dans l'un des bureaux de la Chambre, durant cette suspension, je l'appris le soir même par M. de Lespinay.

A ses amis qui le pressaient de ne pas laisser sans une réplique immédiate le discours de Michel de Bourges, Berryer répondit : « Je comptais en effet parler aujourd'hui ; mais, avec la meilleure volonté du monde, je ne le puis pas. Je suis fatigué, presque

malade, incapable du grand effort que réclame une si grande cause... Accordez-moi un jour: attendez jusqu'à demain. — Non! non! » lui cria-t-on de toutes parts; « montez à la tribune, nous vous soutiendrons. L'émotion même que vous éprouvez en ce moment nous est un sûr garant de celle que l'Assemblée tout entière va ressentir en vous entendant. » — A quatre heures et quart, Berryer, vaincu, gravissait les degrés de la tribune comme une victime qui va au sacrifice. Il allait au triomphe.

Jamais triomphe, en effet, ne fut plus éclatant, jamais discours ne fut plus magnifique. C'est une admirable page d'histoire, c'est aussi un grand cri du cœur, — du cœur le plus noble qui ait jamais battu dans une poitrine française. Tous mes lecteurs, d'ailleurs, connaissent ce mémorable discours du 16 juillet; je n'en reproduirai donc rien ici, me bornant à rappeler un ou deux incidents.

Berryer venait de dire comment, sorti du collège de Juilly au bruit du canon d'Iéna, il avait commencé à sentir, à détester le despotisme: comment, bien avant la chute de l'Empire, il ne cessait de répéter à ses amis :

« Vous ne vous rendez pas compte de votre gouvernement. Il est odieux! il est intolérable! La gloire ne couvre pas cela! » D'une voix que faisait trembler l'émotion, il ajouta : « Tu m'es témoin!... » et du geste il invoquait un membre de la droite. Tous les yeux se sont alors tournés vers un des représentants de la Loire-Inférieure, M. Aristide de Grandville, qui répondait à Berryer par des signes réitérés d'affirmation.

Ce n'était rien, ces trois mots : *Tu m'es témoin!* Ce

n'était rien, et ce fut sublime. L'effet fut immense. Dans la salle et dans les tribunes, beaucoup pleuraient.

Dans un autre moment, à la fin d'un parallèle entre Napoléon et Mirabeau, le président Dupin, qui se tenait debout pour ne pas perdre une seule des paroles de l'orateur, s'écria : *C'est du Mirabeau!* Si Berryer avait entendu ce mot et s'il n'eût pas été la modestie même, il aurait pu se plaindre, car, ce jour-là, il avait justifié une fois de plus et avec plus d'éclat que jamais ce qu'avait écrit de lui, en 1837, un de ses adversaires politiques : « Berryer est le plus grand orateur qu'on ait jamais entendu[1]. »

Au début, sa parole avait été brute, et comme embarrassée; mais bientôt sa diction était devenue plus rapide. Sa tête superbe s'était illuminée. Son œil lançait des flammes. Vint le moment où il ne fut plus seulement sous le rayon, mais sur le trépied, comme la pythonisse antique.

Haletant, les veines du front gonflées, la lèvre frémissante et blanchie par l'écume, il ne s'appartenait plus; il obéissait, qu'il le voulût ou non, à cette dominatrice invisible qui, à certaines heures, saisit aux cheveux le poète ou l'orateur et l'emporte sur les cimes.

Quand il descendit de la tribune, il tomba épuisé dans les bras de ses amis. Une immense acclamation le salua. L'ovation fut indescriptible. Dans ma tribune, tout le monde était debout, battant des mains. Lebon n'était

1. *Correspondance de Henri Fonfrède.* Lettre du 6 mars 1837. — « M. Royer-Collard disait à un de ses neveux, M. Genty de Bussy, par qui nous l'avons entendu répéter : « J'ai entendu souvent Mirabeau dans sa gloire, j'ai entendu M. de Serre et M. Lainé. Aucun n'égalait Berryer dans les qualités principales qui font l'orateur. » — Alfred Nettement, *Berryer au barreau et à la tribune.*

pas le moins enthousiaste; seulement, à la grande stupéfaction de ses voisins, à ses cris de *Vive Berryer!* il mêlait celui de *Vive Baraguey d'Hilliers!*

La séance fut levée; il était six heures et demie. En traversant la cour, je passai à côté du citoyen Lagrange[1], *l'homme à la carabine*... du 23 février, qui disait au citoyen Miot[2] et à deux ou trois autres membres de la Montagne : « Ce b..... de Berryer n'a tout de même pas son pareil; ce pauvre Michel ne pèse pas lourd à côté de lui. »

Quelques pas plus loin, je rencontre sur la place M. de Lespinay, qui m'emmène dîner chez lui, ainsi que Lebon. Les autres convives étaient Émile Rouillé, Alfred Dufougerais, et deux représentants de la Loire-Inférieure, MM. Favreau et Camus de la Guibourgère.

Le repas était bien servi; aux vins de Vendée notre amphitryon avait fait ajouter deux ou trois bouteilles de bordeaux et de bourgogne. On but à la santé de Berryer.

Au dessert, pendant qu'on remplissait les verres d'un certain petit bordeaux blanc, j'y allai de ma chanson.

Je me levai et, de ma voix la plus fausse, j'entonnai une vieille ronde *jacobite* et vendéenne, que ma mère m'avait apprise et dont il m'arrive encore parfois de fredonner le refrain :

> Pas un verre qui reste vide,
> Et pas un cœur qui reste froid!
> *Cavalier*, buveur intrépide,
> Debout! A la santé du Roi!

1. Représentant de la Seine.
2. Représentant de la Nièvre.

Le lendemain soir, au dîner de la pension, il ne fut parlé que du fameux discours, que tous admiraient, même ceux des mes camarades qui n'étaient pas royalistes. Encore tout féru de mes souvenirs classiques, je leur disais : « Que serait-ce donc si vous aviez entendu rugir le lion lui-même! Il s'agissait hier du discours de la Couronne, et Démosthène a été Démosthène. »

En 1840, à l'occasion du discours sur la Question d'Orient, Armand Marrast écrivait dans le *National* : « La parole est à Berryer, et, après lui, elle ne sera plus à personne. »

Après Berryer cependant, la discussion sur la revision dura encore trois jours. On entendit MM. Pascal Duprat, La Rochejaquelein, Victor Hugo, Baroche, Dufaure, Odilon Barrot. Le vote eut lieu le samedi 19 juillet.

A huit heures du soir, le président proclama les chiffres du scrutin :

Nombre de votants.	724
Majorité constitutionnelle des trois quarts exigée par l'article 111 de la Constitution.	543
Bulletins blancs.	446
Bulletins bleus	278

La proposition de revision n'était pas adoptée.

V

Ce vote est celui du 17 novembre suivant qui rejeta la proposition des Questeurs, tendant à consacrer, par une loi formelle, le droit de l'Assemblée à sauvegarder

sa propre sûreté, étaient des invites au coup d'État. Il ne restait plus à Louis Bonaparte qu'à en fixer lui-même l'heure et le jour. Il fit choix du mardi *2 décembre*, anniversaire de la bataille d'Austerlitz. J'étais encore au lit, lorsqu'Eugène Lebon entra dans ma chambre et me dit :

« Le coup d'État est fait. »

Je me lève précipitamment et je cours rue de Tournon, où, sur le mur de la caserne de la garde républicaine, était placardé, avec deux proclamations, l'une *Aux Français* et l'autre *A l'Armée*, le décret qui prononçait la dissolution de l'Assemblée et convoquait le peuple dans ses comices à partir du 14 décembre jusqu'au 21.

Une trentaine de curieux, parmi lesquels se trouvaient peut-être quelques sergents de ville, lisaient les affiches, sans les commenter d'ailleurs, et sans paraître ni très surpris ni très émus. Je criai : « Vive l'Assemblée nationale! » Ce n'était pas bien méchant, et aucun sergent (s'il y en avait) ne me mit la main au collet.

Rentré à l'hôtel, j'en sortis sur les dix heures, pour aller aux renseignements, accompagné de Lebon et d'Henri Merlaud : mon frère Alfred était à Luçon. Nous nous dirigeâmes d'abord vers les Tuileries. Sur le quai d'Orsay, nous vîmes s'avancer un groupe d'uniformes : en tête, seul, le Prince-Président : un peu en arrière, le roi Jérôme, le général de Saint-Arnaud, le général Magnan et une quarantaine d'officiers. Le cortège passa devant nous.

Je ne renouvelai pas mon cri de la rue de Tournon, et mon héroïsme se borna à garder mon chapeau sur la

tête, ce qui ne parut pas troubler beaucoup le flegme de l'auteur du coup d'État.

Sur les boulevards, quand nous y arrivâmes, la foule était grande : on parlait, on gesticulait, on protestait : mais il était aisé de voir que cette agitation était toute de surface.

On criait bien *Vive la Constitution!* mais cette Constitution, personne au fond n'en désirait le maintien, ni les *conservateurs,* qui réclamaient un gouvernement fort, ni les *rouges* qui avaient en horreur la majorité de l'Assemblée et qui se réjouissaient de la déroute des *Burgraves*. Quant aux républicains modérés, ils ne comptaient guère, puisqu'aussi bien ils auraient tenu presque tous dans la serviette d'avocat de M. Dufaure.

De retour au quartier Latin, nous apprenons qu'un certain nombre de députés, deux cents environ, appartenant presque tous à la droite, se sont réunis à la mairie du Xe arrondissement, située alors rue de Grenelle, au point où l'on a prolongé depuis la rue des Saints-Pères.

Nous nous y rendons. Des groupes s'étaient formés autour de la mairie. Tout à coup à l'une des fenêtres, son écharpe de représentant roulée autour du corps, paraît Berryer.

Avec des accents faits pour l'émouvoir, il annonce à la foule les résolutions prises par l'Assemblée : mise en liberté des représentants arrêtés; ordre au général Magnan, à peine de forfaiture, de mettre l'armée de Paris à la disposition de l'Assemblée nationale; nomination du général Oudinot[1] au comman-

1. Représentant de la Meuse.

dement en chef des troupes, et de M. Tamisier[1] comme chef d'état-major. On applaudit, on crie : « Vive l'Assemblée nationale! » mais la masse reste indifférente ou découragée.

Ici encore, la partie est perdue. Voici en effet qu'arrivent des agents de police et un bataillon de chasseurs de Vincennes, que commande le général Forey.

Bientôt, ayant à leur tête leurs deux présidents, MM. Benoist d'Azy et Vitet, les représentants sortent de la mairie et défilent entre deux haies de soldats. A ce spectacle, des trottoirs, des portes, des fenêtres, partent les cris de « Vive l'Assemblée nationale! » plus nourris cette fois que tout à l'heure. Protestation vaine! Fumée sans feu! Les cris s'élevaient encore, que déjà s'étaient refermées sur les députés les portes de la caserne du 7e lanciers, au quai d'Orsay.

Le 3, il y eut quelques barricades au faubourg Saint-Antoine, rue Sainte-Marguerite, où fut tué le représentant Baudin[2] ; rues Rambuteau, du Temple, Beaubourg; au carré Saint-Martin et dans les rues qui environnent le Conservatoire des Arts-et-Métiers. Elles furent facilement enlevées.

Dans le quartier des Écoles, ni ce jour-là ni les jours suivants, aucun pavé ne fut remué. A peine se forma-t-il, rue de la Harpe et rue Saint-Jacques, quelques groupes d'étudiants, aussitôt dispersés.

Le 4, le mouvement devint plus grave, et l'on put croire à une véritable insurrection. A défaut du peuple, le personnel des sociétés secrètes était entré en scène.

1. Représentant du Jura, capitaine d'artillerie.

2. Représentant de l'Ain.

Des barricades s'élevaient dans le vaste carré compris entre la Seine, les boulevards, la rue de la Paix et la rue du Temple. La plus haute et la plus forte était celle de la porte Saint-Denis. Les bruits les plus divers circulaient.

En même temps que l'on disait Paris presque tout entier soulevé, on annonçait que le général Neumayer, l'ami de Changarnier, marchait sur la capitale; que le général de Castellane avait refusé de reconnaître le coup d'État; que les généraux d'Afrique étaient délivrés; que la garnison et le peuple de Rouen fraternisaient; que Lyon et Marseille étaient au pouvoir de l'émeute; que les princes d'Orléans venaient de débarquer à Cherbourg.

Qu'y avait-il de vrai dans toutes ces rumeurs?... Je voulus aller aux nouvelles, et dans l'après-midi j'étais sur les boulevards; une foule énorme remplissait les contre-allées; les fenêtres étaient garnies de spectateurs.

On entendait les cris de *Vive la Constitution! Vive la République! A bas les Prétoriens!* Déjà, un escadron du 1er lanciers, flanqué de troupes d'infanterie, et bientôt suivi d'un bataillon du 72e, était passé, marchant à l'attaque de la barricade de la porte Saint-Denis. Il était trois heures.

A ce moment, boulevard Montmartre, paraît la brigade Canrobert. A la hauteur du faubourg Poissonnière, des maisons de droite, des fenêtres, des soupiraux, des toits, de derrière les groupes massés sur les trottoirs, partent des coups de fusils qui atteignent les soldats.

Saisis de fureur, ivres de colère, sans attendre de

commandement, ils tirent au hasard sur les promeneurs, contre les portes, contre les fenêtres. Un canon se retourne contre l'hôtel Sallandrouze d'où semblait venu le coup de feu principal, et, au milieu des décharges de peloton, tire deux ou trois coups. De nombreuses victimes tombent sur les trottoirs, des mares de sang se forment au pied des arbres. Ce fut une épouvantable confusion. La panique est à son comble.

Mais où fuir? où se cacher? Derrière moi, une devanture de magasin n'était pas tout à fait close, le volet du bas n'était pas encore mis. Courbé en deux, ayant perdu mon panache, je veux dire mon chapeau, je me glisse, la tête basse, par l'étroite ouverture. J'étais sauvé; mais force était bien de m'avouer que j'étais un triple sot, puisque trois fois déjà, depuis le 24 février, j'avais, par pure badauderie, failli me faire tuer pour les beaux yeux de la République

CHAPITRE VIII

Les Débuts du Second Empire.

(1852-1853.)

Les Etrennes du Prince-Président. Suppression de l'*Opinion publique*. Alfred Nettement. Lettre de M. Albert de Circourt. — Le cabinet de M. Ambroise Bosviel. Le carton vert de Louis Bonaparte. M. Jamet ou le parfait secrétaire. — Le Théâtre-Italien et le ténor Ronconi. Une représentation sibérienne et l'allumeur du gaz. Madame Ronconi et l'air *di tanti palpiti*. — Le Palais de justice. Le procès des biens de la famille d'Orléans. Mᵉ Paillet et Mᵉ Berryer. — Le bâtonnat de Berryer. Ma visite au nᵒ 64 de la rue Neuve-des-Petits-Champs. — L'*Affaire des correspondants des journaux étrangers*. Plaidoirie de Berryer. — Madame Cardinal et la rue des Canettes. Ma première rencontre avec Armand de Pontmartin. L'*Assemblée nationale* et M. Eloi Mallac. Je refuse les présents du « fils de Paul et Virginie ».

I

De 1848 à 1852, ma vie d'étudiant, — d'étudiant *in partibus*, — avait été pleine de surprises, d'intérêt et d'émotion. Scènes de la rue, événements de la politique, séances de l'Assemblée, conférences du Père Lacordaire, cours du Collège de France et de la Sorbonne, premières représentations et représentations de Mlle Rachel, tout était pour moi vie, mouvement, spectacle, une sorte de comédie aux cent actes divers. Après le Deux-Décembre, tout allait changer. La tribune était

renversée. La chaire de Notre-Dame était interdite à Lacordaire. La presse était muette. Au bruit, à l'agitation succédait un silence morne et pesant, comme celui qui règne dans une chambre de malade. Du même coup s'évanouissait ma belle confiance dans le retour prochain de la royauté. Plus d'espoir, et partant, plus de joie ! Aussi je me rappelle encore la tristesse dont était empreinte la lettre de bonne année que j'écrivis à mes parents pour le 1er janvier 1852. Ce fut d'ailleurs le Prince-Président qui se chargea de me donner mes étrennes.

Depuis 1850, j'étais abonné à l'*Opinion publique*. Je la lisais tous les matins avant de sortir, et cette lecture quotidienne était devenue une de mes plus chères habitudes. J'y trouvais d'autant plus de plaisir, que j'appréciais chaque jour davantage l'élévation de sentiments et la noblesse de caractère de son rédacteur en chef, que je voyais de temps en temps, soit aux bureaux du journal, soit chez ses collègues de la Vendée et de la Loire-Inférieure.

Alfred Nettement avait été arrêté, le 2 décembre, à la mairie du Xe arrondissement ; enfermé à Mazas, puis à la prison de Vincennes, il n'avait été mis en liberté que dans la nuit du 12 au 13 décembre. Du 2 au 11, l'*Opinion publique* avait été suspendue en vertu de l'état de siège.

Le 12, elle reparut, mais sans qu'il lui fût possible d'insérer autre chose que des notes et des documents officiels sur les événements qui venaient de s'accomplir ; il lui était interdit de les commenter.

Le 1er janvier, en tête même du journal, Nettement inséra une lettre du comte de Chambord, écrite le 1er dé-

cembre 1851, — la veille du Coup d'État, — sur les *Intérêts catholiques et français en Orient.*

Louis Bonaparte se disposait à édicter une nouvelle Constitution, à demander au peuple de reconnaître en lui le légitime héritier d'une dynastie nouvelle. Le 6 janvier, l'*Opinion publique* — et c'était là son premier-Paris, — publia une page de Joseph de Maistre sur les Constitutions faites de main d'homme[1], et, en même temps, une page, non moins belle, du Père Lacordaire, sur la grandeur incomparable de la Maison de France[2].

Le numéro du 7 janvier commençait par un article de M. Albert de Circourt[3] sur la situation politique... *en Autriche.* L'article se composait de quelques lignes suivies de deux colonnes de blanc. Un peu plus loin venaient les *Tablettes du mois,* par Henry de Pène[4]. Ici encore, sous la date du *2 décembre,* plusieurs lignes de blanc.

Le jour même, l'*Opinion publique* était supprimée. — Et ce furent là mes étrennes... présidentielles.

1. Cette page était extraite de l'*Essai sur les principes générateurs des Constitutions politiques et des autres institutions humaines.*

2. Voir la *73e Conférence de Notre-Dame de Paris.*

3. Anne-Marie-Joseph-Albert, comte de *Circourt,* né en 1809, avait donné, à la suite de la révolution de 1830, sa démission d'officier de marine. Le 25 juillet 1872, il fut élu par l'Assemblée nationale membre du Conseil d'Etat. Outre une savante *Histoire des Arabes d'Espagne sous la domination des Chrétiens* (trois volumes in-8, 1845-1848), il a publié en 1852, *Décentralisation et Monarchie représentative,* et, en 1858, la *Bataille d'Hastings.*

4. Henry *de Pène,* né à Paris le 25 avril 1830, débuta, à dix-neuf ans, à l'*Opinion publique.* Il fut, en 1868, avec M. E. Tarbé des Sablons, le fondateur du *Gaulois.* La même année, il créa un autre grand journal politique, *Paris,* qui devint bientôt *Paris-Journal.* Outre plusieurs volumes de chroniques, il a publié deux remarquables romans, *Trop Belle* et *Née Michon,* et un très beau livre sur le comte de Chambord, *Henri de France.*

Je me reprocherais de me séparer de l'*Opinion publique* et de son directeur sans essayer de le faire mieux connaître. Il me suffira d'ailleurs pour cela, de reproduire la lettre que j'ai reçue, en 1883, d'un collaborateur d'Alfred Nettement, de celui qui fut peut-être le plus actif, le plus dévoué, le plus utile de tous, M. le comte Albert de Circourt :

« *Paris, le 6 mars 1883.*

« Monsieur,

« Il y a de cela trente-deux ans, et je n'étais plus alors « un enfant. C'est vous dire que vous relancez un vieil- « lard qui risquerait d'être prolixe s'il se mettait à causer « du temps passé : mais, tout en caressant complaisam- « ment mes souvenirs de l'*Opinion publique*, dont je puis « dire : C'est une belle chose que la guerre quand on « en est revenu, je ne saurais guère y retrouver des « anecdotes à vous raconter. Pontmartin en a dit quel- « ques-unes dans un de ses articles : il a fait des bureaux « et de la vie du journal, où nous le voyions une fois « par semaine, un tableau assez exact au demeurant, « malgré son ton légèrement épigrammatique. Il a ex- « pliqué ce tour de force, rédiger et publier sans un « sou de capital un journal à 6 000 abonnés, qui était « fréquemment dans l'embarras pour faire timbrer le ma- « tin le papier sur lequel il se tirerait le soir. Dans les « jours de grande presse, Adolphe Socla vendait quelque « pièce de son mobilier, et son industrieux dévouement « triompha des difficultés renaissantes jusqu'au jour où « la suppression du journal y mit fin. Alfred Nettemen « était seul capable d'inspirer à des collaborateurs, tous « pauvres comme lui, ce dévouement qui se traduisait par

« le jeûne du Bénédictin et le travail de la machine, car « ce n'était pas œuvre de Bénédictin que cette production fiévreuse. A neuf heures du matin, on était au « bureau qui, de 2 à 5 heures, ne désemplissait pas. On « lisait, traduisait, rédigeait, on faisait la conversation « avec les nouvellistes, les politiqueurs de tous bords, « avec les flâneurs de qui l'on tirait quelque chose en « y mettant de la patience et de la verve. Heureux les « jours où l'on pouvait aller dîner à 7 heures! On revenait à huit. Alfred Nettement avait passé l'après-midi « à l'Assemblée. Il apportait son article[1], et pendant « qu'on l'imprimait, toute la rédaction se mettait aux « entrefilets qui, à cette époque, étaient la partie vivante « d'un journal. Ce travail s'exécutait au milieu d'un « nuage formé par la fumée de dix ou douze cigares, « cigares des rédacteurs, cigares des visiteurs qui affluaient le soir: et le pauvre Nettement qui ne fumait « pas ne s'est jamais plaint. Lorsque toutes les épreuves « étaient sur la table, on en faisait la lecture à haute « voix: visiteurs admis à donner leur coup de langue, « sans voix délibérative. C'est là que se révélait le secret « de Nettement pour diriger, lui-même acceptant la critique et l'exerçant avec une sûreté, une douceur, une « fermeté, une sincérité qui auraient anéanti tous les « amours-propres et les oppositions, si l'amour-propre « avait eu la moindre part dans cette œuvre de convaincus. A minuit, l'on partait de la rue Taitbout et « l'on faisait une promenade sur le boulevard avec les « causeurs que l'on rencontrait. Les événements de la

1. Celui qu'il avait écrit pendant la séance. Mais Nettement ne manquait jamais, dans la nuit, et quand on l'avait laissé seul, d'en composer un ou deux autres. — Voir ci-dessus, chapitre VI, page 132.

« journée, la situation du moment se récapitulaient « dans cette promenade. On trouvait un mot, une for- « mule, et le travail du lendemain, tracé d'avance en se « quittant, était couvé pendant le sommeil. L'*Opinion* « *publique* justifiait ainsi son titre. Elle se rédigeait avec « des convictions arrêtées, des principes fixes et un but « constant : mais dans un frottement incessant avec les « esprits les plus vifs de tous les partis et la patiente « investigation des impressions vulgaires que les gens à « idées ne peuvent trouver en eux-mêmes, tandis que « pour agir sur le public il est indispensable de les con- « naître et d'en faire la trame de son tissu.

« Un métier pareil, dans le dénouement incroyable « de toutes ressources où était l'*Opinion publique*, ne « se pourrait continuer longtemps, mais il forme puis- « samment ceux qui s'y livrent. Alfred Nettement y a « gagné les qualités de tous genres qu'il a déployées « plus tard dans ses beaux livres, l'*Histoire de la littéra-* « *ture sous la Restauration et le Gouvernement de Juillet*, « de la *Conquête d'Alger*, de la *Restauration*. Il avait « à faire, sans même assez d'argent pour s'abonner aux « feuilles Havas, le journal le mieux renseigné, où des « ministères on envoyait prendre des informations, et « avec 6000 abonnés un journal qui exerça une in- « fluence quelquefois décisive sur l'action de son parti, « quelquefois, pas toujours malheureusement. car si « c'eût été toujours. j'ai la conviction que la Restaura- « tion serait faite depuis trente ans. Il ne me convient « point d'entrer dans le détail à ce sujet. De 1848 à « 1852. la direction du parti royaliste a été disputée en- « tre des personnages de tempéraments divers plus que « de vues opposées. et finalement n'a pas abouti à bien.

« Tout ce que je veux dire, c'est qu'Alfred Nettement,
« sans prétendre à la donner, a toujours cherché à la
« faire prendre par des hommes qui y apporteraient les
« dispositions qui lui réussissaient dans sa sphère de
« journaliste. Il avait acquis dans la direction de l'*Opi-*
« *nion publique* le sens des choses réelles, il faisait de la
« politique pratique, tendant chaque jour à avancer d'un
« pas vers la restauration, les regards toujours fixés vers
« ce but, n'éprouvant point de satisfaction en dehors de
« ce qui l'en pouvait rapprocher, cherchant des adhé-
« rents partout, s'informant des idées et des intérêts qui
« amenaient des hommes vers son but et faisant place
« aux hommes en même temps qu'aux idées et aux in-
« térêts, parce qu'il portait le dévouement à sa cause
« jusqu'à la plus entière abnégation personnelle. Alfred
« Nettement était le meilleur chrétien, le plus parfait
« royaliste, le plus grand citoyen, l'esprit le plus clair-
« voyant, parce qu'il était le cœur le plus dévoué. Mais
« si je me mets à vous parler de l'homme, je n'en fini-
« rai pas, et je termine cette trop longue lettre qui ne
« vous apprend rien, en vous priant, monsieur, de pré-
« ciser les points sur lesquels mes souvenirs pourraient
« vous servir.

« Veuillez agréer, etc.

« Albert de Circourt. »

II

Quand éclata le Deux-Décembre, j'étais depuis un an licencié en droit et, tout en préparant mon doctorat, je travaillais chez un avocat à la Cour de cassation, M. Bosviel, qui demeurait à deux pas de l'Hôtel de l'Odéon, rue de Tournon, n° 2. M. Ambroise Bosviel, très jeune encore, était un périgourdin ardent, vif, maigre, de ceux dont on dit que la lame chez eux use le fourreau, ce qui ne l'a pas empêché de vivre plus de quatre-vingts ans. Lorsqu'il avait perdu un procès, il traversait notre salle comme une trombe, en proférant des imprécations contre le rapporteur, l'avocat général et les membres de la Cour suprême. Homme excellent d'ailleurs, ayant autant de cœur que d'esprit, et qui me dit, dès notre première entrevue : « Vous viendrez quand vous voudrez; il faut avant tout que vous passiez vos examens avec honneur; c'est là le plus important. » Il était le successeur de Me Ledru-Rollin, lequel avait compté parmi ses clients, avant 1848, le prince Louis Bonaparte. J'avais à portée de la main le carton vert portant le nom du prince : seulement le carton était vide : les dossiers en avaient été retirés. Les opinions politiques de M. Bosviel étaient du reste singulièrement éloignées de celles de son prédécesseur. Fervent royaliste, il fréquentait beaucoup à la *Gazette de France*, et M. de Genoude avait protégé ses débuts. En 1849, aux élections pour la Législative, il s'était présenté dans la Dordogne comme candidat de la Droite et, s'il n'avait pas été nommé, il avait obtenu du moins le chiffre respectable de 37000 voix. Nous nous entendions donc

à merveille, et toutes les fois que je lui soumettais un projet de Mémoire, il ne manquait jamais de me dire en souriant : « Allons, mon petit *Vendéen*, voyons cela ensemble. »

Le secrétaire en chef, M. Jamet, beaucoup plus âgé que son patron, était un homme qui travaillait tout le jour consciencieusement et abattait à lui seul presque toute la besogne. Le soir, il allait régulièrement au théâtre, par goût et aussi par devoir professionnel. C'était lui qui, sous sa signature, rendait compte, dans le *Moniteur*, des pièces jouées à la Comédie-Française. Classique irréductible, passionné pour Racine et Corneille, il avait deux bêtes noires : Victor Hugo et Théophile Gautier, l'homme au gilet rouge d'*Hernani*, — Théophile Gautier qui devait en 1855 (*Horresco referens*), le remplacer comme critique dramatique au *Moniteur universel*.

Je regrette d'avoir oublié le nom de l'expéditionnaire, qui calligraphiait admirablement, au moins aussi bien que le *Belle-Main* de M. Scribe[1]. Malin comme un singe, il montait souvent des *scies* au respectable M. Jamet. Il lui disait, par exemple, un jour où nous causions théâtre : « Savez-vous comment, hier, j'ai passé ma soirée? — Parbleu! vous êtes allé au café. — Pas du tout. Je suis resté chez moi et j'ai relu votre fameux feuilleton sur la *Gabrielle*[2] de M. Émile Augier. Quelle délicieuse page vous avez écrite là sur le double rôle que remplit le secrétaire de l'avocat auprès du mari et de la femme, sur les moyens de séduction dont il dispose et qui sont,

1. *L'Intérieur d'un bureau*, comédie-vaudeville d'Eugène Scribe (25 février 1823).

2. Comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois au Théâtre-Français en décembre 1849.

paraît-il, irrésistibles! » A ces mots, notre secrétaire en chef laissa tomber sa plume et, caressant son menton d'une main, lissant de l'autre ses cheveux rares et jaunes : « Je crois bien, en effet, répondit-il, que vous avez raison et que c'est mon meilleur article. » Ce qui rendait la scène assez plaisante, c'est que M. Jamet, déjà sexagénaire, avait de petits yeux, un gros nez, une large bouche, des oreilles poilues, des taches de rousseur sur la figure, et, avec sa calotte de velours noir, ressemblait trait pour trait à Sainte-Beuve, l'un des hommes les plus laids de France.

Il me donnait de temps en temps des billets pour la Comédie-Française, ce qui me permettait de ne plus en demander à mon ami, le chef de claque. M. Bosviel, de son côté, m'offrait quelquefois des places pour le Théâtre-Italien dont il était l'avocat-conseil et où il avait sa loge. Ce théâtre traversait à ce moment une crise singulière. Le directeur était le célèbre ténor Ronconi — ou plutôt sa femme, vraie reine dramatique, qui jouait, à la ville comme à la scène, le rôle de l'altière *Semiramide*. Leur privilège ne finissait que dans trois ans; mais un richissime *impresario* anglais, M. Lumley, avait juré d'avoir, sans tarder, non leur titre, mais leur théâtre. Tout fut mis en œuvre par cet habile homme pour les obliger à résilier d'eux-mêmes et sans qu'ils pussent réclamer aucune indemnité. M. Delamarre, directeur de la *Patrie*, entra dans le complot, et aussi, paraît-il, M. Ferdinand Barrot, ministre de l'Intérieur. Ce pauvre Ronconi avait beau chanter, en français cette fois : *Jamais en France, jamais l'Anglais ne règnera!* la cavalerie de Saint-Georges faisait son office. La plupart des acteurs et des actrices.

Mme Persiani et Mlle Vera, Lablache, Morelli, Lucchesi et *tutti quanti* étaient acquis à M. Lumley, ainsi que tous les employés, depuis le régisseur jusqu'à l'allumeur du gaz. Un soir, au plus fort de l'hiver, M. Bosviel m'emmena avec lui au malheureux théâtre, où deux stalles d'orchestre nous étaient réservées. La température de la salle était au-dessous de zéro. En vain la musique et les paroles nous transportaient à Florence, sur les bords de l'Arno, nous nous demandions en grelottant si nous n'étions pas à Saint-Pétersbourg, sur les bords de la Néva.

Les spectatrices, venues pour écouter..... et pour montrer leurs belles toilettes et leurs riches parures, étaient obligées de les cacher sous leurs pelisses et sous leurs capuchons. Tandis que, sur la scène, chanteurs et chanteuses donnaient de la voix, moins pour se faire applaudir que pour se réchauffer un peu, les spectateurs les accompagnaient en toussant à l'unisson. Le voisin de gauche de M. Bosviel avait des quintes exaspérées et ne cessait de répéter : « Quel froid! quel froid! » Mon patron, à qui ce monsieur si enrhumé ne semblait pas tout à fait inconnu, l'examinait avec attention, et tout à coup : « N'êtes-vous pas, lui dit-il, un des employés du théâtre? N'êtes-vous pas chargé spécialement de veiller à ce que la salle soit chauffée? — Oui, monsieur, répondit notre frileux qui, se voyant découvert, était sur des charbons ardents. Que voulez-vous? On ne me donne pas d'argent. — Ah! pardon!... »

Les incidents divers de cette petite guerre... de Russie nous valaient, au numéro 2 de la rue de Tournon, les visites quasi-quotidiennes de Mme Ronconi qui nous chantait, sur tous les tons, l'air fameux *di tanti palpiti*,

ou qui, se déchaînant contre M. Ferdinand Barrot, lui jetait, d'une voix superbe, ce cri de colère : « *Un maluro! un magistrato*[1]*!* » Comment se termina l'affaire, je ne me le rappelle plus trop, après un demi-siècle; mais je crois bien que le dernier mot est resté à la perfide Albion.

III

M. Bosviel me disait de temps en temps : « Allez donc demain au Palais. Vous entendrez Berryer; vous entendrez Chaix-d'Est-Ange. » Si le coup d'Etat avait renversé la tribune, il avait, sans le vouloir, rendu au barreau son éclat d'autrefois. Berryer. Dufaure. Jules Favre. Paillet. Crémieux avaient repris leur robe depuis longtemps abandonnée. Pour leur tenir tête. Chaix-d'Est-Ange. Léon Duval. Marie. Sénard. Hébert. Liouville. Mathieu. Plocque. d'autres encore. redoublaient d'efforts. de zèle et de talent. Il y eut donc. à cette époque. au Palais. de grandes journées. J'en évoquerai quelques-unes. auquelles ma qualité et ma robe d'avocat stagiaire me permirent d'assister.

Un décret du 22 janvier 1852 avait prononcé le retour à l'État des biens patrimoniaux que le duc d'Orléans. à la vieille de devenir roi des Français. avait donné à ses enfants. Le 13 avril. en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par le président de Belleymes. Me Denormandie. avoué des princes. assigna l'administration des Domaines devant le tribunal civil de la Seine.

L'affaire vint à l'audience du 23 avril. Les avocats des

1. Dans la *Gazza ladra* (*la pie voleuse*), de Rossini.

princes étaient Mes Berryer et Paillet. Après que le substitut, M. Descoutures, eût donné lecture de ses conclusions, tendant à ce que le tribunal se déclarât incompétent, Paillet prit la parole.

De haute taille, il avait le visage long, les traits coupés à vives arêtes, les joues osseuses et imberbes. La médaille semblait d'abord un peu fruste, mais elle était d'un prix inestimable. On avait vite fait de reconnaître à l'ampleur du front, à l'éclat humide du regard, à la mélancolie et à la bienveillance du sourire, que l'on avait devant soi bien plus qu'un grand avocat, un caractère, un cœur, une âme — un grand honnête homme[1].

Il s'attacha surtout à élucider le point de droit. Sa plaidoirie, lumineuse et forte, fut un modèle de clarté et de raison, de science et de logique. Sous la simplicité du langage, on sentait l'énergie de la conviction, l'élan d'un cœur épris de justice. Quand il se rassit, salué par les applaudissements, le sentiment qui nous dominait, c'était plus encore que l'admiration pour l'orateur, la reconnaissance pour le guide impeccable qui nous avait amenés, par des pentes insensibles, à une si claire et si vivante notion du Droit et de l'Equité.

Berryer, maintenant, pouvait parler : son auditoire était prêt.

Le lendemain de la révolution de Février, deux des conseillers du comte de Chambord étaient entrés dans le cabinet de Berryer. « Que faire? lui demandèrent-ils?

1. Voir le beau livre de M. Edmond Rousse, *Avocats et Magistrats*, page 23.

— LA RÉCONCILIATION. Nous ne devons plus avoir d'autre pensée. » Et depuis 1848, il n'en avait pas eu d'autres.

Il s'était donné tout entier à cette grande œuvre du rapprochement entre les deux branches de la maison de Bourbon qui, réalisée à cette époque, — et elle l'eût été sans les agissements criminels de M. Thiers, — aurait été le salut. A la Constituante et à la Législative, il avait toujours défendu les intérêts des d'Orléans. Le choix que les princes venaient de faire de lui comme avocat et comme conseil devait donc lui apparaître surtout comme un gage donné aux idées de *Fusion*, et c'est pourquoi, le 23 avril, il plaida pour le duc de Nemours et ses frères avec autant de chaleur que s'il eût parlé pour le comte de Chambord.

Dès le début, il invoqua les grands souvenirs de la monarchie en faveur des droits imprescriptibles du pouvoir judiciaire.

« Quoi! disait-il, il y a là quelque chose d'incertain!
« Quoi! l'autorité de la justice, on l'ignore dans ce
« pays qui a prévalu précisément par cette magnificence
« avec laquelle la justice a été départie aux citoyens,
« dans ce pays dont les plus vieux rois, celui notam-
« ment qui là-bas priait vis-à-vis de moi (et il désignait
« du geste la Sainte-Chapelle) faisait du titre de *grand*
« *justicier* son plus noble titre! Quoi! cette France ne
« saurait pas ce que c'est que le pouvoir judiciaire!
« Elle n'en connaîtrait pas l'étendue, les limites, et des
« avocats vieillis sous le harnais viendraient émettre des
« doctrines qui ébranleraient l'autorité des pouvoirs
« publics, parce qu'ils revendiqueraient l'action des lois
« et l'autorité qui vous appartient! Non, messieurs,

« toujours, et dès le premier jour, l'autorité judiciaire « a été maintenue... Quel qu'ait été le mouvement des « révolutions, l'essence, la nature, la portée, le carac- « tère, l'objet, l'étendue, l'indépendance, l'omnipo- « tence du pouvoir judiciaire, tout cela est consacré « par notre vie politique tout entière. *C'est notre natio-* « *nalité.* »

L'éloquence de Berryer, je l'ai déjà dit, était faite surtout de simplicité. Quand il avait parlé du « vieux roi qui là-bas priait vis-à-vis de lui » et qu'il avait désigné de la main la Sainte-Chapelle, il n'avait ni grossi sa voix ni forcé son geste. Cette parole et ce geste, un autre avocat les auraient pu trouver comme lui, mais le public se serait contenté de les souligner d'un murmure approbateur. Pourquoi donc aujourd'hui, dans l'auditoire, ce frémissement d'enthousiasme! C'est que derrière ce mot et ce geste si simples, il y avait le cœur, l'âme, la vie tout entière de Berryer!

Un autre passage de ce plaidoyer est resté célèbre, celui où, s'emparant d'une citation de Tacite, Berryer fit retentir dans le prétoire ces mots de l'antiquité : FORUM ET JUS :

« Tibère était pauvre, Tibère avait peu de biens en « Italie: ses domaines étaient médiocres: sa maison « était habitée par peu d'affranchis, *paucos libertos;* mais « quand il était en contestation avec des particuliers, « *quando cum privatis disceptaret* les tribunaux et la loi « prononçaient, *forum et jus.* »

Et quand, plus loin, il reprit tous les arguments de la cause et récapitula les titres, les documents, les textes à l'énumération de chacun d'eux, il répéta la parole de l'historien romain :

« Vous viendrez dire que ce sont là des questions « pour lesquelles on ne trouvera pas en France un tri- « bunal et des juges! *Forum et jus!* Donnez-les à tous « les princes de la famille d'Orléans, qui disent que la « propriété leur est acquise. *Forum et jus!* Ne les refu- « sez pas au roi de Belgique qui a son contrat de ma- « riage: ne les refusez pas au duc de Wurtemberg, qui « a son contrat de mariage, ne les refusez pas aux « mineurs qui ont hérité des droits de leur mère. *Forum « et jus!* »

Après un demi-siècle, les impressions que j'emportai de cette inoubliable audience sont restées pour moi vivantes comme au premier jour. Hier encore, d'ailleurs, je les retrouvais dans le récit d'un témoin, de l'ancien avoué des princes d'Orléans : « Personne, dit M. Denormandie, ne se permit d'applaudir, car toutes les démonstrations sont sévèrement interdites dans les enceintes judiciaires; mais l'auditoire, composé de l'élite de la société parisienne, était frémissant. La plupart des hommes se levèrent: dévorant l'orateur du regard, ils semblaient emportés par lui vers les régions supérieures où il venait d'élever le débat. L'impression était telle que l'un des magistrats (le vice-président) ne pouvant plus se contenir, dit assez haut pour être entendu des personnes assises au premier rang : « Dieu, que c'est « beau! » J'en étais, c'est un témoin qui parle en ce moment. J'ai appartenu pendant quarante ans à la vie judiciaire, mais jamais je n'ai passé une pareille journée[1]. »

Le tribunal se déclara compétent.

1. *Temps passé, jours présents*, par M. Denormandie, sénateur, 1900.

Après l'audience, comme je quittais ma robe de stagiaire au vestiaire de la grande galerie, chez Mme Bosc, je ne fus pas peu surpris de voir à côté de moi, dépouillant aussi sa robe et détachant son rabat, un confrère qui n'était rien moins que Me Paillet. « Maître, lui dis-je, c'est un beau jour pour l'éloquence! — Un beau jour pour la justice! » reprit-il, et son regard voilé semblait perdu comme dans un rêve.

IV

A la fin de cette année 1852, le choix de Berryer comme chef de l'Ordre s'imposait. Ses confrères l'élurent par un vote presque unanime, et ce fut une fête au Palais le jour où il inaugura son bâtonnat, le 9 décembre. Comme il présidait, chaque semaine, la Conférence des avocats, je ne manquais aucune des réunions. Mais pourquoi ne pas l'aller voir chez lui? Un matin — nous étions dans les premiers jours de mai 1853 — muni d'une lettre d'introduction que m'avait envoyée l'abbé de Lespinay, je franchis le seuil du vieux logis où Berryer habitait depuis 1816, au nº 64 de la rue Neuve-des-Petits-Champs.

La maison — aujourd'hui disparue — était au fond d'une cour, l'appartement au rez-de-chaussée. On y arrivait par un perron élevé de quelques marches. Je gravis le perron non sans trembler un peu, mais, au moment de sonner, le courage me manqua et je regagnai piteusement la rue du Petit-Lion-Saint Sulpice.

Même scène la semaine suivante. Mon père cepen-

dant m'écrivait : « As-tu vu M. Berryer? Tu ne m'en parles pas. » Je repris donc le chemin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, et je me décidai cette fois à tirer la sonnette. Après m'avoir fait traverser plusieurs pièces, très hautes d'étage et que garnissaient des tableaux et des statuettes, dons de l'amitié, le valet de chambre m'introduisit dans le cabinet de travail, qui donnait sur le jardin et où Berryer se trouvait avec deux ou trois de ses amis.

Une bibliothèque montant jusqu'au plafond occupait un des côtés : au-dessus de la cheminée, *Le Christ en Croix et les Saintes Femmes*, tableau attribué à Lebrun ; puis, un peu partout de précieux souvenirs : un portrait du général Cambronne, seul honoraire que l'avocat eût accepté de son client de 1816 ; une statuette d'O'Connell et, au milieu de quelques images amies, la photographie de Rossini, avec ces mots signés du maestro : « A Berryer, au plus illustre, au plus éloquent, au plus fidèle de mes amis. »

Comment oublierais-je jamais l'accueil que me fit Berryer? Je fus reçu comme un parent ; il me parla de mon père, de M. de M..., de Poitiers et de l'hôtel Bouchardeau ; il parla surtout de la Vendée, si bien que je fus tout de suite à mon aise, et que je pus bientôt prendre part à la conversation générale. Berryer s'effaçait, uniquement préoccupé de faire briller ses amis, de me faire briller moi-même, si la chose eût été possible. Il possédait au plus haut degré cette vertu si rare, le détachement de soi. Plus qu'à aucun des autres hommes de son temps, on lui peut appliquer ce mot de Bossuet : « L'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes. »

Peu de semaines après ma visite, j'assistai, les 25, 26 et 27 mai 1853, au procès connu sous le nom d'*Affaire des correspondants des journaux étrangers.*

Les prévenus étaient, pour la plupart, d'anciens rédacteurs du *Corsaire*, journal satirique supprimé au coup d'Etat : MM. Anatole et Alfred de Coëtlogon, Aubertin, Virmaître, de Planhol, Savary de Rovigo, de Lapierre. Avec eux étaient poursuivis le neveu d'un ministre de Charles X, M. Raoul de Chantelauze, et un chimiste distingué, le docteur Flandin, frère d'un avocat général.

Le parquet leur reprochaït d'avoir entretenu des correspondances avec la Belgique, en vue de faire passer en France des journaux prohibés ou des nouvelles à la main destinées à faire le tour des salons. Il trouvait la preuve du concert dans une série de lettres saisies à la poste par le préfet de police, et sur cette entente supposée il fondait l'inculpation de société secrète. Or, aux termes d'un décret du 8 décembre 1851, tout individu convaincu d'avoir fait partie d'une société secrète pouvait être déporté à Cayenne ou à Lambessa.

Condamnés par le tribunal de police correctionnelle, les prévenus avaient fait appel, et ils se présentaient devant la Cour assistés de Berryer, Dufaure, Odilon Barrot, Hébert, Plocque, du Teil et de Belleval. Berryer défendait M. Flandin qu'il avait connu autrefois chez un vieil ami de sa jeunesse, le docteur Pariset [1]. Odilon Barrot, bien qu'il ne plaidât plus, avait tenu à prêter à

1. Etienne *Pariset* (1770-1847), secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, membre libre de l'Académie des sciences, célèbre surtout pour être allé, avec un véritable héroïsme, étudier les épidémies à leur foyer sous les climats étrangers.

M. de Chantelauze l'appui de son talent et de son nom.

L'affluence était d'autant plus grande que la reproduction des débats par les feuilles publiques était interdite. Il y eut aux portes de fortes bagarres; j'y perdis ma toque et un morceau de ma robe : mais j'entrai.

Berryer parla le dernier. A peine avait-il commencé qu'un orage éclata, et ce fut au bruit du tonnerre qu'il prononça son discours. Dans sa première partie, consacrée à retracer les faits particuliers à son client, il ne se livra à aucun mouvement oratoire; tant qu'elle dura *il ne fit pas un seul geste.* Soudain, il étendit le bras gauche vers le procureur général : puis, face au public, sans regarder son adversaire, mais le bras toujours tendu vers lui, il prononça contre l'Empire et l'Empereur la philippique la plus véhémente qui eût jamais retenti sous les voûtes du Palais. Le tonnerre grondait au dedans de la salle d'audience comme au dehors. Lorsque le bras de Berryer s'abaissa, le siège du ministère public n'était plus occupé que par un avocat général : le procureur général avait disparu.

Il termina par ces mots : « Je disais tout à l'heure : En fait, cette cause est ridicule: si les doctrines de l'accusation pouvaient triompher, elle deviendrait odieuse! *C'en est assez!...* »

L'audience fut forcément suspendue, et Berryer fut obligé de quitter la salle pour se soustraire aux félicitations enthousiastes de ses confrères et de la foule des auditeurs qui se pressait autour de lui.

V

Je devrais marquer de plusieurs cailloux blancs le mois de mai 1853. C'est encore à cette date, en effet, que se rattache un de mes plus chers souvenirs.

Abonné, comme je l'ai dit, à l'*Opinion publique*, j'avais lu tous les articles d'Armand de Pontmartin, ses chroniques de Paris, ses causeries musicales, ses causeries dramatiques et artistiques, ses Causeries littéraires qui avaient devancé celles de Sainte-Beuve[1]. Tout cela, je le veux bien, sentait un peu trop l'improvisation; mais improvisa-t-on jamais avec plus d'esprit, plus de verve et de belle humeur? A la lecture de ces pages charmantes, le mot de Mme de Sévigné vous revenait aussitôt à la mémoire : « Mes pensées, mon encre, ma plume, tout vole! »

De tout ce qu'il avait écrit, je n'ignorais rien, non pas même cet article de la *Quotidienne* sur *Melpomène en Province*, qui avait fait, lors de son apparition, les délices de Paul Féval. Je devais de connaître ce feuilleton à une petite circonstance qui vaut peut-être d'être rappelée.

Pour la plupart de mes lecteurs, j'ai tout lieu de le croire, il n'existe qu'une seule *dame Cardinal*, celle de Ludovic Halévy. J'en ai connu une autre, et qui valait mieux. A l'époque où je faisais mon droit, il y avait, dans la vieille rue des Canettes, un vieux cabinet de lec-

1. C'est le 1er octobre 1849 que Sainte-Beuve entreprit sa campagne des *Lundis* au *Constitutionnel*. Le 11 février précédent, Pontmartin avait inauguré ses *Causeries littéraires* à l'*Opinion publique*.

ture, où l'on ne trouvait que de bons livres. Il était tenu par madame Cardinal, très appréciée dans le faubourg Saint-Germain et que les marquises et les vicomtesses de la rue de Varenne et de la rue de Grenelle chargeaient volontiers de faire elle-même le choix des ouvrages qu'elles devaient, dans la belle saison, emporter à la campagne. C'était une très honnête femme et qui n'avait pas de *demoiselles;* bonne chrétienne et fervente royaliste, — vive, active, enjouée, et avec cela femme de goût, elle donnait à l'occasion de sages avis à ses abonnés. Elle me dit un jour, comme je revenais de vacances : « Vous arrivez bien : on vient de me rapporter de la campagne un volume de M. de Pontmartin, les *Contes et Rêveries d'un planteur de choux*, non l'édition de Michel Lévy, mais la première édition, la bonne, celle de 1846, où se trouvent, sous le titre de *Silhouettes d'artistes en Province*, les articles supprimés depuis : *Tamburini en voyage* et le reste. »

Dès qu'Armand de Pontmartin eut repris dans l'*Assemblée nationale*[1] la suite de ses *Causeries littéraires*, je redevins l'un de ses lecteurs les plus assidus, et chaque samedi je regrettais davantage de ne pas le connaître. Je ne l'avais rencontré dans aucune de mes visites à l'*Opinion publique :* tantôt il était *en Avignon*, à sa maison des Angles, tantôt dans quelque salon ou bien à quelque spectacle, car c'était un passionné de théâtre. Au mois de mai 1853, quand il réunit en volume sous le titre de *Contes et Nouvelles* ses meilleurs récits : *Albert, Aurélie, le Capitaine Garbat, la Marquise d'Aurebanne et l'Enseignement mutuel*, l'occasion me parut bonne et je

1. Au mois de janvier 1853.

me hâtai de la saisir. J'écrivis sur le livre et sur l'auteur une dizaine de pages que j'allai jeter dans la boîte de l'*Assemblée nationale*. Qu'elles fussent ou non publiées, cela ne m'importait guère; mais elles seraient certainement communiquées à Pontmartin, et c'était tout ce qu'il me fallait. Le lendemain, en effet, il vint me demander à ma pension et, ne me trouvant pas, m'y laissa ce billet :

« *Paris, le 12 mai 1853.*

« Monsieur,

« Le rédacteur en chef de l'*Assemblée nationale* me « communique un article signé de vous, sur l'ensemble « de mes ouvrages. Cet article me rendrait bien fier si « je pouvais croire que je mérite les éloges dont vous « me comblez : mais par cela même qu'il est trop bien- « veillant et trop flatteur, il y aurait peut-être quelque « difficulté à l'insérer *tel quel* dans un journal dont je « suis notoirement un des collaborateurs. Nous désire- « rions donc, monsieur, en causer avec vous, et vous « demander quelques légères modifications. Je serai « demain vendredi, au journal, de midi à deux heures, « rue Bergère, n° 20, et si vous n'aviez rien de mieux à « faire, je serais heureux d'offrir mes remerciements à « mon *bienfaiteur inconnu*. S'il vous est plus commode « que j'aille chez vous, veuillez m'indiquer l'heure où « il vous plaira de me recevoir, et, en attendant, mon- « sieur, veuillez agréer l'expression de ma vive recon- « naissance, de ma haute considération.

« ARMAND DE PONTMARTIN,
« *10, rue Laffitte* ».

On pense bien que je ne manquai pas au rendez-vous. Le *vendredi 13* mai (ni le jour ni la date ne devaient me porter malheur), j'allai au n° 20 de la rue Bergère. Nous relûmes l'article, supprimant ici un éloge un peu trop vif, là une épithète un peu trop rutilante. Cette besogne faite, Pontmartin, après m'avoir invité à dîner pour le dimanche suivant, ajouta : « Maintenant, je vais vous conduire au cabinet de notre directeur, qui a une communication à vous faire. »

Le directeur de l'*Assemblée nationale* était alors M. Eloi Mallac, ancien chef de cabinet de M. Duchâtel. C'était un petit homme sec, de tournure élégante, d'une politesse exquise et d'une figure encore charmante, avec de beaux yeux noirs, froids et pénétrants. On l'appelait « le beau Mallac », et comme il était né à l'Ile de France, son ami Louis Veuillot le disait en riant « fils de Paul et Virginie ». — « J'ai lu votre article, me dit il dès que Pontmartin nous eût laissés seuls ; de plus, M. Bosviel m'a parlé de vous l'autre soir dans le salon de Berryer. Vous êtes, je crois, docteur en droit? — Pas encore ; mais je n'ai plus que ma thèse à passer, et dans deux ou trois semaines ce sera chose faite. — Eh! bien, votre thèse passée, venez avec nous, dès le mois prochain, si vous le voulez, vous serez attaché à la rédaction du journal. »

J'étais à cent lieues de m'attendre à une telle proposition. Je me confondis en remerciements, mais je n'acceptai pas. « Pourquoi cela? reprit M. Mallac. — Parce que je ne veux être ni journaliste ni homme de lettres, à quelque titre que ce soit. Je suis un *liseur* et ne serai jamais autre chose. D'ailleurs, si je disais à mes parents, qui sont pourtant abonnés à l'*Assemblée nationale*,

que je vais rester à Paris pour écrire dans *leur* journal, ils en seraient au désespoir : ma mère en ferait certainement une maladie. Ma place est auprès d'eux, et j'irai les rejoindre avant la fin de l'annee. Vendéen je suis, et Vendéen je resterai. » Il insista et, en me reconduisant, il me répéta plusieurs fois : « Revenez me voir. » Je le lui promis, je le remerciai encore, mais non sans lui confirmer ma ferme résolution de rester fidèle à la Vendée, de ne pas me séparer de mon père et de ma mère. Nous étions arrivés à la porte ; M. Mallac me prit les mains, les serra cordialement dans les siennes et me dit : « Mon petit ami, vous avez bien raison. »

Trente-cinq ans plus tard, Pontmartin, dans une page qu'on me pardonnera de citer, a bien voulu rappeler notre entrevue du 13 mai 1853 :

« Je n'ai jamais oublié, je n'oublierai jamais ma « première rencontre avec Edmond Biré, dans les bu- « reaux de l'*Assemblée nationale*, où il venait présenter « un article sur mon premier volume, qui devait être, « hélas ! suivi de tant d'autres. Biré n'avait que vingt « ans, et je n'étais déjà plus jeune, car une des singu- « larités de ma vie littéraire aura été de débuter (à Pa- « ris s'entend !) à un âge où la plupart de mes contem- « porains, de mes camarades de collège et de concours, « Montalembert, Falloux, Nisard, Champagny, Nette- « ment, Henri Blaze, Alphonse Karr, Paul et Jules « Lacroix, Louis Veuillot, Théophile Gautier, Jules « Sandeau, Victor de Laprade, avaient déjà marqué « leur place, où Alfred de Musset tombait en ruines, et « de n'être pas tout à fait mort, quand tous ou presque « tous ont disparu. Certes, pour un débutant, presque « un surnuméraire, il y avait, dans ce témoignage

« spontané d'un jeune homme inconnu, arrivant de « l'autre extrémité de la France, plus Breton que je ne « suis Provençal, tout ce qu'il fallait pour m'inspirer « sympathie et gratitude. Cependant, un secret pres- « sentiment m'avertit que nous n'en resterions pas là, « que, malgré la différence de nos âges, ce serait la « première étape d'une longue campagne où nous ser- « virions, avec la même cocarde, dans le même régi- « ment. Je ne me doutais pas que ce jeune homme, à « qui je savais déjà tant de gré de s'être occupé de mon « livre, avait lu tous les articles que, depuis 1845, « j'avais publiés dans la *Mode*, la *Revue des Deux-Mondes* « et l'*Opinion publique*, et qu'il s'en souvenait mieux « que moi[1]... »

1. *Le Correspondant* du 10 septembre 1888. — *Souvenirs d'un vieux critique*, t. X, p. 342.

CHAPITRE IX

MES AMIS

(*1850-1854.*)

Alfred Giraud et son volume des *Vendéennes*. Son rôle à l'Assemblée nationale de 1871. — Arthur Tailhaud. Un coup double : *Le Premier Tableau du Poussin* à l'Odéon et *Les Trois Amours de Tibulle* au Théâtre-Français. Un avoué d'Auvergne. Comment il m'est arrivé un jour d'être prophète. — Octave Lacroix, secrétaire de Sainte-Beuve. Les *Chansons d'Avril*. Une visite de Mme Victor Hugo. L'enterrement de Mme V... Au pays basque. — Ernest Grégoire. Un *loyaliste* hollandais. La modestie et le journalisme. Le frère et la sœur. L'un des trente deniers de Judas. — Ernest Lelièvre. L'étudiant millionnaire. A Paris et à Rome. Le *Petit Frère des pauvres*. Le fondateur de deux cent trente hospices. La tante Pillion. — Mon frère Alfred. Chez les forains. Les auto-da-fé du collège de Poitiers. Au quartier Latin. Celui qui donne les bons exemples.

I

Trois ou quatre semaines plus tard, je fus reçu docteur. Je restai néanmoins plusieurs mois encore à Paris. J'y comptais de nombreux amis, et il m'en coûtait beaucoup de les quitter. Nous prolongions nos promenades et nos entretiens, sachant bien qu'une fois dispersés, nous ne nous retrouverions plus. J'ai déjà nommé quelques-uns de ces amis. Je ne veux pas non plus oublier les autres, et j'essaierai ici de fixer leur image. Pardonne-moi seulement, ami lecteur, si ma plaque de métal est mal préparée, si mes photographies

sont imparfaites, déjà jaunissantes et à demi effacées. Souviens-toi que je date d'un temps où l'on ne connaissait encore que le daguerréotype.

Alfred Giraud était né à Fontenay-le-Comte et son père était un ami de ma famille. Nous ne nous étions pourtant encore jamais rencontrés, lorsque l'Ecole de droit nous réunit. Il avait fait ses études au collège de Pont-Levoy, tandis que je faisais les miennes à Poitiers.

Nous nous vîmes pour la première fois en 1848, chez M. Grelier de Fougeroux, dans son petit appartement de la rue Jacob. Alfred Giraud était alors un grand garçon maigre, pâle, le nez long, les yeux vifs, plein de paroles sonores qu'accompagnaient des gestes exubérants. Il faisait des vers et les récitait avec emphase ; quand il parlait politique, que ce fût chez un de nos députés ou dans sa chambre d'étudiant, il s'épanchait en de longs discours. S'il faut tout dire, je le trouvais un peu *poseur*. Je ne le recherchai point d'abord, mais je ne tardai pas à m'apercevoir que les apparences m'avaient trompé, que Giraud était au fond un brave et loyal Vendéen, l'un des meilleurs d'entre nous, rempli d'honneur, de délicatesse, de talent, et dont le seul tort était de ne point jouer la comédie d'une feinte humilité.

Nous préparâmes ensemble nos examens de doctorat, et il y apportait moins de zèle que moi. Outre le temps que lui prenait l'Ecole des Chartes, où il remporta de sérieux succès, il allait beaucoup dans le monde, où je me refusais absolument à le suivre, et fréquentait volontiers les salons, passant ses soirées tantôt chez Augustin Thierry, tantôt chez Eugène Loudun, ancien chef de cabinet de M. Falloux et bibliothécaire à l'Arsenal,

tantôt chez Mme Mélanie Waldor, l'une des Muses de l'époque, auteur d'*André le Vendéen* et des *Poésies du cœur*; — ou encore chez M. de Lourdourix, rédacteur en chef de la *Gazette de France*[1], et chez le marquis Henri de La Rochejaquelein, dont le fils[2] avait été son condisciple au collège de Pont-Levoy.

Au mois de juillet 1850, il publia, sous ce titre : *Les Vendéennes*, un volume de vers auquel je consacrai, dans l'*Opinion publique*, un long article, le seul que j'aie donné à ce journal. A de justes et très vifs éloges j'avais cru pouvoir mêler une légère critique : « Peut-être, écrivais-je, quelques personnes regretteront-elles de ne pas trouver dans ce livre plus de caprice et de fantaisie. Notre poète leur paraîtra peut-être coupable d'une mesure par trop exacte et d'une sagesse par trop irréprochable. *Moins de gravité* siérait mieux, ce semble, à une jeune Muse, et on aimerait à lui voir, de temps à autre, jeter son bonnet par-dessus les moulins. Mais que voulez-vous? Notre époque est triste, les révolutions mûrissent la pensée des plus imberbes et rendent *graves* les plus jeunes fronts. »

On tombe toujours du côté où l'on penche. Alfred Giraud était trop *grave* pour qu'il lui fût possible de devenir autre chose que magistrat... ou député. Il fut l'un et l'autre, successivement substitut à Tours, procureur impérial à Parthenay, procureur impérial et vice-président à Blois : il occupait ce dernier poste lorsque, le 8 février 1871, les électeurs de la Vendée l'en-

1. Il avait remplacé M. de Genoude, mort le 19 avril 1849.
2. Julien Gaston *du Vergier, marquis de La Rochejaquelein* (1833-1897) représentant des Deux-Sèvres à l'Assemblée de 1871, et député de Bressuire de 1876 à 1885. Il a publié en 1889, d'après le manuscrit original, les *Mémoires de la marquise de La Rochejaquelein*, sa grand'mère.

voyèrent à l'Assemblée nationale. Il siégea sur les bancs de la Droite et prit plusieurs fois la parole, non sans succès. Dès les premières séances, à Bordeaux, il déposa et fit adopter une proposition portant que le vote, pour les élections législatives, aurait lieu, non plus au chef-lieu de canton, mais à la commune. Répondant à un discours de Louis Blanc en faveur du retour à Paris, il se prononça pour l'installation à Versailles de l'Assemblée, des administrations et des services publics. Nommé rapporteur de la proposition Courcelle relative aux élections complémentaires, il fit voter l'interdiction de toute élection partielle dans les départements dont un quart de la députation ne serait pas vacant.

Non réélu en 1876, il revient à Blois, et c'est dans cette ville qu'il est mort le 9 juillet 1880, laissant à tous ceux qui l'avaient connu le souvenir d'un poète sincère, d'un magistrat intègre, d'une âme religieuse et pure. Je ne songe jamais à cet ami disparu sans que me reviennent en mémoire ces vers de l'une de ses pièces écrites en 1848, *La Prière du laboureur vendéen :*

Faites, faites, Seigneur, que dans notre Patrie
Règnent la piété, la concorde et l'honneur,
Et qu'après tous ces maux notre France chérie
En vous retrouve le bonheur !

Oh ! faites que partout la paix se rétablisse.
Que le crime orgueilleux ne soit plus impuni,
Qu'au milieu du chaos rayonne la justice,
Et que votre nom soit béni[1] !

C'est par Alfred Giraud que je connus Arthur Tailhaud, étudiant en droit comme lui et comme lui poète. Fils d'un avoué de Riom, Tailhaud était un Ven-

1. *Les Vendéennes*, page 63.

déen d'Auvergne, catholique et royaliste, et c'est par là qu'il me conquit tout d'abord. Aussi vif, aussi pétulant que Giraud était grave et solennel, il faisait les vers avec une facilité incroyable, non sans y mettre du sentiment et de la grâce: ses goûts le portaient vers le théâtre, et il me confia, dès notre première entrevue, qu'il travaillait à deux pièces, une comédie et un drame, destinés l'une au Français et l'autre à l'Odéon. Cela me parut un peu fou: mais le fait était là : quelques semaines après, ses deux pièces étaient reçues. Il n'avait que vingt et un ans et venait de commencer sa troisième année de droit. Ce *coup double* mit en émoi le quartier Latin. Si heureux qu'il fût, ce pauvre Tailhaud n'était pourtant pas tranquille. Que dirait son père, lorsqu'il apprendrait que le coupable Arthur entretenait avec les Muses un commerce illicite? Nous savions tous que ce père, le plus terrible des avoués de province, lui réservait son étude et qu'il ne lui permettrait jamais de rester dans la capitale pour y courir les chances de la vie littéraire. Seule, Mme Tailhaud était dans la confidence des projets de son fils: elle croyait à son talent, à ses succès, et le voyait déjà membre de l'Académie française. Nous apprîmes un jour qu'elle venait d'arriver à Paris, non pour y soigner son fils malade, comme elle l'avait dit à Riom, afin de colorer d'un prétexte avouable son voyage, mais pour assister au double triomphe de l'enfant prodigue.

Le 16 janvier 1852, une poésie d'Arthur Tailhaud, *Hommage à Molière*, fut récitée à l'Odéon par Mlle Sionah Lévy. Le 11 février suivant, au même théâtre, fut représenté le drame de notre ami, *Le Premier Tableau du Poussin*, en deux actes et en vers. Très bien joué par

Clarence, Talbot, Tétard, Mmes Briard et Roger-Solié, la pièce obtint un franc succès littéraire[1].

Après le dernier vers :

> Les plus souffrants, mon fils, sont les plus près de Dieu

la salle entière éclata en applaudissements, que les amis de l'auteur accentuèrent encore, en se tournant vers la loge où se trouvait sa mère.

Un mois après, le 26 mars, ce fut le tour du Théâtre-Français. La comédie d'Arthur Tailhaud, *Les Trois amours de Tibulle*, en un acte et en vers, fut interprétée par Maillart, Mmes Denain, Judith et Théric. Nouveau succès, moins vif que celui du *Poussin*, mais pourtant très honorable encore.

Une double victoire remportée au même moment, sur nos deux premières scènes, par un tout jeune poète, la chose était presque sans exemple ; elle ne s'était pas vue, en tout cas, depuis les beaux soirs de Casimir Delavigne et d'Alexandre Soumet : — de Casimir Delavigne faisant applaudir à l'Odéon *Les Vêpres siciliennes* le 23 octobre 1819 et *Les Comédiens*, le 6 janvier 1820 ; d'Alexandre Soumet triomphant, à deux jours de distance, le 7 et le 9 novembre 1822, au Théâtre-Français avec *Clytemnestre*, à l'Odéon avec *Saül*.

Les journaux cependant avaient parlé, et tous avaient fait l'éloge des deux pièces. L'écho des feuilletons de Jules Janin et de Théophile Gautier retentit jusqu'à Riom. Laissant là ses dossiers, M. Tailhaud accourut à son tour à Paris. On le mena aux Français et à

1. Elle eut 21 représentations. Voir le très intéressant ouvrage de MM. Georges Monval et Paul Porel, *L'Odéon*, tome II, page 340.

l'Odéon : mais rien ne le put désarmer, non pas même nos applaudissements, qui, ces soirs-là, furent particulièrement nourris. Il dit à son fils : « Tu as du talent, plus que je ne le croyais, pas assez cependant pour que je te laisse ici suivre ce que tu appelles ta vocation. La poésie n'est pas une profession qui nourrisse son homme.

« J'y ai bien réfléchi, et voici ce que j'ai décidé. Tu vas te faire recevoir licencié : aussitôt que tu auras passé ta thèse, tu reviendras à la maison et tu seras mon premier clerc, en attendant le jour prochain de ma retraite. Dans le cas cependant où tu préfèrerais entrer dans la magistrature, je n'y verrais nul inconvénient : au contraire. Notre compatriote M. Rouher est aujourd'hui tout puissant, et ton avancement serait rapide. Dès que tu seras avoué ou substitut, nous te marierons, très bien, tu le verras, admirablement bien. Le bonheur n'est pas au foyer de tes théâtres ; il se trouve seulement au foyer domestique. »

Aussitôt connu, cet *ultimatum* provoqua chez les amis d'Arthur Tailhaud une indignation presque générale. Chacun maudissait ce père barbare, cet avoué d'Auvergne plus sauvage que la Bête du Gévaudan. J'étais à peu près le seul à ne pas partager la colère de mes camarades. Pendant son rapide séjour à Paris, j'avais entrevu M. Tailhaud : il m'avait paru homme d'esprit autant qu'homme de sens, et, si hugolâtre que je fusse, je me refusais à voir en lui un *Vieillard stupide*[1]. Dans nos réunions du soir, j'essayais de le défendre : « Il a raison, disais-je, de vouloir préserver son fils des dé-

1. *Hernani*, acte III, scène VIII.

boires, des amertumes, des jalousies, des déceptions de tous genres qui sont le lot de l'homme de lettres. Ramener Tailhaud en province, c'est, dites-vous, le ramener aux carrières ! Allons donc ! Est-ce que ces carrières-là ne seront pas aussi les nôtres? Voulez-vous que je vous tire son horoscope? Il sera avoué (*rumeurs*); il gagnera de l'argent (*exclamations*); il sera entouré d'estime, parce qu'il sera toujours un parfait honnête homme : entouré d'affection, parce qu'il vivra auprès de son père et de sa mère, dans la maison où il est né. Avant trente ans, il épousera une jeune fille issue de bonne race, jolie, douce, pieuse, bonne ménagère, riche (*bruit à gauche*), qui vivra, non pour le monde, mais pour son mari, et qui lui dira comme la Gabrielle d'Augier :

O père de famille! ô poète! Je t'aime!

Ici, je fus interrompu par Alfred Giraud qui, de sa voix la plus grave : « Messieurs, je vous prends tous à témoin que Biré, désertant les autels de Hugo, passe avec armes et bagages à l'*École du bon sens* et que ses nouveaux Dieux sont *Mòssieu* Eugène Scribe, *Mòssieu* François Ponsard et *Mòssieu* Émile Augier, fils d'avoué, avoué lui-même! — « Soit, repris-je : seulement, laissez-moi ajouter une dernière citation :

Tout se commence en vers, et se termine en prose.

Horreur! ce vers était de *Mòssieu* Camille Doucet!... Pour un peu, on m'aurait lapidé, et c'eût été justice, car je venais d'être prophète : une fois n'est pas coutume.

Ma prédiction, en effet, se réalisa presque de tous points. Arthur Tailhaut devint, non pas avoué, mais

magistrat. D'abord substitut à Brioude, puis procureur impérial à Mauriac et à Thiers, il fut appelé à la tête du parquet de Moulins, où le premier décret signé par le citoyen-ministre Crémieux le frappa de révocation en 1871. Réintégré comme conseiller à la Cour d'appel de Riom sous le ministère du duc de Broglie en 1873, il donna sa démission en 1880, lors de l'application des décrets contre les congrégations. Son retour à la vie privée fut marqué par la publication d'un volume de vers; mais cette fois, au lieu de s'adresser au public des théâtres, comme en ses primes années, il s'adressait surtout à la famille. Ses *Poésies paternelles*, parues en 1880, furent couronnées par l'Académie française. « Dans le livre de M. Tailhaud, disait le secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, il y a des rêves qui sont des pensées : lisez *L'Éclat d'obus*: lisez *Le Tambour*: lisez *La Leçon de français!* Nobles pensées et nobles rêves d'un poète patriote qui croit, qui chante et qui espère[1] ! » Pourquoi M. Camille Doucet omettait-il d'ajouter que ce livre d'un poète patriote était animé d'un sentiment profondément religieux? En 1893, l'Académie lui décernait une nouvelle couronne pour *Le Testament de Berthe*, un roman chrétien plein de délicatesse et de grâce... Nous nous étions quittés, Tailhaud et moi, en 1853, et depuis nous ne nous sommes plus revus; mais combien de fois ma pensée n'est-elle pas allée vers lui, vers cette soirée du 11 février 1852, où la jeunesse des Écoles saluait de ses bravos enthousiastes l'auteur du *Premier tableau de Poussin*?

Mais où sont les neiges d'antan?

1. Camille Doucet, *Concours littéraires*, p. 209.

II

C'est encore Giraud qui m'a fait connaître Octave Lacroix. Celui-là, poète aussi, n'eût pas quitté Paris pour un empire. Il était parmi nous une manière de personnage, car nous savions qu'il avait dans le monde des lettres de nombreuses et brillantes relations, reçu qu'il était par Alfred de Vigny, Jules Sandeau, Villemain, J.-J. Ampère, Prosper Mérimée, Auguste Brizeux et Arsène Houssaye. C'était le temps où Sainte-Beuve, avec ses *Causeries du Lundi*, arrivait à la grande renommée. Un tout petit rayon de sa gloire rejaillissait sur Octave Lacroix, qui était alors son secrétaire et avait succédé, en cette qualité, au poète Lacaussade.

Malgré ses précoces succès, il ne s'en faisait point trop accroire, — non qu'il fût modeste, mais parce que, sous ses apparences légères et sa vanité de surface, il cachait un réel bon sens et un fond de sentiment chrétien qu'il tenait de son éducation première.

Suivant Sainte-Beuve[1], il fut « élève du collège de Juilly ». Il se peut qu'il ait un instant traversé Juilly; mais, si mes souvenirs ne me trompent pas, né à Égleton (Corrèze), il fit presque toutes ses études au petit séminaire de Felletin[2], dont le supérieur, l'abbé Delor, était un prêtre éminent, ami et correspondant de Louis Veuillot. C'était un de ces collèges ecclésiastiques comme il n'en existe plus depuis longtemps, où les professeurs, médiocrement soucieux de fabriquer des bache-

1. *Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 460.
2. Département de la Creuse.

liers, se préoccupaient surtout d'inspirer à leurs élèves la piété et l'amour des belles-lettres. On y cultivait avec succès non seulement les vers latins, mais aussi les vers français.

Quand Octave Lacroix sortit du séminaire, il avait déjà en poche la moitié d'un volume de poésies. Ses maîtres, émerveillés de son esprit et de sa facilité, voyaient déjà en lui un futur successeur de Gresset. Malheureusement, dès qu'il vint à Paris,

> Où tout s'offrait à ses friands désirs,

il fut si bien mitonné, cajolé, bourré de sucre et de dragées, qu'en moins d'un an Gresset s'était changé en *Vert-Vert*, — le Vert-Vert d'après le voyage en la nef « légère et vagabonde »

> Qui voiturait deux nymphes, trois dragons,
> Une nourrice, un moine, deux Gascons.....

On le vit bien lorsqu'au mois de mars 1852 il publia ses *Chansons d'Avril*, que Sainte-Beuve, dans une de ses causeries, recommandait en ces termes : « Pour ceux qui voudraient des vers gracieux et aimables, comme on disait autrefois, j'en sais aussi à leur indiquer : il est encore des vers spirituels et amoureux, vifs et légers, d'une gaieté nuancée de sentiment. Un jeune ami, qui n'est pas loin de moi, et qui n'est encore connu du public que par une édition d'Hégésippe Moreau, M. Octave Lacroix, m'en fournit tout un frais bouquet où je n'aurais qu'à choisir [1]. »

1. *Causeries du Lundi*, t. V, p. 317. — *De la Poésie et des Poètes en 1852.*

Le bouquet était étrangement mêlé. Un sonnet mystique à *Sainte Thérèse*; une pièce à l'abbé Desal :

> L'église est belle et douce une nuit de Noël...

une autre pièce à M. l'abbé Delor :

> Sainte Religion! consolante lumière!

y voisinaient avec une *Confession* toute païenne :

> Je me jette à vos pieds, confessez-moi, cousine....

avec des vers à Mme Louise Colet (!!) ou avec d'autres à Mlle Delphine Fix, de la Comédie-Française :

> Vous voyant jeune aux yeux si doux,
> La Muse vous a couronnée,
> Et le poète est à genoux...

Je n'étais point un Caton et je n'avais certes nul droit à me poser en censeur morose: je ne pouvais cependant me défendre de dire parfois à l'auteur de ces *Chansons d'Avril* : « Prends garde et tâche de ne pas ressembler à Cléon. — Qui çà, Cléon? Celui d'Aristophane ou celui d'Euripide? — Non, celui des *Libres Penseurs.* » Et je lui citais cette page de Louis Veuillot : « A vingt ans, Cléon fait son premier livre : il chante le jeu et l'amour: passe! Il a une pétulance et une grâce de jeunesse qui font espérer un écrivain. Cette fleur folle annonce des fruits. On attend. A vingt-cinq ans, il chante le jeu et l'amour. Pourtant il ne se répète point: il est vert et sémillant encore. Attendons. A trente ans, il chante le jeu et l'amour. Hum! La fleur se fane, et le fruit ne mûrit pas. A trente-cinq ans, l'amour; et déjà les dents n'y sont plus. A quarante ans, l'amour; l'amour dans

les flanelles, dans les asthmes, dans le cercueil; l'amour auquel il ne croit plus, l'amour qu'il n'éprouva jamais! »

Il ne se fâchait pas, il riait, au contraire, et me répondait : « Cléon, en attendant, prépare une pièce pour le Théâtre-Français. » Il avait, en effet, sur le chantier, une comédie en un acte et en vers, *L'Amour et son train*. De temps en temps, il m'en récitait quelque tirade, mais je n'assistai pas à la première représentation qui eut lieu le 15 septembre 1855, époque à laquelle je n'étais plus à Paris. Jouée par Delaunay, Bache, Mmes Delphine Fix, Dubois, Lambquin et Mantelli, la pièce eut dix-sept représentations. Ce fut, dit Sainte-Beuve, « un succès de printemps », — ou plutôt, puisqu'aussi bien on était en septembre, un succès d'automne.

Ce qui m'intéressait le plus chez Octave Lacroix, ce n'était pas l'auteur de *L'Amour et son train* ni le poète des *Chansons d'avril*, c'était le secrétaire du critique des *Lundis*. J'ai su de lui, de première main, sur Sainte-Beuve, plus d'un détail piquant et de bien curieux épisodes. Que le lecteur se rassure; je n'abuserai pas des confidences de mon ami, et je n'en consignerai ici qu'une ou deux, de celles qui se peuvent répéter.

Dans les premiers jours de juin 1852, nous nous promenions sous les arbres du Luxembourg, lorsqu'il me dit tout à coup : « Il faut que je vous raconte ce qui s'est passé hier rue Montparnasse[1]. Nous étions en plein travail, le Maître et moi; il me dictait un article sur

1. La maison de Sainte-Beuve était au n° 11 de cette rue.

Beaumarchais, lorsque la porte s'ouvrit. « Monsieur, c'est une dame », dit la gouvernante, et elle lui remit une carte. A peine y eut-il jeté les yeux qu'il devint pâle et sortit. Au bout d'un quart d'heure, il rentra et déposa sur la table, devant moi, le petit carton de bristol où je lus : VICOMTESSE VICTOR HUGO. Il allait et venait dans la chambre, puis, s'arrêtant, il m'a dit : « ELLE part demain pour Bruxelles avec sa fille Adèle. Elle va LE rejoindre. Elle m'a demandé de ne rien écrire contre LUI, tant qu'il serait en exil. Cette demande a été faite en toute simplicité et toute noblesse, sans aucune allusion au passé. J'ai promis et je tiendrai ma promesse. » Et, après un instant de silence : « Nous laisserons là pour aujourd'hui mon article. Seulement, demain, venez de bonne heure. »

Je n'ai pas assisté aux obsèques de Sainte-Beuve, mais j'ai suivi le convoi d'une de ses gouvernantes, Mme V..., qui tenait sa maison et présidait à sa table, et qui mourut sous son toit, alors que j'étais encore à Paris. « J'ai un service à te demander, me dit un jour Octave Lacroix. Mme V... vient de mourir. Elle sera enterrée après-demain. Sainte-Beuve attache une grande importance à ce qu'il y ait du monde au cortège, qui partira de chez lui. C'est moi qu'il a chargé de recruter, à défaut de pleureuses, un certain nombre de suivants respectables. S'il n'y a personne, je suis un homme perdu, je compte sur toi. »

Le surlendemain, fidèles au rendez-vous, nous arrivions des premiers au n° 11 de la rue Montparnasse, Alfred Giraud et moi, Ernest Grégoire, Armand Tandeau de Marsac, Charles Combenis et les autres amis de Lacroix. J'étais, pour ma part, un peu honteux de mon

rôle. Quand à Giraud, il fut superbe : jamais encore je ne l'avais vu aussi grave.

Octave Lacroix a mieux fini que son maître. Ses dernières années se sont écoulées dans le pays basque, en son petit chalet des *Hirondelles*, auprès de Saint-Jean-de-Luz, où il avait des parents et des amis. Il y vivait dans la souffrance et la maladie, mais consolé, soutenu par la foi et la piété, et plus véritablement heureux qu'au temps de sa jeunesse et de ses succès. Il composait encore des vers, mais il n'en faisait plus que pour célébrer la Vierge Marie. Une des grandes joies de l'ancien secrétaire de Sainte-Beuve, dès que ses forces un peu revenues le lui permettaient, était de se faire porter à la grotte de Lourdes et d'y répandre, aux pieds de Marie Immaculée ses larmes et ses prières [1].

III

J'ai nommé tout à l'heure Ernest Grégoire. Encore un ami dont je voudrais pouvoir parler tout à mon aise! Son père était un étranger original. Médecin aux environs de Liège et sujet hollandais, bon catholique mais ardent *loyaliste*, il refusa de se joindre au mouvement

1. Après avoir quitté Sainte-Beuve en 1854, Octave Lacroix rédigea successivement plusieurs feuilles gouvernementales à Rouen, à Orléans, et à Bordeaux, passa au *Moniteur* comme chroniqueur et au *Journal Officiel* comme critique d'art. Secrétaire-rédacteur à l'*Assemblée nationale* de 1871, il fut appelé en 1876 à remplir les mêmes fonctions au Sénat. Outre les *Chansons d'avril* et *L'Amour et son train*, il a publié deux autres volumes de poésies : *L'Ecole buissonnière*, et *Les heures errantes*, et trois recueils de nouvelles et de fantaisies : *Padre Antonio*, *Euskal Erria*, *A mes amis du pays basque* et *Lointains et retours*. — Voir, au t. IV des *Nouveaux lundis*, les pages de Sainte-Beuve intitulées *Mes secrétaires*.

insurrectionnel de 1830, qui n'était pourtant, dans l'esprit de ses chefs, qu'un mouvement de défense religieuse. Etant de ceux qui tiennent l'abstention pour une lâcheté, il leva à ses frais un petit corps de partisans et se battit pour le roi de Hollande. Saisi les armes à la main, condamné à mort, il repoussa la grâce que les vainqueurs lui offraient, demandant à grands cris qu'on le fusillât.

Il fallut que des gendarmes le vinssent prendre dans sa prison, l'enfermassent de force dans une chaise de poste et l'allassent déposer à la frontière allemande. Il vint à Paris, où il se fit naturaliser Français, et c'est là que naquit son fils. En 1848, en même temps qu'il fondait, avec l'abbé Migne, le journal *La Vérité*, il s'éprenait d'un bel enthousiasme pour Lamartine et mettait sa dévorante activité au service du grand poète, qui lui a consacré, dans l'*Histoire de la Révolution de Février*, quelques lignes reconnaissantes.

Avec un tel père, il ne se pouvait guère qu'Ernest Grégoire ne reçût une éducation très différente de la nôtre. A seize ans, ses études classiques terminées, il fut envoyé en Allemagne et s'assit sur les bancs des Universités d'Heidelberg, de Bann et d'Iéna. Lorsqu'il revint à Paris, il savait l'allemand, l'anglais, l'italien, le russe et le danois. Il suivit alors les cours de l'École des Chartes et ceux de l'École de droit. J'ai rappelé plus haut que j'avais préparé mes examens de doctorat avec Alfred Giraud ; Grégoire était en tiers avec nous, et c'est dans sa chambre que nous nous réunissions, rue de l'Abbaye.

Giraud, doué de la belle confiance que j'ai dite, se présentait toujours trop tôt et se faisait régulière-

ment refuser une fois à chaque examen. Grégoire, au contraire, d'une timidité extrême, croyait toujours ne rien savoir, reculait au lieu d'avancer, si bien qu'il finit par renoncer au diplôme et s'arrêter à mi-chemin entre le premier et le second examen. Ce fils d'un père si ardent et si amoureux de la lutte, était doux comme une colombe. Sa modestie était invraisemblable. Il publia dans le *Correspondant* de remarquables études sur la vie et les œuvres du grand historien allemand, *Léopold Ranke* et sur *Le Calvinisme en France au XVIe siècle;* il composa une *Grammaire allemande*, qui aurait été parfaite si elle eût été moins savante; il traduisit du danois les *Contes* d'Andersen. Lorsqu'il nous arrivait de lui en faire compliment, il rougissait et détournait aussitôt la conversation. Nos éloges lui causaient une véritable souffrance. Plus tard, devenu journaliste, il donna au *Français* et au *Moniteur universel*, sans quitter Paris bien entendu, des *Correspondances* de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Londres, de Berlin, de New-York, voire même de Copenhague. Elles étaient très remarquées. « Bah! disait-il, ce ne sont que des traductions, de simples coupures, faites à coups de ciseaux dans les feuilles étrangères! » Ce qui lui plaisait le plus dans cette besogne, c'est qu'il ne signait pas ses articles. Ses amis seuls étaient dans le secret et ne se lassaient pas d'admirer ce phénomène : un journaliste qui ne connaît pas la vanité!

Jeune encore, il fut atteint d'une maladie cruelle. La fantaisie l'avait pris un jour d'aller faire à Lausanne un cours de littérature française. C'était dans la belle saison. Toutes les nuits, il laissait sa fenêtre ouverte. Un matin, il lui fut impossible de se lever. Un rhumatisme

aigu, suite de son imprudence, l'avait frappé, et il n'en devait plus guérir. Sa belle humeur ne le quitta point pour cela. Jamais il ne fit entendre une plainte, jamais son bon sourire ne cessa d'éclairer son visage.

Il ne s'était pas marié, afin de ne pas se séparer de sa sœur. Ils ne se devaient jamais quitter. Quand son mal ne lui permit plus de sortir, il se félicita presque d'être condamné à une réclusion qui le faisait prisonnier de celle qui, depuis son enfance, était plus que la moitié de sa vie, *dimidium vitæ*. Dans la journée, il lisait revues, livres, journaux de tous pays et de toutes langues, pendant que sa sœur, artiste d'un réel talent, maniait tour à tour le pinceau du peintre et l'ébauchoir du statuaire. Le soir, ils jouaient aux échecs ou aux cartes. La partie était sérieuse, car l'enjeu était de prix. Le gagnant, avec une satisfaction qu'il ne dissimulait pas, versait le gain de la soirée dans une petite tirelire dont le contenu était destiné à leurs pauvres. Quand on ne jouait pas, Grégoire contemplait avec ravissement ses médailles, car cet homme heureux était un fervent collectionneur. Il se procurait à grands frais, bien que sa fortune fût modeste, des médailles grecques et romaines, ou encore des devises hébraïques. Un jour, il en acheta une, qu'il estimait être du temps d'Hérode. « Pourquoi, me disait-il, pourquoi ne serait-ce pas là un des trente deniers de Judas? *Je n'en suis pas absolument sûr*, et pourtant!... » La vérité est qu'il faisait là un petit mensonge, — le seul, je le crois bien, qu'il ait jamais commis : car, au fond, que ce fût vraiment un des trente deniers, il croyait bien *en être sûr!* — Une autre de ses joies, en ses dernières années, était, à chacun de mes voyages à Paris, de m'offrir quelque livre

rare. « Emportez-le donc, me répétait-il, cela ne m'a presque rien coûté : et puis, que voulez-vous que j'en fasse ? Je ne lis plus guère que des livres anglais ou allemands. » Bon et cher Grégoire, qui fut jamais plus que toi, pur, simple, candide, d'une vertu plus aimable, d'une piété plus angélique ?

J'ai là, sur ma table, un des livres qu'il m'a donnés, les *Fables* de La Fontaine traduites *en vers latins* (il savait que je les aimais), — deux volumes imprimés à Reims en 1775 et dont voici le titre :

FABULÆ SELECTÆ
FONTANII
E Gallico
In latinum sermonem conversæ
In usum
Studiosæ Juventutis
Authore J.-B. GIRAUD, Presbitero Congregat.
Oratorii Domini Jesu, Rothom. Academiæ Socio.

Sur la feuille de garde du premier volume, sous le nom de mon ami, j'ai écrit ces vers de l'un de ses poètes préférés :

...Cui pudor, et justitiæ soror
Incorrupta fides, nuda-que veritas,
Quando ullum invenient parem[1] *?*

IV

Celui dont je veux maintenant vous parler a été, je ne crains pas de le dire, et on verra tout à l'heure que je n'exagère pas, une des plus admirables figures du XIX[e] siècle.

1. Horace.

Quand j'étais entré chez M. Bosviel, je m'étais aussitôt lié d'une étroite amitié avec l'un de ses secrétaires, Ernest Lelièvre. Plus âgé que moi de deux ou trois ans, il avait été reçu docteur en droit le 3 décembre 1851, le lendemain du coup d'État. Ses parents le destinaient à être avocat à la Cour de cassation. Très instruit, très lettré, doué d'un vrai talent de parole, il unissait au charme de l'esprit et du savoir les agréments de la personne et du visage. De taille élancée, la figure fine, très soigné dans sa mise, très aristocratique de tenue et de ton, réputé tel et voulant l'être, il joignait aux manières de l'homme du monde la gaieté, l'humour, l'entrain, la vivacité. Avec cela, généreux, libéral, obligeant jusqu'à l'imprudence, celui à qui les autres s'adressent pour emprunter. Ce phénix des étudiants était pieux en un temps où on ne l'était guère au quartier Latin. Fréquentant chez Ozanam et chez Louis Veuillot, il était secrétaire d'une réunion d'ouvriers, et, comme membre des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, il visitait les pauvres de Saint-Nicolas-des-Champs, une des paroisses les plus misérables de Paris. Entre temps, il écrivait une *Histoire d'Angleterre* (il savait admirablement l'anglais, sans préjudice de l'italien et de l'espagnol), et son travail formait déjà une ébauche volumineuse d'environ 1,500 pages. Ai-je dit qu'il appartenait à l'une des meilleures familles du nord de la France, que son père habitait le beau château de Loos, près Lille, et que lui-même. dès l'École de droit, était, du chef de sa mère morte en 1837, extrêmement riche? Certes, pour aucun de ses camarades, l'avenir ne s'annonçait plus brillant, plus rempli de promesses et de légitimes espérances.

Vers la fin de janvier 1852, comme j'arrivais chez

M. Bosviel, sa première parole fut celle-ci : « Eh! bien, vous ne verrez plus Lelièvre: il est en Italie. — Mais il y était déjà allé en 1847? — Oui, mais il s'agissait alors d'un voyage d'agrément. Aujourd'hui, c'est autre chose : il vient d'entrer au séminaire, à Rome; il veut être prêtre. »

Au mois de juin 1855, alors que je venais de me fixer à Nantes, M. Bosviel m'envoya un numéro d'un journal de Lille, *La Vérité*, où je lus ces lignes : « Le 5 de ce mois, M. l'abbé Lepailleur, directeur général de l'Institut des Petites Sœurs des pauvres, et la Révérende Mère de la Compassion, arrivant de Rennes, sont venus assister dans l'église de Loos à la première grand'messe d'un jeune homme de cette paroisse, premier-né d'une des plus honorables familles du pays, docteur en droit, doué d'éminentes qualités d'intelligence qui ouvraient devant lui le plus brillant avenir. Empressé de se dérober aux dignités ecclésiastiques qui l'attendaient peut-être, il a voulu immédiatement, non seulement se faire religieux, mais choisir l'ordre le plus humble, le plus pauvre de tous, celui qui demande le plus complet renoncement à tous et à soi-même, l'Institut des *Petits Frères des Pauvres*, récemment fondé pour rivaliser de dévouement avec celui des Petites Sœurs. »

Les *Petits Frères* étaient des prêtres missionnaires que le P. Lepailleur, en 1854, avait été autorisé par Pie IX à s'adjoindre pour le service de son œuvre, en considération des nécessités qui résultaient de ses accroissements. De ces Petits Frères, l'abbé Lelièvre fut le premier en date, et jusqu'à sa mort il ne sera pas autre chose.

De loin en loin, M. Bosviel me disait : « Lelièvre est

toujours aumônier chez les Petites Sœurs des pauvres. » Et c'était tout. Les journaux ne prononçaient jamais son nom. N'avaient-ils pas assez à faire de s'occuper des gens de théâtre et des gens de lettres? Et qu'auraient-ils pu dire de ce bonhomme, vêtu d'une vieille soutane et coiffé d'un vieux chapeau, qui n'était rien, pas même académicien, et qui se bornait à faire des œuvres de charité, les plus belles du siècle, il est vrai. Pendant trente-quatre ans, sans que la maladie elle-même pût l'arrêter, le Père Lelièvre a couru le monde, il a visité la France, l'Angleterre, l'Amérique, l'Espagne, l'Italie, semant l'or, bien que depuis longtemps il eût donné jusqu'à son dernier million, jusqu'à son dernier sou, faisant sortir de terre, comme s'il eût possédé la lampe merveilleuse d'Aladin, les hôpitaux, les chapelles, les jardins, les palais des pauvres. Lorsqu'il s'était associé à l'Institut des Petites Sœurs, en 1855, la famille hospitalière comptait une *trentaine* de maisons: à sa mort, en 1889, elle comptait *deux cent soixante-trois* établissements; il en avait, à lui seul, fondé deux cent trente! Depuis saint Vincent de Paul, la France et l'Église n'avaient pas connu un plus grand serviteur des pauvres.

Mgr Baunard vient d'écrire la *Vie* d'Ernest Lelièvre[1]. Dans son livre, l'éminent biographe a multiplié les détails, les anecdotes, et je lui en sais, pour ma part, un gré tout particulier. Cette histoire des fondations de l'abbé Lelièvre, de ses luttes contre les échéances et les dettes sans cesse renaissantes, offre encore plus d'inté-

1. *Ernest Lelièvre et les fondations des Petites Sœurs des pauvres*, par *Mgr Baunard*, recteur des Facultés catholiques de Lille. Un volume in-8°, Librairie Veuve Ch. Poussielgue, 1905.

rêt que les meilleurs romans de Balzac. Lelièvre y déploie autant de ressources, de génie et d'humour, que l'auteur de *La Comédie humaine* dans sa lutte éternelle contre ses créanciers. Ce millionnaire qui fondait des hôpitaux pour les autres s'arrangeait de façon à finir lui-même à l'hôpital. C'était jusqu'au dénûment qu'il se dépouillait. Si sa tante Pillion, pourvoyeuse de son vestiaire, s'avisait, pendant un de ses séjours en Angleterre, de lui envoyer un billet de cent francs pour réparer ses hardes, le billet allait aux pauvres. « J'ai fait honneur à votre envoi, ma bien chère tante, lui écrivait-il. Mes souliers ont été raccommodés par Patrick, le cocher des Petites Sœurs de Parangon[1]. J'ai payé 0 fr. 60. On dirait qu'ils sont tout neufs! Nous nous proposons de les mettre à l'Exposition, comme spécimen d'un raccommodage à bon marché, fait par un cordonnier improvisé, retiré rentier dans un hospice. Pour mon chapeau, je l'ai bien brossé. Puis j'ai donné le surplus aux pauvres. C'est la bonne part : Dieu vous la rende! »

Une autre fois, c'est sa redingote de clergyman qui crie misère par tous les membres : « C'est bien ma faute, chère tante. N'ai-je pas eu l'idée, pour épargner l'argent des pauvres, d'acheter chez un Juif la démise d'une redingote qui m'a valu d'abord quelques compliments, mais qui actuellement menace de tomber en lambeaux? Ce n'est pas certainement que j'en sois honteux pour moi-même, ma chère tante, mais je le suis pour votre neveu... Comment cela? c'est qu'on me demande : « Qui te chausse? je réponds : Ma tante! —

1. Quartier de Londres dans lequel l'abbé Lelièvre, en 1861, avait fondé une maison.

Qui t'habille? — Ma tante! — Qui te coiffe? — Ma tante! — C'est une bien bonne tante, me dit-on. — Ah! oui, et je voudrais que vous la puissiez connaître! » Mais à présent, le neveu n'oserait pas compromettre votre honoré nom dans ses affaires. Le temps de mes magnificences est passé; la redingote l'est aussi. Les pantalons n'ont été rapiécés qu'en deux ou trois endroits. Le gilet tient : c'est du bon drap qui blanchit sans s'user... Mais assez, ne parlons plus de cela. Décidément j'ai fait une boulette pour cette redingote. Encore une fois, n'en parlons plus. Allons faire un tour de votre jardin, ma chère tante, et une prière à Notre-Dame de toute grâce. »

Quand je ferme — pour le rouvrir bientôt — le volume de Mgr Baunard, et que je revois, tel que je l'ai connu, mon ancien camarade du cabinet Bosviel, je ne puis me défendre de dire : Saint Ernest Lelièvre, priez pour moi!

VI

Je veux que les dernières pages de ce chapitre soient consacrées à mon ami le plus cher, à l'ami de toute ma vie, à mon frère Alfred. Je vous ai déjà parlé de lui et j'en parlerai encore plus d'une fois; je me bornerai ici à quelques traits, à un premier crayon, que je compléterai plus tard.

Dès sa première enfance, il aima les pauvres; ses premiers sous furent pour eux. La maison de notre père était située sur la grande place de la ville. Trois ou quatre fois par an, la place se garnissait de baraques de tout genre, cirques, ménageries, grandes et petites

boutiques. Orgues de Barbarie, grosses caisses, trombones, clarinettes, cornets à piston, tous les instruments faisant rage, et cette horrible cacophonie était pour moi la plus délicieuse des musiques. Mon admiration n'était pas moindre pour les musiciens en habit rouge, les paillasses vêtus de toile à matelas et les pitres qui, debout sur leurs tréteaux, adressaient leur boniment

Aux badauds attroupés devant leur habitacle.

Me tenant par la main, Alfred m'amenait avec lui. Quand un spectacle avait du succès et que les badauds se culbutaient pour y entrer, je demandais à suivre la foule. « Non, pas aujourd'hui, me répondait-il, une autre fois. » Et il me conduisait dans les baraques les plus pauvres, celles où il n'y avait à peu près personne. Il ne se contentait pas d'applaudir; quand les malheureux forains, dans l'entr'acte, traversaient les bancs pour faire la quête, il mettait invariablement dans leur sébile une pièce blanche, Je ne comprenais pas — je ne l'ai compris que plus tard — ce qu'il y avait de beau dans ces petites choses faites en toute simplicité par un enfant de huit ans.

Au collège de Poitiers, mon frère me causa de nouveaux étonnements: seulement, je commençais alors à comprendre. Le matin, à sept heures et demie, et le soir à quatre heures, on ne nous donnait qu'un gros morceau de pain, avec rien dessus; nous avions, il est vrai, la faculté d'acheter chez le portier du lait chaud, des bâtons de chocolat, du beurre, du fromage et des tartelettes. Comme Alfred était toujours premier, mon grand'père Biré et mon grand'père Valade, et aussi

mon père et ma mère, lui renvoyaient fréquemment de petites sommes, si bien qu'il était le mieux renté de tous ses camarades. Il continuait pourtant à ne rien prendre à la cantine de sa cour, pas même un morceau de gruyère. Matin et soir il mangeait allègrement son pain sec. Que faisait-il donc de son argent? Il en faisait deux parts. L'une lui servait quand nous allions, le jeudi et le dimanche, à la campagne du collège, à payer aux élèves de sa classe de la crème et des bonbons, des bouteilles de bière et de limonade gazeuse. L'autre part — la plus forte — était réservée aux pauvres. Le fils de notre correspondant était membre d'une conférence de Saint-Vincent de Paul. Les jours de sortie, Alfred l'accompagnait dans ses visites à ses familles, et ces jours-là il vidait sa bourse. Je l'admirais, mais sans l'imiter, même de loin. Je faisais chez le portier des notes mirifiques: je donnais de temps en temps à mon frère deux ou trois pièces de vingt sous pour ses charités, et avec le reste j'achetais des livres, toujours des livres. Il arrivait bien aussi à Alfred de rentrer quelquefois au collège avec un ou deux volumes, mais quels volumes! On était alors au plus fort de la lutte en faveur de la liberté d'enseignement. Attaqués avec violence, les Universitaires se défendaient avec frénésie, et, dans des pamphlets odieux, jetaient à la tête des évêques et des catholiques d'immondes accusations et d'abominables outrages. Michelet publiait son volume *Des Jésuites* et celui *Du Prêtre, de la Femme et de la Famille*: Quinet : *La Révolution et l'Ultramontanisme;* — Génin et Libri (que guettait le bagne[1].)

1. Membre de l'Académie des sciences, professeur au collège de France, inspecteur général de l'Instruction publique, rédacteur de la

C'étaient ces pamphlets que mon frère introduisait au collège — un collège universitaire. Dès qu'il en avait un en sa possession, il ramassait sous les arbres de la cour les feuilles mortes et les brindilles; il en formait un petit bûcher et y mettait le feu. Tirant ensuite de sa poche le volume condamné, lentement, une à une, il en jetait les pages au brasier, où il ne restait bientôt qu'un tas de cendres. Tant que durait l'opération, on faisait cercle autour de lui, et les commentaires allaient leur train. Les Voltairiens étaient nombreux, mais pas un seul n'eût osé le traiter de *cagot* ou de *jésuite*, car celui-là eût été aussitôt roué de coups. Alfred Biré n'était-il pas, de l'aveu de tous, l'ami le plus dévoué, le camarade le plus loyal, l'élève le plus sympathique — l'honneur du collège?

A Paris, au quartier Latin, les mêmes sympathies l'entourèrent. Les étudiants du Poitou et de la Vendée, même ceux qui ne partageaient pas ses convictions politiques et religieuses, étaient fiers de lui. Ils l'aimaient pour sa modestie et sa loyauté, pour l'élévation de ses sentiments et la supériorité de son esprit. Ce n'était point d'ailleurs un prédicant de morale; il ne faisait point de sermons à ceux de ses camarades qui fréquentaient la Chaumière et le bal Bullier: il se contentait de les *blaguer*. Aussi bien, quel prêche eût valu pour eux la leçon vivante que, sans le vouloir, il leur

Revue des Deux Mondes, du *Journal des Savants* et du *Journal des Débats*, M. Libri (Guillaume-Tell-Brutus-Timoléon), reconnu coupable d'avoir soustrait au préjudice des bibliothèques publiques, soumises officiellement à son inspection, un nombre considérable de livres et de manuscrits précieux, fut condamné, le 22 juin 1850, à dix années de réclusion par la Cour d'assises de la Seine. — L'acte d'accusation a été reproduit *in-extenso* par le *Moniteur universel*, dans son numéro du 3 août 1850, où il n'occupe pas moins de vingt colonnes.

donnait chaque jour? Le Cercle catholique du Luxembourg n'était pas encore fondé; il m'eût été, certes, très utile, mais mon frère n'en avait pas besoin. Tous les matins, il assistait, dans l'une des chapelles de Saint-Sulpice, à la messe de six heures. Il s'était fait présenter par Ernest Lelièvre à la conférence de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Nicolas des Champs, et il en était un des membres les plus actifs. A cette heure critique, et si souvent décisive de la jeunesse, quel bonheur ce fut pour moi, quelle inestimable bonne fortune d'avoir à mes côtés un tel guide et un tel appui, le frère-apôtre, celui qui est toujours prêt à donner les bons conseils et surtout les bons exemples!

CHAPITRE X

MA PREMIÈRE RENCONTRE AVEC VICTOR HUGO

(1854-1856).

La lettre d'Alfred de Vigny. — Sainte-Beuve et Mme Mélanie Waldor. — Ernest Lelièvre et Louis Veuillot. — Le filleul de George Sand, les *Lettres d'un Voyageur* et la houppelande en *fa bémol* du père Dutheil. — Retour à Luçon et départ pour Nantes. Les bureaux de l'*Hermine*. — Arthur de la Borderie et l'*Histoire de Bretagne*. Les dîners du Bénédictin et la fondation de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Eugène de la Gournerie. *Edmond Dupré* et *Louis de Kerjean*. — Ma première rencontre avec Victor Hugo. *Epître au marquis de C. d'E.* Lettre de Hauteville-House. Les petits mensonges d'un grand poète.

I

Lorsqu'en 1854 je revins à Luçon, je quittais Paris sans esprit de retour. Pendant les cinq années que j'y avais passées, pas un seul instant l'idée ne m'était venue que je pourrais être journaliste ou homme de lettres, que je pourrais faire des articles ou des livres. Mes parents n'eurent point à combattre une vocation littéraire qui, chez moi, n'exista jamais, à aucun moment ni à aucun degré. J'avais fui d'ailleurs avec soin tout ce qui aurait pu la faire naître. On se rappelle peut-être qu'en arrivant à Paris j'avais en poche une lettre d'Alfred de Vigny, m'invitant à l'aller voir. Je serrai la lettre dans un tiroir, mais je ne mis jamais les

pieds chez l'auteur de *Servitude et grandeur militaires*, pour lequel j'éprouvais pourtant une ardente admiration. Plus d'une fois, Octave Lacroix avait voulu me présenter à Sainte-Beuve; je m'étais toujours refusé à l'accompagner. Alfred Giraud et Arthur Tailhaud étaient parmi les hôtes les plus assidus du salon de Mme Mélanie Waldor, où leurs vers étaient fort applaudis. La dame du lieu avait composé deux ou trois romans vendéens, et cela sans doute aurait pu m'attirer; mais comme il fallait payer sa bienvenue en récitant quelque élégie, je n'eus garde de m'y risquer.

Je lisais chaque matin dans l'*Univers* les beaux articles de Louis Veuillot, et ses *Libres Penseurs* étaient un de mes livres de chevet. Ernest Lelièvre était un des familiers de la maison du puissant polémiste, et il lui arrivait assez souvent de parler de moi. « Amenez-moi donc votre petit Vendéen », lui disait alors Louis Veuillot. L'occasion certes était séduisante: je n'y succombai pas.

Vers ce même temps, une tentation presque aussi forte m'était venue d'un tout autre côté.

Avez-vous lu, dans les *Lettres d'un Voyageur*, le portrait que trace George Sand de son ami Dutheil : « Combien de fois, écrit-elle, en rentrant au salon après avoir parcouru à grands pas les allées dépouillées au bout desquelles se lève la lune, je me suis trouvé ébloui et ravi de la beauté naïve de ces tableaux flamands! Dutheil, affublé de sa houppelande grotesque, dont la couleur eût semblé à Hoffmann tirer sur le *fa bémol*, coiffé de son bonnet couleur de raisin, et soulevant d'une main le broc de grès qui contient le modeste nectar du coteau voisin, n'a-t-il pas une des plus rouges

et des plus luisantes faces que jamais ait croquées Téniers? Silence! son œil étincelle, sa barbe se hérisse, il avance le front comme un buffle qui se met en défense.

« Il va chanter : Écoutez, quelle chanson profondément philosophique et religieuse :

Le bonheur et le malheur
Nous viennent du même auteur,
Voilà la ressemblance;
Le bonheur nous rend heureux
Et le malheur malheureux,
Voilà la différence. »

M. Dutheil était un avocat de la Châtre qui, au lendemain du 24 février, George Sand aidant, fut bombardé procureur général, puis président de Chambre à Bourges. Son fils était, au collège de Poitiers, l'un de mes camarades de classe. C'était un charmant garçon, plein d'esprit et de bon sens: filleul de l'auteur d'*Indiana*, il n'avait pas été trop gâté par les romans de sa marraine. En philosophie, il me fit cadeau d'un volume de Pierre Leroux, *Réfutation de l'Eclectisme*, le meilleur écrit de l'inventeur de la Triade. « Ce n'est pas follement amusant, me dit Dutheil, mais il paraît que c'est très fort, je suis sûr que tu y trouveras de quoi *corser* tes dissertations et, qui sait? peut-être de quoi mettre à *quia* notre professeur. » C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Notre excellent professeur ignorait le livre de Pierre Leroux, ce qui n'était pas un cas pendable. Il en était réduit à se demander, sans pouvoir trouver la réponse, comment un gamin de seize ans pouvait *tomber* ainsi M. Victor Cousin et dresser contre son système

1. Lettre V.

philosophique des arguments tantôt si spécieux et si subtils, tantôt si logiques et si forts. Le jour où je quittai le collège, je me donnai l'amusement de lui révéler mon secret.

Nous nous retrouvâmes à Paris, Dutheil et moi, et nous continuâmes nos bonnes relations. Quand Mme Sand venait passer quelques semaines dans la capitale, il me pressait d'aller la voir. Et comme je résistais : « Je vois bien, me disait-il, que tu es toujours sous l'impression du flamboyant dithyrambe de Lerminier : « Voici venir la vraie prêtresse, la véritable proie des Dieux : le sol a tremblé sous le pied impétueux de Lélia [1]... » Nous sommes aujourd'hui bien loin de tout cela. Tu trouveras, au coin de son feu, une bonne dame très berrichonne et nullement parisienne, très simple, très digne, très modeste, au regard mélancolique, à la voix moelleuse et un peu voilée. Nous aurons soin d'ailleurs d'arriver un peu tard et quand le salon sera déjà plein, de sorte que notre entrée passera inaperçue. Je te présenterai ; George Sand t'adressera un mot aimable ; tu n'auras pas besoin de répondre, tu t'inclineras, et tout sera dit. Nous nous mêlerons alors aux autres invités, nous entendrons des choses intéressantes, nous prendrons une tasse de thé et nous nous retirerons. Je suis convaincu que tu seras ensuite le premier à vouloir retourner chez ma marraine. »

Comme les autres, mon ami Dutheil en fut pour ses frais. Pourtant, peut-être me serais-je laissé aller à le suivre, si j'avais su rencontrer chez l'auteur des

1. Lerminier, *Au-delà du Rhin*, t. II, p. 271.

Lettres d'un voyageur le père Dutheil avec son bonnet couleur de raisin et sa houppelande « dont la couleur tirait sur le *fa* bémol. »

II

Je rentrais donc à Luçon libre de toute attache littéraire, docteur en droit, et prêt, s'il le fallait, à exercer le notariat dans mon chef-lieu de canton. Au fond, je me proposais surtout de n'embrasser aucune carrière et de vivre tranquillement avec mes parents et au milieu de mes livres. Mais était-ce bien raisonnable, était-ce même possible? Ma famille n'était pas assez riche pour me permettre de jouer ainsi au rentier. Est-il d'ailleurs un plus sot rôle que celui du *Jeune homme qui ne fait rien?*

Une autre considération militait aussi contre mon projet. Mes parents avaient fait pour mon éducation des sacrifices considérables. Fallait-il donc qu'ils eussent été faits en pure perte, et mes diplômes se devaient-ils changer en feuilles sèches au fond de mon tiroir? Mon père me dit un jour : « Nous avons depuis longtemps décidé, tu le sais, qu'Alfred prendrait mon étude. Pourquoi n'entrerais-tu pas dans la magistrature? M. Bosviel m'écrit qu'il a parlé de toi à son compatriote, M. Magne, et à M. Achille Fould, avec lequel il est également au mieux.

« Ces deux ministres lui ont dit qu'ils te feraient nommer substitut dans le ressort de Paris, aussitôt que tu en manifesterais le désir. — Je ne servirai jamais Napoléon III. — Te crois-tu donc meilleur royaliste que M. Berryer? Je l'ai consulté, et voici sa ré-

ponse : « J'engage les fils de mes amis à entrer soit « dans l'armée, soit dans la magistrature. Ils serviront « ainsi la France, et qui sert la France sert le roi. » Je ne cédai pas, déclarant que j'aimais encore mieux être avocat à Fontenay-le-Comte ou à Napoléon-Vendée. — « Soit! dit mon père : mais, à ta place, je me ferais inscrire au barreau de Nantes. » — Ainsi fut fait.

Je connaissais un peu Nantes, où j'étais allé deux ou trois fois avec mon père, qui comptait dans cette ville quelques-unes de ses meilleures clientes. J'avais gardé de ces voyages un agréable souvenir. On partait le matin de Luçon dans la diligence venue de La Rochelle : on s'arrêtait à Bourbon-Vendée pour déjeuner à l'*Hôtel du Pélican*, et le soir, sur le coup de six heures, on arrivait à Nantes. A peine en voiture, mon père (il eût fait un bien meilleur avocat que moi) engageait la conversation avec ses voisins, et, sauf l'intermède du déjeuner à l'*Hôtel du Pélican*, causait intarissablement, jusqu'au moment où l'on descendait sur la place Graslin.

De même en était-il chez ses clients, de même aux bureaux de l'*Hermine*, le journal royaliste de la Loire-Inférieure et de la Vendée, où il ne manquait jamais d'aller passer une heure ou deux. Ce qu'on appelait les *bureaux* se réduisait en tout et pour tout à un pauvre petit cabinet, où il y avait place pour une table et trois ou quatre chaises. Au-dessus de la cheminée, entre le portrait de Berryer et celui du marquis de Dreux-Brézé — tête fine, cheveux longs frisés, favoris élégants, redingote bien prise, avec parements de velours et manches à gigot, — une lithographie représentant le duc

de Bordeaux et sa sœur MADEMOISELLE, en costume écossais, dans un paysage de Walter Scott. En face, la gravure du *Couronnement de Joas*, d'après le tableau d'Antoine Coypel : le jeune Joas sur son trône; près de lui, Abner et Joad, et, au premier plan, Athalie emmenée hors du temple par les lévites armés. Au bas de la gravure, les armes de la famille d'Orléans, peut-être parce que Coypel était peintre ordinaire de MONSIEUR, frère du roi Louis XIV : peut-être aussi pour quelque autre raison.

A l'un des coins de la table, recouverte d'un tapis vert usé et taché d'encre, un brave homme qui cumulait les fonctions de caissier et celles de secrétaire de la rédaction, pratiquait, armé d'une paire de ciseaux, de larges coupures dans la *Quotidienne*, la *Gazette de France* et le *Journal des Villes et des Campagnes*. A l'autre bout, se tenait le rédacteur en chef. Il était à lui seul, bien entendu, toute la rédaction, les finances du journal ne lui permettant pas de se donner le luxe d'un collaborateur. C'était un ancien officier de la garde royale, démissionnaire en 1830, qui servait le roi de sa plume après l'avoir servi de son épée, qui trouvait tout simple de travailler comme quatre, de batailler d'un bout de l'année à l'autre, de se battre en duel à l'occasion, d'aller en prison au moins une fois l'an, — et de toucher, pour ces multiples besognes, des appointements dont ne se contenterait pas aujourd'hui un garçon de bureau. Après tout, c'était le bon temps : on allait en prison, mais on était défendu par Berryer!

III

Je me fis inscrire au barreau de Nantes au mois de novembre 1854. De 1855 à 1860, je plaidai tant bien que mal, plutôt mal que bien; puis, je quittai la robe, le rabat et la toque pour être, de 1860 à 1870, secrétaire de la Chambre de Commerce. De ces quinze années passées au Palais de justice et au palais de la Bourse, il ne me reste aucun souvenir qui mérite d'être rappelé. Ce sont donc seulement des Souvenirs... *à côté* que j'aurai à consigner dans ce chapitre.

J'avais eu pour commensal à l'*Hôtel de l'Odéon*, un étudiant breton, nommé Arthur Lemoyne de La Borderie, qui, tout en préparant sa licence, suivait les cours de l'École des Chartes. Très gros, les jambes courtes, les yeux abrités derrière des lunettes, il aurait paru vulgaire, n'eût été sa tête énorme, une tête de lion, avec une crinière de cheveux un peu bouclés, qu'il portait très longs. Nous ne le voyions qu'à l'heure du dîner; le repas fini, sans s'attarder jamais à causer avec nous, il se retirait dans sa chambre et se remettait à son travail, qu'il prolongeait très avant dans la nuit. Il ne fumait pas, n'allait pas au théâtre, encore moins au café; il ne buvait que du cidre, sans doute par économie, et comme, avec cela, sa mise était des moins soignées, nous étions tous convaincus qu'il appartenait à une famille pauvre de Bretagne, et que son labeur acharné n'était à autre fin que de conquérir une place d'archiviste qui lui permettrait de vivre et peut-être de soutenir ses parents.

J'arrive à Nantes et j'y retrouve La Borderie, toujours assez médiocrement vêtu, mais installé dans un très bel

appartement de la rue de l'Évêché. J'apprends alors que son père, un des grands propriétaires d'Ille-et-Vilaine, a plus de cent mille livres de rente et lui fait, pour le présent, une pension annuelle de 25.000 francs. Qu'il fût riche ou pauvre, la chose au fond me laissait assez indifférent ; mais que, pendant deux ans, à une table d'étudiants, il n'eût jamais fait la plus légère allusion à sa grande fortune, cela me parut aussitôt la marque de quelqu'un qui « ne vague pas le train commun [1] ». Paraître riche, être cru tel, quel est le jeune homme qui soit tout à fait exempt de ce souci? A notre modeste pension, celui-ci parlait de son château : celui-là, qui avait peut-être deux bassets dans son chenil, parlait de sa meute et de ses chasses. Moi-même, dont les parents se faisaient voiturer dans un vieux cabriolet traîné par un vieux cheval, ne m'arrivait-il pas quelquefois de célébrer, entre la poire et le fromage, l'habileté de François, notre *cocher*? La Borderie, sans même en sourire, écoutait nos innocentes vanteries et ne disait pas un traître mot des cent mille livres de rente et des *trois* châteaux de son père, lesquels n'étaient pourtant ni en Bohême, ni en Espagne.

Petit fait, si l'on veut : mais ne sont-ce pas les petits faits qui servent le mieux à faire connaître les hommes? En voici d'ailleurs un autre : Une famille honorable était à la veille de sombrer dans la ruine et la misère. Il fallait trente mille francs pour la sauver. La Borderie donna les trente mille francs, — au grand désespoir de son notaire, qui me révéla un jour ce qu'il appelait « un acte de folie ».

1. Montaigne.

C'est une belle vie que celle d'Arthur de La Borderie, et je la veux résumer dans ces pages où je ne parle de moi qu'à regret, mais où il m'est doux de rappeler ceux qui furent mes amis.

Jeune encore, former un grand et noble dessein : à l'âge des longs espoirs, rêver d'écrire l'histoire de sa province natale, quand cette province est la Bretagne : pendant un demi-siècle, lui vouer toutes ses pensées et toutes ses veilles : réunir, avec un zèle que rien ne lasse, des matériaux sans nombre : étudier infatigablement son sujet, retourner son champ deçà, delà, partout, *ne laisser nulle place où la main ne passe et repasse* : amener à pied d'œuvre toutes ses pierres, les tailler, en sculpter quelques-unes avec un soin particulier, dessiner le plan de l'édifice, et déjà en faire sortir de terre quelques parties : puis, après cette longue préparation, quand l'heure est venue d'élever le monument, se dire que l'on a trop présumé de ses forces : que l'œuvre est trop grande pour l'ouvrier : que, d'ailleurs, il est trop tard : que les talents de l'esprit, si on les a possédés, s'affaiblissent avec le cours des ans : s'arrêter alors saisi de découragement ; mais, au moment où l'on y va céder, entendre la voix de ses compatriotes, de ses amis, de ses maîtres, la voix plus chère encore de la patrie tant aimée, qui vous relève, vous encourage, vous fait un devoir d'achever enfin l'œuvre que vous seul pouvez mener à bien : se dire qu'en effet le devoir est là, reprendre sa tâche, à l'heure où le soir tombe, avec toutes les ardeurs du matin, avec toute la passion de la jeunesse, — et publier un livre qui est un livre de premier ordre, remplir tout son dessein, réaliser tout son rêve : Arthur Lemoyne de La Borderie a eu cette heureuse for-

tune, et si elle lui est échue, c'est parce qu'il l'avait méritée.

Le 2 octobre 1848, au Congrès breton de Lorient, un jeune homme de vingt ans se levait et prononçait un *Discours sur le rôle historique des Saints de Bretagne.* Douze ans plus tard, rencontrant, au début de ses *Moines d'Occident*, ce premier travail de La Borderie, Montalembert en signalera le mérite et lui fera de nombreux emprunts[1].

Pour avoir si heureusement débuté, il ne se croyait point un maître. Au sortir du Congrès de Lorient, il alla s'asseoir sur les bancs de l'école des Chartes, et il demeura jusqu'à la fin le premier de sa promotion. Sa thèse de sortie, en 1852, traita « de l'Organisation civile de la paroisse rurale en Bretagne au IXe siècle, d'après le cartulaire de Redon. »

Ses succès à l'école le désignèrent pour rester à Paris, aux Archives ou à la Bibliothèque nationale. Mais, dès ce moment, il avait résolu d'écrire l'histoire de Bretagne, et n'était-ce pas en Bretagne même qu'il convenait de l'étudier? Il revint donc dans sa chère province, et désormais il n'en sortira plus. C'est là qu'il faudra que l'académie des Inscriptions et belles-lettres vienne le chercher en 1889, quand elle voudra se l'adjoindre[2]. Le jour où ses titres ont été discutés, j'imagine que messieurs des Inscriptions durent éprouver un étonnement, qui aura peut-être été jusqu'à l'effroi. Jamais personne n'avait frappé à leur porte avec un si énorme

1. *Les Moines d'Occident*, t. II, p. 288.

2. Il avait été élu, dès 1883, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions; le 13 décembre 1889, il fut nommé membre de l'Institut, à la place de M. Charles Nisard.

bagage. La liste seule de ses publications, le simple énoncé de leurs titres aurait rempli deux ou trois séances. Elles dépassent le chiffre de *cinq cents*[1]. Plusieurs sans doute ne sont que des articles de Revues, mais qui tous apportent sur le point traité des documents inédits et des lumières nouvelles. Beaucoup aussi sont des morceaux considérables et souvent de vrais livres.

L'auteur n'est point d'ailleurs de ces savants revêches qui ne veulent rien voir et rien savoir en dehors des textes historiques et des pièces d'archives. Il a l'érudition aimable; les choses littéraires l'attirent et parfois le retiennent. C'est ainsi qu'il a publié de curieuses études sur les poètes dramatiques de l'époque de Louis XIII et qu'il a consacré un piquant volume à l'académicien Alexandre Duval[2]. Il lui est même arrivé, à l'occasion, de composer des épîtres en vers, des sonnets, voire même des chansons, qui s'épanouissent gaiement, comme des coquelicots et des bleuets, au milieu de ce vaste champ de l'histoire bretonne où il a fait pousser tant d'épis.

Les électeurs d'Ille-et-Vilaine l'envoyèrent en 1871 à l'Assemblée nationale. Il prit un appartement à Versailles et ne manqua pas une seule séance. A peine allait-il une ou deux fois par mois à Paris pour *bouquiner* sur les quais. Tant que vécut l'Assemblée, pendant plus de cinq ans, il ne voulut pas se remettre à ses

1. On trouvera cette liste — à peu près complète — au tome IV du *Répertoire général de Bio-bibliographie bretonne*.

2. Alexandre *Duval* (1767-1842), né à Rennes, écrivain dramatique, auteur d'*Édouard en Écosse*, du *Tyran domestique*, de *La Jeunesse de Henri V*, de *La Fille d'honneur*, de *Maison à vendre*, de l'opéra de *Joseph*, musique de Méhul, etc.

chères études, faisant passer avant tout, même avant elles, le devoir patriotique.

Profondément monarchiste, il s'était fait inscrire au « Cercle des Réservoirs » et à la « réunion Colbert ». Bien qu'il eût plusieurs des qualités qui font le parfait *debater*, il n'aborda que très rarement la tribune, estimant que la majorité conservatrice possédait assez d'orateurs remarquables pour que l'on pût se passer de lui. En revanche, il ne se faisait pas faute, tout en écrivant pour le *Journal de Rennes* ses impressions de la séance, de lancer aux orateurs de la Gauche des interruptions aussi fréquentes que spirituelles, violentes aussi, à ce point que les sténographes du *Journal officiel* hésitaient souvent à les reproduire. Il fit naturellement partie de la grande commission d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale. Son rapport sur *Le Camp de Conlie et l'Armée de Bretagne* est une page d'histoire où l'auteur, avec la netteté, la précision et la force qui lui sont propres, montre comment M. Gambetta, *pour des raisons politiques* (le mot est de M. de Freycinet), a refusé d'utiliser, au profit de la défense nationale, l'effort patriotique des Bretons.

En 1890, usant de son privilège de membre de l'Institut, il ouvrit à la Faculté des lettres de Rennes un cours libre d'histoire de Bretagne. Le succès fut tel qu'il constituait pour Arthur de La Borderie une nouvelle et dernière mise en demeure. Il ne lui était plus possible de se soustraire à l'obligation d'écrire enfin son grand ouvrage. Le premier volume de l'*Histoire de Bretagne* a paru en 1897, deux autres suivirent bientôt, le quatrième était fort avancé, lorsque la mort coucha sur son sillon l'infatigable travailleur. Les Bénédictins d'autrefois ne

publiaient que des in-folio. Arthur Lemoyne de La Borderie, le Bénédictin du XIX[e] siècle, a choisi, pour se rapprocher de ses Maîtres, le format grand in-quarto, de sorte que chacun de ses volumes équivaut à quatre in-octavos ordinaires. Son ouvrage n'est donc rien moins qu'un véritable monument. « L'*Histoire de Bretagne* de M. de La Borderie, me disait un jour M. Ferdinand Brunetière, est un des plus beaux, des plus grands livres de ce temps. Même au seul point de vue littéraire, c'est un chef-d'œuvre. »

IV

Arthur de La Borderie qui avait à Vitré son père et sa maison de famille, n'était point venu à Nantes avec l'intention de s'y fixer, mais seulement pour y recueillir les premiers matériaux de l'œuvre qu'il se proposait d'entreprendre, il ne comptait y rester qu'un an ou deux : il y est resté dix ans.

Dans son appartement de la rue de l'Évêché, ce paléographe si bien renté tenait table ouverte. Il invitait tous les jours quatre ou cinq amis, et, deux fois par mois, il nous réunissait au nombre de quinze ou vingt. Il continuait à ne boire que du cidre, mais, pour ses convives, le bordeaux, le bourgogne et le champagne coulaient à flots. Il nous dit un soir : « Sans nous vanter, à nous vingt nous avons bien de l'esprit comme quatre. Si nous faisions une Revue? » Un mois après, la *Revue de Bretagne et de Vendée* était fondée, par La Borderie tout seul, bien entendu, et à ses frais. Le premier numéro parut en 1856. Chose merveilleuse! après deux ou trois années d'existence, cette honnête Revue de pro-

vince se donnait le luxe, non seulement de couvrir ses frais, mais encore de réaliser des bénéfices dont pas un sou, est-il besoin de le dire? n'entra jamais dans la poche de son directeur. C'est qu'elle était très bien rédigée, la *Revue de Bretagne!* Outre La Borderie, qui s'y prodiguait, elle comptait parmi ses collaborateurs, Hersant de la Villemarqué, l'éditeur du *Barzaz-Breiz*, Frantz de Champagny, l'auteur des *Césars*, les trois de Courcy, — Pol, Alfred et Henry, qui signait *Henry de Laroche-Héron*, — Sigismond Ropartz, M[lles] Zénaïde Fleuriot et de Saint-Aignan, le vicomte Sioch'an de Kersabiec, Alfred Lallié, Du Laurens de la Barre, Auguste Brizeux, Alfred Nettement, Victor de Laprade, Eugène de La Gournerie, l'auteur de *Rome chrétienne*. M. de la Gournerie a publié dans la Revue, sur tous les catholiques éminents du XIX[e] siècle, des articles aussi élégants que solides, pleins de toute sorte de renseignements et d'informations, qui, s'il eût été moins modeste et qu'il les eût réunis en volume, l'auraient mis en bon rang parmi les auteurs de *Mémoires* et de *Souvenirs*.

« Et vous? me direz-vous peut-être, que faisiez-vous à la *Revue de Bretagne et de Vendée*? Car enfin... » — Eh bien! oui, j'y écrivais, malgré mon ferme dessein de ne jamais être un *gendelettre*: j'y écrivais même beaucoup. La Borderie m'en avait fait une obligation, et comment ne pas obéir à ce galant homme? Je rédigeais des articles de critique littéraire, que je signais *Edmond Dupré*: et, chaque mois, je faisais la *Chronique*, sous cet autre pseudonyme : *Louis de Kerjean*. Je me passais même, à l'occasion, la fantaisie d'écrire ma Chronique en vers. Comme la Revue n'avait pas déposé de cautionnement, nous n'avions pas le droit d'aborder la politique. Cela

ne m'empêchait pas d'en faire à tout propos, et hors de propos. Je n'épargnais rien ni personne, ni les députés, ni les sénateurs, ni les ministres, ni surtout les écrivains impérialistes, depuis M. Sainte-Beuve jusqu'à M. Edmond About. Et La Borderie de se frotter les mains, non sans me reprocher de temps en temps de ménager encore trop l'adversaire. Certain soir, — c'était au moment de la guerre d'Italie, — il me dit : « Pourquoi, dans votre dernière Chronique, n'avoir pas poussé votre botte plus à fond? Pourquoi ne vous servir que d'un fleuret moucheté? — Pourquoi? pour éviter à la Revue les *Avertissements* d'abord, la police correctionnelle ensuite. — Un procès! Mais c'est tout ce que je désire. Je ferai venir un avocat de Paris: nous aurons une salle superbe, et il soulignera de la voix et du geste vos petites malices cousues de fil blanc. Nous serons condamnés, et le soir... — Le soir? vous coucherez en prison. — Allons donc! Le soir, je vous donnerai, à l'avocat parisien, à *Louis de Kerjean* et à tous nos amis un dîner comme vous n'en avez jamais vu! » — Hélas! le fameux dîner n'a jamais eu lieu. Les préfets de Nantes, sous l'Empire, M. Bourlon de Rouvre comme M. Henri Chevreau, étaient des hommes d'esprit. Ils furent plus malins que nous. Ils nous laissèrent pour compte nos épigrammes et ne nous envoyèrent aucun huissier. Décidément, mon ami Victor Hugo exagérait un peu, lorsqu'il comparait Napoléon III à Schinderhannes et à Papavoine, à Cartouche et à Mandrin.

Mais c'est précisément à la *Revue de Bretagne et de Vendée* qu'eut lieu ma première rencontre avec l'auteur des *Châtiments*. L'épisode, si je ne m'abuse, mérite d'être raconté.

V

Les deux volumes des *Contemplations* parurent le 25 avril 1856. Je m'empressai de les acheter à la librairie Petitpas, rue Crébillon ; je les dévorai d'un trait et, sous mon pseudonyme d'*Edmond Dupré*, je leur consacrai, dans la *Revue de Bretagne*, un article enthousiaste.

J'étais si peu en défiance à cette date contre la sincérité du poète, que j'avais pris pour argent comptant certaine *Épître au marquis du C... d'E...*, en tête de laquelle se trouvait en grosses lettres ce titre : *Écrit en 1846*. Aucun doute ne semblait possible. Il y avait à la fin ceci : *Paris, juin 1846*. Il y avait au milieu cette note : *On n'a rien changé à ces vers, écrits en 1846*.

Or, rien de tout cela n'était exact.

En 1856, Victor Hugo était républicain, radical, socialiste ; il avait laissé bien loin derrière lui Ledru-Rollin, ce tribun essoufflé, et c'est à peine si Félix Pyat lui-même pouvait le suivre. Des esprits mal faits, les hommes du passé, les combattants de l'ombre, avaient parfois le mauvais goût de lui rappeler ses anciennes opinions, son royalisme d'antan. Comment faire taire ces trouble-fête? Oh! mon Dieu, rien de plus facile. Le poète prend sa meilleure plume et il écrit des vers ardemment républicains, antiroyalistes au premier chef, des vers tels que ceux-ci :

J'ai vu partout grandeur, vie, amour, liberté.
Et j'ai dit : — Texte : Dieu ; *contresens : royauté*.
. . . .
Ce sont les rois qui font les gouffres.....
. . . .

Voilà ce que m'apprit l'histoire. Oui, c'est cruel,
Ma raison a tué mon royalisme en duel.
Me voici jacobin. Que veut-on que j'y fasse?
Le revers du louis dont vous aimez la face
M'a fait peur. En allant librement devant moi,
En marchant, je le sais, j'afflige votre foi,
Votre religion, votre cause éternelle,
Vos dogmes, vos aïeux, vos dieux, votre flanelle,
Et dans vos bons vieux os, faits d'immobilité,
Le rhumatisme antique, appelé royauté,
Je n'y puis rien.....
. . . .
Parce que j'ai vagi des chants de royauté,
Suis-je à toujours rivé dans l'imbécillité[1]?

Il *éreinte* ainsi la royauté pendant quatre cent seize vers, pas un de moins; et, cela fait, se retournant vers ses adversaires :

« Oui, leur dit-il, c'est vrai, j'étais royaliste quand j'étais tout petit[2]; mais je ne l'étais plus apparemment quand j'ai écrit ces vers, j'étais républicain. Or ces vers sont antérieurs à 1848. Ils ont été composés en 1846. Rien n'est plus certain. »

— Pardon! c'est le contraire qui est certain. Qu'il ne fût nullement républicain en 1846, qu'il fût au contraire, à cette époque, très partisan de la royauté, c'est lui-même, ce sont ses œuvres qui vont nous en fournir la preuve.

Dans son discours du 19 mars 1846 sur la question polonaise, il proclame les bienfaits de la monarchie et il fait beaucoup profession d'admirer le roi :

« Certes, je pourrais presque me dispenser de le dire, « je ne suis pas de ceux qui appellent les conflits des

1. *Les Contemplations*, t. II, p. 88.

2. Quand j'étais royaliste et quand j'étais petit.
(*Les Contemplations*, t. II, p. 80.)

« puissances et les conflagrations populaires... C'est un « magnifique spectacle depuis trente ans que cette « immense paix européenne... Je suis heureux de la « part que mon pays prend à cette paix féconde : *je « suis heureux de sa situation libre et prospère sous le roi « illustre qu'il s'est donné...*

« L'unité d'un peuple s'incarne de deux façons : dans « les dynasties et dans les nationalités. C'est de cette « manière, sous cette double forme, que s'accomplit le « difficile labeur de la civilisation ; c'est de cette « manière que se produisent les *rois illustres* et les peu- « ples puissants. Aussi, *c'est une chose fatale quand les « peuples brisent les dynasties*[1]. »

Son Épître au marquis du *C... d'E...* est datée : *Paris, juin 1846*. Or, dans son volume intitulé *Choses vues*, précisément à cette date : *12 juin 1846*, je trouve ces lignes :

« J'ai dîné hier chez M. Decazes[2] avec lord Palmerston et lord Landsdowne. A table, j'étais à côté de M. de Montalivet[3]. »

D'antirépublicains c'était un fort bon plat.

Et un peu plus loin, je lis encore :

« *18 décembre 1846*. Réception chez M. Guizot[4]. »

Victor Hugo ne fréquentait pas seulement chez M. Guizot et chez le duc Decazes. On le voyait aussi aux Tuileries avec son habit de pair de France, portant la

1. *Moniteur* du 20 mars 1846.
2. Le duc Decazes, Grand référendaire de la Chambre des pairs.
3. Le comte de Montalivet, intendant général de la liste civile du roi Louis-Philippe. *Choses vues*, p. 109.
4. *Choses vues*, p. 167. — M. Guizot était alors président du Conseil des ministres.

plaque de Charles III et le ruban des Ordres de la Légion d'honneur, de l'Etoile polaire de Suède, de Saint-Michel et de Léopold.

En dehors même des soirées officielles, Louis-Philippe le recevait familièrement, ainsi qu'en témoigne cette note :

« *Saint-Cloud, novembre 1844 :*

« Quand le roi m'a aperçu, il m'a conduit dans le salon qui est derrière le salon de la reine, et il m'a dit en me montrant un grand canapé de tapisserie où sont figurés des perroquets dans les médaillons : « Asseyons-« nous sur ces oiseaux. » Puis il m'a pris la main [1]... »

A l'époque de son élévation à la pairie [2], les visites du poète à Louis-Philippe se multiplièrent.

« Un soir, raconte l'historiographe officieux de Victor Hugo, l'excellent A. Barbou, le roi, qui était lui-même un causeur intéressant et remarquable, trouva dans la conversation de son interlocuteur un charme tel qu'il oublia l'heure. C'était aux Tuileries. Les gens du château croyaient le souverain couché; ils avaient partout éteint les lumières et s'étaient retirés chez eux. Lorsque son visiteur se leva pour partir, Louis-Philippe se vit obligé de prendre un candélabre pour l'éclairer dans l'escalier, et la conversation continua pendant quelque temps sur les marches [3]. »

En 1847, comme en 1846, Victor Hugo continuera de faire sa cour à Louis-Philippe et d'assister aux dîners donnés par les ministres et aux fêtes données par les princes. Il écrit sur ses carnets :

1. *Choses vues*, p. 84.
2. Le 13 avril 1845.
3. *Victor Hugo et son temps*, par *M. A. Barbou*, p. 227. — 1882.

« *14 janvier 1847*. — Hier, jeudi, j'ai dîné chez M. de « Salvandy, ministre de l'instruction publique. »

« *3 février*. — Hier, j'étais aux Tuileries. Il y avait « spectacle. Après l'opéra, tout le monde alla dans les « galeries où était dressé le buffet, et l'on se mit à cau- « ser. M. Guizot avait fait, dans la journée, à la Cham- « bre des députés, un discours *très noble, très beau et* « *très fier* sur notre commencement de querelle avec « l'Angleterre. On parlait beaucoup de ce discours. »

« *6 juillet. — Fête chez le duc de Montpensier*. M. de « Montpensier a donné cette nuit une fête dans le parc « des Minimes, au bois de Vincennes. C'était beau et « charmant... M. de Montpensier faisait les honneurs « avec beaucoup de bonne grâce. On dansait sous une « immense marquise où se tenaient les princesses. Elles « y étaient toutes, excepté Mme la duchesse d'Orléans, « M. le duc d'Aumale était revenu exprès de Bruxelles « pour assister à la fête...[1] »

Jamais courtisan ne s'inclina plus volontiers devant les princes et ne parla des rois avec plus de révérence. En une circonstance solennelle, le 21 juillet 1842, quelques jours après la mort tragique du duc d'Orléans, il avait adressé au roi Louis-Philippe un discours où se trouvait ce passage :

« Sire, votre sang est le sang du pays ; votre famille « et la France ont le même cœur. Ce qui frappe l'une « blesse l'autre. C'est avec une inexprimable sympathie « que le peuple français fixe en ce moment ses regards « sur votre famille, sur vous, Sire, qui vivrez longtemps « encore, car *Dieu et la France ont besoin de vous ;* sur

1. *Choses vues*, p. 172, 174, 178.

« cette reine, mère auguste et éprouvée entre toutes les « mères ; sur cette princesse, enfin, si française par son « cœur et par son adoption, qui a donné à la patrie « deux Français, à la dynastie deux princes, à l'avenir « deux espérances.

« Que du moins cette affliction universelle soit pour « Votre Majesté une sorte de consolation ! Sire, c'est « aussi là une acclamation ! La mort fatale du prince « eût pu ébranler le trône, ce deuil public et national « consolide la dynastie. La France qui vous consacrait, « il y a douze ans, par l'unanimité de son adhésion, « vous consacre aujourd'hui une seconde fois par l'una- « nimité de sa douleur[1]. »

Plus tard, à la tribune de la Chambre des pairs, dans son discours du 14 juin 1847[2], après avoir dit à ses collègues : « Quant à moi, je suis, par moment, tenté de « dire à la Chambre, à la presse, à la France entière : « Tenez, parlons un peu de l'Empereur, cela nous fera « du bien », il faisait à nouveau l'éloge du roi Louis-Philippe, qu'il appelait *le plus éminent des rois de l'Europe*[3].

Les hommages du poète n'allaient pas tous au seul

1. *Moniteur* du 22 juillet 1842. — Victor Hugo n'a pas inséré cette Adresse au roi dans ses *Actes et Paroles* (trois volumes in-8°), où il a cependant recueilli jusqu'aux moindres paroles tombées de ses lèvres dans les bureaux du Luxembourg et du Palais-Bourbon ou devant la réunion des auteurs dramatiques.

2. A propos d'une pétition du prince Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, qui sollicitait l'appui de la Chambre des pairs pour obtenir de voir rapporter, en ce qui le touchait, lui et son fils, la loi de bannissement.

3. *Moniteur* du 15 juin 1847. — En une autre occasion, Victor Hugo avait célébré en Louis-Philippe le roi, *sage couronné qui, du haut de son trône, laisse tomber sur toutes les nations les graves et saintes paroles de la concorde universelle* (Académie française, séance du 16 janvier 1845. Réception de M. Saint-Marc Girardin).

roi des Français : tous les souverains d'Europe y avaient leur part. Il saluait *l'avénement béni* de la reine Victoria[1]. Il vénérait dans le czar Nicolas Ier « le noble et pieux « Empereur qui conduit, au moment où nous sommes, « tant de millions d'hommes vers de si belles destinées[2]. » Quant au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, il en parlait en ces termes :

« La Prusse marche à de hautes destinées, particu- « lièrement sous son roi actuel, prince grave, noble, in- « telligent et loyal[3]. »

Suivant une expression qu'il affectionnait, il se mettait aux pieds de Sa Majesté prussienne. Voici, en effet, la lettre qu'il adressait, le 30 mars 1845, au baron Alexandre de Humboldt, chambellan de Frédéric-Guillaume IV :

« Vous avez bien voulu, monsieur le baron et illustre « confrère, me promettre que vous accepteriez de ma « main *Notre-Dame de Paris* et être assez bon pour vous « charger de l'offrir, en mon nom, à *votre auguste Roi,* « *pour lequel vous connaissez ma sympathie et mon admi-* « *ration.* Je joins à *Notre-Dame de Paris* mon discours si « sérieux à l'Académie[4]. Je serais heureux que vous « eussiez quelque plaisir à accueillir cette marque de « ma haute et profonde considération.

« VICTOR HUGO. »

Au-dessus des rois et des empereurs il y avait le Pape. En 1846, Victor Hugo rendait hautement justice

1. *Le Rhin,* t. III, p. 288.
2. *Le Rhin,* t. III, p. 331.
3. *Ibid.*, p. 274.
4. En réponse au discours de réception de Sainte-Beuve. Séance du 27 février 1845.

à la grandeur morale et aux bienfaits de la Papauté. Il disait dans son discours sur la question polonaise :

« Au moyen âge, Rome était un État de quatrième « rang, mais une puissance de premier ordre. Pour-« quoi? C'est que Rome s'appuyait sur la religion des « peuples, *sur une chose d'où toutes les civilisations décou-« lent*... Ne vous étonnez pas, messieurs, de m'en-« tendre mêler ces mots : civilisation et religion; *la « civilisation, c'est la religion appliquée*[1] ».

Victor Hugo prononçait ces paroles le 19 mars 1846 sous le pontificat de Grégoire XVI. Moins de deux mois après, le 14 juin, Grégoire XVI était remplacé par Pie IX. Voici comment le poète, dans une conversation avec M. Guizot, appréciait le nouveau pape et l'autorité dont il était investi :

« Si Pie IX veut, il sera le souverain le plus puissant « de l'Europe. Un pape qui marcherait avec son temps « devrait dominer et pourrait soulever le monde. Il a « un levier si énorme, — la foi, la conscience, l'esprit! « Toutes les âmes sont des mines toujours chargées « pour l'étincelle qui jaillirait d'un pareil pape. Quel in-« cendie s'il lui plaît! quel rayonnement, s'il le veut.»[2]

Lorsque s'ouvrit l'année 1848, Victor Hugo était parmi les plus ardents admirateurs de Pie IX. Le 13 janvier, dans la discussion de l'Adresse, il prononça un discours d'où je détache ce passage :

« Il y a, à l'heure où nous parlons, sur le trône de « saint Pierre, un homme, un pape, qui a subitement « aboli toutes les haines, toutes les défiances, je dirais

1. *Moniteur* du 20 mars 1846.

2. *Choses vues*, p. 170, 10 décembre 1846.

« presque toutes les hérésies et tous les schismes ; qui « s'est fait admirer à la fois, j'adopte sur ce point « pleinement les paroles de notre noble et éloquent « collègue, M. le comte de Montalembert, qui s'est « fait admirer à la fois, non seulement des popu- « lations qui vivent dans l'Eglise romaine, mais de « l'Angleterre non catholique, mais de la Turquie non « chrétienne ; qui a fait faire enfin, en un jour, pour- « rait-on dire, un pas à la civilisation humaine.

« Pie IX enseigne la route bonne et sûre aux rois, « aux peuples, aux hommes d'État, aux philosophes, à « tous. Grâces lui soient rendues !... Il est venu faire « voir aux nations que l'Évangile contient toutes les « chartes ; que la liberté de tous les peuples comme la « délivrance de tous les esclaves était dans le cœur du « Christ et doit être dans le cœur de l'évêque ; que « celui-là qui a dans l'âme la vraie charité divine, la « vraie fraternité humaine, a en même temps dans l'in- « telligence le vrai génie politique, et qu'en un mot, « pour qui gouverne les hommes, c'est la même chose « d'être saint et d'être grand.

« Messieurs, je ne parlerai jamais de l'ancienne « papauté, de l'antique papauté, qu'avec vénération et « respect ; mais je dis cependant que l'apparition d'un « tel pape est un événement immense [1].

En ces dernières années de la monarchie de Juillet, Victor Hugo était si peu républicain que, le 24 février 1848, il se prononça hautement, publiquement, pour le maintien de la royauté. Dans l'après-midi de cette journée, en effet, il apprend coup sur coup que

1. *Moniteur* du 14 janvier 1848.

Louis-Philippe vient d'abdiquer en faveur de son petit-fils, le comte de Paris ; que le duc de Nemours, régent de droit, s'efface devant la régence de sa belle-sœur; que la duchesse d'Orléans, accompagnée de ses deux enfants et du duc de Nemours, s'est rendue à la Chambre des députés; que les acclamations de la Chambre presque entière ont salué le comte de Paris comme roi des Français et sa mère comme régente, sous la garantie du vœu national. Victor Hugo se précipite sur la place de la Bastille, voisine de sa demeure[1], et là, en présence d'une foule énorme, ouvriers et gardes nationaux, il proclame la royauté du comte de Paris et la régence de la duchesse d'Orléans[2].

C'est seulement en 1849 qu'il est devenu républicain. C'est lui-même qui nous le dit dans une lettre intime. Le 30 mai 1869, il écrivait à Alphonse Karr :

« En 1848, je n'étais que libéral ; *c'est en 1849 que* « *je suis devenu républicain* ».

En présence de ces faits, qui nous montrent Victor Hugo en 1846, en 1847 et en 1848, servant, glorifiant la monarchie, acceptant ses faveurs, que devient l'affirmation du poète dans ses *Contemplations*? Que vaut cette date de *1846* inscrite par trois fois sur une pièce de vers ultra-républicaine? Cette date est fausse ; — fausse également la date de *Paris, janvier 1834*, donnée à une autre grande pièce, *Réponse à un acte d'accusation*, qui a certainement été écrite vingt ans plus tard ; — fausse encore la date de la pièce des *Chansons des rues et des bois*, qui a pour titre : *Écrit en 1827*, ainsi que celle des

1. Il habitait, depuis 1832, la Place Royale, au numéro 6.
2. *Moniteur* du 24 mai 1850.

vers intitulés *A un visiteur parisien*, vers ultra-démagogiques, datés par Victor Hugo : *Domrémy, 182*...

Antidater ainsi ses vers, non par hasard ou négligence, mais par calcul, pour faire croire à l'existence d'opinions politiques imaginaires, ce n'est pas un cas pendable, je le veux bien ; cela constitue pourtant un faux en écritures... poétiques, que l'on peut se permettre, paraît-il, quand on est *LE MAITRE*, mais que ne se permettra jamais un galant homme.

VI

Victor Hugo était un habile homme. Pour corser son affaire, après avoir mis en avant une date fausse, il produit une pièce fausse.

Il a eu soin, en effet, à la page 79 du tome II des *Contemplations*, de faire précéder son épître au marquis du *C*... d'*E*... de la lettre suivante, qu'il prétend lui avoir été écrite par le marquis lui-même en 1846 :

« ... Je vous ai vu enfant, monsieur, chez votre respec-
« table mère, et *nous sommes même un peu parents*, je
« crois. J'ai applaudi à vos premières odes, *La Vendée*,
« *Louis XVII*... Dès 1827, dans votre ode dite *A la*
« *Colonne*, vous désertiez les saines doctrines, vous abju-
« riez la légitimité ; la faction libérale battait des mains
« à votre apostasie. J'en gémissais... Vous êtes aujour-
« d'hui, monsieur, en démagogie pure, en plein jacobi-
« nisme. Votre discours d'anarchiste sur les affaires de
« Galicie est plus digne du tréteau d'une Convention
« que de la tribune d'une chambre des pairs. Vous en
« êtes à la carmagnole... Vous vous perdez, je vous le

« dis. Quelle est donc votre ambition? Depuis les beaux « jours de votre adolescence monarchique, qu'avez-vous « fait? Où allez-vous?... Le marquis du *C*... d'*E*... — « *Lettre à Victor Hugo, Paris, 1846.* »

N'admirez-vous pas comme ce vieux marquis, moins sot qu'il n'en a l'air, choisit habilement les mots les plus propres à chatouiller la démocratique faiblesse de Victor Hugo et de ses amis... de 1856 : *Démagogie pure... Jacobinisme... Anarchisme... Convention... Carmagnole?* Victor Hugo aurait dicté lui-même qu'il n'eût pas trouvé mieux.

C'est à cette lettre qu'il aurait répondu au mois de *juin 1846*, par la pièce de quatre cent seize vers dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais puisque cette réponse — je l'ai démontré — n'est pas et ne peut pas être de 1846, comment ne pas avoir, à l'endroit de la lettre elle-même, les doutes les plus sérieux? Si elle existe, qu'on la montre: Victor Hugo n'a certainement pas jeté au panier une lettre jugée par lui si importante qu'il y répondait par une des plus longues pièces qu'il ait jamais écrites. Dans l'avant-propos qu'il a mis en tête de ses lettres sur *Le Rhin*, le poète insiste sur la *bonne foi*, sur le souci de vérité et de scrupuleuse exactitude qu'il apporte en toutes ses publications. Il écrit ces lignes :

« On pourrait au besoin montrer aux *curieux*, s'il y en avait pour de si petites choses, toutes les pièces de ce journal d'un voyageur authentiquement timbrées et datées par la poste [1].

Je ne suis pas *curieux*, mais je voudrais bien voir la lettre du marquis du *C*... d'*E*... *timbrée et datée par la poste.*

1. *Le Rhin*, t. I, p. 20.

Elle était doublement précieuse pour Victor Hugo, cette lettre de 1846. Elle prouvait, d'une part, que ses opinions républicaines n'avaient point attendu, pour se produire, la révolution de Février; elle montrait, d'autre part, que, s'il était vicomte, du chef de son père; s'il se rattachait, par son grand-père paternel — le *menuisier* de Nancy! — à l'une des plus nobles familles de Lorraine [1], il se rattachait en outre, par sa mère, à une famille de vieille noblesse. *Nous sommes un peu parents*, lui écrit M. du *C*... d'*E*..., un marquis de la vieille roche: et lui aussitôt, armé de sa raquette poétique, prenant la balle au bond, il la renvoie avec une adresse merveilleuse; il répond :

Marquis, je m'en souviens, vous veniez chez ma mère,
Vous me faisiez parfois réciter ma grammaire;
Vous m'apportiez toujours quelque bonbon exquis,
Et nous étions *cousins* quand on était marquis [2].

Il n'est que de commencer. Sa mère, il le sait à merveille, est de famille bourgeoise, fille d'un capitaine de navire marchand, Jean-François Trébuchet. N'importe: il faudra bien, coûte que coûte, que, de ce côté aussi, la transmutation s'opère, que le plomb se change en or, la roture en noblesse. Du petit capitaine de navire, on fera d'abord « un riche armateur [3] »; du père de Jean-François, on fera « un des chefs de la grande bourgeoisie de la province de Bretagne [4] ». Du grand bourgeois au gentilhomme, il n'y a que la main. C'est

1. Sur les prétentions aristocratiques de Victor Hugo, voir le chapitre I de mon volume sur *Victor Hugo avant 1830*.

2. *Les Contemplations*, t. II, p. 79.

3. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, t. I, p. 18. — *Victor Hugo et son temps*, par M. Alfred Barbou, p. 16.

4. *Victor Hugo et son temps*, loc. cit.

le moment de faire apparaître le marquis, — un marquis

Qui n'a pas dit son nom et qu'on n'a pas revu,

mais qui a trouvé le temps cependant de dire à la cantonade : « Mademoiselle Trébuchet, je suis votre cousin. »

VII

Je l'ai dit en commençant : en 1856, j'étais très jeune, très hugolâtre... et un peu *gobeur*. Je ne soupçonnais pas les singulières habiletés dont le grand poète était depuis longtemps coutumier. Je pris donc au sérieux et ce marquis pour rire et sa lettre et la réponse de Victor Hugo, si bien qu'un beau matin je me laissai aller à écrire une *Réplique du marquis du C... d'E... à M. Victor Hugo*. Elle était en vers, tout naturellement, et, ma foi, la voici :

Non, je ne suis pas mort. J'ai reçu votre lettre,
Et si vous voulez bien, monsieur, me le permettre,
J'essaierai d'y répondre, et d'y répondre en vers.
J'en compose parfois sous mes ombrages verts ;
Au fond de mes grands bois je courtise la Muse :
Il faut bien, après tout, que le *Marquis s'amuse!*
J'ai cultivé longtemps les bouquets à Chloris,
Et j'ai fait un rondeau qui courut tout Paris.
Boufflers prisait assez mes quatrains ; pour mes fables,
Ce bon monsieur les trouve fort passables.
Aujourd'hui c'est à vous que je m'adresse... Hélas !
Mes vers vous paraîtront bien faibles et bien plats !
Lisez-les cependant : indulgent comme un maître,
Après les avoir lus, vous vous direz peut-être :
— « Encor qu'ils ne soient pas toujours d'un goût exquis,
Ce sont d'assez bons vers... pour des vers de marquis ! »

Donc, me voici, monsieur, descendu dans l'arène
Où votre poésie est toujours souveraine.
Sans force, mais sans peur, j'ose braver les coups
D'un lutteur énergique et puissant comme vous,
Et qui sait? Vous avez un immense génie,
Une verve indomptable, une grâce infinie;
Votre strophe éclatante, au front paré de fleurs,
Éblouit tous les yeux de ses vives couleurs;
Vous rimez à coup sûr mieux que le grand Corneille,
Avec une richesse à nulle autre pareille.
Toutes ces qualités me manquent, je le sens,
Et pourtant, si j'en crois quelques hommes de sens,
Je puis, même à mon âge, affronter votre escrime :
A défaut de génie et de verve et de rime,
J'aurai pour moi, j'aurai peut-être... la raison.

Vous me dites : — Marquis, j'avais pour horizon,
Autrefois, le couchant; aujourd'hui, je regarde
L'aube, qui fait pâlir la nuit sombre et hagarde.
A quinze ans, me cachant l'histoire, on me parquait
Entre les quatre murs du Père Loriquet[1];
En ce temps-là, c'est vrai, j'étais bon royaliste;
Me voici maintenant jacobin; c'est fort triste,
Mais qu'y faire? La faute en est à l'univers,
A l'azur, au printemps, aux vallons, aux prés verts,
A la brise qui souffle, à l'astre qui scintille,
Au ruisseau qui murmure, à la rose qui brille.
« J'ai lu partout grandeur, vie, amour, liberté,
« Et j'ai dit : Texte : Dieu; contresens : Royauté. »

Certes, vous êtes fort, monsieur, sur le langage
Qui des arbres, des fleurs et des champs se dégage.
Êtes-vous sûr pourtant que votre version
Rende bien tous les mots de la création?
Entre nous, vous semblez assez mal la traduire,
Alors que vous venez, par exemple, nous dire :
— L'oiseau, la nuit, le lys déposent tous les trois
Contre votre vieux trône et ses prétendus droits[2]. —

1. Cloîtré dans Loriquet et muré dans Laharpe.
(*Contemplations*, II, p. 86.)

2. ... J'écoutais, comme des témoignages,
L'oiseau, *le lys*, l'eau vive, et la nuit qui tombait.
(*Contemplations*, II, p. 88.)

Eh quoi! serait-il vrai? Le lys, le lys lui-même
Se dresse contre nous et nous crie : Anathème!
Pour moi, je n'en crois pas un seul mot, et je sens
Que vous avez fait là, monsieur, un contresens.

Non content de traduire, écolier solitaire,
Le langage des fleurs, vous allez, sombre, austère,
Méditant sur le sort des cailloux ténébreux.
Vous plaignez leur destin et vous pleurez sur eux,
Vous les sentez parfois frémir à votre approche;
Parfois, d'un ton ému, vous dites à la roche:
Qui donc es-tu? — Je suis Charles Neuf. — Bien. Et toi,
Vieux rocher, dont le front répand au loin l'effroi? —
Et cet affreux rocher dit : Je suis Louis Onze!
C'est ainsi que pour vous, tout, le marbre et le bronze,
Et les champs et les fleurs, et les bois et les loups,
Tout condamne les rois, tout, jusques aux cailloux!

Mais ne voyez-vous pas que ce nouveau système[1]
Se retourne aisément, monsieur, contre vous-même?
Et tenez, l'autre jour, j'ai trouvé dans un bois
Un loup qui, sauf erreur, était Collot-d'Herbois.
Hier encor j'allais, sur les bords de la Loire,
Lorsque soudain mon pied heurte une pierre noire
Qui résiste, me blesse, et se met à crier:
— Faites attention, morbleu! je suis Carrier!
A côté de Carrier, j'avise une autre pierre
Et je lui dis : Qu'es-tu? — Moi, je suis Robespierre! —

Ah! croyez-moi, laissons dormir en paix
Et les sombres rochers et les cailloux épais.
N'allons pas évoquer, du sein de leurs ténèbres,
Ces tribuns abhorrés ou ces princes funèbres,
Princes, tribuns abjects, dont le nom flétrissant
Semble exhaler encor comme une odeur de sang!
Quel parti se peut dire exempt et pur de crimes?
Tous comptent des bourreaux, hélas! et des victimes.
Oublions! oublions! Qu'un pardon généreux
Efface dans les cœurs ces souvenirs affreux.

1. Voyez principalement, sur ce *nouveau système*, qui n'est autre que le vieux système de la métempsycose, les deux pièces : *Pleurs dans la nuit* et *Ce que dit la Bouche d'Ombre* (*Contemplations*, II, p. 205 à 287 et 347 à 384).

Mais vous continuez, monsieur, et vous me dites :
— J'ai lu, marquis, j'ai lu ces annales maudites,
Sombre histoire où l'on voit la pâle Royauté
Grandir, ayant toujours le crime à son côté.
Oui, votre Royauté, c'est le gibet sinistre,
C'est le billot, la roue et l'*échafaud ministre*[1].
Oui, c'est bien tout cela ! mais de plus c'est aussi
La défaite et la honte, et Rosbach et Crécy[2] ! —
Et moi, je vous réponds, monsieur : — Non. C'est la gloire !
C'est le drapeau du preux, l'honneur et la victoire !
C'est Marignan, c'est Lens, et Fribourg et Rocroy,
La Marsaille et Fleurus, Nordlingue et Fontenoy !
C'est Bayard, c'est Gaston, le héros de Ravenne,
C'est Condé, Catinat, Luxembourg et Turenne.
Ce sont tous ces héros, nobles cœurs, esprits droits,
Aimant d'un même amour et la France et ses Rois !

Après tous ces grands noms, honneur de notre histoire,
Les vôtres sont encor bien dignes de mémoire,
O vous qui défendiez le trône à son déclin,
Vous, Lescure, Bonchamps, La Rochejaquelein,
Stofflet, Cathelineau ! Qui pourra nous redire
Vos généreux élans, votre pieux martyre,
Celui de vos soldats, sublimes paysans,
Qui livraient, pour leur Foi, des combats de géants ?
Ah ! quelqu'un l'aurait pu ! C'était le grand poète,
C'était le *doux enfant, droit et pur, simple, honnête*[3],
Qui ravissait le monde étonné par ses chants
Si nobles et si beaux, si purs et si touchants ;
— Qui nous montrait le ciel entr'ouvert, et les anges
Accueillant au milieu de leurs saintes phalanges
Le fils du roi martyr ; — dont les strophes en deuil
Honoraient de Berri le funeste cercueil,
— Et qui, sur le berceau d'un nouveau Fils de France,
Faisait monter au ciel un hymne d'espérance !

Ah ! ces jours, dites-vous, ces jours sont loin de moi !
Mon Dieu, si j'ai crié jadis : Vive le Roi !

1. Quand le harem est prince et l'échafaud ministre.
(*Contemplations*, II, 90.)

2. Quand l'histoire n'est plus qu'un tas noir de tombeaux,
De Crécys, de Rosbachs, becquetés de corbeaux.
(*Ibid.*, 89.)

3. J'étais un doux enfant, droit et pur, simple, honnête,
(*Ibid.*, 80.)

Si ma voix a chanté *vos dieux, votre flanelle*,
C'est qu'alors, abrité sous l'aile maternelle,
J'étais comme un aiglon dans son aire engourdi :
L'aiglon a vu pousser ses ailes... *J'ai grandi*[1].
Non, non, détrompez-vous. Détrompez-vous, poète!
Et souffrez qu'à mon tour ici je vous répète,
Au risque de paraître à vos yeux trop hardi :
Si vous avez changé, vous n'avez pas grandi!
Eh quoi! grandir, après les œuvres de jeunesse
Où votre muse, fière, ardente, enchanteresse,
Avait du premier coup atteint ces hauts sommets
Que nul, nul ici-bas, ne dépasse jamais!
Grandir, après avoir, adolescent sublime,
Touché de l'idéal la pure et blanche cime;
Après avoir, pareil à l'aigle audacieux
Dépassé le nuage et plané dans les cieux!
Cela ne se pouvait!... Reniant votre aurore,
Vous pouviez seulement changer, changer encore;
Vous pouviez, méprisant son immobilité,
Laisser derrière vous l'antique Royauté,
Et suivre jusqu'au bout ce long itinéraire
Qui se termine, hélas! sur la terre étrangère!

Jeté par l'ouragan sur un roc désolé,
Vous voilà donc banni de la France, — exilé!
Vous voilà donc souffrant de cette angoisse amère,
L'angoisse de l'enfant qu'on arrache à sa mère!
Poète, à votre tour, vous avez le destin
Du chantre de l'Enfer, du proscrit florentin.
La Douleur a pesé, sans l'abattre, sur Dante ;
Elle n'a pas non plus plié votre âme ardente,
Ni courbé sous sa main votre cœur indompté,
Opposant au malheur un sourire attristé,
Embrassant, sans pâlir, l'exil et la souffrance,
Vous regardez de loin ce doux pays de France,
Ce coin de terre où dort votre fille... — Ah! tenez,
Je n'ai plus contre vous de rancune! Prenez,
Monsieur, prenez ma main! qu'une loyale étreinte
Rallume entre nous deux l'affection éteinte;
Cessons de réveiller nos griefs endormis,
Et, comme aux jours passés, redevenons amis.
Auprès de mon foyer qui garde votre trace,
— Voici votre fauteuil et votre ancienne place, —

1. *Contemplations*, II, p. 85.

Ah! puissiez-vous bientôt revenir vous asseoir!
Vous resterez longtemps sous mon toit. Chaque soir,
Nous causerons, ainsi qu'avant mil huit cent trente.
Nous parlerons de vous, de vos vers, des Quarante,
Des amis d'autrefois, des jours purs, éclatants,
Où la gloire éclairait votre front de vingt ans
De ses rayons plus doux que les feux de l'aurore;
Bon temps où sans succès, dans les tournois d'Isaure,
Je descendais souvent (je le confesse ici),
Tandis que votre Muse, écartant le *Souci*,
Cueillait à pleines mains les *Lys*, les *Églantines;*
Nous parlerons surtout des chères Feuillantines[1],
Et votre noble mère, assise dans les cieux,
Et sur vous et sur moi reposera ses yeux!

VIII

Mon épître était faite depuis plusieurs mois, lorsque je me décidai à l'envoyer à Victor Hugo, qui venait de s'installer somptueusement à *Hauteville-House*, dans cette île charmante de Guernesey, que j'appelais naïvement un *roc désolé*. Huit jours après je recevais la lettre suivante :

Guernesey, Hauteville-House, 5 juillet 1857.

« Il est bien tard, monsieur, pour vous parler de
« votre spirituelle épître au nom de *mon vieux parent*
« *M. du C... d'E...* — Mais vos vers sont de ceux qui vi-
« vent, et il est toujours temps de vous en remercier.
« M. du C... avait de l'esprit, vous en avez comme lui,
« plus que lui peut-être: quant à ses convictions que
« vous partagez, je les honore en vous comme je les
« respectais en lui. Le progrès m'a détaché des vieux
« autels, mais je n'ai pas dans l'âme une pensée amère

1. Voir, dans *Les Rayons et les Ombres*, la pièce : *Ce qui se passait aux Feuillantines vers 1893*, et dans *Les Contemplations*, la pièce intitulée : *Aux Feuillantines.*

« pour ceux qui s'y agenouillent encore avec loyauté « et foi. Un jour, quand la pleine lumière sera faite, « toute erreur ayant disparu, toute haine disparaîtra. « C'est dans ce calme azur de l'avenir que je tâche de « vivre dès à présent.

« Je ne m'arrête donc pas aux détails qui pourraient, « çà et là, dans votre remarquable épître, me causer « quelque étonnement, et c'est fort cordialement que « j'accepte, monsieur; votre cordial serrement de main.

« Victor Hugo ».

Je ferai ici une seule remarque. Victor Hugo n'a plus en face de lui le public; il s'adresse à un « simple bachelier », à un obscur étudiant. C'est égal; dans cette lettre particulière, mais qui peut un jour être publiée, il ne néglige pas de glisser un mot sur sa prétendue parenté avec le marquis du C. d'E... C'est un jalon de plus, si faible soit-il, sur la route qui doit le conduire à faire des Trébuchet une famille de vieille aristocratie.

Quoi qu'il en soit, le marquis, s'il ne fut pas le moins du monde, le « cousin » de la mère du poète, n'en a pas moins existé, Il s'appelait, de son vrai nom, Charles-Louis-Alexandre, marquis de Coriolis d'Espinouse. Issu d'une des plus anciennes familles de Provence, il était né à Marseille, le 19 septembre 1770. Il fit ses études à Juilly, se livra, au sortir du collège, à ses goûts littéraires et devint bientôt l'ami et le disciple de Jacques Delille. Plusieurs écrits de lui furent insérés, sous l'Empire, dans divers recueils. L'un d'eux, la *Messe de Minuit*, parut dans le *Mercure* et fut reproduit dans le *Journal des Débats*.

Quand vint la Restauration, il se signala par l'ardeur

de son royalisme et prit rang parmi les *Ultras*. De 1818 à 1820, il collabora au *Conservateur* de Châteaubriand et devint l'intime ami de l'abbé de Lamennais, l'un des principaux rédacteurs. Dans la *Correspondance* de ce dernier, on ne trouva pas moins de 97 lettres adressées à M. de Coriolis d'Espinouse par l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*. On y trouve également sept lettres du marquis, moins éloquentes sans doute que celles de l'abbé, mais très vives et très spirituelles. Nul doute que M. de Coriolis n'ait connu le jeune Hugo à l'époque où celui-ci publiait avec ses frères, Eugène et Abel, le *Conservateur littéraire*, qui était comme une annexe du *Conservateur* politique, comme la petite barque à côté du vaisseau de haut bord.

Le marquis de Coriolis est mort dans la nuit du 7 au 8 janvier 1841. Voici la lettre que Lamennais écrivit en cette occasion au fils de son vieil ami :

Sainte-Pélagie, 19 janvier 1841.

« J'étais loin de m'attendre, monsieur, au funeste « événement qu'un billet de M. de Vitrolles m'annonça, « il y a quelques jours, dans ma prison[1]. Si j'avais pu « concevoir une crainte de ce genre, j'aurais certaine- « ment essayé, malgré les embarras de mon procès, « de revoir encore une fois l'ami si constant et si bon « que je ne cesserai jamais de regretter. Croyez, mon- « sieur, que personne ne s'associe plus vivement que « moi à votre douleur. Plus vous avez vu longtemps, « et de près, celui qui en est l'objet, plus elle doit être

1. Lamennais purgeait alors, à Sainte-Pélagie, la condamnation à une année de prison et à 2 000 francs d'amende, prononcée contre lui, le 26 décembre 1840, par la cour d'assises de la Seine, à raison de la publication de sa brochure intitulée : *Le Pays et le Gouvernement*.

« profonde. Ses aimables et solides qualités ne sau-
« raient s'effacer de la mémoire d'aucun de ceux qui
« ont eu le bonheur de le connaître, et je compterai
« toujours parmi les circonstances les plus heureuses
« de ma vie, qui n'en offre pas beaucoup de sembla-
« bles, les douces relations qui, pendant vingt ans,
« ont subsisté, sans nuages, entre monsieur votre père
« et moi ; ce sont des pertes qui ne se réparent pas.
« Mais si elles augmentent la tristesse du vieil âge,
« elles font aussi qu'on en prévoit le terme avec une
« espérance de joie.

« Veuillez, vous et monsieur votre frère, recevoir,
« monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux
« et dévoués.

« F. LAMENNAIS »[1].

Avais-je tort de dire, comme je l'ai fait plus haut, que la lettre soi-disant écrite à M. Victor Hugo par le marquis de Coriolis d'Espinouse, *en 1846*, était une pièce fausse, fabriquée par le poète pour les besoins de sa cause? Comment M. de Coriolis l'aurait-il écrite, cette lettre de 1866, puisqu'il était mort en 1841, dans la nuit du 7 au 8 janvier? Cette simple date suffit, comme une piqûre d'épingle, à dégonfler le ballon si laborieusement préparé par l'auteur des *Contemplations;* elle met à néant sa double prétention, d'avoir été républicain dès 1846, et de se rattacher par sa mère, Mlle Trébuchet, à une antique famille, à une famille de marquis. « Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui, qui souvent s'engeigne soi-même ».

Victor Hugo s'est pris lui-même au « Trébuchet ».

1. *Correspondance de F. Lamennais*, publiée par E. D. FORGUES, t. Ier, p. 118.

CHAPITRE XI

MA PREMIÈRE RENCONTRE AVEC SAINTE-BEUVE ET MA PREMIÈRE VISITE AU BOURG D'IRÉ

(*1857-1865.*)

Lettres de Berryer et de Prévost-Paradol. — *Aurélie.* Sainte-Beuve monte sur ses grands chevaux et m'accuse *d'injurier l'univers*. Comment je figure dans les *Jeudis de Madame Charbonneau.* Lettres d'Armand de Pontmartin. — Le *Journal des Débats* en 1862. Triolets d'antan. — L'Académie française et *l'Éloge de Chateaubriand.* M. de Montalembert et M. Désiré Nisard. Lettres de Victor de Laprade. Lamartine et son retour au principe de la monarchie traditionnelle et légitime. — *Les Poètes lauréats de l'Académie française.* Le concours de 1817. Lettre de Sainte-Beuve. — M. de Falloux et le château du Bourg-d'Iré. *L'Union de l'Ouest.* — Mes chansons politiques, le préfet de police Pietri et le tribunal correctionnel de la Seine.

I

On a vu, dans le précédent chapitre, les lignes que j'ai reçues de Victor Hugo. Mes articles de la *Revue de Bretagne* m'ont valu beaucoup d'autres lettres. Je ne les reproduirai pas. Je ferai cependant une exception pour celles qui me furent adressées par Berryer et par Prévost-Paradol.

Au mois d'octobre 1860, parut une brochure anonyme, *Le Ministère public et le Barreau, leurs droits et leurs rapports.* Elle avait pour auteur M. Henry Moreau, l'un

des secrétaires de Berryer, et ce dernier la fit précéder d'une *Introduction*, dont voici la fin :

« Pour moi, bientôt vaincu par l'âge, il s'en va temps « que je me retire de ces nobles combats, et que, di- « sant comme Entelle : *Artem cestusque repono*, je dé- « pose mon chaperon sur des épaules valides, aptes à « soutenir le poids des labeurs et les fatigues de la « lutte. Je dirai à mes jeunes confrères : Demeurez « fidèles aux grandes traditions et aux prérogatives de « notre ordre; au milieu de la division et du désordre « des esprits, restez inébranlablement attachés au culte « de la vérité, de la justice, de la liberté, de l'honneur; « mettez au service de vos clients une volonté ferme et « toute la vigueur de votre esprit; fermez vos généreux « cœurs aux suggestions de l'intérêt personnel, *le plus « décrié, mais le plus inévitable des trompeurs:* luttez vail- « lamment contre les pouvoirs arbitraires; déjouez par « la sincérité et les clartés de votre conscience les arti- « fices de leurs lois; que vos droites intelligences ne se « laissent point abattre ou décourager par les longs suc- « cès de l'imposture. Qu'importe que, pour ces nobles « œuvres, la vie se consume en efforts impuissants, si « l'on garde jusqu'à la dernière heure le plus précieux « de tous les trésors, la juste satisfaction de soi- « même? »

Je rendis compte de cette publication et j'envoyai mon article au grand orateur, qui me fit l'honneur de me répondre :

« J'ai reçu ici, monsieur, en même temps que votre « lettre, le numéro de la *Revue de Bretagne* que vous « avez eu la bonne grâce de m'envoyer: veuillez en « agréer mes remerciements. Je vous suis très obligé

« des éloges que vous avez accordés à cette petite pré-
« face qui était presque entièrement dictée par l'écrit
« même en tête duquel on l'a placé. Je vous suis sur-
« tout reconnaissant du bienveillant souvenir que vous
« avez gardé des courts moments où j'ai eu l'honneur
« de vous voir. Je n'ai pas non plus oublié cette entre-
« vue: votre nom, le respect que j'ai depuis de longues
« années pour votre famille et ce que m'ont dit de vous
« tous mes amis de Bretagne me rendront toujours pré-
« cieuses les occasions qui me seront données d'être en
« relation avec vous.

« Recevez, je vous prie, mes compliments affectueux
« et veuillez me croire votre tout obéissant serviteur.

« BERRYER.

« *Augerville-la-Rivière*, 1er décembre 1860. »

Dans ma Chronique de novembre 1862, à l'occasion du second volume des *Essais de politique et de littérature*, de Prévost-Paradol, j'avais célébré, comme de raison, le talent, la verve, le libéralisme du brillant écrivain qui allait être, deux ans plus tard, le *Benjamin* de l'Académie [1]. Il m'en remercia en ces termes :

« *Paris, 21 novembre 1862.*

« Monsieur,

« J'ai lu avec une vive émotion l'article et la lettre
« que vous avez eu l'aimable pensée de m'adresser. Je
« ne suis pas seulement touché, veuillez le croire, de ce
« qu'il y a de personnel pour moi dans ce que vous avez

1. Prévost-Paradol fut élu le 6 avril 1865, en remplacement de M. Ampère. Il n'avait que 35 ans.

« écrit, bien que je n'y sois nullement insensible, mais
« la générosité courageuse des sentiments que vous
« exprimez, votre amour sincère pour la liberté dans un
« temps où ceux qui prétendent l'aimer se divisent si
« aisément devant l'ennemi commun, enfin l'honnêteté
« communicative de toutes vos paroles, tout cela m'émeut
« et m'enchante beaucoup plus que mon propre éloge.
« Je suis bien fier de voir mon nom associé à de telles
« opinions et à une telle conduite ; mais je crains que
« votre *Revue* n'en porte la peine ; parler de liberté ou
« louer mes écrits sont deux choses aujourd'hui assez
« périlleuses. Nous verrons pourtant des jours meil-
« leurs ; j'ai senti plus que jamais en vous lisant que
« notre pays n'était pas fait malgré les apparences pour
« une éternelle servitude ; il renferme encore trop
« d'esprits sensés et de nobles cœurs. — Je serais bien
« heureux, monsieur, de vous voir à Paris si une bonne
« occasion vous y amenait et je vous prie d'agréer, en
« attendant, l'expression de ma gratitude et de ma
« sympathie.

« PRÉVOST-PARADOL. »

II

Quelques mois auparavant s'était produite ma première rencontre avec Sainte-Beuve.

Le 3 février 1862, l'auteur des *Lundis* publia, dans le *Constitutionnel* [2], une étude sur Armand de Pontmartin.

2. Après avoir commencé la série de ses *Lundis* au *Constitutionnel* en octobre 1849 et après être passé au *Moniteur* à la fin de 1852, Sainte-Beuve était rentré au *Constitutionnel* en septembre 1861.

Il y parlait longuement du critique littéraire et du romancier, et en particulier de l'une de ses nouvelles, *Aurélie* :

« *Aurélie*, disait-il, est une nouvelle qui débute d'une « manière agréable et délicate. Il y a une première « moitié qui est charmante. Cette jeune enfant de dix à « onze ans, amenée un matin au pensionnat par une « mère belle, superbe, au front de génie et à la démar- « che orageuse, le peu d'empressement de la maîtresse « de pension à la recevoir, la froide réserve de celle-ci « envers la mère, son changement de ton et de senti- « ment quand elle a jeté les yeux sur le front candide « de la jeune enfant, les conditions qu'elle impose, puis « les premières années de pension de la jeune fille, ses « tendres amitiés avec ses compagnes, toujours com- « mencées vivement, mais bientôt refroidies et aban- « données sans qu'il y ait de sa faute et sans qu'elle se « rende compte du mystère ; l'amitié plus durable avec « une seule plus âgée qu'elle et qui a dans le caractère « et dans l'esprit plus d'indépendance que les autres : « tout cela est bien touché, pas trop appuyé, d'une « grande finesse d'analyse. On devine bientôt le secret : la « mère d'Aurélie, séparée de son mari par incompatibilité « d'humeur et par ennui de se voir incomprise, est une « personne célèbre qui a fait le contraire de ce que « Périclès recommandait aux veuves athéniennes, qui a « fait beaucoup parler d'elle, qui a demandé à ses « talents la renommée et l'éclat, à ses passions les émo- « tions et l'enivrement à défaut du bonheur. La pauvre « enfant qui ne sait rien, qui ne voit que rarement cette « mère capricieuse et inégale, pour laquelle, du plus loin « qu'elle s'en souvienne, elle s'est pourtant autrefois

« prononcée dans le cabinet du magistrat, lorsqu'il lui « fut demandé de choisir entre elle et son père, la « pauvre Aurélie arrive à l'âge de dix-sept ans sans « s'être rendu compte des difficultés de sa destinée. Elle « aime le frère de son intime amie Laurence, Jules « Daruel, un gentil sujet, qui vient d'autant plus sou- « vent visiter sa sœur qu'il ne la trouve jamais sans « Aurélie. Ce jeune homme est avocat, il a des succès « et voit déjà s'ouvrir devant lui une honorable et bril- « lante carrière. Il a pour tuteur M. Marbeau, un grave « conseiller à la Cour royale, celui même dans le cabi- « net duquel, bien des années auparavant, s'est con- « sommée à l'amiable la séparation du père et de la « mère d'Aurélie. Un jour, un soir d'été, que M. Mar- « beau est venu à la pension, il y rencontre Jules, son « pupille qui s'y trouvait déjà en compagnie de Lau- « rence et d'Aurélie ; ils sont tous dans une allée du « jardin à jouir de la beauté et des douceurs de la saison « en harmonie avec les sentiments de leurs cœurs. « Aurélie n'a jamais été plus belle ; Jules n'a jamais été « plus amoureux ; M. Marbeau semble lui-même sourire « et prendre part à leurs espérances. Tout d'un coup, au « tournant d'une allée, Aurélie pousse un cri de joie : « elle vient d'apercevoir sa mère, qui, ne l'ayant pas « trouvée au parloir, s'est dirigée vers le jardin ; mais « la présence de Mme d'Ermancey apporte à l'instant du « trouble dans tout ce bonheur. Elle a d'abord reconnu « M. Marbeau, l'arbitre de la séparation conjugale, « celui-ci a repris son front de juge ; la contrainte « succède, un froid mortel a gagné tous ces jeunes « cœurs. Ce jour sera le dernier beau jour de la vie « d'Aurélie.

« Jusqu'ici, j'en conviens, la nouvelle est parfaite [1]. »

Autant Sainte-Beuve est élogieux pour la première moitié du récit de Pontmartin, autant il est dur pour la seconde, dont il donne, il est vrai, une analyse qui n'est rien moins qu'exacte. Dans la nouvelle, M. d'Auberive, voisin de campagne et ami de M. d'Ermancey, vient lui demander pour son fils Emmanuel la main d'Aurélie. M. d'Ermancey commence par refuser. Il craint pour sa fille, pour le mari qu'elle prendra, les propos méchants, les calomnies, suites fatales des désordres de la mère et de son orageuse réputation : il soumet à son ami les scrupules que lui dicte une exquise délicatesse. « Si l'envie et la malice, dit-il à M. d'Auberive, se sont si aisément emparés de la réputation d'Aurélie, c'est qu'Aurélie n'est pas placée dans les conditions ordinaires ; c'est que cette réputation leur était livrée d'avance par un implacable souvenir, par une tache ineffaçable... » Il finit cependant par céder aux instances de M. d'Auberive ; il consent au mariage de sa fille. « *J'y consens*, dit-il à son ami... Emmanuel et toi, vous reviendrez dans deux jours. Si vous persistez dans votre demande, j'appellerai Aurélie, et elle prononcera. » Mais Aurélie a tout entendu, et elle refuse d'épouser Emmanuel d'Auberive. — Dans l'analyse de Sainte-Beuve, les choses se passent autrement.

Le célèbre critique — après avoir solennellement déclaré qu'il *ne montera pas sur ses grands chevaux* — néglige de mentionner le refus d'Aurélie, et il nous montre M. d'Ermancey — lequel a pourtant *consenti*

[1] *Noveaux lundis* t. II, p. 18.

au mariage — *refusant sa fille, faisant bon marché de son bonheur, la réduisant de gaîté de cœur à l'état de paria pour toute sa vie, faisant le mal par préjugé et par orgueil.* Il s'exalte lui-même au tableau imaginaire de la conduite qu'il lui plaît d'attribuer à ce malheureux M. d'Ermancey, qui n'en peut mais, et tout à coup, dans un accès d'éloquence qui dut faire tressaillir d'aise les vieux abonnés du *Constitutionnel*, il s'écrie, non sans avoir préalablement comparé M. d'Ermancey à un « Appius Claudius » : « *Odieuse et horrible moralité aristocratique!*
« Pauvre Aurélie, qui devrait s'appeler *l'Enfant maudit!*
« La fatalité plane, en vérité, sur elle comme *au temps*
« *d'Œdipe*, la malédiction comme *au temps de Moïse et*
« *d'Aaron. Dans quel siècle l'auteur croit-il donc vivre?*
« Nous ne vivons plus sous la loi, mais sous la grâce.
« Le talion est depuis longtemps aboli. *Bénies soient les*
« *révolutions qui ont brisé ces duretés et ces férocités anti-*
« *ques, sacerdotales, féodales et patriciennes*[1]*!* »

C'était bien du bruit pour un mariage manqué. Je ne pus m'empêcher d'en faire la remarque. Toujours sous le pseudonyme d'*Edmond Dupré*, je relevai, dans la *Revue* de La Borderie[2], les inexactitudes de l'article de Sainte-Beuve. Je me risquai jusqu'à dire, comme Marfurius : « Il me semble qu'il n'est pas impossible qu'il puisse se faire que, par aventure, l'illustre académicien ait commis un pas de clerc en *montant sur ses grands chevaux*. » Ce diable d'homme lisait tout, même la *Revue de Bretagne*: il me le fit bien voir. Peu de temps après, réimprimant son article, il me consacra

1. *Nouveaux lundis*, t. II, p. 26.
2. *Revue de Bretagne et de Vendée*, février 1862.

une note où il me reprochait d'*épiloguer*[1]. Un peu plus tard, le 28 juillet 1862, dans un nouvel article, sur *M. de Pontmartin*, il me prit de nouveau à partie, citant même, pour me confondre, un passage de ma chronique, et m'accusant d'*injurier l'univers*[2] ! Je n'avais pas le droit de me plaindre, ayant eu le tort de me mêler de ce qui ne me regardait point et de ne pas me souvenir, avec La Fontaine, que de tout temps.

Les petits ont pâti des *querelles* des grands.

III

Une riche compensation allait d'ailleurs m'indemniser des légères malices de Sainte-Beuve, lesquelles, après tout, étaient de bonne guerre.

Pontmartin, à qui j'avais envoyé mon article, me répondit, à la date du 5 mars 1862 :

« ... Si vous m'aviez adressé un seul jour plus tard
« votre lettre et le numéro de la *Revue de Bretagne*, je
« n'aurais pas eu le très vif plaisir de pouvoir terminer
« la dernière feuille des *Jeudis de Madame Charbonneau*
« par un hommage de reconnaissance à M. Edmond
« Dupré. Je n'ai pas osé écrire votre nom, craignant de
« vous déplaire et n'ayant pas le temps de vous consul-
« ter là-dessus; car je suis déjà un peu en retard et
« nous ne pouvons paraître que le 4 avril. Ce qui vous
« paraîtra singulier (étant donnée la vanité proverbiale
« des auteurs et notamment la faiblesse paternelle des

1. *Nouveaux lundis*, t. II, p. 25.
2. *Nouveaux lundis*, t. III, p. 44.

« romanciers), c'est que j'avais si bien oublié *Aurélie* « que j'acceptais non pas précisément l'arrêt, mais « l'analyse de M. Sainte-Beuve. C'est vous qui m'avez « remémoré le dénouement, et je me suis souvenu que « Buloz, avec qui je me brouillai à cette époque pour « l'amour de la *Revue Contemporaine* (qui depuis... « mais alors!), me dit : votre première partie est très « ennuyeuse, mais la seconde est excellente : or Sainte- « Beuve dit tout le contraire... »

Et voilà comment je figure, moi chétif, à la dernière page des *Jeudis de Madame Charbonneau.*

Cette page, on me pardonnera de la reproduire. La voici :

« ... Cette remarque tardive m'est suggérée, au mo- « ment de mettre sous presse cette dernière feuille, par « un article de l'excellente *Revue de Bretagne et de Ven-* « *dée* (février 1862), article signé Edmond Dupré. Je « remercierais plus vivement M. Edmond Dupré si « j'étais moins son obligé, et je le louerais davantage « si, depuis bien des années, il ne me comblait des té- « moignages de la plus flatteuse sympathie. Il vient de « me prouver qu'il se souvenait de mes romans mieux « que moi-même; et bien souvent il lui est arrivé de « compléter ma pensée par son interprétation aussi « bienveillante que délicate, de comprendre ce que « j'avais tenté de faire plutôt, hélas! que ce que j'avais « fait. Que M. Edmond Dupré (est-ce bien son vrai « nom?) reçoive ici l'expression de ma reconnaissance! « Rendre un légitime hommage à un écrivain de pro- « vince qui n'aurait eu qu'à vouloir pour réussir à Paris, « n'est-ce pas la meilleure manière de terminer un petit

« livre où j'ai raconté les malheurs d'un écrivain de « Paris qui eût mieux fait de rester en province[1]? »

Le « petit livre » fit un bruit du diable. Cette très spirituelle satire, qui paraîtrait bien innocente aujourd'hui, blessait plus d'un amour-propre, et les amours-propres ne pardonnent pas. Ce fut un déchaînement général, une tempête furieuse, auprès de laquelle les orages qui avaient précédemment accueilli l'auteur des *Causeries littéraires* et des *Causeries du Samedi* n'étaient que de simples bonaces.

Je fus de ceux qui défendirent Pontmartin. Le 25 mai, alors que la petite guerre durait encore, il m'adressa ce bulletin :

« ... Je me reprochais déjà mon silence comme une « ingratitude; et voici que je reçois votre lettre, nou« veau témoignage de vos attentives et fidèles sympa« thies. Je vous assure que j'ai bien besoin d'être ainsi « soutenu par quelques amis : car ici chaque jour « amène quelque alerte, quelque incident désagréable; « hier soir, par exemple, on m'a annoncé que le théâtre « des Variétés allait jouer, sous le titre des *Jeudis de « Madame Martineau*, une parodie aristophanesque de « mon livre, où je serai très maltraité. Ceci n'est rien, « et me semble de bonne guerre; mais ce sera tout « naturellement l'occasion d'un éreintement collectif « dans les feuilletons du lundi suivant, et la *crise Char« bonneau*, que je regardais comme arrivée à son terme, « en sera peut-être renouvelée.....

« Je crains qu'il me soit maintenant comme impos« sible de faire de la critique sage et tempérée, de la

1. *Les Jeudis de Madame Charbonneau*, p. 287.

« littérature sérieuse, dans ces tons mixtes, fins, un « peu gris, que je cherchais de préférence sur ma « palette. Ce diable de petit livre rose (il est bleu à « présent) sera toujours là, sur ma conscience, sinon « comme un remords, du moins comme un regret, et « aussi comme un de ces points lumineux et enflammés « qui font paraître tout le reste froid et crépusculaire. « Mais, pour le moment, je n'aspire qu'à une chose, à « la campagne, au repos. Dès que je pourrai décem- « ment quitter Paris, c'est-à-dire dans quatre ou cinq « jours, j'irai, non pas chez moi, — j'y trouverais « encore trop de mouvement et d'affaires, — mais chez « ma belle-mère, où je tâcherai de vivre, pendant quel- « ques semaines, d'une vie purement végétative et con- « templative : car je suis exténué, accablé, brisé, à bout « de forces... Quoi qu'il en soit, j'espère, mon cher « ami, que cet orageux épisode resserrera encore nos « liens de bonne confraternité; ceux qui, dans cette cir- « constance, me sont demeurés fidèles, peuvent d'autant « plus compter sur ma reconnaissance, qu'ils ont été « plus rares. Léopold de Gaillard est à mes côtés, et « m'a rendu de grands services. Nous dînons ensemble « ce soir, et je m'acquitterai de vos commissions, ou « plutôt je lui lirai votre lettre... »

IV

Une de mes *bêtes noires* en 1862 était le *Journal des Débats*.

On y rencontrait bien un ami des princes exilés, le très spirituel Jules Janin, deux ou trois autres

monarchistes, Saint-Marc Girardin, François Barrière, E.-J. Delécluze, un écrivain profondément religieux, M. de Sacy; mais presque tous les autres rédacteurs, depuis le lourd Alloury jusqu'au fringant John Lemoinne, préconisaient les doctrines révolutionnaires et faisaient à la religion catholique et au pape Pie IX une guerre acharnée. On n'en était même plus, dans la feuille de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. à l'ancien voltairianisme. Le renanisme y étalait ses grâces artificielles, le matérialisme y exposait ses dures doctrines, cependant que la politique italienne de Napoléon III... et de Victor-Emmanuel y trouvait le plus chaleureux appui. Comme le roi de Prusse Frédéric II avait été autrefois le héros de Voltaire, Garibaldi était le héros de M. John Lemoinne. Je houspillais donc ce dernier, et avec lui ses collaborateurs, dans mes Chroniques mensuelles, en prose et même en vers. Un jour, après une lecture des *Odes Funambulesques* de Théodore de Banville, je griffonnai une douzaine de triolets à leur adresse. Pourquoi ne les glisserais-je pas ici, — non sans demander pardon de la liberté grande? Pour vieillots qu'ils soient, ces triolets d'antan n'en présentent pas moins un intérêt archéologique, puisque les curieux y pourront retrouver la liste très complète des rédacteurs du *Journal des Débats* en l'an de grâce 1862.

J'aime le journal de Bertin,
Malgré ce qu'en dit la Gazette.
Bien qu'il soit un peu *libertin*[1],
J'aime le journal de Bertin

1. Le mot *libertin* n'est pris ici, bien entendu, que dans l'acception qu'il avait au XVIIIe siècle et comme synonyme d'*esprit fort*.

Et je le lis chaque matin,
Car Weiss[1] n'est point une mazette.
J'aime le journal de Bertin,
Malgré ce qu'en dit la *Gazette*.

Il est quelquefois trop hardi
Sous la plume de John Lemoinne[2].
Lorsqu'il chante Garibaldi,
Il est quelquefois trop hardi,
Ces jours-là, comme un étourdi,
Il brave l'évêque et le moine
Il est quelquefois trop hardi
Sous la plume de John Lemoinne!

Cela déplaît fort à Sacy[3],
Le descendant du grand Lemaistre.
Quoi! les *Débats* parler ainsi!
Cela déplaît fort à Sacy,
Janséniste très adouci.
Mais, las! Sacy n'est point le maître.
Cela déplaît fort à Sacy,
Le descendant du grand Lemaistre.

Il se console en relisant
Les *Petits Traités* de Nicole
Dont Techener lui fit présent :
Il se console en relisant
Des écrivains du temps présent
Et de notre nouvelle école
Il se console en relisant
Les *Petits Traités* de Nicole.

Pour moi, je relis Alloury,
Écrivain digne du grand siècle.
De bons auteurs toujours nourri,
Pour moi, je relis Alloury,
Qui, plus léger qu'une houri,
Folâtre avec les gens du *Siècle*.
Pour moi je relis Alloury,
Ecrivain digne du grand siècle.

1. J.-J. Weiss était le meilleur écrivain des *Débats*. Il ne fut point de l'Académie.
2. Elu membre de l'Académie en 1875.
3. Etait membre de l'Académie depuis 1854.

J'estime Cuvillier-Fleury[1] :
Sa critique me paraît saine.
Lorsqu'il éreinte Champfleury,
J'estime Cuvillier-Fleury.
Il est sévère, mais fleuri;
Son style est clair comme eau de Seine.
J'estime Cuvillier-Fleury :
Sa critique me paraît saine.

Je fais grand cas de Girardin[2] :
Ce n'est pas le cousin d'Émile ;
Bien qu'il soit un peu bavardin,
Je fais grand cas de Girardin.
Du bon sens c'est le paladin :
Comme il a fustigé l'*Emile !*
Je fais grand cas de Girardin :
Ce n'est pas le cousin d'Émile.

Quel jeune homme que Baudrillart !
Couronné par l'Académie[3] !
Il a les vertus d'un vieillard :
Quel jeune homme que Baudrillart !
Il écrit sur papier brouillard
Par amour pour l'*Economie !*
Quel jeune homme que Baudrillart,
Couronné par l'Académie !

Taine, Paradol et Renan[4]
Iront loin, — plus loin que Barrière[5].
Voyez ce trio rayonnant :
Taine, Paradol et Renan.
Chacun d'eux est entreprenant
Et ne connaît point de barrière.
Taine, Paradol et Renan
Iront loin, — plus loin que Barrière.

1. Elu membre de l'Académie en 1866.
2. Saint-Marc Girardin. Il était membre de l'Académie depuis 1844.
3. Economiste, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1863, couronné quatre fois depuis par l'Académie française.
4. Elus tous les trois membres de l'Académie française, le premier et le troisième en 1878, le second dès 1865.
5. M. François Barrière, éditeur de la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII[e] et le XIX[e] siècles.*

J'aime jusqu'à Jules Janin [1]
A son latin lâchant l'écluse.
Avec son feuilleton bénin,
J'aime jusqu'à Jules Janin.
J'aime le sourcil léonin
De Léo ; j'aime Delécluze [2] !
J'aime jusqu'à Jules Janin
A son latin lâchant l'écluse.

Je voudrais peindre ici Camus [3]
Raymond, Bersot [4] et Ratisbonne.
Si j'étais Duval-Lecamus,
Je voudrais peindre ici Camus.
Que de lecteurs charmés, émus
Par sa prose courte, mais bonne !
Je voudrais peindre ici Camus,
Raymond, Bersot et Ratisbonne.

O Saint-Ange [5], Ange des *Débats*,
Je clos par vous ma litanie.
Quand vous décrivez les combats,
O Saint-Ange, Ange des *Débats*,
On croit voir, prenant ses ébats,
Un vieil officier du génie.
O Saint-Ange, Ange des *Débats*,
Je clos par vous ma litanie.

V

L'Académie française me fournit, en 1863, l'occasion d'une petite manifestation anti-impérialiste. Elle pro-

1. Elu membre de l'Académie en 1870.

2. Etienne Jean *Delécluze*, auteur de *Louis David, son école et son temps* et de *Souvenirs de soixante années*.

3. M. Camus avait aux *Débats* la spécialité des *entrefilets*. Il ne s'est jamais présenté à l'Académie.

4. Elu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1865.

5. Rédacteur militaire du *Journal des Débats*. S'il n'était pas de l'Académie, du moins était-il fils d'un académicien, Ange-François *Fariau*, dit de *Saint-Ange*, qui traduisit en vers les Œuvres d'Ovide.

posa, pour sujet du prix d'éloquence, l'*Eloge de Chateaubriand*. Je résolus de prendre part au concours, non dans l'espoir d'obtenir le prix, mais pour me donner la satisfaction de glorifier l'homme qui s'était tenu debout sous l'Empire et de qui Napoléon avait dit, dans une heure de colère : « Je le ferai jeter dans un cul-de-basse-fosse. » J'envoyai mon Discours au Secrétariat, ès mains de l'honnête M. Pingard ; comme il n'était pas destiné à être publié, je n'en gardai pas copie.

C'était une Etude politique bien plus que littéraire. Tandis que je me bornais, pour *Atala* et *René*, pour le *Génie du Christianisme*, l'*Itinéraire* et *Les Martyrs*, à quelques pages rapides, je m'étendis au contraire longuement sur la démission du 22 mars 1804, au lendemain de l'assassinat du duc d'Enghien ; — sur l'article du *Mercure* du 4 juillet 1807 : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire ; il croît inconnu près des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde... » ; — sur la brochure d'avril 1814 : *De Bonaparte et des Bourbons*. Qu'il y eût, dans ce violent réquisitoire, des allégations erronées, des attaques sans fondement, des invectives sans justice, je ne le contestais pas ; mais je montrais, en même temps, que ces exagérations, ces erreurs étaient inévitables après tant d'années de compression, de silence et, il faut bien le dire, de mensonge. Après tout, la terrible brochure n'était que l'écho des griefs et de la plainte des Français d'alors, quand elle stigmatisait, avec une éloquence indignée, la dureté de l'Empire, le ravage annuel et les reprises constantes de la conscription, les tyrannies locales et l'oppression publique. Le Sénat lui-même venait de

résumer, dans son décret de déchéance, ces griefs et ces plaintes de la nation : mais pouvait-il lui appartenir d'être l'organe et le vengeur de la conscience publique à l'heure où elle recouvrait enfin la faculté de se faire entendre ? Cet honneur ne revenait-il pas de droit à l'homme qui, dix ans auparavant, avait *seul* répondu par sa démission à l'attentat de Vincennes ?

L'Académie se plaisait alors, en toute occasion, ou secrète, ou publique, à taquiner Napoléon III. Elle vidait sur lui son carquois de traits piquants, de flèches légères et de fines allusions. L'hôte des Tuileries ne semblait pas beaucoup s'en émouvoir. Mais qu'arriverait-il si l'Académie, ne s'en tenant plus à une petite guerre d'épigrammes, couronnait solennellement un discours qui était une attaque délibérée, violente, injurieuse, à l'Empire et à l'Empereur ? Qu'elle se décidât à le faire, la chose me paraissait impossible. Un jour pourtant je reçus de M. Léopold de Gaillard, que j'avais mis dans le secret, une lettre où il me disait : « Tout va bien. M. de Montalembert, qui fait partie de la commission, vous a vigoureusement défendu contre M. Nisard, lequel venait de déclarer que couronner votre « pamphlet » serait compromettre l'existence même de la Compagnie, que ce serait la fin de tout, *finis Galliæ*[1]. Malgré ces objurgations, la Commission a décidé de retenir *trois* discours, entre lesquels elle choisira, après en avoir entendu une seconde lecture. Le vôtre est un des trois qui ont été *réservés*. C'est un premier et très grand succès. »

1. Je tiens à dire dès ici, quitte à y revenir plus tard, que, peu d'années après, M. Désiré Nisard est devenu pour moi un ami, un guide bienveillant et affectueux.

Lors du vote définitif, M. Nisard l'emporta. Le prix fut partagé entre M. Henri de Bornier et M. Benoît, professeur et doyen de la Faculté des lettres de Nancy[1].

Pour moi, je n'avais pas perdu ma peine, puisque j'avais été couronné... par Montalembert.

Un autre académicien m'était aussi venu en aide dans cette petite campagne. C'était Victor de Laprade. Il m'écrivit à cette occasion plusieurs lettres, dont une ou deux renferment des passages qui me paraissent présenter un réel intérêt : il y est parlé, en effet, non de mon Discours sur Chateaubriand, mais de Lamartine.

Laprade était un des plus fidèles amis du grand poète. Il le voyait fréquemment, soit à Paris, soit à Saint-Point ou à Monceaux. Lors de la première candidature de M. Littré et de son échec à la suite de l'intervention de Mgr Dupanloup, Laprade me manda ce précieux détail : « M. de Lamartine, dont le sang est resté au fond royaliste et chrétien, sollicité par quelques-uns de ses confrères de voter pour M. Littré, leur a fait devant moi cette réponse : « Je suis vieux et trop près de paraître « devant le bon Dieu pour voter contre lui ! » Dans une autre lettre, l'auteur des *Symphonies* consignait une déclaration de Lamartine, qui mérite également d'être recueillie : « Vous serez heureux, j'en suis sûr, m'écrivait-il, de connaître une parole du grand poète, déjà ancienne de plusieurs années et qui me fut bien douce à entendre : « Après tout ce qu'on a essayé sans succès, « monarchie de juillet, seconde République et second

1. Le prix fut décerné dans la séance du 21 juillet 1864.

« Empire, ce que la France a de mieux à faire, c'est « de revenir à la monarchie traditionnelle et légi- « time [1]. »

VI

A peine avais-je achevé d'écrire l'*Éloge de Chateaubriand*, que j'acceptais de collaborer à un ouvrage en deux volumes, non pour prendre rang parmi les auteurs, mais afin de faire plaisir à un ami. Le secrétaire de la rédaction de la *Revue de Bretagne*, Emile Grimaud [2], était Luçonnais comme moi; nous étions nés presque porte à porte. Avant vingt ans, trois fois lauréat des Jeux Floraux, il avait cueilli dans *Toulouse la Romaine* l'Amarante d'or, l'Églantine d'argent et le Souci d'argent. Trois ou quatre recueils avaient suivi — *Fleurs de Vendée*, *Chants du Bocage*, *Les Vendéens*, — qui étaient plus qu'une promesse de talent. Il eut l'idée de publier sous ce titre : *Les Poètes lauréats de l'Académie française*, les poèmes couronnés de 1803 à 1863. Chaque lauréat devait avoir sa notice. Non sans peine, Émile Grimaud

1. Lettre du 23 juin 1863. — En 1861, sous ce titre : *Critique de l'Histoire des Girondins*, Lamartine avait publié un volume où il faisait son examen de conscience devant le public. Dans l'*Introduction* aux *Discours politiques* du poète, le très républicain M. Louis de Ronchaud fait, non sans tristesse, à propos de la *Critique de l'Histoire des Girondins*, cet aveu particulièrement significatif sous sa plume : « Le républicain de 1848 *est redevenu*, dans cet écrit, *monarchiste constitutionnel; peu s'en faut qu'il ne se déclare de plus *légitimiste* comme l'avait été son père, et il n'est pas loin de croire que les opinions politiques sont des traditions de la race. Il le dit même expressément : « Les opinions « politiques sont dans le sang ; tel père, tel fils. »

2. Émile *Grimaud* (1831-1901), auteur des *Récits Vendéens* (ouvrage en prose) et de nombreux et remarquables recueils de vers : *Fleurs de Vendée*, *Chants du Bocage*, *Les Vendéens*, *Fleurs de Bretagne*, *Poèmes Vendéens*, *Dieu et le Roi*.

réussit à se procurer tous ces poèmes, même ceux qui n'existaient plus qu'à l'état d'exemplaire unique dans la bibliothèque de l'auteur. Il lui fut plus facile de réunir les éléments de ses biographies, les intéressés, dont beaucoup vivaient encore, s'offrant à les composer eux-mêmes. Grimaud n'était pas un *chartiste* comme La Borderie; poète, il ne s'inquiétait pas outre mesure de l'exactitude, et il eût volontiers donné les biographies telles qu'il les recevait. Je lui fis comprendre qu'il y avait lieu de les reviser avec soin, de contrôler les dates, les renseignements, les anecdotes. Il reconnut que j'avais raison et insista pour que je partageasse avec lui la besogne. J'y consentis, et c'est ainsi que je fus amené à rédiger les notices sur Raynouard, Victorin Fabre, Charles Loyson, Pierre Lebrun, Édouard Mennechet, Victor Chauvet, Alfred de Wailly, Auguste Lemaire, Bignan, Émile de Bonnechose, Alfred des Essarts, Amédée Pommier et Julien Daillière.

Dans ces notices, je ne m'étais pas fait faute de relever les erreurs, petites ou grandes, commises par les critiques ou biographes qui avaient traité avant moi les mêmes sujets.

Ainsi en fut-il notamment pour le concours de 1817, dont le sujet était *Le Bonheur que procure l'Étude dans toutes les situations de la vie*. Ce concours, brillant entre tous, offrit ce résultat, qui ne s'est encore produit qu'une fois depuis l'institution du prix de poésie[1] : sur

1. Il avait été fondé en 1671, sous le voile de l'anonyme, par trois académiciens dont un seul, Pellisson, est connu avec certitude. Suivant l'abbé d'Olivet, les deux adjoints de Pellisson étaient Conrart, le premier secrétaire-perpétuel de l'Académie, et M. de Bezons, conseiller d'État ordinaire. Leur argent était porté au libraire de l'Académie sans que personne sût d'où il venait.

quarante-six pièces envoyées à l'Académie, il y en eut jusqu'à dix qui parurent dignes d'être distinguées.

Le prix fut partagé entre MM. Pierre Lebrun et X.-B. Saintine. Un *accessit* était décerné à M. Charles Loyson. Casimir Delavigne, l'un des concurrents, s'était mis lui-même hors de cause. Au lieu d'accepter le sujet comme une vérité reconnue, il l'avait envisagé comme une question à résoudre, et il était arrivé à cette conclusion que l'*Étude ne fait pas le bonheur*. Son *Épître* renfermait d'ailleurs nombre de vers heureux, de ces vers *trouvés* comme le poète en aura si peu dans ses tragédies, celui-ci, par exemple, devenu proverbe dès son apparition :

> Les sots, depuis Adam, sont en majorité.

Parmi les pièces qui obtinrent une mention, il en était une inscrite sous le n° 15, portant pour épigraphe ce vers d'Ovide :

> Et mihi jam *puero* cœlestia sacra placebant,

et débutant ainsi :

> Moi qui, toujours fuyant les cités et les cours,
> De *trois lustres* à peine ai vu finir le cours.

Elle avait pour auteur Victor Hugo, qui n'avait, en effet, que quinze ans, étant né le 26 février 1802.

Sainte-Beuve, à ce propos, dans la *Biographie des Contemporains*[1], puis dans la *Revue des Deux-Mondes*[2] et dans les *Critiques et Portraits littéraires*[3], avait mis en

1. *Biographie des Contemporains, publiée sous la direction de MM. Rabbe et Vielhe Boisjolin*, t. IV, p. 331. — 1831.
2. Livraison du 1er août 1831.
3. Cinq volumes in-8°, 1835-1839.

circulation l'anecdote suivante, aussitôt recueillie par tous les biographes du poète. L'Académie, frappée de la gravité et de la beauté des vers inscrits sous le n° 15, allait leur accorder le prix, lorsque plusieurs membres firent observer que le candidat, en se donnant *trois lustres* seulement, s'était moqué de ses juges; il méritait qu'une leçon lui fût donnée, et l'on décida que sa pièce descendrait du premier au second rang. Ce fut en vain qu'il courut, son acte de naissance à la main, chez M. Raynouard; le siège du secrétaire perpétuel était fait, et il ne voulut pas recommencer son travail.

Les choses s'étaient passées tout autrement et, dans ma notice, je les remis au point.

Il est bien vrai que l'Académie n'accepta pas, sans douter un peu de son exactitude, le dire de l'auteur relativement à son âge; mais, bien loin d'y voir un motif de refuser au jeune poète la juste récompense à laquelle il pouvait prétendre, elle déclara que, s'il n'avait réellement que quinze ans, c'était pour lui un titre de plus aux *encouragements* de ses juges[1]. Un *encouragement*, voilà donc ce qui fut accordé à Victor Hugo; on ne le fit pas descendre *du premier au second rang;* on lui assigna d'emblée le *neuvième* rang, parce que huit autres pièces avaient paru l'emporter sur la sienne. Voici comment les ouvrages distingués par l'Académie furent classés : En première ligne, les deux poèmes de MM. Pierre Lebrun et Saintine; 3° l'Épître de Casimir Delavigne; 4° les vers de Charles Loyson; 5° le n° 36, « qui paraît être, disait le rapporteur, d'un auteur versé dans l'art d'écrire et qui sait employer sagement les

1. Voici le texte du rapporteur, M. Raynouard : « Si véritablement il n'a que cet âge, l'Académie a dû un encouragement au jeune poète. »

ressources de la versification »: 6° la pièce de la princesse de Salon-Dyck: 7° et 8° deux discours en vers, dont l'un était du chevalier de Langeac, déjà couronné en 1768 pour sa *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*, et qui avait en 1817

Treize lustres complets surchargés de deux ans;

9° la pièce de Victor Hugo; 10° une autre pièce portant pour épigraphe ce vers de Racine :

Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres.

L'inexactitude du récit de Sainte-Beuve ne pouvait donc faire doute. En 1863, d'ailleurs, avaient paru les deux volume intitulés : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.* Le *Témoin*, qui n'était autre que le poète lui-même, rapportait, avec force détails, qu'il n'avait envoyé son acte de naissance à M. Raynouard qu'*après* la séance publique du 25 août 1817, et non *avant*, comme l'avait écrit par trois fois le célèbre critique — — ce qui achevait de détruire la version de ce dernier.

Je fis tenir les *Poètes lauréats* à Sainte-Beuve, qui m'honora de cette réponse :

« *Ce 29 novembre 1864.*

« Monsieur,

« Je reçois vos volumes, nous faisons tous deux de la
« biographie, nous nous citons quelquefois ; nous nous
« contredisons et nous nous rectifions. Mais dans ces
« rectifications, il y a à prendre garde. Vous dites,
« tome I, page 10, que je me suis approprié un mot de
« Daunou. Cela n'est pas. Si vous aviez pris la peine de

« lire mes *Portraits littéraires*, comme vous avez fait « pour mes *Causeries du Lundi*, vous auriez vu dans l'un « de ces sept volumes, à l'occasion d'un article sur les « *Mémoires de La Fayette* que le mot de Daunou n'a été « connu que par moi, *à qui il l'a dit*, et je l'ai placé dans « une conversation même de Daunou, rapportée et re- « faite par moi encore de même. C'est là que M. Charles « Labitte l'a vu. Le mot ainsi assuré à Daunou par moi- « même, par moi seul, j'ai cru pouvoir ensuite m'en « servir à l'occasion comme d'une monnaie courante.

« En ce qui est de la pièce de Victor Hugo qui a con- « couru, mon récit, qui peut bien être inexact, n'est pas « moins *authentique* que celui donné *par un témoin* de la « vie d'Hugo, car le passage a été écrit d'après une con- « versation *directe* de Victor Hugo. Ce livre fort curieux « d'un témoin de la vie, ayant été fait d'après des con- « versations de Hugo, mais n'ayant pas été, je le crois, « revu ensuite par lui [1], renferme quelques inexactitudes « de peu d'importance [2], mais que lui-même n'eût pas « commises et que j'ai pu y remarquer avec certitude.

« Laissez-moi maintenant vous remercier, monsieur, « vous et monsieur votre collègue, de vos obligeantes « citations et agréez l'expression de mes sentiments très « distingués.

« SAINTE-BEUVE ».

La lettre était un peu aigre-douce. Visiblement, le grand critique n'aimait pas la contradiction. *Cela n'est*

1. Hugo l'a revu et corrigé, et l'a fait entrer dans l'édition définitive de ses *Œuvres complètes*, en avouant ainsi la paternité.

2. Il renferme, au contraire, des inexactitudes extrêmement nombreuses et dont plusieurs sont de réelle importance. — Voir mes volumes sur *Victor Hugo avant 1830* et sur *Victor Hugo après 1830*.

pas, dit-il assez durement à l'occasion du mot de Daunou. Prononcé par l'ancien conventionnel à propos du parler provençal de Raynouard, ce mot était celui-ci : « Ses compatriotes célèbres, Sieyès, Maury en avaient *l'esprit doux;* lui, il en a *l'esprit rude.* » Raynouard avait été couronné en 1803 pour sa pièce de *Socrate dans le temple d'Aglaure*, et j'avais dû lui consacrer une notice. Après avoir rappelé le mot très spirituel de Daunou, j'avais cru pouvoir faire remarquer que l'auteur des *Lundis*, dans sa Causerie du 6 octobre 1851, l'avait donné comme étant de lui, Sainte-Beuve. Voici comment il s'exprime : « Nul homme distingué ne garda plus que Raynouard le cachet primitif de sa province, de son endroit [1]. Il était avant tout de son pays par l'accent. Massillon, Fléchier, Sieyès, qui étaient aussi du Midi, avaient en prononçant *l'esprit doux*, comme disaient les Grecs; Raynouard, plus agreste, avait *l'esprit rude*, quelque chose de fort et de mordant dans la prononciation [2]. » Nulle trace de Daunou dans ces lignes; ma légère chicane dès lors n'était-elle pas justifiée ?

Quant à son récit sur le concours de 1817 et sur la pièce de Hugo, Sainte-Beuve se défendait assez mollement, puisqu'il reconnaissait que « ce récit pouvait bien être inexact ». Cinq ans plus tard cependant, il n'avait pas encore oublié cette petite querelle; il y est revenu en 1869 dans l'édition définitive de ses *Portraits contemporains*, où je trouve cette note :

« Je vois que ce récit a été fort contesté dans une « publication en deux volumes, *Les Poètes lauréats de « l'Académie française*, recueillis par MM. Edmond Biré

1. Il était né à Brignoles (Var).
2. *Causeries du Lundi*, t. V, p. 6.

« et Emile Grimaud (1864). M. Ed. Biré, auteur de « l'article qui me réfute, a fort triomphé en m'opposant « le récit de la même anecdote littéraire, un peu autre- « ment présentée dans le livre intitulé : *Victor Hugo « raconté par un témoin de sa vie*. Il se pourrait pourtant « que ce témoin et moi eussions puisé à la même « source. Mais on sait que de tels souvenirs, quand on « les raconte de vive voix et qu'on ne les serre pas de « près, sont sujets à s'exagérer un peu, et c'est ce qui « sera arrivé ici. Il reste bien certain que les académi- « ciens doutèrent de l'âge réel de l'auteur (« si véritable- « ment il n'a que cet âge », est-il dit dans le rapport de « M. Raynouard), et ce doute qui impliquait le soupçon « d'une certaine supercherie, put bien influer sur leur « jugement [1]. »

VII

J'ai reçu d'autres lettres de Sainte-Beuve et il a parlé de moi en d'autres rencontres ; mais, s'il faut l'avouer, ces rapports purement littéraires me laissaient singulièrement froid. Il était trop évident que nous n'appartenions pas au même diocèse.

Bien différentes et d'un tout autre caractère furent les relations que, vers ce même temps, je commençai d'entretenir avec un autre académicien, M. de Falloux. Nous n'étions pas seulement du même diocèse, nous étions de la même paroisse.

A diverses reprises, j'avais eu sujet de signaler dans la *Revue de Bretagne*, quelques-uns de ses écrits, soit sur

1. *Portraits contemporains*, édition de 1869, t. I, p. 397.

la Question romaine, soit sur Mme Swetchine. Un jour, m'écrivant pour me remercier, il m'invita à l'aller voir au Bourg-d'Iré. C'était à l'automne de 1865. Je partis avec deux de mes amis, Emmanuel de Rorthays et Alfred Lallié.

Le château du Bourg-d'Iré est une des belles résidences de France.

Il est posé à mi-côte sur une colline dont le versant, formé par une immense prairie semée de chênes, se prolonge en pente douce jusqu'à la petite rivière de la Versée. Le versant opposé se relève insensiblement, et déploie une longue suite de champs et de pâturages entourés d'arbres et de haies touffues. A gauche, on découvre le village avec son vieux clocher du XIe siècle; en face et à droite, la rivière dont les contours suivent le fond des vallons.

Bâtie de 1852 à 1856, la maison est construite dans le style Louis XIII, d'après un plan primitivement dressé par le duc de Valmy, régularisé par M. Cordoin, architecte de Paris, complété par M. de Falloux lui-même, qui, lors de ses voyages à travers l'Europe, avait visité de nombreux châteaux et s'était promis de mettre un jour à profit les remarques qu'il y avait faites.

La juste proportion du corps principal, l'élégance des pavillons, le développement heureux d'un magnifique perron séduisent tout d'abord, et nous éprouvâmes, en gravissant la colline, un véritable sentiment d'admiration. Un défaut de régularité dans la façade ne laissa pas cependant de nous étonner. Sur une partie du rez-de-chaussée, il n'y avait pas de premier étage ni de mansardes, rien que le vide, une large brèche coupant l'ensemble de la construction. Nous eûmes bientôt l'ex-

plication de cette singularité. Le châtelain et sa famille avaient surtout besoin de repos, et sacrifiant à ce besoin la symétrie, M. de Falloux n'avait pas hésité à *isoler* son appartement particulier, celui de sa femme et de sa fille, ainsi que celui de madame de Caradeuc, sa belle-mère, et à les mettre entièrement à l'abri du bruit et du mouvement inséparables d'une grande habitation.

A peine avions-nous monté les marches du perron que nous étions accueillis, nouveaux venus que nous étions, comme d'anciennes connaissances, comme de vieux amis, et que M. de Falloux, un peu souffrant ce jour-là, nous introduisait dans sa chambre. Si la tenture était sévère et sévère aussi l'ameublement en bois noir, deux admirables peintures en adoucissaient l'austérité. L'une est la belle et *unique* copie du tableau d'Ary Scheffer, *Saint Augustin et sainte Monique à Ostie;* l'autre, placée en face, est une excellente copie de *La Mort de saint Bruno*, le chef-d'œuvre d'Eustache Lesueur. Avec quelle émotion je contemplai ensuite deux médaillons montés par Froment-Meurice : le portrait en miniature de Madame Élisabeth, donné par elle à Mme la marquise de Soucy, grand'mère de M. de Falloux, et le portrait de Louis XVI, porté en bague par Marie-Antoinette, ensuite monté en broche et porté par Madame la Dauphine jusqu'à sa mort, et enfin donné directement à M. de Falloux. Sur la table de travail, deux statuettes en bronze de Berryer et de Daniel O'Connell; partout enfin des souvenirs rappelant quelques-unes des précieuses amitiés du châtelain. Tel, par exemple, œuvre et don de Mme Swetchine, un charmant pastel à la manière de Greuze, — ou encore le manuscrit de la *Vie de saint Dominique*, que Mme Swetchine avait fait relier avec

la lettre d'envoi du Père Lacordaire. M. de Falloux m'assura que ce manuscrit de cinq cents pages — sur lequel il n'y avait pas vingt ratures — était non une copie et une mise au net, mais le premier et le seul texte de l'illustre dominicain, qui écrivait de premier jet avec une facilité merveilleuse.

Le petit salon de famille était tout à côté. Ici également les murs parlaient. Auprès du portrait du comte Molé, belle gravure sur acier d'après la toile d'Ingres, voici le portrait de Mme la duchesse de Sagan, cette nièce du prince de Talleyrand, si belle, si spirituelle, qui, sous le nom de duchesse de Dino, avait tenu une si grande place dans le monde de la Restauration. Les gloires de l'Anjou n'étaient pas absentes, et, au premier rang, semblant sourire à l'orateur qui les avait fait oublier, le duc de Fitz-James et le marquis de Dreux-Brézé.

Pour retrouver la partie du château bruyante et animée, il faut traverser une galerie donnant sur le parc et qui, lorsque les hôtes sont nombreux, sert de salle de conversation et de salle de lecture pour les journaux et la correspondance. Les coupes en argent ciselé décernées à M. de Falloux aux concours de Poissy occupaient une place d'honneur dans cette galerie, ornée dans toute sa longueur de peintures françaises et surtout de tableaux religieux de l'École italienne. Son frère le cardinal, qui habitait Rome, ne l'en laissait jamais manquer. Il les expédiait à titre de cadeau; mais Dieu sait ce que coûtaient au châtelain du Bourg-d'Iré ces *dons gratuits du clergé!*

La galerie conduit aux pièces d'honneur. La salle à manger, le vestibule, le grand salon et la bibliothèque

forment une enfilade de cent trente pieds de longueur sur vingt-quatre pieds d'élévation. « Pour ne pas me séparer du paysage, dont le charme, écrit M. de Falloux dans ses *Mémoires*, ne diminue pas pour moi avec les frimas et les neiges, je m'accordai un très grand luxe, le seul que je me sois permis dans ma vie. Je mis toutes mes fenêtres en glaces de Saint-Gobain, du haut en bas, afin de n'avoir pas l'œil sans cesse contrarié par des losanges ou des carrés, qui, de tout temps et en tout lieu, m'ont été désagréables. La cheminée même du salon fut surmontée d'une grande glace sans tain, de façon qu'en toute saison on pût voir passer les oisifs et les travailleurs, voir pousser et tomber le feuillage, voir croître l'herbe, la voir faucher et la voir faner, charmant plaisir si bien raconté par Mme de Sévigné[1]. »

Je fis plus d'une station dans la magnifique et riche bibliothèque, où M. de Falloux venait quelquefois me retrouver. Un jour, je lui exprimai ma surprise à la vue des huit ou dix éditions de Molière qu'il possédait, presque toutes anciennes et solidement reliées. « Ah! me dit-il, c'est que, dans ma jeunesse, j'ai souvent joué au faubourg Saint-Germain ou dans quelques châteaux d'Anjou la comédie de salon, et Molière était mon auteur préféré. A Rome, en 1840, j'ai eu l'honneur de jouer devant M. le comte de Chambord. Ce jour-là, il est vrai, ce fut une pièce du *Théâtre de Madame*[2] que nous représentâmes, le *Vatel* de M. Scribe. » La veille

1. *Mémoires d'un Royaliste*, t. II, p. 192.

2. Le Théâtre du Gymnase, dont Eugène Scribe était le fournisseur attitré et que la duchesse de Berry avait pris sous sa protection, porta, depuis le 8 septembre 1824 jusqu'à la révolution de Juillet, le nom de *Théâtre de Son Altesse Royale Madame*.

de mon départ, connaissant mon admiration pour Victor Hugo, il insista pour me faire accepter l'exemplaire d'*Hernani* qu'il avait acheté sous les galeries du Palais-Royal quelques jours après la première représentation. Je conserve précieusement cet exemplaire qui porte, sur la feuille de garde, cette signature ou plutôt cette griffe : *Hierra.*

Le salon et la bibliothèque communiquent directement avec la chapelle. « S'il en eût été autrement, écrit M. de Falloux, ma femme et ma fille n'eussent pu, comme elles le faisaient tous les soirs, dire à haute voix la prière avec tous les gens de la maison. Cet usage était commun au château et à la ferme. Il est assez général en Anjou, et nous y tenons beaucoup[1]. » — Ce que M. de Falloux ne dit pas, c'est que sa chapelle était une merveille. L'autel, un des plus beaux morceaux de la sculpture sur bois de la fin du xv[e] siècle, est orné de sept bas-reliefs en ronde bosse représentant l'histoire de la Passion. Au-dessus des bas-reliefs s'élèvent des couronnements formés par un système fort compliqué de petites constructions architecturales dans le genre de celles qui couronnent les stalles de la cathédrale d'Amiens. L'autel est peint et doré dans toutes ses parties avec le plus grand soin et conformément aux anciennes données. Les vitraux ne sont pas moins remarquables. Les quatre fenêtres de la chapelle encadrent seize médaillons représentant les principales circonstances de la vie de la Sainte Vierge. La voûte et les murs sont enrichis d'une brillante polychromie: l'azur et l'or dominent dans les parties élevées: dans les au-

1. *Mémoires d'un Royaliste*, t. II, p. 195.

tres règnent des teintes plus adoucies. Enfin un lambris et une tribune en bois sculpté, conçus dans le même esprit que l'autel, suivent le pourtour des murs et complètent la décoration générale d'une façon très heureuse.

Pour gagner ma chambre, — celle de Mgr Dupanloup, tout simplement! — il me fallait monter l'escalier principal, et ici encore j'avais beaucoup à admirer. La cage de cet escalier était ornée de deux tableaux, de très grandes dimensions : *La Bataille de Fontenoy*, d'Horace Vernet, et *La Bataille de Lépante*, du Tintoret. M. de Falloux les avait fait copier à Versailles et à Venise : « Deux grandes pages historiques, a-t-il écrit, que je me plaisais à rapprocher : — Fontenoy! la dernière grande bataille de la Monarchie et la dernière grande victoire du drapeau blanc : — Lépante, la suprême victoire du Christianisme contre l'Islamisme et l'affranchissement définitif des côtes de l'Italie[1]. »

VIII

Ce magnifique château n'écrasait pas le châtelain, ce cadre superbe n'écrasait pas le portrait. Orateur, M. de Falloux avait été le principal lieutenant de Berryer, et presque tous ses discours avaient été des événements. Calme et ferme, sûr de sa pensée et de sa phrase, prompt à la réplique, aussi habile qu'éloquent, il avait eu, en toute rencontre, de ces trouvailles heureuses, de ces mots venus d'un seul jet, répétés le lendemain de bouche en bouche et qui appartiennent à l'Histoire : —

1. *Mémoires d'un Royaliste*, t. II, p. 194.

« Vous envoyez la circulaire faite homme ! » — « La France ne veut plus ni des trembleurs ni de ceux qui font trembler, ni des hommes qui ne sont capables de rien, ni des hommes qui sont capables de tout. » — « L'injure — l'*honorable* M. Favre l'ignore peut-être, et, comme il semble tenir à ce moyen de discussion, il sera bien aise de l'apprendre — l'injure subit la loi même des corps physiques et n'acquiert de gravité qu'en proportion de la hauteur d'où elle tombe... » etc. — Ministre, il avait été, non un politicien, mais un politique, un véritable homme d'État, et un de ses collègues les plus éminents avait pu dire de lui : « Celui qui n'a pas vu M. de Falloux dans la salle du Conseil, à la table des ministres, ne sait pas ce que peut être la puissance, l'irrésistible force de la parole humaine. » Il avait attaché son nom à cette loi sur la liberté d'enseignement, qui a fait tant de bien et qui restera, quoi qu'on fasse, *la loi Falloux*. — Académicien et homme du monde, il s'était montré un incomparable causeur et, même à côté de Montalembert et du Père Lacordaire, il avait été l'oracle du salon de Mme Swetchine.

Et voilà maintenant qu'il n'est plus, au fond de son Anjou, qu'un *country gentleman*, un éleveur de bestiaux, le propriétaire d'une étable qui a cent vingt pieds de longueur sur trente de largeur, le roi des *Durhams*, le grand vainqueur des concours de Poissy ! Est-ce donc qu'il aspire à descendre ? Il me semble, au contraire, qu'il a encore grandi. Il charme toujours ses hôtes par sa conversation spirituelle, élevée, gracieuse. Son active correspondance continue de porter dans toute la France et au dehors les conseils les plus opportuns, les avis les plus sages. L'homme politique en lui n'a abdiqué qu'en

apparence, mais il s'est doublé d'un homme d'action et de devoir, de vertu et de charité. C'est tout un pays — son pays natal — qu'il régénère et qui vit de ses bienfaits. Le lendemain de notre arrivée, son régisseur, M. Baptiste Lemanceau, nous conduisit sur une route en commencement, où il avait à parler à des ouvriers. — « Ce chemin, nous dit-il en revenant, n'était peut-être pas absolument nécessaire, mais M. le comte veut que, tous les ans, nous mettions en train quelque grand travail, où tous les gens du pays qui manquent d'ouvrage soient assurés d'en trouver. » Le boulanger et le boucher du Bourg-d'Iré avaient ordre de donner du pain et de la viande aux vieillards et aux mères de famille qui en demanderaient. Ce n'étaient là, du reste, que les *menus suffrages* de sa charité. Il avait fondé une école de filles, dirigée par des religieuses; une école de garçons, dirigée par un Frère de Lamennais; un hospice pour les vieillards, pourvu d'un matériel médical à la disposition de tous les malades de la commune. L'hospice, auquel il avait donné le nom d'*Hospice Swetchine,* avait été créé sans doute avec le produit des œuvres de Mme Swetchine, mais j'ai toujours soupçonné qu'il y avait ajouté un fort appoint personnel.

Ces choses si belles, d'autres riches sans doute ont pu les faire ailleurs; mais, au Bourg-d'Iré, elles revêtaient, si je ne me trompe, un caractère particulier. Ce riche, en effet, faisait bien plus que donner son or, il se donnait lui-même, en toute simplicité. C'était le petit tailleur du Bourg-d'Iré qui faisait les redingotes de ce grand seigneur, et celui-ci, lors de ses voyages à Paris, les portait bravement dans les plus beaux salons du faubourg Saint-Germain. C'était le cordonnier du village qui fai-

sait ses souliers : « Ils n'ont qu'un défaut, disait-il en riant, ils sont inusables. » Plus d'une fois, il m'est arrivé de visiter avec lui quelques-uns de ses fermiers. Avec quelle affection et quelle bonne grâce il leur parlait ! Les vieillards, les femmes, les enfants, les hommes eux-mêmes, rien qu'à le voir et à l'entendre, se sentaient émus. Quelle fête dans la chaumière ! et comme ces braves gens comprenaient bien qu'avec un tel maître, qui les élevait ainsi jusqu'à lui, ils étaient, eux aussi, *du château !*

Un jour, M. de Falloux me promena dans les cuisines et la lingerie. Une bonne vieille, au service de la famille depuis son enfance et qui avait bien quatre-vingt ans, filait sa quenouille au coin de la cheminée, M. de Falloux causa avec elle quelques instants Elle s'arrêta de filer, croisa ses deux mains comme pour prier et ne cessa de regarder le *jeune Maître*. Et en le regardant, la vieille servante avait dans ses yeux, encore vifs et clairs, une petite larme qui coulait doucement sur sa joue ridée.

IX

Cette première visite au Bourg-d'Iré, qui me causa une si grande joie, me joua pourtant un mauvais tour.

M. de Falloux avait fondé à Angers un journal, l'*Union de l'Ouest*, dirigé par M. Jules André, et dont le courriériste parisien était un de mes amis, M. Victor Fournel[1]. M. de Falloux me demanda de donner à cette excellente feuille un ou deux articles de critique littéraire par mois. Je finis par y consentir : il fut seulement

convenu que je ne signerais pas, si ce n'est de mon pseudonyme d'*Edmond Dupré*.

J'éprouvais toujours le même éloignement pour la publicité. Je persistais à ne pas vouloir être « un homme de lettres ». Ce qui me décida surtout à accepter, ce fut la considération suivante :

Depuis ma sortie du collège, je m'affligeais de voir, — et j'en ai déjà dit quelque chose — le peu d'empressement des journaux catholiques et royalistes à signaler, à recommander les livres de nos coreligionnaires les plus éminents, précisément à l'heure où nos adversaires célébraient à grand orchestre les moindres écrits des plus petits grimauds, pour peu que ces derniers fussent des leurs. Il n'y avait pas là seulement injustice et ingratitude, mais sottise et maladresse. Qui peut dire, par exemple, que Victor Hugo ne serait pas resté fidèle à notre cause, à celle qui lui avait inspiré ses premiers chefs-d'œuvre, s'il avait été applaudi et soutenu chez nous comme il aurait dû l'être ; si nous avions fait autour de lui le bruit que l'on menait, dans l'autre camp, autour de poètes qui lui étaient prodigieusement inférieurs, Casimir Delavigne et Béranger? *Fas est ab hoste doceri*. Les révolutionnaires nous donnaient ici un exemple que nous avions grand tort de ne pas suivre. Pourquoi ne pas les imiter ? Je voulus essayer de le faire dans mon modeste milieu et dans l'humble mesure de mes forces. Pendant dix ans, les principaux écrivains religieux et monarchiques n'ont guère publié d'ouvrage dont je n'aie aussitôt rendu compte dans l'*Union de l'Ouest*. Cette campagne n'a pas abouti à grand'chose, je le reconnais, mais j'ai du moins conscience d'avoir fait mon devoir.

A peine cette campagne, à tout le moins innocente, était-elle commencée, que j'eus, ou peu s'en faut, les honneurs de la police correctionnelle, non à Nantes ou à Angers, mais à Paris même.

Durant les premières années de l'Empire, j'avais composé force chansons politiques. Mes couplets ne pouvaient être imprimés; mais on en faisait des copies et ils circulaient sous le manteau, même en dehors de la Vendée et de la Bretagne; il m'en arrivait parfois des échos. de Lille, de Lyon, de Marseille. Un jour, le maire de Luçon, M. Gaudineau[1], dit à mon père : « Surveillez donc un peu votre fils Edmond. Il a été dénoncé comme l'auteur des chansons que vous savez, et, s'il continue, il pourrait bien lui en cuire. » La dénonciation venait de la préfecture de la Vendée, contre laquelle j'avais lancé maints brocards. Rien de plus excusable, d'ailleurs, que la conduite de mon préfet en cette circonstance, puisqu'aussi bien, chaque été, sur la plage des Sables-d'Olonne, marchant à quelques pas derrière lui, d'aimables baigneurs trouvaient très spirituel de chantonner à son oreille, sans risques pour eux sinon pour moi, ceux de mes refrains qui étaient plus spécialement à son adresse. La chose aurait pu mal tourner, sans l'intervention de M. Pietri, le préfet de police, à qui mon cas fut soumis. Un de ses chefs de bureau, M. Morin, était un Vendéen, frère du secrétaire particulier de l'évêque de Luçon, Mgr Baillet. M. Pietri le fit venir dans son cabinet : « Il y a quelques jours, lui dit-il, vous m'avez demandé un congé. Je vous l'accorde. Vous devez connaître à Luçon la famille Biré, une fa-

1. M. François *Gaudineau*, sénateur de la Vendée de 1876 à 1887. Il fut remplacé par mon frère Alfred.

mille royaliste, mais très estimée? — L'une des plus estimées du pays, monsieur le préfet. — Oui, oui, je le sais. M. Biré a un fils qui fait contre nous des chansons et que le préfet de la Vendée voudrait voir poursuivre en justice. — Ce serait bien malheureux. — Rassurez-vous. Je ne permettrai pas qu'il soit inquiété. D'abord, ses chansons sont assez jolies: ensuite, elles ne me paraissent pas être pour nous un danger bien sérieux. Partez la semaine prochaine pour la Vendée; voyez votre frère, faites venir à l'évêché M. Biré fils, obtenez de lui qu'il rompe tout commerce avec la Muse de la chanson, et son affaire sera classée. » — Ainsi fut fait: une fois de plus, l'Empire m'était clément, et il m'était bien démontré que *Mandrin* — le Mandrin des *Châtiments* — n'en voulait pas à ma personne.

Au bout de notre jardin, il y avait un petit bois de tilleuls et d'ormeaux. Mon père me donna une belle feuille de parchemin, où j'enfermai mon *trésor;* je creusai un trou au pied d'un vieux tilleul, et j'y déposai mes chansons : elles y sont encore.

Je les croyais bel et bien enterrées pour toujours, lorsqu'à ma grande surprise j'appris un beau matin qu'elles étaient ressuscitées et qu'il en avait été donné lecture, en pleine audience, au tribunal correctionnel de la Seine.

Un ancien commissaire de Ledru-Rollin, M. Pilhes, si ma mémoire ne me trompe pas, était poursuivi sous la prévention d'avoir fait partie d'une société secrète. L'avocat impérial, dans son réquisitoire, s'arma contre lui de certaines chansons trouvées à son domicile : « Vous les lirez, messieurs les juges, s'écria-t-il; en

voici d'ailleurs quelques fragments... » Et, avec des tremolos dans la voix, il lut une douzaine de couplets, parfaitement séditieux. En même temps, d'une main frémissante, il brandissait une cinquantaine de feuillets : c'étaient mes chansons. M. Pilhes fut condamné à un an de prison. Pour occuper ses loisirs, il composa un poème intitulé *Candide*. Un de ses premiers soins, dès qu'il fut libéré, fut de me l'envoyer, orné d'une dédicace et accompagné d'une lettre dans laquelle, avec beaucoup d'humour, il me contait ce petit épisode judiciaire, où j'avais joué un rôle sans le savoir.

Je ne faisais plus de chansons; je n'écrivais que de loin en loin dans la *Revue de Bretagne* et dans l'*Union de l'Ouest*. Comment occuper mes soirées, qui toutes étaient libres, puisque je n'allais pas dans le monde et que je ne jouais pas aux cartes? Je lisais et je prenais des notes. Je lisais surtout les vieux journaux, et particulièrement ceux de 1814 à 1820, dont je possédais une assez importante collection. De ces lectures est sorti le volume dont je parlerai au chapitre suivant : *Victor Hugo et la Restauration*.

CHAPITRE XII

VICTOR HUGO ET LA RESTAURATION

(*1868-1869*)

Que les vieux journaux sont bien plus intéressants que les feuilles du jour. La bibliothèque de mon oncle. — Un chapitre des *Misérables : L'Année 1817*. — Lettre de Sainte-Beuve. *L'Enfant sublime*. — Notes que me consacre Sainte-Beuve dans la réimpression de ses *Portraits contemporains* et dans ses *Nouveaux Lundis*. — Alfred Nettement, Edouard Mennechet et M. Laurentie. *Aladin ou la Lampe merveilleuse*. — Une lettre de Paul Féval. *Toujours Victor Ego!*

I

Vous venez de parcourir votre journal, et, le déposant sur votre table, vous vous êtes écrié :

« Allons ! il n'y a rien encore aujourd'hui ! » Si pourtant, à ce moment, quelqu'un venait vous dire : « Mon ami, vous avez tort ; ce numéro, qui vous paraît si insignifiant, renferme au contraire des choses du plus haut intérêt. Ce petit fait, qui n'a nulle importance à vos yeux, est le point de départ d'un grand événement. Ce nom qui ne vous dit rien, sera un jour célèbre. Tenez, voici la liste des élèves couronnés hier au Concours général des collèges de Paris [1]. Sachez-le donc ; celui-ci, le second prix de dissertation latine, sera dans quelques années un grand poète ; celui-là, le premier

1. Quand cette page fut écrite, il y a quelques années, la République n'avait pas encore supprimé le Concours général.

prix de version grecque, sera un puissant historien : cet autre, qui n'a décroché qu'un troisième accessit, écrira des romans dont toute une génération fera ses délices et que vous-même placerez sur un des rayons préférés de votre bibliothèque. Tenez encore. Voici les noms des jeunes gens qui viennent d'être reçus à Saint-Cyr. — Que m'importe? dites-vous, je n'en connais pas un! — Sans doute, vous n'en connaissez pas un seul aujourd'hui : mais il en est plusieurs que vous prononcerez un jour avec reconnaissance, avec orgueil. Retenez bien ce nom : c'est celui du général qui gagnera notre première victoire. Voici maintenant celui qui portera le dernier coup à l'ennemi enfin abattu. Celui-là — saluez, mon ami, — celui-là rendra à la France l'Alsace et la Lorraine! »

Si l'ami, qui vous dirait ces choses, avait autorité pour vous les dire ; s'il était vraiment doué du don de seconde vue et que vous n'en puissiez douter ; et si, d'aventure, il arrivait chez vous chaque matin en même temps que votre journal, et qu'il voulût bien le commenter de la sorte, éclairant le fait d'aujourd'hui par le fait de demain, projetant sur chaque nom, sur chaque détail, une lumière prophétique, quel intérêt ne prendraient pas, à vos yeux, ces journaux, objet de votre dédain, ces feuilles que vous tenez en si petite estime,

Des spectacles d'hier, affiches déchirées!

Eh bien! pour trouver dans la lecture des journaux cet intérêt puissant, merveilleux, à nul autre pareil, pas n'est besoin de chercher autour de vous — vous ne le trouveriez pas — un ami qui soit « sorcier »; il suffit de lire, au lieu des journaux du matin, les journaux

d'autrefois, — les *vieux journaux*. Pour ma part, je ne sais pas de lecture plus récréante et plus instructive, mieux faite pour satisfaire la curiosité, pour procurer en même temps à l'esprit ce repos, ce charme mélancolique qui sort des choses du passé, doux comme le parfum qui s'exhale des fleurs le soir, après les feux du jour.

Il y a plusieurs années, je trouvais dans la succession d'un vieil oncle toute une collection de journaux du temps de la Restauration. Il y avait là le *Journal des Débats* et la *Quotidienne*, le *Constitutionnel* et la *Gazette de France*, le *Conservateur* et la *Minerve*, les *Lettres Champenoises* et le *Défenseur*, le *Nain jaune* et le *Drapeau blanc*. Mes cohéritiers m'abandonnèrent aisément ce lot, que le notaire, homme d'esprit, avait inventorié sous cette rubrique : *meubles meublants*. Les journaux de ce temps-là, du reste, étaient tout petits, et je réussis à les caser.

J'y jetai d'abord les yeux assez distraitement; un peu plus tard, j'en vins à les feuilleter avec quelque suite, puis à les lire sans en rien passer. Un bonheur n'arrive jamais seul ; rien n'est plus vrai que ce commun proverbe.

A mesure que j'avançais dans le dépouillement de mes vieux journaux, je me déshabituais peu à peu, presque à mon insu, de faire sauter la bande des journaux du jour, si bien qu'il m'arriva une fois de passer tout mon été sans en ouvrir un seul. Je crois bien n'avoir jamais passé un été aussi agréable.

Comme j'achevais — c'était vers 1867 ou 1868 — de lire *mes* journaux de 1817, je voulus relire, dans le premier volume des *Misérables* de Victor Hugo, le chapitre intitulé l'*Année 1817*. Ce chapitre a la prétention d'être

une page d'histoire. L'auteur y multiplie les détails et les anecdotes, jetés dans un désordre apparent, mais en réalité groupés avec un art savant et de façon à rendre odieux et ridicules les Bourbons et le gouvernement royal.

Tous ces faits, affirme-t-il, sont d'une exactitude absolue. La vérité est qu'ils sont tous ou presque tous inexacts. Il y avait dans ces pages presque autant d'erreurs que de mots. Relever ces erreurs pouvait n'être pas inutile. Je le pensai du moins. Sans doute, Victor Hugo n'avait mis en avant que de *petits faits ;* mais comment ne pas reconnaître qu'en histoire les petits faits engendrent souvent les grosses erreurs, et que, bien choisis et habilement distribués, ils ne sont pas plus inoffensifs que ces *petites pluies* dont Mme de Sévigné écrivait dans l'une de ses lettres : « Ce sont les petites pluies répétées qui gâtent bien les chemins ! »

Au bout de quelques mois, il se trouva qu'en marge du chapitre des *Misérables* j'avais écrit tout un volume. Je le publiai en avril 1869, et on m'accordera bien que je ne visais pas à obtenir un succès d'actualité. Il y avait sept ans que les *Misérables* avaient paru [1]. En réalité, ce volume auquel je donnai le titre de *Victor Hugo et la Restauration* était bien moins une réfutation des pages du grand poète qu'une peinture anecdotique de l'époque de la Restauration, et en particulier de l'année 1817. Le chapitre de Victor Hugo n'est ici qu'un clou auquel j'ai accroché mon esquisse.

A défaut d'autre mérite, mon livre avait celui d'être le fruit de patientes et consciencieuses recherches, pour-

1. *Les Misérables* furent publiés du 3 avril au 30 juin 1862.

suivies dans mes vieux journaux d'abord, et ensuite un peu partout. Il est tel détail secondaire, pour lequel je me suis livré, en France et même à l'étranger, à une longue et minutieuse enquête. Je ne m'exagère point la valeur d'un travail de cette nature. Si la poussière que soulèvent autour d'eux les grands événements ne doit pas nous cacher certains détails caractéristiques, les petits faits, à leur tour, ne doivent pas nous faire perdre de vue les lignes principales de l'histoire.

J'estime cependant qu'ils ont aussi leur importance, et que cette importance parfois ne laisse pas d'être assez grande.

Le comte Molé, dans une conversation qui nous a été conservée par Alexis de Tocqueville, a dit un jour que la lecture d'aucune des Histoires de la Révolution ne lui avait jamais donné l'idée de la vérité ni pu concorder avec ses propres souvenirs, et qu'on apprendrait beaucoup mieux à la connaître en parcourant les petits écrits du temps; que la période du Directoire, par exemple, celle qui lui était la plus présente, n'avait été peinte sous ses vraies couleurs par aucun de nos historiens, et que le seul livre dans lequel elle fût vivante était un ouvrage anecdotique, *L'Atelier de David*, par Delécluze [1].

Faire pour la Restauration ce que le bon Delécluze — sans le savoir, je le crois bien, — a fait pour le Directoire, mon ambition n'a pas été au delà.

1. *Mélanges*, d'Alexis de Tocqueville, p. 195. — Le livre auquel M. Molé faisait allusion a paru en 1854 sous ce titre : *Louis David et son temps*, par E.-J. Delécluze.

II

Le volume venait à peine de paraître que je recevais cette lettre de Sainte-Beuve :

« *Ce 19 avril 1869.*

« Monsieur,

« Je parcours avec empressement et intérêt votre « volume. Personnellement j'ai à vous remercier de vos « remarques et des paroles dont vous les accompagnez. « J'aurais bien quelque objection à faire sur l'idée géné- « rale du Livre. Vous avez voulu avant tout réfuter le « Tableau qu'avait tracé Victor Hugo de l'année 1817. « Je ne crois pas que Hugo ait voulu systématiquement « être malveillant et l'idée générale de ses pages me « paraît autre. Moi aussi j'ai vu l'année 1817, et je m'en « souviens. Mettez, si vous voulez, 1816 ou 1818, on « n'en est pas à quelques mois près : mais ce qui est « certain, c'est que, à quelque point de vue qu'on prenne « la Restauration, le caractère de ce régime n'était point « encore prononcé et tranché à cette date. Il y avait « amalgame, mélange, tâtonnement; la forme nette « n'était pas encore *désengaînée*. Il y a dans l'âge de « l'homme et de l'enfant un certain moment de transi- « tion qu'on appelle l'*âge bête*. Eh bien! l'an 1817 ré- « pondait assez fidèlement, pour ce régime, qui eut « son éclat et tout son développement heureux vers « 1828, à ce premier âge intermédiaire et gauche. Je « me figure que c'est cette idée qui a inspiré les pages « de Hugo. Quant aux détails inexacts, vous avez bien

« fait de les relever ; toute erreur appelle sa rectifica-
« tion.

« Je réimprime en ce moment mes *Portraits contem-
« porains*. Deux premiers volumes de cette réimpression
« paraîtront à la fois. Dans le premier où j'ai placé tout
« ce que j'avais écrit sur Victor Hugo, vous verrez une
« note sur le mot d'*Enfant sublime*. Je suis persuadé et
« convaincu que le mot a été dit par Chateaubriand ;
« après m'être assuré, comme vous, qu'il ne se trouvait
« pas dans une note du *Conservateur littéraire*[1], j'en suis
« venu à penser que c'était en causant avec M. Agier[2],
« que Chateaubriand l'avait dit, et que M. Agier l'aura
« répété et l'aura même imprimé dans quelque article
« de la *Quotidienne* ou de quelque autre journal royaliste.
« La grimace que faisait Chateaubriand et sa dénéga-
« tion quand on lui rappelait le mot, ne prouvent rien
« que sa variation de sentiments à l'égard de Hugo.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma consi-
« dération la plus distinguée.

« SAINTE-BEUVE. »

Le célèbre critique avait ses raisons pour tenir à ce que le mot d'*enfant sublime* eût été dit, — et dit par Chateaubriand. N'était-ce pas lui, Sainte-Beuve, qui l'avait mis en circulation et qui l'avait répété un peu partout, dans la *Biographie des Contemporains*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, dans ses *Critiques et Portraits lit-*

1. Ce dernier mot a été intercalé après coup par Sainte-Beuve dans sa lettre.

2. François-Marie *Agier* (1780-1848), collabora au *Conservateur* de Chateaubriand. Député des Deux-Sèvres de 1824 à 1831 et de 1834 à 1837, il fut vice-président de la Chambre en 1828 sous le ministère de Martignac.

téraires? D'après lui, c'était dans une note du *Conservateur* que l'auteur du *Génie du Christianisme* avait qualifié d'*enfant sublime* le jeune auteur de l'Ode *A la Vendée*. Il y avait là une erreur matérielle, et je l'avais relevée dans mon livre : « J'ai parcouru avec soin, écrivais-je, les six volumes du *Conservateur*; la note à laquelle renvoie l'auteur des *Portraits littéraires* n'existe pas. »

Usant d'un léger subterfuge, Sainte-Beuve, dans sa lettre du 19 avril, se retranche, non plus derrière le *Conservateur* de Chateaubriand, mais derrière le *Conservateur littéraire* des frères Hugo. Là encore, la note ne brillait que par son absence. Le critique met alors en avant M. Agier et la *Quotidienne*. La *Quotidienne* également était muette. Sainte-Beuve cependant ne veut pas en avoir le démenti, et, à quelque temps de là, dans la réimpression de ses *Portraits contemporains*, il insère ces lignes :

« Ce n'est point dans une note du *Conservateur*, « comme je l'avais dit d'abord, que M. de Chateau- « briand lui décerna cet éloge, c'était dans une conver- « sation avec M. Agier, lequel, au sortir de là, n'eut « rien de plus pressé que de le répéter à l'auteur, et de « le consigner même publiquement dans un article de « journal[1] ».

Sur le nom de ce journal, Sainte-Beuve garde un silence prudent. Il ne cède pas cependant; il reste toujours « persuadé et convaincu ». Chateaubriand n'a pas cessé de repousser la paternité du mot légendaire. « Qu'est-ce que cela prouve? » m'écrit l'obstiné criti-

1. *Portraits contemporains*, édition de 1869, t. I, p. 102.

que. Il ne veut rien entendre, ni personne, non pas même le plus irrécusable des témoins, l'habitué du salon de Mme Récamier, qui a écrit, du vivant même de Chateaubriand, ces lignes autorisées : « J'ai entendu de mes propres oreilles M. de Chateaubriand lui-même déclarer positivement que, de sa vie, il n'imagina cet heureux accouplement du substantif *enfant* et de l'adjectif *sublime*. C'était quelques jours avant la réception de M. Hugo à l'Académie[1], M. de Salvandy, chargé de répondre au récipiendaire et assez peu hugolâtre, comme chacun sait, se lamentait en présence de M. de Chateaubriand sur la difficulté de sa tâche. « Après tout, ajouta-t-il, en s'adressant au grand écrivain, je me tirerai toujours bien d'affaire en brodant votre fameux mot. — Allons, vous aussi! s'écria vivement M. de Chateaubriand; mais sachez donc une fois pour toutes que je n'ai jamais dit cette... (j'atténue l'expression, *plaisanterie*. — Comment, répliqua M. de Salvandy, l'*enfant sublime* n'est pas de vous? — Eh! non, vraiment! — Pas possible! Ah! ma foi, tant pis, le mot est consacré, il fait bien et je m'en servirai tout de même. » Et, en effet, le spirituel académicien n'a pas manqué d'orner son discours du *mot consacré:* seulement, par un scrupule de conscience dont l'histoire doit lui tenir compte, il a laissé en blanc le nom de l'auteur[2] » — L'auteur? Pourquoi le chercher si loin? Ne serait-ce pas tout simplement Victor Hugo lui-même, qui, après avoir inventé le mot, s'est servi, pour le répandre, du futur auteur du *Livre d'amour*, de l'*ami* qui,

1. Elle eut lieu le 3 juin 1841.

2. Louis de Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*. Édition de 1841.

en 1831, fréquentait si volontiers son logis, rédigeait ses *prospectus*[1] et, sous sa dictée, écrivait pieusement sa biographie?

III

Dans sa lettre du 19 avril, Sainte-Beuve m'annonçait qu'il réimprimait ses *Portraits contemporains* et que les deux premiers volumes allaient paraître. Ce qu'il ne me disait pas, c'est qu'il avait mis à profit mon *Victor Hugo et la Restauration* pour corriger un certain nombre d'erreurs de date commises par lui dans ses précédentes éditions. Il avait fait naître Villemain « vers la fin de 1791 ou au commencement de 1792 ». La vraie date était le 10 juin 1790. On voit, en effet, dans le *Moniteur*, qu'il fut élu membre de la Chambre des députés, par le département de l'Eure, le 3 juillet 1830, et qu'il fut admis le 4 août, après avoir fait les justifications exigées par la loi. Or, aux termes de l'article 1 de la loi du 25 mars 1818, « nul ne pouvait être membre de la Chambre des députés si, au jour de son élection, il n'était âgé de quarante ans accomplis. » Pour être éligible le 3 juillet 1830, il fallait donc que Villemain fût né avant le 3 juillet 1790. L'erreur du critique sur ce point en avait entraîné une autre. Lorsque Villemain fut reçu à l'Académie le 28 juin 1821, il avait donc, non *vingt-neuf ans*, comme l'avait écrit Sainte-Beuve, mais trente-et-un ans.

Sainte-Beuve voulut bien reconnaître que j'avais raison : mais il le fit en homme un peu piqué, et il

1. Voir le curieux volume du vicomte de Spoelberch de Louvenjoul *Sainte-Beuve inconnu*.

glissa au bas de la page 361 de son tome II la note suivante :

« Dans un livre intitulé *Victor Hugo et la Restauration*, « M. Edmond Biré, qui s'est amusé à recueillir, à collec- « tionner nombre de petites inexactitudes des auteurs « contemporains, m'apprend que M. Villemain est né le « 10 juin 1790. Je répéterai ici ce que j'ai déjà dit ail- « leurs : ces Portraits n'étaient point précisément des « biographies : je tâchais d'être exact autant que pos- « sible sur les points biographiques et bibliographiques « que je rencontrais sur ma route ; mais il faut se sou- « venir qu'on n'avait point alors sous la main tous les « instruments qu'on a eus depuis, le *Quérard* achevé, le « *Vapereau*, etc. Ayant à passer le premier sur beaucoup « de sujets, je ne visais dans les parties accessoires et « secondaires qu'à une *exactitude approximative et provi- « soire* [1]. J'aurais cru manquer de goût que d'aller « m'adresser directement à M. Villemain pour lui de- « mander, au moment où je m'occupais de son Portrait, « son acte de naissance ; cet homme d'esprit, qui était « une coquette, m'aurait jugé là-dessus et m'eût répondu « par une plaisanterie. Ces Portraits, dans lesquels je « cherchais surtout la ressemblance et la fidélité par la « mesure des dons naturels et du mérite, par le juste « rapport des tons et des couleurs, étaient souvent une « surprise pour le modèle lui-même qui avait posé sans « s'en douter. »

Dans ses premières éditions, à propos de l'*Histoire de Cromwell*, Sainte-Beuve avait écrit : « M. Villemain avait publié *Cromwell* en 1820. » — Non, le 31 mars 1819,

1. Sainte-Beuve oublie ici ce qu'il avait dit dans le *Journal des Savants* de février 1868 : « L'histoire littéraire veut des *dates exactes*. »

ainsi que, dans mon volume, j'avais pu l'établir sans trop de peine, à l'aide du *Journal de la Librairie* de l'année 1819, au n° 1142, et des journaux de cette même année — le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, la *Minerve*, le *Drapeau blanc*, la *Bibliothèque royaliste*, etc., — qui renfermaient des comptes rendus très développés de l'ouvrage. Sainte-Beuve, dans sa réimpression, mettra donc ici encore une note : « Il y avait là de ma part une légère erreur, car le *Cromwell* était de 1819, et non de 1820 [1]. »

Une erreur plus grave était celle qui portait sur la date de la publication des *Méditations poétiques*, la plus grande date de l'histoire littéraire du XIXe siècle après celle de l'apparition du *Génie du Christianisme*. Dans sa notice de la *Biographie des Contemporains* et son article de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1831, ainsi que dans les deux éditions de ses *Critiques et Portraits littéraires*, Sainte-Beuve avait donné l'année 1819 comme étant celle où parurent les *Méditations*. En 1868, dans son étude sur J.-J. Ampère, il parlait encore de « cette *mémorable année 1819* où Lamartine se révélait par ses premières *Méditations* [2]. » La vérité est qu'elles parurent au mois de mars 1820. O printemps de la poésie ! J'en fournis la preuve dans *Victor Hugo et la Restauration* [3]. Et Sainte-Beuve aussitôt de biffer *1819* pour y substituer 1820.

1. Edition de 1869, t. II, p. 378.
2. *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1868.
3. Page 202. — Voir aussi *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, par Barbier. Les *Méditations* avaient paru sans nom d'auteur. — *Journal de la Librairie*, année 1820, n° 882. — Quérard, *France littéraire*, t. IV, p. 479.

IV

Si bénignes qu'eussent été mes petites chicanes à son endroit, Sainte-Beuve les rapportait mal :

> Cet homme assurément n'aimait pas la *critique*.

Peu de semaines avant de mourir [1], il revint encore à mon volume. Réimprimant, pour le tome XI des *Nouveaux Lundis* son article du 21 novembre 1868 sur Charles Loyson [2], il le fit suivre de cette très longue note :

« Il s'est engagé une sorte de polémique bien tardive sur Charles Loyson ; dans un livre intitulé *Victor Hugo et la Restauration* (1869), M. Edmond Biré s'est attaché à réfuter (p. 251-255) un mot entre autres échappé à l'illustre auteur des *Misérables*. Dans ce roman, il y a en effet un chapitre intitulé *L'Année 1817*, qui est tout rempli de contrastes et de singularités historiques ou littéraires, tournant au ridicule et au grotesque ; par exemple : « Il y avait un faux Chateaubriand appelé « Marchangy, en attendant qu'il y eût un faux Marchangy « appelé d'Arlincourt... La critique faisant autorité pré- « férait Lafon à Talma... L'opinion générale était que « M. Charles Loyson serait le génie du siècle ; l'envie « commençait à le mordre, signe de gloire, et l'on faisait « sur lui ce vers :

> Même quand Loyson vole, on sent qu'il a des pattes. »

1. Il mourut le 13 octobre 1869.
2. A propos des *Œuvres choisies de Charles Loyson*, publiées par *M. Emile Grimaud*, avec une lettre du R. P. Hyacinthe (neveu de Ch. Loyson) et une Notice biographique et littéraire par M. Patin.

M. Edmond Biré, qui a fait tout un volume pour réfuter les cinq ou six pages de Victor Hugo, et qui les considère comme outrageuses à la Restauration, objet pour lui d'un culte rétrospectif, n'a pas eu de peine à montrer qu'en 1817, Loyson ne passait nullement pour un génie, et que le vers satirique qu'on lui lança ne fut décoché qu'un peu plus tard. J'avais toujours négligé, dans les deux articles que j'ai consacrés à Loyson, de rappeler cette mauvaise plaisanterie à laquelle son nom donna lieu. Je pense que ce qui est dû surtout aux plaisanteries de ce genre, c'est d'être méprisées et oubliées. Mais puisque celle-ci est devenue décidément un objet de controverse, puisque c'est la première chose, et la seule, que cite plus d'un de nos beaux esprits du jour quand il s'agit de Loyson, force m'est bien d'en parler. C'est Delatouche qui en est l'auteur et qui trouva plaisant de parodier le vers de Lemierre (dans les *Fastes*, chant V, vers 40) :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

La parodie parut pour la première fois dans les *Lettres Normandes* (tome VIII, page 238) sous ce titre : *Épigramme-quatrain sur un jeune doctrinaire qui fait de gros articles et de petits vers :*

Au Pinde pourquoi voltiger,
Lorsque toujours vous y rampâtes?
N'essayez plus d'être léger ;
Même quand *l'oison* vole, on sent qu'il a des pattes.

Voilà le vrai texte. La rime est mauvaise, le quatrain a des longueurs, et il n'est fait évidemment que pour amener le dernier vers. La pointe finale est purement fortuite et due au hasard du nom ; elle porte à faux et

n'atteint pas le faible du talent, car si Loyson a un défaut, ce n'est pas la lourdeur, c'est la pâleur. Mais n'est-il pas honteux qu'une telle malice, curieusement et froidement élaborée, nous occupe encore après des années et s'éternise? Delatouche, l'homme de ces malices-là, était né comme exprès pour être l'ennemi et l'envieux de Loyson, si Loyson avait vécu. Il était en tout son contraire. Esprit amer et coquet qui distillait douloureusement des vers érotiques ; qui, en politique, passait aisément à l'extrême; qui combinait les lascivetés de boudoir avec la haine des rois, et insinuait à plaisir un coin de priapée dans le républicanisme, il n'était pas fait pour comprendre le sentiment libéral, sincère et modéré, le sentiment religieux, également sincère et philosophique, le talent simple, élevé, et toute l'âme morale de celui qu'il croyait avoir suffisamment accablé en l'appelant un *doctrinaire*, et en faisant une pointe digne de Brunet sur son nom. Quant au chapitre de Victor Hugo sur l'année 1817, que je ne me charge pas de justifier dans les points inexacts, je ne puis m'empêcher pourtant de trouver bien étrange qu'on en soit venu à faire un volume tout entier là où deux ou trois pages eussent amplement suffi. C'est d'ailleurs se méprendre, selon moi, que de penser que Victor Hugo ait voulu être systématiquement malveillant pour la Restauration, et l'idée générale du chapitre me paraît autre.

Je l'ai écrit à M. Biré lui-même, en le remerciant de l'envoi de son volume. » (Sainte-Beuve reproduit ici une partie[1] de la lettre qu'il m'avait écrite le 19 juillet

1. Depuis les mots : *Moi aussi, j'ai vu l'année 1817*, jusqu'à ceux-ci : *C'est cette idée qui a inspiré les pages de M. Hugo.*

1869, et il continue ainsi sa note) : « Il y aurait lieu certainement, en choisissant bien ses points, à exécuter pour l'année 1817 une variation analogue sur le canevas et le thème où il s'est joué, et d'y observer une parfaite justesse. Quant aux détails inexacts et aux erreurs de fait, il est toujours bien de les relever, sauf toutefois à éviter l'excès de chicane et la minutie. M. Edmond Biré ne s'en est pas toujours préservé, et il serait aisé de le lui montrer, si ce n'était l'imiter que de l'y suivre. Ce jeune auteur possède à un remarquable degré la faculté du détail; il est armé d'un instrument d'investigation très fin, et il a poussé plus d'une fois la précision jusqu'au piquant. Mais, ces points obtenus, l'ensemble fait défaut ; la juste proportion des hommes et des choses n'y gagne pas. Il est, à mes yeux, des inexactitudes d'un autre ordre, et dont l'auteur ne paraît pas assez se douter ; elles consistent, par exemple, à prendre M. Nettement pour un historien considérable, M. Mennechet pour un témoin de poids, M. Laurentie pour un des personnages distingués et des noms principaux de la Restauration, etc. Ce sont des erreurs d'optique qui tiennent à l'atmosphère particulière où l'on vit. Charles Loyson, s'il eût vécu, n'aurait pas commis de ces méprises[1]. »

Certes, les éloges que m'accordait Sainte-Beuve allaient bien au delà de mes faibles mérites. Restent ses critiques. Étaient-elles justifiées ?

Le chapitre de Victor Hugo a douze pages, — et non *cinq ou six*, comme le dit l'auteur des *Lundis*. Chaque page contient au moins une dizaine d'erreurs de fait,

1. *Nouveaux Lundis*, t. XI, p. 416-419.

soit un total d'environ cent cinquante inexactitudes. Nul n'ignore, que si une phrase, si un mot ou deux suffisent à l'attaque, la défense est souvent obligée de multiplier ses preuves. Je n'en citerai qu'un exemple : M. de Sismondi, dans le dernier chapitre de son *Histoire des Républiques italiennes du moyen âge*, avait reproché à l'Église catholique d'exercer sur les peuples une influence funeste. Manzoni, l'auteur des *Fiancés*, a réfuté cette accusation dans un écrit qui a paru en 1834 sous le titre d'*Observations sur la morale catholique*. Le réquisitoire de Sismondi a douze pages[1], la réponse de Manzoni en a trois cents. Sainte-Beuve assurément veut rire, quand il affirme que, pour rectifier les cent cinquante inexactitudes du grand poète, « deux ou trois pages eussent amplement suffi ! »

Est-il plus vrai de dire, comme il le fait, que « Victor Hugo n'a pas voulu être systématiquement malveillant pour la Restauration ? » Nier ici la « malveillance systématique » de l'auteur des *Misérables*, c'est nier l'évidence. Lamartine ne s'y est pas trompé, lorsqu'il a écrit, précisément au sujet du chapitre sur l'*Année 1817* : « On éprouve un certain déplaisir à voir un lionceau, devenu plus tard un lion, *jeter gratuitement le sarcasme et le rire malséants* sur les malheurs et les vieillesses des princes qui protégèrent son enfance. A quoi bon ces *ridicules posthumes* jetés en pâture au peuple impérial de 1862 par l'enfant sublime baptisé par les Bourbons d'un autre temps ? A quoi bon *une page de Paul-Louis Courier* reliée par mégarde dans un volume de Hugo ? S'il daignait m'écouter, je lui dirais : Déchirez ce chapitre ; il

1. *Histoire des Républiques italiennes*, t. XVI, p. 410-422.

retombe un peu de cette poussière sur votre berceau! Ne flattez pas ce peuple à vos dépens. Vous avez aimé les Bourbons, quand ils rentraient, très innocents de la campagne de France, de la déroute de Russie, de l'invasion du monde coalisé en 1814, pour disputer la France au partage de la Pologne : n'en rougissez pas plus que moi[1] ! »

L'auteur des *Nouveaux Lundis* a commis encore une « méprise », quand il a dit que j'avais « fait tout un volume pour réfuter les cinq ou six pages de Victor Hugo ». L'objet de mon volume, je l'ai déjà dit, était surtout d'esquisser, d'après les journaux du temps, un tableau anecdotique des premières années de la Restauration. Le chapitre des *Misérables* m'avait simplement servi de cadre. Sainte-Beuve n'a vu que le cadre, qui était l'accessoire ; il n'a pas voulu voir le tableau, qui était le principal.

Au fond, ce qu'il ne me pardonne pas, c'est d'être royaliste, c'est de faire l'éloge d'écrivains royalistes tels que Édouard Mennechet, Alfred Nettement et Laurentie.

Je n'ai invoqué le témoignage d'Édouard Mennechet[2]

1. *Cours familier de littérature*, Entretien LXXXV.

2. Édouard *Mennechet* (1794-1845), secrétaire du duc de Duras en 1815, chef de bureau de la Chambre du roi en 1814, lecteur de Louis XVIII en 1820. L'Académie française lui décerna deux fois le prix de poésie, en 1820 et en 1822. Le 7 mai 1825, il fit représenter au Théâtre-Français une comédie en cinq actes et en vers, *L'Héritage*. Ses *Contes en vers*, publiés en 1827, se lisent encore aujourd'hui avec agrément. De 1834 à 1841, il dirigea l'importante publication du *Plutarque français*, et fut couronné en 1840, par l'Académie pour une *Histoire de France* en quatre volumes, remarquable par l'élégance du style et l'élévation des sentiments. Ses *Matinées littéraires*, leçons professées dans ses salons de la rue Duphot, avant d'être publiées en volumes, ont eu un succès de vogue. Pas un de ses auditeurs qui ne se plût à redire, en accommodant à son usage le vers de Malherbe :

Tant le plaisir des jours est en *ces Matinées*.

qu'une seule fois, à propos d'une conversation entre Louis XVIII et l'empereur Alexandre, tenue à Compiègne le 1er mai 1814. Avant de la reproduire, Mennechet s'exprime ainsi, au tome I de son livre *Seize ans sous les Bourbons* : « L'entretien a duré plus d'une heure. Je n'ai point la prétention d'en savoir tous les détails. Mais un homme que le roi honorait à juste titre de sa confiance, et pour qui cette entrevue n'a rien eu de secret, a bien voulu m'initier dans la confidence qu'on lui a faite à cet égard. » Après avoir cité ces lignes, j'avais cru pouvoir ajouter : « Les relations personnelles de M. Édouard Mennechet avec M. de Blacas et avec le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre, dont il fut le secrétaire et l'ami, et son titre de lecteur du roi sous Louis XVIII et sous Charles X, donnent, *dans cette circonstance*, à sa parole, une sérieuse autorité. » Y avait-il là vraiment quelque chose d'excessif?

Si je n'avais cité qu'une seule fois Édouard Mennechet, il m'était arrivé, en mainte rencontre, de m'appuyer sur l'autorité d'Alfred Nettement. Sainte-Beuve proteste : mais son dire ne fait pas que l'*Histoire de la Restauration*, de Nettement, ne soit une œuvre considérable. Elle a été entièrement écrite sur pièces. L'auteur a consulté les documents originaux anglais et allemands, aussi bien que les documents français ; il a eu en mains les Mémoires, *alors inédits*, du baron de Vitrolles, du général d'Andigné, du baron d'Haussez, du comte de Puymaigre et du maréchal Davout. Les correspondances, les papiers politiques et les notes intimes des principaux hommes d'État de la période qu'il avait à raconter, ont été mis à sa disposition, non seulement ceux du comte de Villèle, du prince de Polignac et du duc Mathieu de

Montmorency, mais beaucoup d'autres : les papiers et les correspondances du duc de Blacas: la correspondance de M. de Marcellus sur le Concordat de 1817 ; les papiers de M. d'Haussez, qui embrassent toute la Restauration ; des notes communiquées par M. le duc des Cars; les papiers de M. de Guernon-Ranville: la correspondance du comte de la Ferronnays, etc., etc. — Lorsqu'Alfred Nettement, à la fin de 1868, présenta son livre au concours pour le prix Gobert, M. Guizot lui écrivit : « Vous avez bien fait de présenter l'ouvrage à l'Académie pour le grand prix Gobert... Je serai heureux de contribuer à lui faire rendre justice[1]... » On m'accordera peut-être qu'en pareille matière M. Guizot, plus encore que Sainte-Beuve, était « un témoin de poids ».

Reste M. Laurentie, que le célèbre critique me reproche « d'avoir pris pour un des personnages distingués et des noms principaux de la Restauration ». A la page 464 de mon volume, énumérant les noms des poètes, des orateurs, des historiens, des artistes, des philosophes et des publicistes qui se sont fait connaître ou qui ont débuté de 1814 à 1830, dans cette très longue liste — où n'était pas oublié l'auteur des *Consolations* — j'avais placé le nom de Laurentie, sans un mot d'éloge, sans phrases. Rien n'expliquait donc le petit accès d'humeur de Sainte-Beuve. Le vrai motif se doit chercher ailleurs, dans l'antipathie qu'inspiraient à Sainte-Beuve le caractère de M. Laurentie, sa vertu et sa piété, sa fidélité religieuse et politique, la dignité de sa vie. Le jour des obsèques de ce grand chrétien, comme son fils arrivait à la maison mortuaire, il enten-

1. Lettre du 3 mars 1869. — *Alfred Nettement, sa vie et ses œuvres*, par *Edmond Biré*, page 526.

dit un ouvrier, qui chargeait des tonneaux sur un haquet, dire à son camarade, en lui montrant le cercueil de l'écrivain exposé sous la porte :

« Cet homme-là, on doit le respecter, car il n'a pas varié une minute dans sa vie. »

Sainte-Beuve enfin — car il faut mettre un terme à ces commentaires — s'étonne que la Restauration soit pour moi « l'objet d'un *culte rétrospectif!* » Admirer, célébrer un gouvernement debout, l'*Amphitryon* où l'on dîne, voilà qui est bien, qui est naturel! Mais défendre, glorifier *rétrospectivement* un gouvernement déchu, qui ne peut rien pour vous, non pas même vous donner une place de bibliothécaire ou un fauteuil de sénateur, cela ne se comprend plus! C'est pourtant ce que j'avais fait, et je n'ai jamais rien fait avec tant de plaisir. Si mon volume est trop gros, c'est que je me suis complu, pendant de longs mois, à ces vieux souvenirs : j'avais peine à m'éloigner de ces rives où je me sentais retenu par un invincible attrait, celui des causes vaincues, des grandeurs tombées et des splendeurs évanouies, — *ripæ ulterioris amore*. J'avais dès lors — et bien plus encore l'ai-je aujourd'hui devant les crimes et les hontes de la République, — j'avais un *culte* (puisque le mot a été prononcé par Sainte-Beuve) pour la Restauration, pour cette époque si longtemps calomniée, mais à laquelle l'histoire a enfin rendu justice.

Passionné pour toutes les idées généreuses et pour toutes les nobles causes: mêlant aux progrès de l'industrie et du commerce l'éclat de la poésie et des lettres: servi par des ministres intègres; avec des finances excellentes et de gros excédents de recettes sur de petits budgets: libre à l'intérieur et respecté au dehors; à la

fois pacifique et victorieux : associant aux succès de son drapeau les intérêts de la civilisation, affranchissant les Grecs de la domination des Turcs, et, par la conquête d'Alger, délivrant la Méditerranée des pirates qui l'infestaient; préparant enfin par sa diplomatie l'extension de nos frontières jusqu'au Rhin[1] : tel était, avec les imperfections, les défaillances et les misères inséparables de toutes les choses humaines, tel était notre pays sous ce gouvernement réparateur et honnête qui a reçu des contemporains et qui gardera dans l'histoire ce beau nom : *la Restauration;* — sous ces princes qui ont relevé la France tombée mourante sur le dernier champ de bataille de l'Empire, qui ont fermé ses plaies, cicatrisé ses blessures, et qui ont acquis le droit de dire de ce grand et cher pays sauvé par eux, ce que disait Paré, dans son vieux et noble langage : *Je le pansay, Dieu le guarit.*

Toutes ces choses sont passées
Comme l'onde et comme le vent.

Comment cela s'est-il fait? Comment cet édifice, si brillant et si solide en apparence, a-t-il pu s'écrouler subitement, pareil à ce palais des contes arabes disparu en une nuit « de manière qu'il n'en restait pas le moindre vestige? »

Je n'ai point ici à le rechercher, ni à faire la part des fautes de tous, car tous en commirent, le parti royaliste comme le parti libéral, les ministres comme les Chambres, la presse comme la royauté. Mais puisque je vois, sur mes vieux journaux (va-t-il donc falloir les quitter?) que le conte d'*Aladin ou la Lampe merveilleuse* a été

1. Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. I, p. 149.

mis deux fois à la scène sous la Restauration, la première fois au théâtre de la Gaîté, en 1817, et la seconde fois, à l'Académie royale de Musique, en 1822[1], je demande à tirer du conte une petite moralité.

Aladin et sa femme, la belle Badroulboudour, étaient parvenus au comble de la félicité; leur palais était magnifique et faisait envie à tous les princes étrangers. Certain magicien africain, ennemi d'Aladin et jaloux de son bonheur, se rend dans la ville où il habitait, achète une douzaine de lampes de cuivre toutes neuves, propres et bien polies, et se met à crier sous les fenêtres du palais : *Qui veut changer de vieilles lampes pour des neuves?* Aladin, qui était parti pour la chasse, avait laissé sur une corniche la lampe merveilleuse, source de son prestige et de ses succès ; vieille lampe, d'ailleurs, pleine de rouille et passée de mode. Et à ce propos l'auteur fait une réflexion bien sage : « On dira qu'Aladin aurait dû enfermer la lampe. Cela est bien vrai; mais on a fait de semblables fautes de tout temps, on en fait encore aujourd'hui et l'on ne cessera d'en faire. » Quoi qu'il en soit, une esclave aperçoit la lampe et l'apporte à sa maîtresse, la princesse Badroulboudour, qui l'échange aussitôt contre une lampe neuve, tout heureuse et toute fière de son marché.

Le lendemain matin, le palais d'Aladin avait disparu.

Le jour où la France, dédaignant *la tradition*, parce qu'elle était trop vieille et couverte de poussière, l'a

1. C'est dans l'opéra d'*Aladin*, parole d'Étienne, musique de Nicolo, que le gaz fit ses débuts au théâtre (6 février 1822); il prêta ses clartés à *la lampe merveilleuse* et des quinquets éteints remplaça le flambeau.

échangée contre une belle révolution toute neuve, n'aurait-elle point, par hasard, commis la même faute que la princesse Badroulboudour?

V

En 1877, j'eus occasion d'envoyer mon volume à un écrivain dont Sainte-Beuve n'a écrit le nom nulle part et qui n'aura sans doute jamais les honneurs d'une thèse en Sorbonne, bien qu'il eût peut-être plus de talent que l'auteur de *Volupté*. C'est Paul Féval que je veux dire : que messieurs les professeurs de l'Université me le pardonnent! Dans la seconde partie de ces *Souvenirs*, je parlerai tout à mon aise de l'auteur du *Drame de la Jeunesse* et des *Étapes d'une conversion*. En attendant, je me bornerai à reproduire ici la lettre qu'il m'écrivit au sujet de *Victor Hugo et la Restauration*, et pour laquelle je donnerais vingt lettres de Sainte-Beuve. Paul Féval, dans la sienne, me faisait sentir, avec autant de finesse que de bonne grâce, que j'avais accordé une place beaucoup trop large à Victor Hugo; mais, en même temps, que la réfutation de Hugo n'était pas tout mon livre, qu'elle n'en était que le prétexte. Voici cette très jolie lettre :

« Cher confrère et ami.

« Hier, A. de Pontmartin a écrit sur moi vingt lignes « qui m'ont fait honte à force de plaisir. Comment le « remercierai-je de cela? Un homme comme lui! Il an- « nonce un article pour samedi. Je veux attendre pour « lui répondre, quoiqu'il ne puisse me donner plus de

« joie. Que Dieu le bénisse, il a donné sa goutte d'eau à « un pauvre.

« J'ai fini, bien entendu, votre livre dont les poètes « ont dit :

Toujours *Victor Ego!* toujours sa grande image!

« Je ne me souviens plus si je vous ai exprimé cette « drôle d'impression qui me faisait, tout le long de ma « lecture, opérer malgré moi l'*ablation* de Victor Hugo, « partout, mais partout, si bien que je ne voyais plus « du tout votre robinet à erreurs, et que votre étude, si « complètement jolie et digne, se déroulait toute seule « comme un tableau. Je ne défends pas du tout cette « façon de voir, d'autant qu'elle a été involontaire. « J'*idole* Hugo, mais votre critique ne me gênait pas au « point de vue de mon amour, car cet amour est plein « de colères : non, c'est bonnement une abstraction qui « s'est faite dès les premières pages.

« J'ai regardé la Restauration avec ma curiosité de « vieil enfant ignorant, et j'ai cessé de voir le prétexte « du livre. Il m'est arrivé de chercher Hugo dans ces « pages qui sont pleines de ses lapsus et de ne l'y point « trouver.

« Je suis sûr que vous ne me croyez pas. Eh « bien! alors, fâchons-nous! Si votre livre n'avait pas « ce monstrueux prétexte, au lieu d'être une curiosité, « il serait une belle histoire. Et je l'ai vu comme cela. « Et je suis prêt à jurer qu'il n'y a pas là l'ombre de « Victor Hugo, mais bien une échappée singulièrement « réussie du paysage parisien sous la Restauration. — « *Mais les demoiselles les plus pieuses, les plus dévotes, les* « *plus...* Oui, monsieur, chantaient l'*Ermite* ou l'*Hermite*

« *de Sainte-Avelle!!*[1] *Croyez-vous à mon honneur? Je vous* « *l'engage*. Et les romances de mon jeune temps, chan- « tées par ces mêmes demoiselles de la Restauration, — « à Rennes, — sacrifiaient toutes non pas seulement à « l'*amour*, mais *aux amours*. La note du capitaine de ca- « rabiniers est radicalement fausse. Ce qui était guitare « n'avait ni sexe ni morale. Je voudrais bien témoigner « ma reconnaissance à Pontmartin. Il m'a donné là une « poignée de main héroïque. Soyez-en aussi remercié.

« Paul Féval. »

Quelques années plus tard, je remis mon volume sur le chantier. Je fis, dans la mesure du possible, l'*ablation* de Victor Hugo; je m'attachai à dégager et à mettre mieux en lumière mes légers croquis historiques, et je publiai mon livre, ainsi refondu, sous ce nouveau titre : *L'Année 1817*[2].

1. « En 1817, dit Victor Hugo, toutes les jeunes filles chantaient l'*Hermite de Sainte-Avelle*, paroles d'Edmond Géraud. » Après avoir rappelé que l'*Hermite de Sainte-Avelle* était, non de 1817, mais de 1820, et après en avoir cité quelques vers, j'ajoutais : « Un de mes vieux amis, dont les souvenirs remontent aux premières années de la Restauration, me parlait un jour de la romance d'Edmond Géraud : « J'ai « souvent entendu chanter, me disait-il, l'*Hermite de Sainte-Avelle*, mais « c'était par un de mes oncles, capitaine de carabiniers. » Je crois plus volontiers au capitaine de carabiniers de mon ami qu'aux *jeunes filles* de Victor Hugo. » (*Victor Hugo et la Restauration*, p. 319.)

2. Un volume in-8°, chez H. Champion, éditeur, 9, quai Voltaire. — 1895.

CHAPITRE XIII

LES ÉLECTIONS DE 1869

(1869-1870.)

L'Élection de Nantes. Candidature de Prévost-Paradol. A l'*hôtel de France*. Le soir du vote. Ludovic Halévy. Lettre de Prévost-Paradol. — L'élection de Napoléon-Vendée. Candidature de M. Emile Keller. Sa visite à Luçon. — Élection des Sables-d'Olonne. Candidature de M. de Falloux. Le salon de M. Adolphe de La Bassetière. Nouvelle visite au Bourg-d'Iré. — M. Emmanuel de Rorthays. Fondation de la *Gazette de l'Ouest*. — Nouvelle candidature de M. de Falloux. Une chanson électorale. Le baron Alquier et M. Debrousse. M. de Rorthays et M. Gambetta.

I

L'année 1869 devait être pour moi très chargée. En avril, j'avais publié *Victor Hugo et la Restauration ;* en mai, eut lieu le renouvellement du Corps législatif, et je pris à ces élections, à Nantes et en Vendée, une part assez active.

Si je n'avais pas à me plaindre du gouvernement de Napoléon III ; si même, ainsi qu'on l'a vu, j'avais eu personnellement à me louer de plusieurs de ses fonctionnaires, je n'en demeurais pas moins très ferme dans mon opposition à l'Empire, à son principe et à sa politique.

Depuis 1852, les instructions du comte de Chambord

prescrivaient de ne prêter aucun serment au nouveau régime, de n'entrer dans aucun corps électif, depuis les conseils municipaux jusqu'au Corps législatif. C'était la politique de l'abstention. Beaucoup de légitimistes, et j'étais du nombre, la tenaient pour funeste. Nous voulions agir, lutter, combattre ; mais, faute d'une direction, nous nous agitions dans le vide. A la veille des élections de 1869, nous trouvâmes l'homme qu'il nous fallait. Un Vendéen, depuis quelque temps fixé à Nantes, M. Emmanuel de Borthays, à la fois homme de plume et homme d'action, aimant la bataille et la sachant mener, imprima aux comités légitimistes de la Vendée et de la Loire-Inférieure l'impulsion, le mouvement, la vie.

Il était de règle dans nos départements, de ne choisir que des candidats locaux, de ne jamais aller en prendre au dehors. Pour être ancienne, la tradition n'en était pas moins fâcheuse. Il fut décidé, cette fois, que, rompant avec elle, nous présenterions en Vendée M. Émile Keller et le comte de Falloux. Dans la circonscription de Nantes, où Prévost-Paradol se présentait sous les auspices de l'*Union libérale,* nous restions libres de voter pour lui ou pour M. de Lareinty, royaliste d'extrême-droite.

Cette élection de Nantes fut assez intéressante pour que je m'y arrête un instant.

Le candidat officiel était M. Émile Gaudin, conseiller d'État et ministre plénipotentiaire, homme modéré, intelligent, habile et, par surcroît, très riche. Il n'avait pas moins de trois concurrents : le docteur Guépin [1],

1. Commissaire de la République pour la Loire-Inférieure en 1848 et en 1870 ; à cette dernière époque, il se signala par des dépêches d'un

médecin oculiste, républicain; le baron de Lareinty [1], légitimiste, et Prévost-Paradol.

J'étais en excellents termes avec M. de Lareinty; mais avant que sa candidature ne fût posée, je m'étais engagé à soutenir Prévost-Paradol. Je savais ce dernier très sincèrement royaliste. On le disait ambitieux; mais n'était-ce pas là, dans les circonstances où nous nous trouvions, une qualité de plus? Jeune, ardent, fait pour la mêlée, il marquerait bientôt sa place au premier rang.

Malheureusement, les difficultés contre lesquelles il allait avoir à lutter étaient presque insurmontables. Il lui fallait conquérir des voix et en nombre considérable, à droite et à gauche, — à droite, où elles paraissaient déjà acquises à M. de Lareinty; à gauche, où elles appartenaient de vieille date au docteur Guépin. Besoin était qu'il donnât à la fois satisfaction aux partisans et aux adversaires du pouvoir temporel du Pape, aux partisans et aux adversaires de l'enseignement libre, aux partisans et aux adversaires de l'armée [2]. Pour atteindre ce résultat — impossible — il déploya toutes les ressources d'un esprit fin et avisé, d'une dialectique singulièrement habile, d'une éloquence déjà sûre d'elle-même.

Le 10 mai, il tint une réunion publique dans la grande salle de la Bourse; la foule débordait jusque dans la rue, l'assemblée était houleuse, Prévost-Paradol eut d'abord quelque peine à dominer le tumulte; mais bientôt sa

grotesque achevé et qui sont restées légendaires. Brave homme au demeurant et très charitable. Il a aujourd'hui deux statues (!!), l'une à Nantes, l'autre à Pontivy.

1. Sénateur de la Loire-Inférieure de 1876 à 1901.

2. En 1869, tous les républicains, de Gambetta à Jules Simon, demandaient la suppression de l'armée, jurant leurs grands dieux que « le soldat n'était même pas nécessaire à la frontière. »

voix put se faire clairement entendre au milieu d'une attention toujours croissante. Il parla pendant deux heures. Sur la question romaine, qui était la pierre d'achoppement de sa candidature, il refusa de prendre aucun engagement.

« J'ai toujours, dit-il, appelé cette question du pou-« voir temporel l'agent électoral le plus puissant du « gouvernement, et en effet, messieurs, pour lui quoi de « plus commode ? Selon les circonscriptions, selon le « candidat à combattre, il est clérical ou anti-clérical : « cela ne l'embarrasse guère. D'un côté de la Loire, il « soutient une opinion. De l'autre côté, il soutient l'au-« tre. Messieurs, je ne passe pas si aisément la Loire, « quand il s'agit de mes convictions et de ma cons-« cience. Je le déclare hautement, je n'accepte de vous « aucun mandat sur la question romaine ; mais ne vous « leurrez pas d'une idée fausse en pensant que la ques-« tion romaine sera posée nettement et isolément « comme elle l'a été jadis. Non, messieurs, cela ne se « reverra pas : elle sera enveloppée dans la question gé-« nérale de la paix ou de la guerre, et ceux qui vous « garantissent qu'ils la résoudront selon vos vœux se-« raient impuissants à tenir leur promesse[1]. »

Quand il se fut rassis, un auditeur grincheux le mit en demeure de se prononcer par *oui* ou par *non* sur la question du pouvoir temporel. Il fit la réponse suivante :

« Je croyais m'être expliqué clairement, mais puis-« qu'on ne m'a pas suffisamment compris, je vais me

1. Je cite ce passage, non d'après le texte même du discours, qui ne fut pas sténographié, mais d'après le compte rendu du *Phare de la Loire*, numéro du 11 mai 1869.

« faire nettement entendre. Je ne crois pas que la ques-
« tion romaine soit posée isolément devant la Chambre.
« Si cela arrive, je déclarerai à la Chambre qu'investi
« par la ville de Nantes d'un mandat spécial pour la
« réforme du gouvernement personnel et pour le réta-
« blissement de la liberté, et ayant demandé et accepté
« dans ce but le suffrage réuni d'électeurs profondément
« divisés sur la question romaine, je m'abstiendrai de
« voter. »

Des applaudissements prolongés avaient salué la fin de son discours. Il quitta la salle, croyant son succès assuré. Telle n'était pas l'impression de ses amis, qui se disaient en sortant : « Le pauvre garçon a bien du talent, mais il ne sera pas nommé. »

La circonscription de Nantes comprenait, outre la ville, les cantons de Carquefou, Le Loroux, Vallet et Vertou. Chaque jour, il allait de commune en commune, jetant au vent des réunions publiques les trésors de son esprit étincelant et de son intarissable verve. Le jour où il se rendit à Vallet, il me dit : « Venez donc me voir ce soir. » Le soir, à dix heures, je vins à l'*hôtel de France*, et je le trouvai au lit. Comme je voulais me retirer : « Restez donc », me dit-il. Il était épuisé de fatigue, mais cela ne l'empêcha pas de causer jusqu'à minuit et de raconter les incidents de sa course à Vallet avec autant d'humour et d'entrain que s'il eût passé toute sa journée dans son fauteuil, en compagnie d'un bon livre.

Le soir du vote, le 24 mai, les membres de son comité se réunirent au premier étage d'une maison située place de la Bourse, avec un balcon donnant sur la Loire. De quart d'heure en quart d'heure arrivaient les résul-

tats des diverses sections de la ville, puis ceux des communes rurales. Ils étaient lamentables. Ce n'était pas un échec, mais une débâcle, une déroute, le Waterloo de l'*Union libérale*. Voici les chiffres : Gaudin, 12 001 ; le docteur Guépin, 11 679 ; le baron de Lareinty, 5 208 ; — Prévost-Paradol, 1 959 [1].

Pendant que les membres du comité et de nombreux électeurs se pressaient autour de la table et commentaient les dépêches, je me tenais sur le balcon, à la fenêtre ouverte, seul avec Ludovic Halévy, l'auteur de *La Belle Hélène*. Comment se trouvait-il là, au lieu d'être sur les boulevards ? Profondément dévoué à Prévost-Paradol, qu'il aimait comme un frère aîné aime son jeune frère, il était accouru la veille de Paris, — « Je m'attendais à cet effondrement, me disait-il, et c'est pourquoi je suis venu. Je n'ai pas voulu qu'il fût seul au moment où crouleraient toutes ses espérances. Jusqu'à ce jour tout lui a réussi : il n'a connu que des succès et d'enivrants triomphes. Ce premier revers l'atteint en plein cœur. C'est pour lui un coup terrible. Aura-t-il la force de le supporter ? » On vint nous annoncer que l'opposition l'emportait à Paris, que Gambetta, Bancel, Garnier-Pagès, Jules Favre étaient élus. « Ces Parisiens sont fous ! me dit Halévy ; ils jouent avec la République comme les enfants jouent avec le feu. Vous verrez qu'un jour ils brûleront leur maison. » — Vainement nous essayâmes de causer un peu littérature, poésie, théâtres ; nos pensées étaient ailleurs. « Maudite soit la politique ! s'écria-t-il tout à coup. La littérature est souvent une

1. M. Gaudin fut élu, au scrutin de ballotage, le 7 juin suivant, par 16 832 voix contre 14 497 à M. Guépin.

sotte maîtresse, mais la politique est une abominable marâtre, une affreuse mégère! Paradol s'est donné à elle tout entier: il s'y est jeté à corps perdu. Pour moi, c'est presque comme s'il s'était jeté dans la Loire.

« Heureusement, dès demain matin, je l'emmène d'ici, et j'appliquerai désormais tous mes soins à le guérir. »

L'heure de nous séparer était arrivée. « Quand vous viendrez à Paris, me dit-il, ne manquez pas de venir me voir. » Il me serra la main et il essaya de sourire: mais nous étions tristes tous les deux.

Quelques semaines se passèrent. A titre de souvenir et d'hommage, j'envoyai à Prévost-Paradol mon volume sur *Victor Hugo et la Restauration*. Il m'en accusa aussitôt réception.

« Cher monsieur et ami,

« Je vous remercie bien de votre envoi et je vous « lirai certainement aussitôt que j'aurai un moment de « liberté. Mais il me semble que vous faites bien de « l'honneur à M. Victor Hugo; j'admire bien sincère- « ment son imagination si puissante, mais ses inexacti- « tudes historiques ne méritent guère d'être relevées au « milieu du tissu d'absurdités qui déparent, comme à « plaisir, ses plus beaux ouvrages. Je n'ai jamais vu « gâter à ce point des dons naturels aussi admirables. « *Quant à la Restauration, il y a bien longtemps que je la* « *regarde comme le plus beau et le plus fécond moment de* « *notre histoire*. Pourquoi faut-il qu'elle ait fini par un « suicide? — Enfin, cher monsieur, je vous lirai et je « chercherai l'occasion de parler de votre ouvrage. Je

« ne puis oublier l'accueil que j'ai reçu à Nantes et l'ac-
« cord si honorable qui s'était fait sur mon nom.

« Veuillez agréer, cher monsieur et ami, mes sincères
« compliments.

« P. Paradol ».

II

En Vendée, je l'ai dit, nous soutenions deux candidats et non des moindres, M. Émile Keller et le comte de Falloux.

Député de la 3e circonscription du Haut-Rhin de 1859 à 1863, M. Keller s'était fait une place considérable au Corps législatif par le courage et le talent avec lesquels il avait défendu la personne de Pie IX et les droits du Saint-Siège. Son discours du 13 mars 1861, sur la Question romaine l'avait mis au premier rang des orateurs de la Chambre; c'est un des plus beaux qui aient honoré la tribune française. Aux élections de 1863, vivement combattu par le Gouvernement, il n'avait pas été réélu. En 1869, le comité royaliste de la circonscription de Napoléon-Vendée lui offrit la candidature. Il accepta et promit de venir faire campagne en Vendée, bien qu'il sollicitât au même moment les suffrages de ses anciens commettants du Haut-Rhin.

Je ne l'avais jamais vu, mais j'avais eu souvent l'occasion de parler de lui dans la *Revue de Bretagne*, et nous avions échangé quelques lettres. Il m'écrivit, vers la fin d'avril, qu'il croyait devoir, avant toute autre démarche, faire une visite à l'évêque de Luçon, chez lequel il me priait de l'accompagner. Rien ne pouvait m'être plus agréable et, quelques jours plus tard, nous

arrivions ensemble chez mon père. Il resta quatre jours à la maison afin de voir tous les Luçonnais qui avaient des propriétés dans sa circonscription. Un soir, comme mon père était sorti avec M. Keller et que nous étions restés seuls, ma mère et moi, ma mère me dit : « Comme ça, tu crois que ton ami Keller sera nommé? Moi, je suis sûre du contraire et je vais te dire mes raisons. A l'heure où je te parle, le préfet et ses agents ont déjà commencé leur campagne, et tu peux tenir pour certain qu'ils disent aux électeurs : « Ce monsieur « Keller est un Alsacien, quelque chose comme un Alle- « mand. Il vient de deux cents lieues afin de quêter vos « suffrages et de conquérir le traitement de député. « C'est de l'argent qu'il vient chercher chez vous, « attendu qu'il n'a plus un rouge liard. On le sait bien « là-bas, dans son pays, et c'est pour cela qu'on ne veut « plus de lui! » — Mais Keller, interrompis-je, a plus de cent mille livres de rente, en bons biens au soleil! — Parfaitement, mais va donc le faire croire à nos paysans! Ils croiront bien plus vite le préfet, quand ils verront ton candidat passer sur leurs routes dans une carriole de louage, conduite par un automédon en blouse. Sais-tu ce qu'il aurait dû faire, M. Keller? — Non. — Eh bien! il aurait dû amener avec lui en Vendée deux ou trois domestiques en livrée, une ou deux de ses voitures et ses plus beaux chevaux. Et alors, fouette cocher! Il aurait passé comme une lettre à la poste! »

Le lendemain matin, je fis part de cette petite conversation à Keller, qui en rit de bon cœur. « Votre mère, me dit-il, en se frottant les mains, est une femme de bon conseil; je m'en étais déjà aperçu. Je crois bien

qu'elle est dans le vrai. Par malheur, il est trop tard pour que je puisse mettre à profit ses très judicieuses observations. Advienne que pourra! Je ferai la guerre... en fantassin, puisque j'ai oublié d'amener ma cavalerie. »

Il était si sympathique et si éloquent, ce brave et admirable Keller, que malgré le peu de temps qui lui fut laissé pour soutenir sa candidature, il arriva, le 24 mai, en tête de liste, avec 10 574 voix contre 9 202 données au candidat officiel, le marquis de Sainte-Hermine, et 6 643 au baron Alquier, candidat *indépendant*. Il y avait lieu à ballottage; mais il n'eut point à en courir la chance. A l'heure même où il échouait en Vendée, il était élu triomphalement en Alsace par 15 143 voix contre 9 786 obtenues par ses deux concurrents[1].

III

M. de Falloux se présentait — ou, pour parler plus juste, *était présenté*, — dans la 3e circonscription de la Vendée, celle des Sables-d'Olonne. Presque toujours souffrant, convaincu qu'il lui serait impossible de payer de sa personne, il n'avait accepté qu'après une opiniâtre résistance la candidature qui lui était offerte. Bien que ses amis ne lui eussent demandé que son nom, il voulut pourtant essayer de faire au moins un bout de campagne. Il vint d'abord à Nantes, où habitaient quelques-uns de ses principaux électeurs, et il les

1. On sait le rôle admirable rempli depuis 1870, par M. Émile Keller. L'Alsace n'a pas eu de plus irréductible défenseur ; l'Église et la Monarchie n'ont pas eu de plus infatigable champion.

réunit dans le salon de M. Adolphe de la Bassetière[1], place Louis XVI.

J'ai connu peu d'hommes aussi bons, aussi gracieux que M. de la Bassetière. Il n'avait qu'un défaut, et encore n'était-ce qu'un défaut de prononciation : il était bègue. Comme il ne disait jamais que des choses aimables, leur répétition n'avait, en somme, rien de pénible. J'assistais à la réunion, non comme grand ou petit propriétaire, mais comme ami du maître de la maison. Celui-ci tint à présenter lui-même ses invités à M. de Falloux, et il lui adressa, à cette occasion, quelques paroles qui nous charmèrent tous. Rarement discours m'a fait autant de plaisir que le petit compliment prononcé — ou plutôt bégayé — par M. de la Bassetière. Après l'avoir remercié, M. de Falloux, n'oubliant pas qu'il était dans un salon, se contenta de causer, comme il le savait faire, sans recherche, sans apparat, mais non cependant sans relever, à chaque instant, son entretien par des mots heureux, des traits piquants et des considérations aussi justes que profondes. Il passa en revue les principales fautes de l'Empire et mit en un saisissant relief les conséquences inévitables et prochaines de la politique extérieure de Napoléon III, tour à tour italienne et allemande, donc doublement anti-française. Il termina par ces mots : « L'heure est grave pour la France, l'une des plus graves peut-être qu'ait connues son histoire. *Nous allons*, les yeux fermés, *à une nouvelle invasion et à une nouvelle Terreur, à un 1815 et à un 93 aggravés.* »

De Nantes, où nous restâmes, Rorthays et moi, pour

1. Oncle de M. Édouard de la Bassetière, représentant de la Vendée à l'Assemblée de 1871 et député de la circonscription des Sables-d'Olonne de 1876 à 1885.

expédier chaque jour en Vendée des ballots d'affiches, de brochures et de bulletins, notre candidat se rendit dans sa circonscription. Ce que fut cette tournée d'élection, il nous l'a dit dans une page de ses *Mémoires* :

« Durant toute cette excursion, je fus entouré de « soins que je ne puis me rappeler sans reconnaissance « et sans gaieté. On improvisait toutes sortes de déménagements pour m'assurer une chambre sans bruit et « des nuits paisibles. Lorsque, dans un dîner électoral, « tout le monde se mettait à parler à la fois, un ami « bienveillant se levait et réclamait un silence qui durait « quelquefois cinq minutes. Souvent je fus obligé de « garder mon lit, là où l'on avait réuni des voisins et « des curés en grand nombre. J'apparaissais tout dolent, durant une minute, j'adressais un remerciement, « je portais un toast et je retournais me coucher, m'étonnant chaque jour davantage que l'on voulût donner « à une population si vaillante un représentant qui ne « pouvait se tenir debout. — Du reste, je me livrais « corps et âme à mes patrons. Je ne demandais pas la « veille où l'on me conduirait le lendemain. Une fois « en voiture, on m'instruisait de ce que j'avais à dire « ou à faire. Il m'arrivait de développer, deux ou trois « fois dans la même journée, mon thème politique, en « y rattachant, de mon mieux, les questions locales qui « pouvaient intéresser mes auditeurs. Quel effort, non « pour monter, mais pour descendre ! Car j'appelle descendre, parler aux hommes de leurs intérêts pour les « amener à leurs devoirs[1]. »

Sa tournée finie, il quitta ses amis de Vendée sans

1. *Mémoires d'un Royaliste*, t. II, p. 408.

attendre le résultat du scrutin. C'est à la gare de Nantes que son échec vint le rejoindre. Il avait obtenu 10,830 voix contre 15,739 données à M. de la Poëze, député sortant et chambellan de l'Empereur.

Après les élections du 24 mai, j'allai passer une semaine au Bourg-d'Iré. Rentré à Nantes, j'écrivis à Pontmartin :

25 juin 1869.

« ... Êtes-vous jamais allé au Bourg-d'Iré? Je vous « engage à faire quelque jour ce voyage — et à pousser « ensuite jusqu'à Nantes. Le Bourg-d'Iré est une de- « meure princière où les *petits bourgeois* comme moi « sont reçus comme des Altesses, et d'où l'on aperçoit, « au sommet d'un coteau dominant deux rivières, un « hospice de vieillards, l'*Hospice Swetchine*, fondé avec « l'argent d'un livre (rien de *Victor Hugo et la Restaura- « tion*), avec le produit des droits d'auteur touchés par « M. de Falloux sur les 87,000 exemplaires vendus (je « dis *quatre-vingt-sept mille*) de la *Vie* et de la *Corres- « pondance* de Mme Swetchine. M. de Falloux (qui est « enchanté de n'avoir pas été élu) prépare en ce mo- « ment une édition définitive de la Vie et des Œuvres « de son illustre amie, avec des lettres inédites et une « distribution toute nouvelle de celles déjà publiées. « Nul doute que cette édition ne lui permette d'ajouter « une autre aile à son Hospice. Cela fait, il se mettra à « ses *Mémoires* [1], qu'il n'écrira pas du reste, mais qu'il « *dictera*, une constante souffrance aux yeux lui interdi- « sant, depuis plusieurs années, la lecture et l'écriture. « Comme il a bien voulu me consulter, je me suis per-

1. *Mémoires d'un Royaliste.*

« mis de lui dire : « Commencez par le commence-
« ment. Dites, dès la première ligne : « Je suis né tel
« jour, à tel endroit. » Parlez de votre enfance, de vos
« parents, de vos voisins, de vos premiers amis, des
« anciens chouans et des souvenirs de la *Grande Guerre*.
« N'évitez pas les petits faits, n'écartez pas les anecdotes.
« Puis, après ces premiers chapitres, sur lesquels vous
« ne vous étendrez jamais trop, continuez de même,
« d'une suite ininterrompue, sans trous, sans lacunes.
« Vous devez avoir connu dans votre jeunesse le plus
« grand et le plus spirituel des Pairs de France, M. le
« comte Beugnot. Vous avez lu et relu ses fragments de
« Mémoires; ce sont des morceaux achevés. S'il les eût
« reliés entre eux, s'il en eût fait un vrai livre, quel
« chef-d'œuvre n'eût-il pas laissé? Donc, pas de *frag-*
« *ments*, si beaux soient-ils, mais un livre. — Ce sera
« bien long, bien difficile, m'a-t-il répondu, mais enfin
« j'essaierai... »

Les deux volumes de M. de Falloux ont paru depuis, et l'on sait qu'ils ont pris rang parmi les meilleurs Mémoires dont s'honore notre littérature.

IV

En revenant du Bourg-d'Iré, j'avais trouvé mes amis plus animés et plus ardents que jamais. Très satisfaits des résultats obtenus dans les circonscriptions des Sables-d'Olonne et de Napoléon-Vendée, ils ne parlaient de rien moins que de créer à Nantes un nouveau journal.

L'*Espérance du peuple* qui, en 1848, avait succédé à l'*Hermine*, défendait la politique du comte de Chambord.

M. Émeraud de la Rochette[1], son rédacteur en chef, était un parfait galant homme, loyal, dévoué, ancien combattant de 1832, alors qu'il n'avait encore que seize ans, et de ceux qui ne se refusent jamais à un duel. Les curés de la Loire-Inférieure et de la Vendée, presque tous abonnés à son journal, avaient fini par lui donner l'absolution. « Ce brave monsieur Émeraud, disait un jour l'un d'eux à la table de mon père, a bien tort d'aller ainsi sur le terrain en toute occasion. C'est très mal; mais enfin, que voulez-vous? On ne peut pourtant pas laisser ces patauds du *Phare de la Loire* et de l'*Union bretonne* insulter tous les jours le Roi et le Pape! Il faut bien, de temps en temps, leur appliquer une bonne leçon! » Au fond, nos excellents curés étaient fiers de leur champion, et ils lui savaient gré de mettre au service de la bonne cause sa plume — et aussi son épée.

J'étais lié de longue date avec Émeraud de la Rochette, et il m'était arrivé plus d'une fois de donner à l'*Espérance* des articles de critique littéraire. L'hésitation cependant ne m'était pas possible. Du moment qu'il s'agissait de créer un journal qui pousserait à l'action, tout en restant fermement sur le terrain royaliste, je devais être de la partie. Les principaux bailleurs de fonds furent le vénérable comte de Rorthays[2], âgé de quatre-vingts ans, membre du Conseil général de la Vendée, où il siégea plus de dix années encore; M. Alexis des Nouhes, Alfred Lallié, le baron du Landreau, M. Au-

1. Frère de M. Ernest de la Rochette, qui fut représentant de la Loire-Inférieure en 1848, en 1849 et en 1871, et sénateur de 1875 à 1876. A l'Assemblée nationale de 1871, M. Ernest de la Rochette présida le groupe des chevau-légers.

2. Parent d'Emmanuel de Rorthays.

guste de Cornulier[1], le vicomte de Villebois-Mareuil[2], mon beau-frère Stéphane Halgan[3]. Je me joignis à eux, ainsi que mon frère Alfred, qui était pourtant, en Vendée, l'un des membres du comité de renseignements de M. le comte de Chambord.

La nouvelle feuille prit le titre de *Gazette de l'Ouest* et commença de paraître le 15 septembre 1869, avec Emmanuel de Rorthays comme rédacteur en chef.

Nascuntur poetæ; d'autres naissent journalistes. Tel était, à coup sûr, le cas d'Emmanuel de Rorthays.

Le moyen était bon, paraît-il, car, le 9 janvier, M. Alquier[4] l'emportait avec 12,759 voix. Il faut croire cependant que nous avions, de notre côté, assez bien mené la campagne, puisque M. de Falloux n'était battu que de cinq cents voix : il en avait réuni 12,259. Et encore était-il bien sûr que la majorité vraie ne lui fût pas acquise? L'infatigable Rorthays commença aussitôt une enquête, dont il transmit le résultat à la Chambre. Il partait en même temps pour Paris, en qualité de délégué du comité de Napoléon-Vendée. Le 6e bureau, chargé de la vérification de l'élection, comptait parmi ses membres la plupart des députés de la Gauche, et à leur tête, M. Jules Favre. La sous-commission choisit comme rapporteur M. Gambetta. Rorthays, qui n'était pourtant pas un naïf, crut avoir cause gagnée. Après de nom-

1. Sénateur de la Vendée, de 1876 à 1886.

2. Père du colonel de Villebois-Mareuil, l'héroïque défenseur des Boërs. Un autre de ses fils a été député de la Mayenne.

3. Sénateur de la Vendée de 1879 à 1882.

4. Le baron Alquier mourut le 5 août 1871. Sa veuve, qui fit toujours de sa grande fortune le plus noble usage, a fondé un hôpital à Paris, l'*Hôpital Debrousse*.

breuses démarches, il obtint l'apport des listes électorales et des listes d'émargement, dont la comparaison suffisait à établir que l'élection était radicalement viciée. Sur le seul vu du premier tiers de ces documents, M. Gambetta constata tout d'abord que 313 électeurs, inscrits illégalement après la clôture des listes, avaient pris part au scrutin; malgré les énergiques protestations de M. de Rorthays, il se refusa à l'examen des deux autres tiers. Son siège était fait. Plus encore que M. Jérôme David et les membres les plus antilibéraux de la Chambre, il redoutait l'entrée au Corps législatif d'un orateur et d'un homme d'État tel que M. de Falloux. Il réduisit, d'après ce *tiers de listes*, la majorité de M. Alquier à 56 voix, brusqua l'affaire et escamota le vote d'accord avec les « Arcadiens[1] ». A l'ouverture de la séance du 8 mars 1870, il déposa son rapport et fit procéder au vote devant une salle à peu près vide, pendant que M. de Rorthays conférait dans les couloirs avec M. Martel[2], qui devait réclamer l'invalidation. M. de Falloux eut ainsi l'honneur de succomber sous la coalition des rancunes bonapartistes et des haines républicaines, réunies sous le drapeau de ce *comédien de liberté* que fut toujours M. Gambetta.

S'il eût été ce jour-là proclamé député, comme il aurait dû l'être, nul doute que la Vendée ne l'eût envoyé

1. On appelait ainsi M. Jérôme David et les députés qui réclamaient le maintien du pouvoir personnel de l'Empereur.

2. Louis-Joseph *Martel*, représentant du Pas-de-Calais à l'Assemblée législative de 1849, député de 1863 à 1870, membre de l'Assemblée nationale de 1871, sénateur inamovible en 1875. Il fut au Corps législatif un des fondateurs du groupe des 46, noyau du *tiers-parti*, et fut appelé, le 12 décembre 1876, à prendre, dans le ministère Jules Simon, le portefeuille de la Justice et des Cultes. Le 5 janvier 1879, il remplaça au fauteuil de président du Sénat le duc d'Audiffret-Pasquier.

à l'Assemblée au mois de février 1871, et ce mandat, il lui aurait été impossible de le décliner. J'ai peu de goût pour l'histoire conjecturale; et pourtant comment se défendre de croire que ç'aurait été là un événement considérable? Avec un député de plus à l'Assemblée nationale, si ce député eût été M. de Falloux, qui peut dire que rien n'eût été changé en France et que les événements n'auraient pas suivi un autre cours?

Il ne s'était jamais attardé aux études, et je crois bien qu'il n'était même pas bachelier ès lettres. Aux environs de 1860, il s'était battu dans les Calabres pour le roi de Naples François II. De retour à Nantes, il avait guerroyé quelque peu dans l'*Espérance*. Comme il était un intarissable causeur et comme on ne se lassait pas plus de l'entendre qu'il ne se lassait de parler, c'est à peine s'il lui restait quelques heures pour ouvrir de loin en loin un livre, et pour le parcourir en hâte et comme à la volée. Qu'importe? Il avait *le don* et, une fois rédacteur en chef, il devint de prime saut un éminent journaliste, vigoureux, serré, spirituel, hardi et brillant sous les armes. Il lui arrivait parfois, à lui qui avait si peu étudié et qui nous paraissait à tous ne rien savoir, il lui arrivait d'épuiser, en un seul article, le fond d'une question que d'autres n'auraient pu traiter sans une longue préparation. En deux ou trois occasions, il lui fallut se mesurer avec Louis Veuillot. Qu'il soit sorti vainqueur de ces rencontres avec le redoutable polémiste, je ne le veux pas prétendre : ce qui est certain, c'est qu'il n'en est pas sorti vaincu. Aujourd'hui, après plus de trente-cinq ans, arrivé au soir de la vie, survivant presque seul à ces combats d'autrefois, Emmanuel de Rorthays peut se rappeler avec quelque orgueil ces années où sa voix, si jeune

encore, était la voix d'un grand parti. Mon vieil ami aurait le droit, lui aussi, d'écrire comme Alfred Nettement se reportant un jour à ses anciennes luttes de la *Quotidienne* : « Heures d'enthousiasme et de colère, d'espoir et d'impatience, où l'on saisissait, chaque matin, sa plume comme une épée, vous passâtes vite, mais en laissant dans l'âme de ceux qui vécurent de conviction fervente et de dévouement passionné d'ineffaçables souvenirs [1] ! »

Le succès de la *Gazette de l'Ouest* fut très rapide, et il s'affirmait déjà avec éclat lorsqu'au mois de décembre 1869 les électeurs de la circonscription de Napoléon-Vendée furent de nouveau convoqués, pour remplacer M. de Sainte-Hermine [2] décédé subitement le 19 novembre. L'élection était fixée au 9 janvier 1870.

Le comité royaliste de la circonscription, que présidait l'abbé de Lespinay, l'ancien représentant à la Constituante et à la Législative, estima que la Vendée avait contracté une dette de reconnaissance envers M. de Falloux, qui fut, d'un consentement unanime, choisi comme candidat. Rorthays, secrétaire du comité, partit aussitôt pour le Bourg-d'Iré, dont le châtelain se croyait bel et bien libéré et à l'abri de tout nouvel assaut. Après une défense plus longue encore et plus opiniâtre que celle du mois de mai, poussé jusqu'en ses derniers retranchements par son énergique et habile interlocuteur, M. de Falloux finit par consentir à se laisser porter. Seulement, cette fois, il fut formellement entendu qu'il

1. *Histoire de la Littérature française sous le gouvernement de Juillet*, par Alfred Nettement, t. I, p. 290.

2. Le marquis de Sainte-Hermine avait été élu contre M. Alquier, au scrutin de ballottage du 7 juin 1869.

ne se rendrait pas en Vendée, sa santé ne lui permettant pas de faire une nouvelle campagne, surtout une campagne d'hiver. En son absence, ses amis soutinrent vaillamment la lutte, multipliant les démarches, les brochures, les articles, voire même les chansons. J'en ai conservé une qui avait, je crois, pour auteur M. Alexis des Nouhes, et dont voici un ou deux couplets :

Viv ! mossieu d' Falloux !
    Les gars,
Viv ! mossieu d' Falloux,
Tié t'in homm' bé pu fin qu' vous,
Viv ! mossieu d' Falloux,

Viv ! mossieu d' Falloux !
    Les gars,
Viv ! mossieu de Falloux !
Tié t'in homme ti sait tout,
Viv ! mossieu d' Falloux,

Mais le concurrent de notre candidat, le baron Alquier, se moquait bien de nos chansons ! Petit-fils d'un conventionnel, ancien ambassadeur à Naples et à Rome, il était aussi le gendre d'un des plus riches entrepreneurs de la capitale, M. Debrousse, un brave homme plus de trente fois millionnaire, un homme d'esprit qui mit en pratique les conseils de ma mère, aussi bien que s'il eût assisté en tiers à ma conversation avec elle au sujet de Keller. Il vint de Paris avec de grands laquais galonnés, avec de superbes équipages, et, du matin au soir, courut les grandes routes avec son gendre, arrêtant chaque passant, hélant hommes et femmes dans les champs, sous prétexte de demander son chemin, et payant d'une pièce d'or le plus petit renseignement.

CHAPITRE XIV

LA CHUTE DE L'EMPIRE

(*1870*).

L'Empire libéral. — La déclaration de guerre. Un souvenir de 1792. Mort de Prévost-Paradol. — Aux bains de mer du Pouliguen. L'auberge de M. Quélard. Comment je faillis échouer au port. — Retour à Nantes. Ce que renfermaient mes douze cartons verts.

I

Le 2 janvier 1870, un événement considérable s'était produit. Le ministère Ollivier avait été formé. Ce coup de théâtre était presque un coup d'État. Napoléon III biffait, *le 2 janvier*, ce qu'il avait écrit *le 2 décembre;* il brûlait ce qu'il avait adoré, il adorait ce qu'il avait brûlé. Le nouveau ministère, en effet, avait pour mission de transformer l'Empire autoritaire en Empire libéral. Il y eut, dans l'opposition conservatrice un applaudissement presque universel. Les hostilités s'arrêtèrent; à la guerre ouverte succéda l'armistice, prélude d'une réconciliation prochaine. M. Guizot reparut dans les salons officiels; M. Odilon Barrot consentit à présider la commission de décentralisation; le duc Albert de Broglie[1] accepta d'entrer dans la commission de l'enseignement supérieur,

1. Son père, le duc Victor de Broglie, était mort peu de jours après l'avénement du ministère Ollivier, le 25 janvier 1870.

où figurait aussi mon ami Léopold de Gaillard, qui se faisait pourtant gloire, depuis 1851, d'être un *irréconciliable*. Encore quelques semaines, et Prévost-Paradol deviendra ministre de France à Washington, pendant que M. Emile Ollivier sera appelé par l'Académie française à l'honneur de remplacer Lamartine, et ce sera M. Thiers, assisté de M. de Falloux, qui se chargera d'aller annoncer à l'heureux élu le vote presque unanime de l'illustre compagnie[1]. Je fus moins prompt à l'enthousiasme. Même au plus beau moment de cette *lune de miel*, je ne pouvais me défendre de répéter :

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.

II

Le 15 juillet, la guerre avec la Prusse était déclarée.

Quoi qu'on en ait dit, M. Ollivier y était opposé. Il avait besoin de la paix pour asseoir l'œuvre qu'il avait entreprise. Rêve ou réalité, son *Empire libéral* ne pouvait survivre ni à la victoire ni à la défaite. L'une comme l'autre lui seraient également fatales. Napoléon III, non plus, ne voulait pas la guerre. Après le 4 septembre, on a fouillé les tiroirs des Tuileries, et qu'y a-t-on trouvé? Des lettres du maréchal Lebœuf prouvant que l'Empereur répugnait à courir les chances d'une aventure, où il savait que presque toutes les chances seraient contre

1. L'élection eut lieu le 7 avril 1870. M. Emile Ollivier réunit 26 voix sur 28 votants. Je crois bien que je dus alors blâmer ce vote, si justifié pourtant, M. Emile Ollivier étant un vrai *libéral* — c'est dire assez qu'il a cessé depuis longtemps d'être républicain, — un puissant orateur et un grand écrivain. Son *Empire libéral*, dont neuf volumes ont paru, est une œuvre de premier ordre.

lui. La vérité est que la guerre, voulue par l'Impératrice, par le malheureux duc de Gramont, ministre des Affaires étrangères, par M. Jérôme David et ceux des députés bonapartistes qui visaient avant tout à renverser le ministère Ollivier, a été leur œuvre, et qu'ils ont eu pour complice, à cette heure fatale, la population parisienne presque tout entière, enfiévrée, affolée par les journaux, qui furent peut-être ici les plus coupables de tous. A leurs excitations venaient se joindre chaque jour les manifestations de la rue, celles des salons, des cercles, des cafés, des théâtres. Sur les boulevards, on conspuait le ministère, soupçonné de désirer la paix, on chantait la *Marseillaise*, on criait d'une voix impérieuse et irritée : *A Berlin! A Berlin!*

On a fait honneur à M. Gambetta et à ses collègues républicains du Corps législatif de n'avoir pas désiré la guerre, d'avoir même tenté quelque effort pour la prévenir. Qu'on me permette à ce sujet un rapprochement historique. L'Histoire est une maîtresse d'enseignements que nous avons le tort de ne pas assez écouter.

Le 20 avril 1792, la France déclara la guerre à l'empereur d'Allemagne. Cette guerre, Louis XVI la tenait pour funeste et la repoussait de toutes ses forces. Dans le conseil des ministres, il se prononça contre elle avec la plus grande énergie, et il exigea que son opinion fût consignée dans un procès-verbal revêtu de la signature de tous les membres du ministère[1]. Mais que pesait à ce moment la volonté de Louis XVI? L'autorité était tout entière aux mains des Girondins, maîtres de l'Assemblée législative, et ce sont eux qui firent voter la

1. *Mémoires de Mme Campan*, t. II, p. 222.

guerre. Ils la firent voter parce qu'*ils espéraient que la France serait vaincue.* Vaincue, la nation se croirait trahie, elle prononcerait la déchéance du roi ou tout au moins sa suspension, et les Girondins ramasseraient le pouvoir, but suprême de leur ambition, et qui ne leur paraissait pas acheté trop cher, au prix du sang et des défaites de la France!

Et ce n'est pas là une supposition gratuite, une accusation calomnieuse. Nous avons sur ce point délicat les aveux de Brissot lui-même, l'homme d'État et le véritable chef de la Gironde. Voici ce que nous lisons dans sa *Lettre à tous les républicains de France sur la Société des Jacobins de Paris*, Lettre publiée au mois d'octobre 1792 :

« Ils m'accusent d'avoir provoqué la guerre! — Et « sans la guerre, la royauté subsisterait encore! — *Ils « craignaient la guerre faite par un roi!*... Politiques à vue « étroite! C'est précisément parce que ce roi parjure « devait diriger la guerre, parce qu'il ne pouvait la diri- « ger qu'en traître, parce que cette trahison seule le « menait à sa perte : c'est pour cela seul qu'il fallait « vouloir la guerre du roi!... C'était l'abolition de la « royauté que j'avais en vue en faisant déclarer la « guerre... Les hommes éclairés m'entendirent le 30 dé- « cembre 1791, quand, répondant à Robespierre, qui « me parlait toujours de trahisons à craindre, je lui « disais : *Je n'ai qu'une crainte, c'est que nous ne soyons « pas trahis. Nous avons besoin de trahisons; notre salut est « là*; car il existe encore de fortes doses de poison dans « le sein de la France, et il faut de fortes explosions « pour l'expulser... Les grandes trahisons ne seront « funestes qu'aux traîtres; elles seront utiles aux peu-

« ples : elles feront disparaître ce qui s'oppose à la gran-
« deur de la nation française (la royauté). »

Un des aides de camp de Brissot, dans sa campagne en faveur de la guerre, J.-B. Louvet, a fait des aveux non moins explicites dans ses Mémoires, publiés en l'an III sous ce titre : *Quelques notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le 31 mai.*

« Ce fut dans ces circonstances que se mût aux Jaco-
« bins la grande question si l'on devait déclarer la
« guerre à l'Autriche. Les Cordeliers ne la voulaient
« pas, parce qu'elle donnait trop de pouvoir à La
« Fayette, le plus grand ennemi de d'Orléans ; les Jaco-
« bins la voulaient, parce que la paix, continuée pen-
« dant six mois, affermissait aux mains de Louis XVI
« un sceptre despotique, ou bien aux mains de d'Or-
« léans un sceptre usurpé : et que la guerre seule, une
« guerre prompte pouvait nous donner la république. »

Dans un autre écrit de Louvet, on trouve encore ces lignes, dont la signification n'est pas moins claire :
« Nous voulions la guerre, nous autres Jacobins, parce
« qu'à coup sûr la paix tuait la république ; parce que,
« entreprise à temps, *ses premiers revers inévitables* pou-
« vaient du moins se réparer, et *devaient purger à la fois*
« *le Sénat, les armées et le trône*[1]. »

Robespierre cependant multipliait ses discours contre les partisans de la guerre, que combattaient également Camille Desmoulins, Merlin de Thionville, Danton, Marat, Fréron, Billaud-Varenne. Le plus répandu des journaux révolutionnaires, le *Journal de Prud'homme*, menait comme eux une ardente campagne en faveur de la paix,

1. *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*, par J.-B. Louvet, député de France à la Convention pour le Loiret. — Novembre 1792.

et il se laissait aller à écrire dans son numéro du 24 décembre 1791 :

« Si la guerre s'engage, *si la France remporte des* « *victoires*, n'y a-t-il pas tout lieu de craindre que les « soldats essentiellement obéissants, éloignés de leur « famille, habitués au camp, enivrés de vaine gloire, « *couronnés des mains du roi*, caressés par les ministres, « familiarisés avec le sang, le carnage et le spectacle « journalier des combats, ne méprisent cette liberté « tranquille et paisible qui doit faire notre bonheur ; « qu'ils reprennent la manie des conquêtes ; qu'ils veuil- « lent porter au loin la *gloire* des armées françaises, et « qu'ils appuient telles propositions qu'on voudra faire, « pourvu qu'on leur permette de faire retentir conti- « nuellement l'Europe du bruit de leurs armes? *Une* « *armée victorieuse, sous des généraux nommés par la Cour*, « peut faire plus de mal que la réunion totale des forces « de l'Europe, commandées par des rois ou des géné- « raux étrangers. Ne perdons jamais de vue que la pré- « tendue gloire des armes est un attrait tellement puis- « sant qu'il a toujours et partout causé la ruine et « l'esclavage des peuples[1]. »

Le rédacteur des *Révolutions de Paris* laisse échapper ici le secret de son opposition à la guerre et de celle de Robespierre, de Camille Desmoulins et de leurs amis. Ce qui dirigeait leur conduite dans cette circonstance, ce n'était ni un sentiment d'humanité, ni un sentiment de patriotisme ; c'était la crainte de voir *la France remporter des victoires*, de voir des *généraux nommés par la*

1. *Les Révolutions de Paris*, n° 128. — Voyez aussi le n° 130.

Cour, La Fayette et Rochambeau — La Fayette surtout[1] ! — mettre à profit ces victoires pour restituer à Louis XVI une partie de l'autorité dont on l'avait dépouillé !

De même qu'en 1792, Robespierre et ses amis étaient opposés à la guerre, parce qu'ils croyaient que *la France remporterait des victoires* et que ces victoires profiteraient à Louis XVI, de même, en 1870, M. Gambetta et ses collègues républicains repoussaient la guerre parce qu'ils croyaient au triomphe des armes françaises et qu'ils redoutaient par-dessus tout *une armée victorieuse sous des généraux nommés* par l'empereur.

A Paris cependant le parti de la guerre devenait chaque jour de plus en plus puissant. Les départements suivaient, comme toujours. Pas de ville, petite ou grande, qui n'eût ses manifestations, ses promenades aux flambeaux, ses *Marseillaises*, ses cris : *A Berlin! A Berlin!* A Nantes, l'une de ces manifestations faillit même dégénérer en émeute. Le directeur du *Phare de la Loire*, M. Evariste Mangin, était un partisan déterminé de la paix. Dans la soirée du 18 juillet son hôtel, situé précisément derrière mon jardin, rue Deshoulières, fut assailli par une foule furieuse criant : *A bas le Phare! A bas Mangin! A bas le Prussien! A mort! A mort! Vive la guerre!*

1. Le 14 décembre 1791, pour bien marquer sa volonté de défendre, au besoin, contre l'étranger, les institutions nouvelles de la France, le roi avait fait annoncer au Corps législatif par M. de Narbonne, ministre de la Guerre, l'envoi de cent cinquante mille hommes, divisés en trois armées, sous les ordres de La Fayette, de Rochambeau et de Luckner. (*Moniteur* du 16 décembre 1791.)

III

Dans les premiers jours d'août, je partis avec ma femme et mes enfants pour les bains de mer du Pouliguen[1]. C'est de là que, le 6 août, ne connaissant encore que notre prétendue victoire de Sarrebruck, j'écrivais à Pontmartin :

« Quelle sera l'issue de la guerre... Nul doute qu'elle « ne se termine par la victoire des soldats français sur « les soldats prussiens, des fusils Chassepot sur les « fusils à aiguille. Et après? Après les *Te Deum*, les ren- « trées des troupes par la barrière du Trône, les cris de « *Vive l'empereur et le prince impérial!* — après tout « cela, l'unité de l'Allemagne sera faite, faite dans les « esprits, dans les cœurs, dans les âmes, car nous « aurons identifié le patriotisme germanique de l'Alle- « magne du Sud avec les destinées prussiennes. Et « quand l'unité est faite dans les esprits, forcément, fa- « talement elle se produit dans les faits.

« A peine commencée, la guerre compte déjà deux « victimes, bien différentes à coup sûr, notre admirable « Pie IX et ce malheureux Prévost-Paradol[2]. Vous con- « naissiez ce pauvre garçon bien plus que moi ; je l'avais « cependant assez vu pendant deux séjours qu'il fit à « Nantes pour apprécier l'élévation de ses idées, la sin- « cérité de son libéralisme, le charme de son caractère

1. Le Pouliguen (Loire-Inférieure) « petit port de mer ensablé », chanté par Louis Veuillot ; à deux pas du bourg de Batz, de la curieuse petite ville de Guérande et de cette grande côte du Croisic, si bien décrite par Balzac dans *Béatrix* et dans *Un drame au bord de la mer*.

2. Prévost-Paradol s'était suicidé à Washington, le 11 juillet 1870, à la nouvelle que la guerre était sur le point d'être déclarée.

« et, ce que vous n'aviez pas eu occasion de constater à « Paris, la souplesse et la vigueur de ses facultés ora- « toires. Je l'ai entendu dans des réunions publiques de « cinq mille personnes, presque toutes hostiles, — des « démocrates qui l'avaient en horreur, des cléricaux qui « l'avaient en exécration, et, pressée, écrasée, étouffée « entre ces deux masses, une pincée de libéraux *quorum* « *pars parva fui*. Les questions les plus insidieuses lui « étaient adressées de tous les points de la salle ; il fallait « répondre aux démocrates sans effaroucher les cléri- « caux et, l'instant d'après, aux cléricaux sans effaroucher « les démocrates, et ces tours de force, il les fallait « accomplir dans une ville inconnue, sans préparation, « au pied levé. Comme tous ceux qui l'ont suivi de près « à ce moment, je reste convaincu que si Paradol était « arrivé à la Chambre, il serait devenu, en peu de « temps, aussitôt après avoir tâté et reconnu le terrain, « un de nos premiers orateurs politiques. Là était sa « véritable supériorité, plus encore que dans les lettres. « Malheureusement, il ne connaissait pas le Christia- « nisme qui ne lui inspirait ni haine ni affection et qu'il « tenait pour une quantité négligeable. C'était le plus « beau produit de l'éducation universitaire, le lauréat- « modèle du grand concours, *nec pluribus impar ;* il igno- « rait Jésus-Christ et ne connaissait que Socrate, — « Socrate et Caton : il est mort comme eux. Supprimez « Jésus-Christ et la mort de Paradol à Washington est « aussi grande, aussi *classique* que celle de Caton à « Utique. Pour nous qui ne pouvons pas supprimer « Jésus-Christ, cette mort est épouvantable et fournirait « à l'abbé Gaume, s'il était encore de ce monde, un « irréfutable appendice à son *Ver rongeur* et à ses *Lettres*

« *sur le paganisme dans l'éducation.* La mort de notre
« pauvre ami renferme, hélas ! un autre enseignement.
« C'était, à quarante ans, un enfant gâté. Tout lui avait
« souri, le collège, le journal, l'Académie, les salons. Il
« n'avait jamais connu même le pli de rose. Au premier
« mécompte, à la première désillusion, au premier re-
« vers, la force lui a manqué... »

Le jour où j'écrivais ces lignes, — le 6 août, — le maréchal de Mac-Mahon était écrasé à Frœschwiller et le général Frossard à Forbach. A dater de ce jour fatal, les défaites se succédèrent presque sans interruption. Les baigneurs du Pouliguen attendaient, chaque soir, avec une anxiété de plus en plus vive, la voiture publique qui apportait de Saint-Nazaire les dépêches officielles. Le 3 septembre, à peine arrivée au bout du pont, sur le quai, la voiture fut entourée par une centaine de personnes. Un de mes amis, M C..., sans attendre que le conducteur fût descendu de son siège, lui arracha son papier. Comme la nuit était venue, on se précipita dans une auberge voisine, celle de M. Quélard, et là, debout devant une petite table qu'éclairait une chandelle, M. C... lut à haute voix la dépêche qui, très adroitement rédigée, laissait entrevoir une victoire, — à moins que ce ne fût une défaite. Il était de ceux, et c'était alors le grand nombre, qui se refusaient à admettre que nous pussions être battus : « C'est une victoire! s'écria-t-il, sa lecture finie, c'est une grande victoire! » — Hélas! c'était l'annonce voilée de la journée de Sedan. Je n'y pus tenir : « Mais, malheureux! criai-je à mon tour, c'est un désastre! » Les murmures éclatent et deviennent de plus en plus violents. Par suite d'un heureux

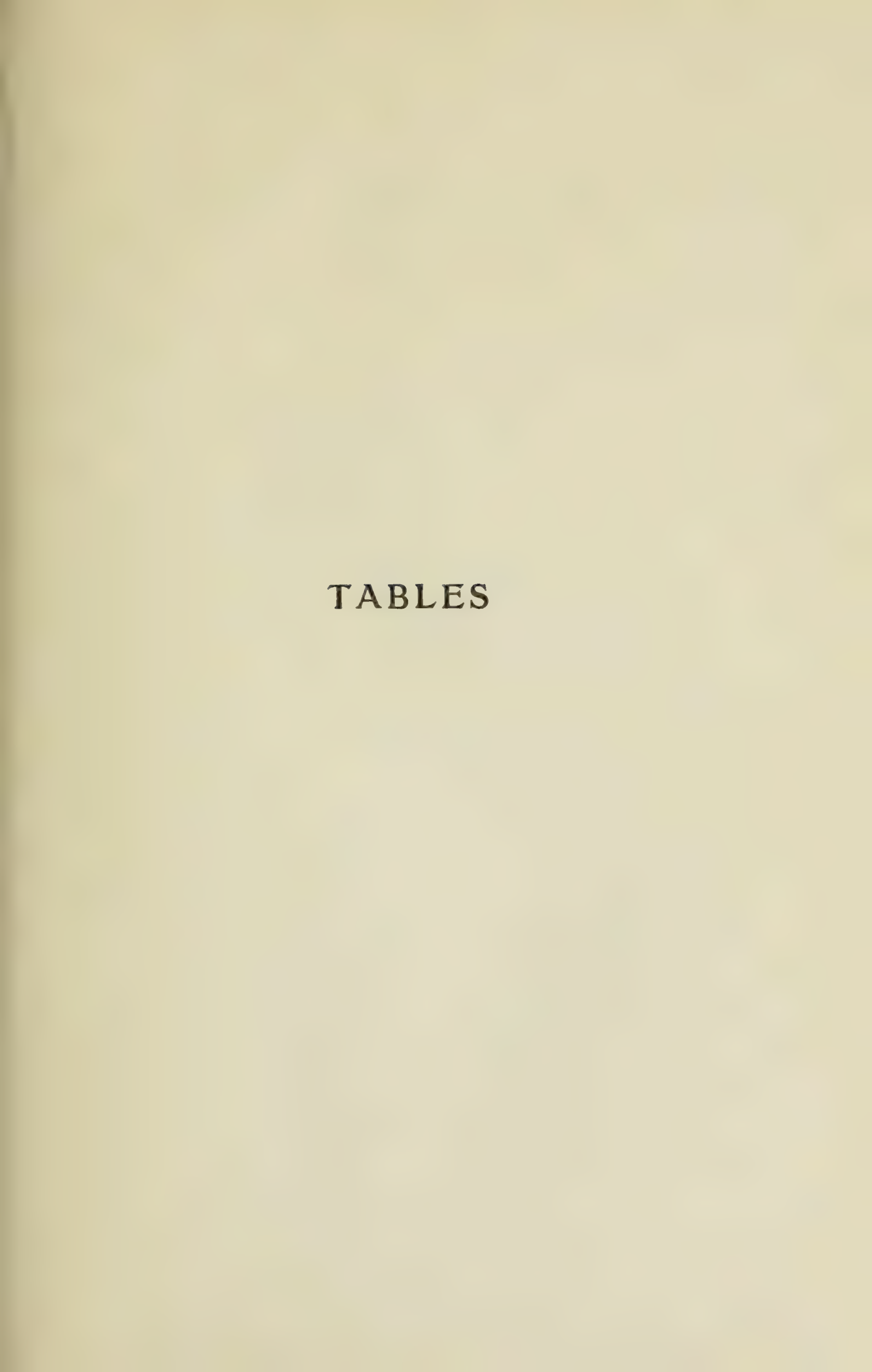
hasard, j'étais, non dans la salle même, mais à la porte d'entrée, qui donnait sur le corridor de l'auberge. Au plus fort du tumulte, mon voisin, que je ne connaissais pas et qui avait jusqu'alors gardé le silence, me saisit par le bras et, à travers le corridor obscur, m'entraîne hors de la maison. Au lieu de prendre le quai, il m'emmène dans une rue latérale, alors déserte : « Monsieur, me dit-il, êtes-vous fou? On ne parle de rien moins que de vous jeter à l'eau. » Après l'avoir remercié, je me dirigeai vers mon chalet de Penchâteau, où je dormis fort mal, tournant et retournant dans tous les sens le texte de la dépêche, luttant contre l'évidence, essayant de me persuader que je m'étais trompé.

Le lendemain, — c'était le dimanche 4 septembre, — au sortir de la messe, j'appris que, grâce à mon inconnu, je l'avais échappé belle. Un certain nombre de baigneurs — pas méchants du tout, j'en suis convaincu, mais un peu trop exaltés, — m'avaient cherché pendant quelque temps pour me faire prendre un bain dans le port. Il faut avouer que je m'étais conduit comme un sot. C'est souvent une sottise d'y voir un peu plus clair que les autres, et de le leur dire. En France, plus encore qu'à Troie, la malheureuse Cassandre aura toujours tort.

Je revins à Nantes, avec les miens, le 8 septembre. Sur la Fosse, où les cabarets étaient pleins, on criait, sans grand enthousiasme du reste : *Vive la République!* Rentré à la maison, enfermé dans ma bibliothèque, je m'y promenai longtemps, m'arrêtant parfois devant les rayons où j'avais réuni en grand nombre tout ce que j'avais pu me procurer de journaux, de brochures, de livres, relatifs à Napoléon Ier. Pendant près de dix ans,

j'avais recueilli, plume en main, dans ces documents, dont beaucoup n'avaient jamais été utilisés, des informations de tout genre. Je n'avais certes nul dessein, en les rassemblant, d'écrire une Histoire du premier Empire; mais je ne me refusais pas à la pensée qu'un jour ou l'autre je serais peut-être amené à dire ce qu'avait été, en France même et à l'intérieur, la tyrannie impériale. Mes notes sur Napoléon et son règne emplissaient douze grands cartons, et j'y aurais facilement trouvé les matériaux nécessaires pour composer plusieurs volumes. Après le 4 septembre, le moment semblait venu de les écrire et de les publier. Il me parut, au contraire, que le moment était passé, puisqu'aussi bien les Napoléon ne régnaient plus. J'enfouis mes cartons et mes notes au fond d'une vieille armoire, et, depuis, je n'ai pas eu une seule fois la tentation de les en tirer. Les vaincus ne m'auront jamais contre eux. Vendéen et Breton, jamais ne sortira de mes lèvres le mot de Brennus : *Væ victis!*

FIN



TABLES

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES SOMMAIRES

CHAPITRE I

LE COLLÈGE DE POITIERS (*1846-1847.*)

CHAPITRE II

L'ÉCOLE DE DROIT (*Novembre 1847 - Février 1848*).

CHAPITRE III

LA RÉPUBLIQUE DE 1848 (*Février-Avril*).

CHAPITRE IV

LE DOCUMENT TASCHEREAU (*Mars-Avril*).

CHAPITRE V

LE 15 MAI ET LES JOURNÉES DE JUIN. — UNE ANNÉE A POITIERS (*Avril 1848 — Juillet 1849*).

CHAPITRE VI

LES COURS DE LA SORBONNE ET DU COLLÈGE DE FRANCE. LA CHAIRE ET LES THÉATRES (*1849-1851*).

CHAPITRE VII

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (*1850-1851*).

CHAPITRE VIII

LES DÉBUTS DU SECOND EMPIRE (*1852-1853*).

CHAPITRE IX

MES AMIS (*1850-1854*).

CHAPITRE X

MA PREMIÈRE RENCONTRE AVEC VICTOR HUGO (*1854-1856*).

CHAPITRE XI

MA PREMIÈRE RENCONTRE AVEC SAINTE-BEUVE ET MA PREMIÈRE VISITE AU BOURG-D'IRÉ (*1857-1865*).

CHAPITRE XII

VICTOR HUGO ET LA RESTAURATION (*1868-1869*).

CHAPITRE XIII

LES ÉLECTIONS DE 1869 (*1869-1870*).

CHAPITRE XIV

LA CHUTE DE L'EMPIRE (*1870*).

IMP. KAPP, 20, RUE DE CONDÉ, PARIS